

N° 303

# SÉNAT

2<sup>e</sup> SESSION ORDINAIRE DE 1961-1962

---

Annexé au procès-verbal de la séance du 23 juillet 1962.

## RAPPORT

ADRESSÉ

AU PARLEMENT

PAR M. LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE

DE LA

## CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

sur les opérations de l'Année 1961

ET SUR LA SITUATION DE CET ÉTABLISSEMENT AU 31 DÉCEMBRE 1961,

EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 114 DE LA LOI DU 28 AVRIL 1816,

MODIFIÉ EN DERNIER LIEU

PAR L'ARTICLE 164 DE L'ORDONNANCE N° 58-1374 DU 30 DÉCEMBRE 1958.

---

# RAPPORT

ADRESSÉ

AU PARLEMENT

PAR M. LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE  
DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

*sur les opérations de l'année 1961 et sur la situation de cet Etablissement  
au 31 décembre 1961, en exécution de l'article 114 de la loi du  
28 avril 1816, modifié en dernier lieu par l'ordonnance n° 58-1374  
du 30 décembre 1958.*

---

MESDAMES, MESSIEURS,

La Commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations a l'honneur de vous présenter, en exécution de l'article 114 de la loi du 28 avril 1816, son rapport sur les opérations effectuées par cet Etablissement pendant l'année 1961.

Le montant des capitaux confiés à la Caisse (1) a marqué un nouvel accroissement au cours de l'année 1961, ainsi que le montrent les chiffres ci-après :

1956 .....	22.373 millions de NF	
1957 .....	24.969	—
1958 .....	29.060	—
1959 .....	33.819	—
1960 .....	37.971	—
1961 .....	42.142	—

L'augmentation des fonds gérés (4.171 millions de NF) est sensiblement du même ordre que l'an dernier (4.152 millions de NF). L'accroissement

---

(1) Déduction faite du solde du compte des « Correspondants » qui se montait à 1.028 millions de NF au 31 décembre 1960 et à 739 millions de NF au 31 décembre 1961.

des fonds d'épargne et de prévoyance, des dépôts ordinaires des réserves et des revenus étant compensé par une diminution des dépôts de la Sécurité sociale et des organismes dont les fonds sont obligatoirement placés en compte courant au Trésor.

Le tableau ci-dessous met en parallèle l'accroissement du volume de ces fonds (base 100 en 1938) avec les principaux indices caractéristiques de la conjoncture économique.

L'accroissement du total des capitaux gérés, moins important que celui des autres indices économiques au cours des années antérieures à 1949, est maintenant plus rapide que celui des prix, du même ordre de grandeur que celui des billets en circulation, mais reste nettement inférieur au progrès du produit national brut.

L'accroissement du volume de la monnaie scripturale a été trois fois plus important que celui des capitaux gérés pendant la période 1938-1949 et le progrès des dépôts des caisses d'épargne de 1949 à 1961 n'a fait qu'atténuer légèrement cet écart.

PÉRIODE.	PRIX de détail (1).	BILLETS en circulation (2).	MONNAIE scripturale.	PRODUIT national brut (3).	CAPITAUX de la Caisse des dépôts (4).
1938.....	100	100	100	100	100
1949.....	1.640	1.128	1.801	1.950	635
1957.....	2.511	2.881	5.280	4.743	2.233
1958.....	2.889	3.057	5.596	5.396	2.598
1959.....	3.068	3.078	6.811	5.854	3.023
1960.....	3.233	3.487	8.016	6.419	3.395
1961.....	3.370	3.934	9.641	6.939	3.768

(1) Actuellement indice des 250 articles (pour les années antérieures à 1956 l'I. N. S. E. E. a procédé au raccordement des anciennes séries de prix avec celles des 250 articles).  
 (2) Billets et monnaie divisionnaire en circulation.  
 (3) Comptes courants et dépôts à terme dans les banques, comptes de chèques postaux et dépôts des particuliers au Trésor.  
 (4) Compte non tenu du solde du compte « Correspondants ».

Si l'on analyse l'origine des fonds reçus par la Caisse en 1961 on constate que l'augmentation de 3.882 millions de NF par rapport à 1960 provient des mouvements suivants :

	CAPITAUX		REVENUS
	En augmentation.	En diminution.	
	millions de NF.	millions de NF.	millions de NF.
<i>Fonds d'épargne.</i>			
Caisses d'épargne ordinaires ....	1.533		903 (1)
Caisse Nationale d'épargne .....	751		371 (2)
Caisses d'épargne d'Alsace et de Lorraine .....	66		28
Epargne-construction et Epargne- crédit .....	44		3
Fonds de réserve des Caisses d'épargne .....		4	23
<i>Institutions de prévoyance.</i>			
Sécurité sociale (comptes des orga- nismes y compris la Caisse nationale de sécurité sociale dans les mines et les comptes de disponibilités cou- rantes des Caisses) .....	283		11
Sociétés mutualistes .....	25		6
Caisses de retraites et fonds divers .....	234		9
Fonds National de Solidarité ....		239	—
<i>Assurances.</i>			
Caisse nationale de prévoyance	121		99
Fonds commun de majoration des rentes viagères et service des rentes viagères .....	6		—
<i>Consignations et dépôts divers.</i>			
Comptes de dépôt des notaires..	338		14
Consignations .....	48		3
Dépôts d'Alsace et de Lorraine..	1		1
S.E.I.T.A. ....		610	2
<i>A reporter</i> .....	3.450	853	1.473

(1) Y compris la somme de 144 millions de NF représentant la différence entre l'excédent des produits sur les charges et le supplément d'intérêt de 0,25 % alloué aux caisses d'épargne. Cette somme a été affectée au Fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne.

(2) Déduction faite de 233 millions de NF versés au budget général à titre de bénéfices de la Caisse nationale d'épargne (exercice 1960 et acompte sur 1961).



	En augmentation. — millions de NF.	En diminution. — millions de NF.	Revenus. — millions de NF.
<i>Reports</i> .....	3.450	853	1.473
Autres comptes de dépôts, comptes de règlements des préposés et comptes d'ordre .....		333 (1)	145
	<hr/> 3.450	<hr/> 1.186	
	<hr/> <hr/> 2.264		<hr/> <hr/> 1.618
Ensemble (2) .....	<hr/> <hr/> <hr/> 3.882 millions de NF		

Ces chiffres montrent l'importance des capitaux reçus par la Caisse, au titre de l'épargne directe collectée par les organismes spécialisés et, comme l'année précédente, la progression sensible des revenus des portefeuilles (1.618 millions de NF contre 1.436 millions de NF en 1960), résultant de l'accroissement des actifs gérés.

\*  
\*\*

Les 3.882 millions de NF de fonds nouveaux figurant au passif trouvent leur contrepartie dans les mouvements suivants des postes d'actif :

Fonds en caisse et comptes courants .....	817 millions de NF
Actif réalisable à court terme .....	1.237 —
Actif réalisable à long terme .....	3.462 —
Ensemble .....	<hr/> <hr/> 3.882 millions de NF

Le taux de liquidité des avoirs de la Caisse, compte non tenu des fonds déposés obligatoirement au Trésor, a légèrement augmenté en 1961, passant de 18,9 % à 19,1 %.

(1) Dont, notamment, 289 millions de règlements des préposés.

(2) Le montant total des ressources dont la Caisse des dépôts a disposé en 1961 s'est élevé à 4.947 millions de NF car au chiffre de 3.882 millions de NF il convient d'ajouter le produit des cessions, amortissements et remboursements du portefeuille de valeurs à long terme (1.120 millions de NF) et de retrancher le montant de la réévaluation de ce portefeuille (47 millions de NF) et la part de la provision constituée antérieurement, qui a été affectée en 1961 à l'amortissement des nouveaux immeubles administratifs (8 millions de NF).

DÉSIGNATION.	SITUATION au 31 décembre 1960.		VARIATION. — Montant. (millions de NF.)	SITUATION au 31 décembre 1961.	
	Montant.	%		Montant.	%
	(millions de NF.)			(millions de NF.)	(millions de NF.)
Actif disponible à court terme.....	7.024	18,9	954	7.978	19,1
Actif réalisable à long terme.....	30.221	81,1	3.462	33.683	80,9
Total.....	37.245	100	4.416	41.661	100
Fonds déposés obligatoirement au Trésor.....	1.754		534	1.220	
Total général.....	38.999		3.882	42.881	

\*  
\*\*

Les placements de l'ensemble des services, dont le détail est donné dans la troisième partie du présent rapport, s'analysent, dans leurs grandes lignes, de la façon suivante :

### A. — Emplois à long terme.

Pour établir le total des investissements réalisés en 1961, il convient d'ajouter au montant net de l'accroissement du portefeuille long terme — soit 3.407 millions de NF (1) — le remploi des 1.120 millions de NF de capitaux provenant des remboursements, amortissements ou cessions ; les emplois à long terme s'élèvent par suite à une somme globale de 4.527 millions de NF, qui se décompose ainsi :

1° Achats de valeurs .....	251 millions de NF
2° Souscriptions à des émissions publiques ...	176 —
3° Souscriptions à des emprunts obligataires spéciaux .....	219 —
4° Prêts .....	3.816 —
5° Emplois immobiliers et participations ....	65 —
<b>Total .....</b>	<b>4.527 millions de NF</b>

(1) Compte non tenu du montant de la réévaluation du portefeuille de valeurs mobilières (47 millions de NF) et de l'augmentation des immeubles administratifs (8 millions de NF).

Le détail de ces emplois est indiqué ci-après :

*1° Achats de valeurs.*

Des achats de valeurs ont été effectués pour un montant total de 251 millions de NF se répartissant comme suit :

Valeurs du Trésor et assimilées .....	38 millions de NF	
Crédit National et groupements de reconstitution .....	1	—
S.N.C.F. et chemins de fer divers .....	10	—
Caisse nationale de l'énergie .....	59	—
Electricité de France .....	4	—
Charbonnages de France et houillères .....	10	—
Electricité et Gaz de l'Algérie .....	1	—
Etablissements publics et sociétés nationalisées .....	17	—
Crédit Foncier de France .....	6	—
Départements et villes .....	7	—
Obligations de sociétés diverses .....	62	—
Actions de « France-obligations » .....	1	—
Actions de sociétés diverses .....	35	—
	<hr/>	
	251 millions de NF	
	<hr/> <hr/>	

*2° Souscriptions à des émissions publiques.*

Les emprunts émis en 1961 par le secteur public ou semi-public se totalisent à un chiffre supérieur à celui de 1960. Aucun emprunt direct de l'Etat n'a été émis; les émissions des départements et villes se sont élevées à 228 millions de NF et celles des entreprises nationales et des établissements de crédit spécialisés ont atteint 3.295 millions de NF (Electricité de France : 867 millions de NF; Caisse nationale de crédit agricole : 699 millions de NF; S.N.C.F. : 554 millions de NF; Gaz de France : 215 millions de NF; Crédit national : 550 millions de NF; Crédit Foncier de France : 350 millions de NF; Régie nationale Renault : 60 millions de NF) contre 2.924 millions de NF l'année précédente.

La Caisse des dépôts a souscrit à l'emprunt de la Ville de Paris pour un montant de ..... 3 millions NF 3 millions NF

---

Les autres souscriptions ont porté sur :

Emprunts unifiés des collectivités		
locales .....	118 millions NF	
Obligations de sociétés françaises	16	—
	<hr/>	
	134 millions NF	134 —
	<hr/>	

Des souscriptions à des augmentations de capital en utilisation des droits attachés aux actions figurant dans les différents portefeuilles ont, en outre, été réalisées pour un montant de ..... 39 —

Total .....		<hr/>
	176 millions NF	<hr/>

### 3° *Souscriptions à des emprunts obligataires spéciaux.*

Les souscriptions directes de la Caisse des dépôts à des emprunts spéciaux émis par de grands établissements financiers ou industriels, qui trouvent auprès de l'Etablissement un complément aux ressources qu'ils peuvent obtenir sur le marché, se sont élevées, en 1961, à 219 millions de NF répartis comme suit :

Régie autonome des transports parisiens.....	110 millions de NF	
Crédit Foncier de France .....	63	—
Caisse centrale de coopération économique ....	20	—
Société immobilière du Vélodrome d'hiver ....	10	—
Régie nationale des usines Renault .....	7	—
Société internationale de la Moselle .....	7	—
Société de développement régional «Champex».	2	—
	<hr/>	
	219 millions de NF	<hr/>

### 4° *Prêts.*

Les prêts pour l'équipement des collectivités publiques et les prêts aux organismes d'intérêt général, qui avaient atteint 3.674 millions de NF en 1960, se sont élevés à 3.805 millions de NF en 1961, et se décomposent comme suit :

a) *Prêts pour l'équipement des collectivités publiques.* — Le montant des prêts réalisés à atteint 3.083 millions de NF en 1961, savoir :

Prêts directs aux départements, communes et établissements publics .....	1.786	millions de NF
Prêts consentis au titre de la loi du 24 juin 1950 dite loi Minjoz .....	1.149	—
Prêts à diverses sociétés immobilières .....	142	—
Prêt à l'U.N.E.S.C.O. ....	5	—
Prêt à l'Alliance Française .....	1	—
	<hr/>	
	3.083 millions de NF	
	<hr/>	

Le tableau ci-après donne la répartition, d'après leur objet, des emprunts nouveaux réalisés par les départements, communes et établissements publics directement auprès de la Caisse des dépôts ou sur la proposition des caisses d'épargne en application de la loi du 24 juin 1950.

OBJET.	MONTANT.		TOTAL. millions NF.
	Prêts directs.	Loi du 24 juin 1950.	
	millions NF.	millions NF.	
Voirie .....	224	120	344
Assainissement .....	174	54	228
Equipement portuaire .....	38	18	56
Moyens de transports .....	2	11	13
Bâtiments départementaux et communaux.....	69	54	123
Adduction d'eau.....	400	98	498
Equipement scolaire.....	292	87	379
Equipement sanitaire .....	65	51	116
Electrification.....	55	16	71
Aménagement de lotissement. Urbanisme.....	194	20	214
Participation des collectivités dans des programmes de construction de logements .....	238	595	833
Défense contre l'incendie et les inondations.....	19	11	30
Divers.....	16	14	30
<b>Total.....</b>	<b>1.786</b>	<b>1.149</b>	<b>2.935</b>

b) *Prêts pour des opérations d'intérêt général.* — A la demande du Ministère des Finances et des Affaires économiques, la Caisse des dépôts a continué, notamment, à assurer le relais du Fonds de développement économique et social. Elle a financé 722 millions de NF d'investissements se décomposant comme suit :

Prêts aux Postes et Télécommunications . . . .	150 millions de NF	
— à Gaz de France . . . . .	84	—
— à l'Aéroport de Paris . . . . .	78	—
— à Gétrafer . . . . .	58	—
— à la Centrale sidérurgique de Richemont.	50	—
— à des sociétés d'équipement et d'aménagement régional . . . . .	46	—
— à Usinor . . . . .	40	—
— aux P. et T. d'Algérie . . . . .	30	—
— à l'autoroute Estérel—Côte d'Azur . . . . .	28	—
— à la Caisse d'équipement pour le développement de l'Algérie . . . . .	28	—
— au gaz du Sud-Ouest . . . . .	27	—
— à l'office national de la navigation . . . .	23	—
— au groupement pour l'équipement des cokeries sidérurgiques . . . . .	20	—
— à la Compagnie immobilière algérienne	16	—
— à la Compagnie générale transatlantique . . . . .	15	—
— à l'Office national industriel de l'azote..	15	—
— à des sociétés d'équipement et d'aménagement saharien . . . . .	8	—
— à la société Trapil . . . . .	3	—
— au chemin de fer « Méditerranée-Niger ».	2	—
— à l'autoroute Metz-Thionville . . . . .	1	—

---

722 millions de NF

---

c) *Opérations de préfinancement.* — Ces opérations concernent des avances faites à des sociétés immobilières ou à des sociétés d'équipement. Les avances aux sociétés d'équipement, qui figuraient encore sous la rubrique « Court terme » au chapitre « Valeurs diverses » pour un montant de 124 millions de NF au 31 décembre 1960, sont désormais classées parmi les opérations à long terme. Leur montant global est passé de 760 millions de NF, au 31 décembre 1960, à 747 millions de NF, au 31 décembre 1961, soit une diminution de . . . . .

13 millions de NF

---

d) *Avances diverses.* — En 1961, la Caisse des dépôts a continué à réaliser des opérations prévues par le décret du 1<sup>er</sup> octobre 1954 et la convention du 20 mars 1956 intervenue entre la Caisse des dépôts, le Ministre des Affaires économiques et financières, le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture et la Caisse nationale de crédit agricole, relatifs à la mobilisation des subventions allouées en annuités par le Fonds national pour le développement des adductions d'eau dans les communes rurales.

Les versements opérés à ce titre se sont élevés à 24 millions de NF

### 6° *Emplois immobiliers.*

La Caisse des dépôts a poursuivi pendant l'année 1961, par l'intermédiaire de sa « Société centrale immobilière » créée spécialement à cet effet en 1954, la réalisation de l'important programme de construction de logements populaires entrepris en association avec des collectivités publiques, des entreprises publiques et des entreprises privées.

Les investissements réalisés ou régularisés en cours d'année et qui apparaissent dans les opérations comptables sous forme de prises de participations dans des sociétés civiles ou commerciales, représentent un montant global de 51 millions de NF, auquel s'ajoutent 14 millions de NF de dépenses concernant des achats d'immeubles et de terrains et divers travaux relatifs aux immeubles de rapport.

### **B. — Emplois temporaires.**

Les opérations effectuées en 1961 au titre des placements à court terme font apparaître un excédent des emplois sur les remboursements ou cessions de 1.237 millions de NF, qui s'analyse comme suit :

Bons du Trésor .....	1.232 millions de NF
Valeurs diverses .....	7 —
Effets représentatifs de crédits à moyen terme	2 —
	<hr/>
	1.237 millions de NF
	<hr/> <hr/>

La Caisse des dépôts a continué en 1961 à prêter largement son concours pour la mobilisation des crédits à moyen terme.

Le tableau ci-dessous indique l'importance de ces opérations au 31 décembre de l'année 1961 et de l'année antérieure.

ETABLISSEMENTS présentateurs.	MONTANT total des engagements.	CRÉDITS UTILISÉS.				ENGAGEMENTS en cours non utilisés auprès de la C.D.
		Effets dans le portefeuille de la C.D.	Effets en circulation sous endos.	Effets en circulation sous aval.	Montant total.	
	millions NF.	millions NF.	millions NF.	millions NF.	millions NF.	millions NF.
<b>1° Mobilisation :</b>						
Banques.....	400	175	»	»	175	225
Crédit foncier .....	11.661	2.328	6.520	»	8.848	2.813
<b>2° Aval :</b>						
Crédit national.....	4.552	»	»	139	139	4.413
Crédit foncier.....	1.436	»	»	133	133	1.303
<b>Totaux au 31 décembre 1961.....</b>	<b>18.049</b>	<b>2.503</b>	<b>6.520</b>	<b>272</b>	<b>9.295</b>	<b>8.754</b>
<b>1° Mobilisation :</b>						
Banques.....	412	251	»	»	251	161
Crédit foncier.....	10.989	2.254	6.252	»	8.506	2.483
<b>2° Aval :</b>						
Crédit national.....	4.405	»	»	241	241	4.164
Crédit foncier.....	1.111	»	»	185	185	926
<b>Totaux au 31 décembre 1960.....</b>	<b>16.917</b>	<b>2.505</b>	<b>6.252</b>	<b>426</b>	<b>9.183</b>	<b>7.734</b>
<b>Variations en 1961.....</b>	<b>1.132</b>	<b>— 2</b>	<b>268</b>	<b>— 154</b>	<b>112</b>	<b>1.020</b>

Ce tableau montre que l'ensemble des engagements de la Caisse, a progressé de 1.132 millions de NF et atteint ainsi, au 31 décembre 1961, un montant supérieur de 7 % au chiffre de l'année précédente (18.049 millions de NF contre 16.917 millions de NF).

Les opérations du Crédit National avec la Caisse des dépôts sont légèrement supérieures à celles de l'an dernier (4.552 millions de NF contre 4.405 millions de NF). Par contre, le pourcentage d'utilisation de la faculté d'aval marque une régression sensible : 3 % contre 5 % en 1960.

De leur côté, les opérations du Crédit Foncier ont poursuivi, en 1961, la progression déjà constatée au cours des précédents exercices :

Les engagements de mobilisation — qui portent essentiellement sur les



crédits spéciaux à la construction — s'élèvent à 11.661 millions de NF au 31 décembre 1961, en augmentation de 6 % par rapport à 1960 ; le pourcentage d'utilisation est toutefois légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent (75 % contre 77 %).

Les engagements d'aval se sont également accrus (1.436 millions de NF contre 1.111 millions de NF), mais le pourcentage d'utilisation est nettement inférieur à celui de l'année précédente (9 % contre 17 %).

Le montant des effets « nourris » par la Caisse des dépôts, à la date du 31 décembre 1961 ressort à 2.503 millions de NF.

\*  
\*\*

En résumé, les emplois de fonds effectués par la Caisse des dépôts, tant à long terme qu'à court terme, forment, compte tenu de la diminution des sommes disponibles en caisse et comptes courants, un total de 4.947 millions de NF se décomposant comme suit :

Emplois à long terme .....	4.527 millions de NF	
Emplois à court terme .....	1.237	—
Caisse et comptes courants .....	— 817	—
	<hr/>	
Total .....	4.947 millions de NF	
	<hr/> <hr/>	

Comme les années précédentes, les placements réalisés en 1961 peuvent être classés, d'après leur objet, en trois catégories principales : l'aide au logement, l'équipement du territoire et les crédits à l'industrie.

A — *L'aide au logement* a porté sur 1.131 millions de NF (contre 1.142 millions de NF en 1960) qui ont servi à financer :

— des prêts aux collectivités et à divers pour la construction de logements pour .....	1.003 millions de NF	
— des prêts au Crédit Foncier de France pour	63	—
— et des apports de capital à des constructions directes pour .....	65	—

B. — Le concours apporté par la Caisse des dépôts à *l'équipement du territoire* a atteint 2.480 millions de NF contre 2.728 en 1960.

— électrification et équipement électrique ...	70 millions de NF	
— adduction d'eau .....	522	—
— équipement sanitaire et scolaire .....	495	—
— voirie et assainissement .....	601	—
— équipements divers .....	792	—

C. — *Les crédits à l'industrie* sont en augmentation : 655 millions de NF en 1961 contre 520 millions de NF en 1960. Ils se répartissent comme suit :

Entreprises productrices d'énergie .....	143 millions de NF
Entreprises de transports .....	135 —
Autres industries .....	197 —
Postes et Télécommunications .....	180 —

A ces placements s'ajoutent différents emplois à court terme (1.239 millions de NF) et à long terme (261 millions de NF, dont 38 millions de NF de rentes et valeurs du Trésor, 223 millions de NF, d'actions et d'obligations). Mais par ailleurs, les emplois à moyen terme ont diminué de 2 millions de NF et les fonds en caisse et en comptes courants de 817 millions de NF.

Ainsi, du point de vue économique, les 4.947 millions de NF investis par la Caisse des dépôts en 1961, se sont répartis comme suit :

Aide au logement .....	1.131 millions de NF
Equipement du territoire .....	2.480 —
Crédits à l'industrie .....	655 —
Emplois en valeurs mobilières, placements à court terme et divers .....	681 —
	<hr/>
	4.947 millions de NF
	<hr/> <hr/>

\*  
\*\*

En définitive, l'ensemble de l'actif, au 31 décembre 1961, soit 42.881 millions de NF, se décompose ainsi :

Caisse .....	37 millions de NF
Comptes courants ordinaires .....	1.157 —
Bons du Trésor, valeurs à court terme .....	8.004 —
Rentes et obligations .....	5.762 —
Actions de « France-obligations » .....	360 —
	<hr/>
<b>Total (à reporter) .....</b>	<b>15.320 millions de NF</b>

Report ..... 15.320 millions de NF

Actions et parts de sociétés françaises et étrangères (1) .....	407 millions de NF	
Prêts .....	26.251	—
Participation dans des sociétés d'études et d'équipement .....	4	—
Immeubles .....	899	—
<b>Total .....</b>	<b>42.881 millions de NF</b>	

Déduction faite des fonds concernant les assurances sociales, la sécurité sociale et des fonds en comptes courants au Trésor improductifs d'intérêts, le rendement moyen de cet actif s'est élevé, en 1961, à 4,05 %.

Le présent rapport comprend quatre parties :

La première partie est consacrée à l'examen du bilan (état annexe n° 1-00) de la Caisse des dépôts et, en particulier, au développement de la situation des fonds appartenant aux catégories ci-après : consignations, dépôts divers, sociétés mutualistes, caisses d'épargne, épargne-construction et épargne-crédit, fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne et de l'épargne-construction, sécurité sociale. Le passif du bilan comprend, en outre, au titre des « Crédeurs divers », les disponibilités immédiates de différents services dotés d'une personnalité distincte.

L'examen des opérations de ces services spéciaux, dont la situation financière est indépendante de celle de la Caisse des dépôts, fait l'objet de la deuxième partie du rapport.

La troisième partie est consacrée à l'exposé des emplois de fonds effectués dans l'année, tant pour les fonds analysés dans la première partie du rapport que pour les services spéciaux.

Une quatrième partie donne enfin les résultats du compte de « Pertes et Profits » pour 1961.

(1) La répartition de ces actions et parts par catégories est la suivante :

Assurances, banques et sociétés financières .....	11,04
Sociétés d'investissement et de portefeuille .....	9,02
Alimentation .....	2,16
Automobiles et leurs équipements .....	3,15
Matériaux de construction, travaux publics .....	4,79
Métallurgie, mines métalliques .....	21,42
Pétroles et carburants .....	12,26
Produits chimiques, électro-métallurgie, verreries .....	16,18
Transports .....	1,49
Sociétés étrangères .....	5,33
Divers .....	13,16

PREMIERE PARTIE

EXAMEN DU BILAN (1)  
DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS  
(FONDS PROPRES)  
AU 31 DECEMBRE 1961

SECTION I. — Examen des comptes du passif.

Le montant total du passif, au 31 décembre 1961,  
s'élève à ..... 27.574.225.065,06 NF  
contre ..... 24.925.160.343,71 »  
au 31 décembre 1960, soit une augmentation de .... 2.649.064.721,35 NF  
correspondant à un accroissement égal de l'actif.

Cette augmentation résulte des variations suivantes des divers postes du bilan.

A. — *Augmentations.*

1° Consignations .....	51.446.749,60 NF
2° Sociétés mutualistes .....	28.722.809,89 »
3° Fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne .....	162.893.491,06 »
4° Caisses d'épargne .....	2.285.722.078,38 »
<b>Total (à reporter) .....</b>	<b>2.528.785.128,93 NF</b>

(1) Le bilan de la Caisse des dépôts et consignations fait l'objet de l'état annexe n° 1-00.

<i>Report</i> .....	2.528.785.128,93 NF
5° Epargne-crédit .....	48.012.954,69 »
6° Crédoiteurs divers .....	168.708.806,60 »
7° Comptes d'ordre et divers .....	186.481.084,92 »
8° Réserves, Provisions, Amortissements .....	103.138.192,93 »
	<hr/>
	3.035.126.168,07 NF
	<hr/> <hr/>

B. — *Diminutions.*

1° Dépôts divers .....	100.980.434,74 NF
2° Epargne-construction .....	1.006.562,31 »
3° Sécurité sociale et assurances sociales .....	32.449.325,67 »
4° Correspondants .....	365.792.788,52 »
	<hr/>
	500.229.111,24 NF
	500.229.111,24 NF

C. — *Produits.*

Les produits de l'année se sont élevés à .....	114.167.664,52 NF
	<hr/>
Ensemble .....	2.649.064.721,35 NF
	<hr/> <hr/>

Ces différents comptes vont être successivement examinés.

**CONSIGNATIONS**

Sous cette désignation figurent au bilan les « consignations judiciaires et administratives », les « fonds provenant de successions de militaires et de successions recueillies hors de la métropole et à l'étranger », les « cautionnements provisoires de soumissionnaires ».

L'évolution de ces trois catégories de consignations a été la suivante :

DÉSIGNATION.	SOLDES au 31 décembre 1960.	RECETTES de 1961.	DÉPENSES de 1961.	EXCÉDENTS de recettes ou de dépenses.	SOLDES au 31 décembre 1961.	VALEURS mobilières consignées (2).
	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
Consignations judiciaires et administratives .....	503.492.154,15	509.547.849,92	457.658.720,56	51.889.129,36	555.381.283,51	819.433.344,92
Fonds provenant de successions ..	7.269.989,84	7.576.122,97	7.716.167,73	140.044,76	7.129.945,08	5.527,20
Cautionnements provisoires .....	566.422,99	809.493,22	925.204,24	115.711,02	450.711,97	98.141,50
Totaux .....	511.328.566,98	517.933.466,11	466.300.092,53	51.633.373,58	<sup>(1)</sup> 562.961.940,56	819.537.013,62

(1) Le montant de cette rubrique figure au passif du bilan pour : 562.979.591,18 NF; il convient d'en déduire 17.650,62 NF, représentant le solde débiteur du compte « Successions à transférer », somme apparaissant à l'actif du bilan parmi les « Débiteurs divers ».

(2) Exprimées en valeur nominale.

Numéraire.

Consignations. — Les augmentations de recettes des consignations en numéraire qui apparaissent dans le tableau ci-dessus résultent des variations suivantes :

Pour le département de la Seine .....	24.949.835,26 NF
Pour les autres départements .....	17.786.652,55 »
Pour les pays et territoires d'outre-mer .....	9.152.641,55 »
	<hr/>
	51.889.129,36 NF
	<hr/> <hr/>

L'augmentation du solde dans le département de la Seine provient d'une part des versements effectués au titre d'indemnités d'expropriation et d'autre part de capitaux consignés au nom de sociétés en formation ou de sociétés qui procèdent à l'augmentation de leur capital social.

L'augmentation des recettes constatée dans les autres départements provient, d'indemnités d'expropriation et de prix d'immeubles.

Quant à l'augmentation des recettes pour les pays et territoires d'outre-mer, elle provient, principalement, d'indemnités d'expropriation et de cautionnements d'adjudicataires.

Valeurs mobilières.

Le compte « Rentes et valeurs mobilières » présente, au 31 décembre 1961, par rapport au solde au 31 décembre 1960, une augmentation de 60.000.205,05 NF (valeur nominale) qui s'explique comme suit :

Département de la Seine .....	85.034.650,32 NF
Autres départements .....	25.036.251,87 »
Fonds provenant de successions de militaires ..	1.499,60 »
Cautionnements provisoires des soumissionnaires .....	307 »
	<hr/>
	60.000.205,05 NF
	<hr/> <hr/>

Cette augmentation provient, en ce qui concerne le département de la Seine, de consignations effectuées par diverses compagnies d'assurances étrangères, de cautionnements d'adjudicataires de travaux publics et de comptes des Compagnies d'assurances transférés de Province à Paris. Ces transferts expliquent la diminution du solde dans les départements autres que la Seine.

**DÉPÔTS DIVERS**

L'ensemble des comptes compris sous la rubrique « Dépôts divers » présente, au 31 décembre 1961, un solde de....	2.828.637.176,20	NF
contre .....	2.928.829.746,04 (1)	»
au 31 décembre 1960, soit une diminution nette de	<u>100.192.569,84</u>	<u>NF</u>

provenant des excédents indiqués dans le tableau ci-après :

---

(1) Le montant de cette rubrique figurait au passif du bilan au 31 décembre 1960 pour : 2.929.617.610,94 NF ; il convenait d'en déduire le solde du compte ouvert au nom de la Caisse autonome mutuelle de retraites des agents des chemins de fer secondaires et des tramways qui se trouvait exceptionnellement débiteur pour un montant de 787.864,90 NF au 31 décembre 1960. La somme de 787.864,90 NF apparaissait à l'actif du bilan au 31 décembre 1960 parmi les comptes d'ordre, sous la rubrique « Divers L/C/débiteurs ».



DÉSIGNATION DES COMPTES.	CRÉDIT.		
	Soldes au 31 décembre 1960.	Recettes de 1961.	Total.
	NF.	NF.	NF.
Etablissements publics et dépôts divers.....	640.601.956, 25	5.737.454.201, 79	6.378.056.158, 04
Dépôts obligatoires des notaires.....	207.566.111, 60	546.837.831, 88	754.403.943, 48
Dépôts libres des notaires.....	1.028.481.534, 92	10.986.641.947, 92	12.015.123.482, 84
Pensions de retraites sur fonds spéciaux.....	42.035.174, 48	191.866.761, 35	233.901.935, 83
Caisse de retraite interentreprises.....	457.404, 66	49.691.898, 07	50.149.302, 73
Séquestres ou autres mandataires de justice, L/C de dépôts.....	36.107.629, 48	28.940.993, 02	65.048.622, 50
Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines.....	122.079.517, 03	888.428.733, 53	1.010.508.250, 56
Caisse autonome mutuelle de retraites des agents des chemins de fer secondaires et des tramways....	787.864, 90	106.947.150, 58	106.159.285, 68
Legs et fondations.....	2.555.392, 20	2.493.550, 99	5.048.943, 19
Caisses de retraites, de secours et de prévoyance au profit des employés et ouvriers.....	10.266.782, 95	52.037.625, 65	62.304.408, 60
Etat, établissements publics et collectivités locales, L/C de dépôts (arrêté du 16 avril 1942).....	17.961.418, 61	96.485.354, 85	114.446.773, 46
Disponibilités courantes des caisses de sécurité sociale, d'allocations familiales et d'assurances sociales agri- coles.....	193.910.393, 48	10.643.040.386, 95	10.836.950.780, 43
Disponibilités courantes des Caisses d'allocations- vieillesse des travailleurs non salariés.....	1.050.893, 31	19.045.348, 89	20.096.242, 20
Syndics de faillites et administrateurs aux règlements judiciaires, L/C de dépôts.....	1.099.222, 81	11.743.216, 05	12.842.438, 86
Greffiers, L/C de dépôts.....	8.314.863, 27	9.058.812, 58	17.373.675, 85
Service d'exploitation industrielle des tabacs et allu- mettes (S. E. I. T. A.).....	608.377.723, 34	2.218.819.566, 67	2.827.197.290, 01
Gestion des titres remis à l'Etat par l'ancienne Caisse d'amortissement ou en échange de rentes viagères.	6.203, 45	6.698, 66	12.902, 11
Rentes viagères servies pour le compte de l'Etat....	491.644, 05	6.060.237, 22	6.551.881, 27
Etat, S/C opérations d'amortissement.....	650.477, 65	10.471.290, 12	11.121.767, 77
Redevance pour frais d'administration et de contrôle relatifs aux prêts consentis aux organismes d'habita- tions à loyer modéré (loi du 30 janvier 1926).....	7.326.698, 79	3.564.619, 30	10.891.318, 09
Redevances pour constitution du Fonds de solidarité (ordonnance du 2 novembre 1945).....	113.477, 37	1.134, 77	114.612, 14
Dépôts volontaires appartenant à des particuliers....	163.091, 24	320.379, 42	483.470, 66
<b>Totaux.....</b>	<b>2.928.829.746, 04</b>	<b>31.609.957.730, 26</b>	<b>34.538.787.486, 30</b>

DÉBITS de 1961.	EXCÉDENTS.		SOLDES au 31 décembre 1961.	PORTEFEUILLE.	
	Des débits sur les recettes.	Des recettes sur les débits.		Montant des rentes.	Valeur nominale de tous autres titres.
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
5.678.914.035,47	»	58.540.166,32	699.142.122,57	513.657,54	1.523.869.480,59
508.617.758,95	»	38.220.072,93	245.786.184,53	»	»
10.672.410.380,92	»	314.231.567	1.342.713.101,92	»	»
199.917.809,64	8.051.048,29	»	33.984.126,19	259.150,01	8.535.737
49.786.346,71	94.448,64	»	362.956,02	3.517,50	40.688.162,47
30.814.211,63	1.873.218,61	»	34.234.410,87	»	»
908.945.158,46	20.516.424,93	»	101.563.092,10	363.995	15.195.073,42
105.009.250,77	»	1.937.899,81	1.450.034,91	5.936,21	418.410
2.482.949,43	»	10.601,56	2.565.993,76	320.218,02	11.576.067,75
53.153.949,22	1.116.323,57	»	9.150.459,38	43.174,43	23.767.150,79
93.799.267,72	»	2.686.087,18	20.647.505,74	281.472,78	825.190.878,05
10.522.657.617,26	»	120.382.769,69	314.293.163,17	»	»
19.237.510,82	192.161,93	»	858.731,38	»	»
11.540.176,82	»	203.039,23	1.302.262,04	»	»
7.689.986,46	»	1.368.826,12	9.683.689,39	»	»
2.827.194.967,57	608.375.400,90	»	2.322,44	»	»
12.205,11	5.506,45	»	697	»	130.997,35
4.983.411,85	»	1.077.125,37	1.508.769,42	2.202,35	70.126,53
9.787.603,33	»	683.686,79	1.334.164,44	12.640,50	1.407.450
2.768.174,22	»	796.445,08	8.123.143,87	»	»
Néant.	»	1.134,77	114.612,14	»	»
427.837,74	107.458,32	»	55.632,92	»	»
31.710.150.310,10	640.331.991,64	540.139.421,80	2.828.637.176,20	1.805.964,34	2.450.849.533,95

Etablissements  
publics et  
Dépôts divers.

Le solde en numéraire des comptes particuliers inscrits sous cette rubrique s'élève, au 31 décembre 1961, à .....	699.142.122,57 NF
contre .....	640.601.956,25 »

---

au 31 décembre 1960, soit une augmentation de...	58.540.166,32 NF
--	------------------

---

---

Au cours de 1961, 21 comptes ont été ouverts au chapitre « Etablissements publics et Dépôts divers ».

En outre, 58 nouveaux comptes sont venus s'ajouter, aux comptes déjà existants ouverts au nom de sociétés civiles immobilières de construction constituées sous l'égide de la Caisse des dépôts et de sociétés ou d'associations ayant également pour objet la construction ou l'amélioration des conditions de logement, et au nom de sociétés anonymes d'économie mixte ou de droit privé constituées par la société centrale pour l'équipement du territoire ou avec sa participation, en vue de l'équipement, de l'aménagement ou de la mise en valeur de régions ou de zones industrielles, agricoles ou d'habitation.

En ce qui concerne le portefeuille, le montant des rentes sur l'Etat a été ramené de 1.123.920,92 NF au 31 décembre 1960, à 513.657,54 NF au 31 décembre 1961, et la valeur nominale des autres titres s'élève à 1.523.689.480,59 NF contre 1.211.650.982,61 NF au 31 décembre 1960.

Dépôts  
des notaires.

Les versements que les notaires effectuent à la Caisse des dépôts sont de deux sortes :

1° Les uns, obligatoires, interviennent conformément aux prescriptions du décret du 19 décembre 1945 (art. 15) qui s'est substitué à celui du 30 janvier 1890, en exécution duquel les notaires déposent à la Caisse des dépôts les sommes qu'ils détiennent pour le compte de tiers depuis plus de trois mois ;

2° Les autres, sont opérés librement par les notaires.

*Dépôts obligatoires.* — Le solde de ce compte, au 31 décembre 1961, accuse une augmentation de 38 millions de NF par rapport au solde précédent. Il se compare comme suit au montant des dépôts existant à la fin de chacune des cinq années antérieures :

1956 .....	139.668.321,83 NF
1957 .....	157.542.779,76 »
1958 .....	177.674.552,76 »
1959 .....	187.891.497,95 »
1960 .....	207.566.111,60 »
1961 .....	245.786.184,53 »

*Dépôts libres.* — Leur montant, en augmentation au 31 décembre 1961 d'environ 314 millions de NF, s'est élevé à la fin de chaque année, depuis 1956, aux chiffres indiqués ci-dessous :

1956 .....	622.179.558,89 NF
1957 .....	695.691.731,97 »
1958 .....	662.938.289,05 »
1959 .....	889.331.251,61 »
1960 .....	1.028.481.534,92 »
1961 .....	1.342.713.101,92 »

En ajoutant au solde des comptes de dépôts libres au 31 décembre 1961 .....	1.342.713.101,92 NF
le montant des dépôts obligatoires .....	245.786.184,53 »

on constate que le montant total des dépôts des notaires à la Caisse des dépôts atteint, au 31 décembre 1961 .....

	<u>1.588.499.286,45 NF</u>
--	----------------------------

contre 1.236.047.646,52 NF au 31 décembre 1960.

Le nombre des caisses de retraites sur fonds spéciaux assurant le service de leurs pensions par l'intermédiaire de la Caisse des dépôts, qui était de 121 au 31 décembre 1960, s'élève à 117 au 31 décembre 1961.

Pensions  
de retraites  
sur  
fonds spéciaux

Ces organismes et collectivités comprennent notamment :

- l'Etat (ouvriers civils des établissements militaires, imprimerie nationale...);
- des Compagnies de chemins de fer départementaux;
- des Chambres de Commerce;
- la R.A.T.P., l'Ecole centrale, le Conseil économique;
- des Caisses locales des territoires d'outre-mer.

Quant au nombre des pensionnés, il atteignait 61.550 au 31 décembre 1961 contre 66.568 au 31 décembre 1960, soit une diminution de 5.018 pen-

sions dont 4.910 au titre de la Caisse locale de retraites de l'ex-Afrique occidentale française en liquidation.

Les opérations constatées à ces comptes font l'objet du tableau ci-après :

Les valeurs en portefeuille au 31 décembre 1961 représentent en valeur nominale un montant de 7.857.143,24 NF se décomposant comme suit :

— rentes .....	15.523,24 NF
— autres valeurs .....	7.841.620 »

**PENSIONS DE RETRAITES**

DÉSIGNATION.	SOLDE au 31 décembre 1960.	RECETTES de l'année 1961.	TOTAL.
Opérations de l'année 1961.....	25.998.874,04	191.866.761,35	217.865.635,39
Arrérages ordonnancés restant à payer au 31 décembre 1960 ..	16.036.300,44	»	16.036.300,44
Totaux.....	42.035.174,48	191.866.761,35	233.901.935,83
Arrérages ordonnancés restant à payer au 31 décembre 1961 ..			
Totaux.....			

**SUR FONDS SPÉCIAUX**

ARRÉRAGES ordonnances en 1961.	ARRÉRAGES impayés et réintégrés aux comptes en 1961.	ARRÉRAGES payés en 1961.	ACHATS de rentes et valeurs.	TOTAL des dépenses.	SOLDES au 31 décembre 1961.
203.964.535, 09  16 036.300, 44	1.072.523, 90  »	202.892.011, 19  16.036.300, 44	4 205.818, 72  »	207.097.829 91  16.036.300, 44	10.767.805, 48  »
220.000.835, 53	1.072.523, 90	218.928.311, 63	4.205.818, 72	223.134.130, 35  23.216.320, 71  199.917.809, 64	10.767.805, 48  23.216.320, 71  33.984.126, 19

Caisse de retraite  
interentreprises.

Ce compte présentait au 31 décembre 1960, un solde de .....	457.404,66 NF
Les recettes se sont élevées à .....	49.691.898,07 »
Les dépenses ont atteint .....	49.786.346,71 »
<hr/>	
Le solde de ce compte, au 31 décembre 1961, ressort par suite à .....	362.956,02 NF
<hr/> <hr/>	

Quant au portefeuille de la Caisse de retraite interentreprises, déposé à la Caisse des dépôts, il comprend 3.517,50 NF de rentes et des titres divers pour une valeur nominale totale de 40.688.162,47 NF.

Séquestres  
ou autres  
mandataires  
de justice.

Les opérations effectuées aux comptes de dépôts des séquestres ou autres mandataires de justice font apparaître, un excédent de dépenses de 1.873.218,61 NF.

Les recettes de 1961 ont été de .....	28.940.993,02 NF
contre 25.149.400,44 NF en 1960.	

Les dépenses ont atteint .....	30.814.211,63 »
contre 27.888.811,57 NF en 1960.	

Différence.....	<hr/> 1.873.218,61 NF
-----------------	-----------------------

Le solde, qui, au 31 décembre 1960, ressortait à..	36.107.629,48 »
--	-----------------

a, par suite, été ramené au 31 décembre 1961 à ....	<hr/> <hr/> 34.234.410,87 NF
---	------------------------------

Caisse autonome  
nationale  
de la sécurité  
sociale  
dans les mines.

Au 31 décembre 1960, le solde du compte de dépôts de la Caisse autonome nationale de la sécurité sociale dans les mines s'élevait à .....	122.079.517,03 NF
---	-------------------

Le montant des versements effectués en 1961 ainsi que les subventions de l'Etat, les avances du Trésor, les remboursements de valeurs, les encaissements d'arrérages et d'intérêts ont atteint.....	888.428.733,53 »
---	------------------

Ensemble .....	<hr/> 1.010.508.250,56 NF
----------------	---------------------------

Quant aux dépenses, elles ont été, y compris les achats de valeurs faits sur l'ordre de l'organisme, de .....	908.945.158,46 »
---	------------------

Le solde en numéraire, au 31 décembre 1961, ressort ainsi à .....	<hr/> 101.563.092,10 NF
---	-------------------------

chiffre inférieur de 20.516.424,93 NF au solde constaté au 31 décembre 1960,



Au 31 décembre 1961, le portefeuille de la Caisse autonome nationale de la sécurité sociale dans les mines, déposé à la Caisse des dépôts, comprend 363.995 NF de rentes sur l'Etat, et des valeurs diverses pour 15.195.073,42 NF.

Au 31 décembre 1960, le compte courant de la Caisse autonome mutuelle de retraites des agents des chemins de fer secondaires et des tramways présentait un solde débiteur de ..... 787.864,90 NF

Caisse autonome mutuelle de retraites des agents des chemins de fer secondaires et des tramways.

Le montant des versements effectués en 1961 ainsi que les subventions de l'Etat, les remboursements de valeurs, les encaissements d'arrérages et d'intérêts ont atteint ..... 106.947.150,58 »

Ensemble ..... 106.159.285,68 NF

Les dépenses se sont élevées à ..... 105.009.250,77 »

Le compte présente ainsi, au 31 décembre 1961, un solde de ..... 1.150.034,91 NF

Le portefeuille comporte, au 31 décembre 1961, 5.936,21 NF de rentes et des valeurs diverses pour 418.410 NF.

Ce compte, qui comprend notamment les sommes et valeurs dépendant des legs et fondations attribués à l'Institut de France et aux Ministères, présente, au 31 décembre 1961, un solde de ..... 2.565.993,76 NF contre ..... 2.555.392,20 »

Legs et fondations.

au 31 décembre 1960, soit une augmentation de ..... 10.601,56 NF

Quant aux valeurs déposées, elles comprennent 320.218,02 NF de rentes sur l'Etat et des valeurs diverses pour 11.576.067,75 NF.

Le solde des comptes ouverts aux caisses de retraites, de secours et de prévoyance au profit des employés et ouvriers, en exécution de la loi du 27 décembre 1895, s'élève, au 31 décembre 1961, à .. 9.150.459,38 NF contre ..... 10.266.782,95 »

Caisses de retraites de secours et de prévoyance au profit des employés et ouvriers.

au 31 décembre 1960, soit une diminution de ..... 1.116.323,57 NF

Les valeurs détenues pour le compte des caisses de retraites comprennent, au 31 décembre 1961, 43.174,43 NF de rentes sur l'Etat et des valeurs diverses pour 23.810.325,22 NF.

Etat,  
établissements  
publics  
et collectivités  
locales  
L/C de dépôts  
(arrêté  
du 16 avril 1942).

A la date du 31 décembre 1961, le montant nominal des valeurs diverses conservées et gérées en application de l'arrêté du 16 avril 1942, s'élève à 825.190.878,05 NF et le portefeuille des rentes atteint, à la même date, le chiffre de 281.472,78 NF, ce qui fait ressortir, par rapport à l'année précédente, une augmentation de 215.891.804,38 NF pour les valeurs diverses et de 6.776,19 NF en ce qui concerne les rentes.

1° *Domaines et collectivités locales.*

Le montant nominal des valeurs diverses appartenant tant aux collectivités locales qu'aux établissements publics nationaux et à l'Etat (Domaines) atteint, au 31 décembre 1961, 79.160.312,35 NF contre 72.183.321,69 NF au 31 décembre 1960.

2° *Etat. — Participations publiques.*

Le montant nominal du portefeuille de valeurs appartenant à l'Etat au titre de ses participations financières est passé de 537.115.751,98 NF, au 31 décembre 1960, à 746.030.565,70 NF, au 31 décembre 1961, marquant ainsi un accroissement de 208.914.813,72 NF.

Ce compte présentait au 31 décembre 1961 un	
solde de .....	20.647.505,74 NF
contre .....	17.961.418,61 »
	<hr/>
au 31 décembre 1960, soit une augmentation de.....	<u>2.686.087,13 NF</u>

Disponibilités  
courantes  
des caisses  
de  
sécurité sociale,  
d'allocations  
familiales  
et d'assurances  
sociales  
agricoles.

Le nombre des comptes de disponibilités courantes ouverts aux Caisses de sécurité sociale, d'allocations familiales et d'assurances sociales agricoles s'élève, au 31 décembre 1961, à 396.

Le total des recettes effectuées en 1961 s'est élevé à la somme de 10.643.040.386,95 NF contre 8.232.423.966,78 NF en 1960, tandis que les dépenses ont atteint 10.522.657.617,26 NF au lieu de 8.265.139.300,39 NF en 1960.

Le solde des comptes qui était de 193.910.393,48 NF au 31 décembre 1960, s'est élevé à 314.293.163,17 NF au 31 décembre 1961, ce qui représente une augmentation de 120.382.769,69 NF.

Disponibilités  
courantes  
des caisses  
d'allocations  
vieillesse  
des travailleurs  
non salariés.

Au 31 décembre 1961 le nombre des comptes de disponibilités courantes ouverts aux Caisses d'allocations vieillesse s'élève à 58 contre 56 l'année précédente.

Le total des recettes effectuées a été de 19.045.348,89 NF contre 13.166.649,21 NF en 1960 et celui des dépenses de 19.237.510,82 NF contre 13.047.098,44 NF.

Quant au solde desdits comptes, il est passé de 1.050.893,31 NF au 31 décembre 1960, à 858.731,38 NF, au 31 décembre 1961, marquant ainsi une diminution de 192.161,93 NF.

Les comptes de dépôts ouverts, en application de l'article 66 du décret n° 55-583 du 20 mai 1955, aux syndics de faillites et aux administrateurs aux règlements judiciaires, présentent, au 31 décembre 1961, un solde de .....	1.302.262,04 NF
contre .....	1.099.222,81 »
	<hr/>
au 31 décembre 1960, soit une augmentation de .....	203.039,23 NF
	<hr/> <hr/>

Syndics  
de faillites et  
administrateurs  
aux règlements  
judiciaires  
L/C de dépôts

Des comptes sont ouverts au nom de chaque greffe de tribunal d'instance, en application de l'article 73 a du livre 1<sup>er</sup> du Code du travail, et sont alimentés par des versements de retenues opérées sur des salaires et traitements à la suite d'une procédure de saisie-arrêt effectuée dans les conditions prévues au chapitre IV du livre 1<sup>er</sup> du même Code.

Greffiers  
L/C de  
dépôts

Sont, en outre, reçus à cette rubrique les dépôts que les greffiers de Cour d'appel, de tribunaux de grande instance ou de tribunaux militaires peuvent être autorisés à faire aux termes de la loi n° 681 du 24 décembre 1943.

Ces comptes présentent, au 31 décembre 1961, un solde de .....	9.683.689,39 NF
contre .....	8.314.863,27 »
	<hr/>
au 31 décembre 1960, soit une augmentation de .....	1.368.826,12 NF
	<hr/> <hr/>

Le solde des comptes ouverts en application du décret n° 55-455 du 27 avril 1955 au nom du Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (S.E.I.T.A.), s'élevait au 31 décembre 1960 à.... 608.377.723,34 NF

Service  
d'exploitation  
industrielle  
des tabacs  
et allumettes.

En 1961, les recettes se sont élevées à .....	2.218.819.566,67 NF
et les dépenses à .....	2.827.194.967,57 »
	<hr/>
soit une diminution de .....	608.375.400,90 NF
	<hr/> <hr/>

Il apparaît ainsi, au 31 décembre 1961, un solde de .....	2.322,44 NF
	<hr/> <hr/>

En vertu des dispositions de l'article 30 de l'arrêté du 10 janvier 1961, les fonds disponibles du service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes doivent être déposés au Trésor ou au service des chèques postaux.

Une instruction du Ministère des Finances et des Affaires économiques (direction de la comptabilité publique) en date du 5 juin 1961 a précisé aux comptables du Trésor que des comptes de dépôts pouvaient, dès cette époque, être ouverts dans les écritures du Trésor.

L'application de ces dispositions a entraîné la clôture des comptes de dépôts ouverts dans les écritures de la Caisse des dépôts, sous l'intitulé « Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes ».

Le solde de 2.322,44 NF apparaissant au 31 décembre 1961 correspond à des sommes qui, à cette date, n'avaient pu encore être transférées par les comptables aux nouveaux comptes ouverts dans les écritures du Trésor ou du service des chèques postaux.

En application des dispositions de l'article 77 de l'ordonnance n° 58-1374 du 30 décembre 1958 et d'un accord intervenu entre le Ministère des Finances et la Caisse des dépôts, celle-ci est chargée, pour le compte de l'Etat :

1° du service des rentes viagères émises ou à émettre en vertu de l'article premier de la loi du 7 août 1926, modifié par l'article 96 de la loi du 30 décembre 1928, et des textes subséquents ;

2° de la gestion des valeurs mobilières détenues précédemment par la Caisse d'amortissement et de celles ultérieurement déposées pour être transformées en rentes viagères comme il vient d'être dit ;

3° des opérations d'amortissement par voie de rachat en bourse dans des conditions identiques à celles antérieurement appliquées par la Caisse d'amortissement .

Pour l'exécution de ces différentes dispositions, trois comptes ont été ouverts dans les écritures de la Caisse des dépôts, sous la rubrique « Dépôts divers », intitulés respectivement : « Gestion des titres remis à l'Etat par l'ancienne Caisse d'amortissement ou en échange de rentes viagères », « Rentes viagères servies pour le compte de l'Etat. — Ordonnance du 30 décembre 1958 », « Etat s/c d'opérations d'amortissement ».

Opérations effectuées pour le compte de l'Etat au titre de l'ancienne Caisse d'amortissement.

*Gestion des titres remis à l'Etat par l'ancienne Caisse d'amortissement ou en échange de rentes viagères.*

Le solde de ce compte s'élevait au 31 décembre 1960 à .....	6.203,45 NF
En 1961, les recettes se sont élevées à .....	6.698,66 »
<b>Ensemble</b> .....	<b>12.902,11 NF</b>
Les dépenses se sont élevées à .....	12.205,11 »
Au 31 décembre 1961, le solde en numéraire ressort ainsi à .....	<u>697 NF</u>

A la même date, la valeur nominale des titres en portefeuille s'élève à 130.997,35 NF.

*Rentes viagères servies pour le compte de l'Etat.* — Ce compte est crédité des versements faits par le Trésor public pour assurer le service des rentes viagères et débité du montant des paiements de ces rentes. Il reçoit, d'autre part, les valeurs remises en vue de la constitution de rentes viagères et qui doivent être soit livrées à la Dette publique pour annulation soit transférées pour négociation éventuelle au compte « Gestion des titres remis à l'Etat par l'ancienne Caisse d'amortissement ou en échange de rentes viagères ».

Au 31 décembre 1961 la Caisse des dépôts servait 17.794 rentes viagères pour un montant de 1.403.382,72 NF et 17.531 majorations pour un montant de 3.901.644,88 NF.

L'ensemble des opérations constatées au compte se résume comme suit :

Recettes .....	6.060.237,22 NF
Dépenses .....	4.983.111,85 »
Soit une augmentation de .....	1.077.125,37 NF
Le solde qui, au 31 décembre 1960, ressortait à...	491.644,05 »
a été porté au 31 décembre 1961 à .....	<u>1.568.769,42 NF</u>

Au 31 décembre 1961, le portefeuille a la composition suivante :

Rentes françaises : 2.202,35 NF ; valeurs du Trésor ou assimilées : 7.760 NF ; autres valeurs : 62.366,53 NF.

*Etat s/c d'opérations d'amortissement.*

Au 31 décembre 1960, le solde de ce compte ressortait à .....	650.477,65 NF	650.477,65 NF
En 1961, les recettes se sont élevées à .....	10.471.290,12 »	
dont 10.383.000 NF versés par l'Etat.		
Les dépenses constatées pendant la même période ont été de .....	9.787.603,33 »	
soit une augmentation de .....	<u>683.686,79 NF</u>	<u>683.686,79 NF</u>
Formant un solde disponible de .....		<u><u>1.334.164,44 NF</u></u>

Le portefeuille de ce compte comprend, au 31 décembre 1961, pour 12.640,50 NF de rentes et 1.407.450 NF de valeurs dont les formalités d'annulation sont en cours.

En 1961, il a été annulé 204.185 NF de rentes et 6.192.830 NF de valeurs.

Redevances pour frais d'administration et de contrôle relatifs aux prêts consentis aux organismes d'habitations à loyers modérés (Loi du 30 janvier 1926).	Au 31 décembre 1961, le solde de ce compte s'élevait à	8.123.143,87 NF
	contre .....	7.326.698,79 »
	au 31 décembre 1960, soit une augmentation de .....	<u>796.445,08 NF</u>

Redevances pour constitution du Fonds de Solidarité (ordonnance du 2 novembre 1945).	Au 31 décembre 1961, le solde de ce compte s'élevait à	114.612,14 NF
	contre .....	113.477,37 »
	au 31 décembre 1960, soit une augmentation de .....	<u>1.134,77 NF</u>

La Caisse des dépôts reçoit, en vertu d'une ordonnance du 3 juillet 1816, les dépôts volontaires des particuliers. Les dépôts ne peuvent être effectués qu'à Paris et ne peuvent comprendre que du numéraire.

Dépôts  
volontaires  
appartenant à  
des particuliers.

Au 31 décembre 1961, ce compte présentait un solde de .....	55.632,92 NF
contre .....	163.091,24 »
	<hr/>
au 31 décembre 1960, soit une diminution de .....	107.458,32 NF
	<hr/> <hr/>

### SOCIÉTÉS MUTUALISTES

La somme portée à ce poste du bilan, au 31 décembre 1961, s'élève à .....	205.654.461,45 NF
contre .....	176.931.651,56 »
	<hr/>
au 31 décembre 1960, soit une augmentation de .....	28.722.809,89 NF
	<hr/> <hr/>

Les fonds provenant des sociétés mutualistes ou versés à leur profit sont reçus à trois comptes :

1° Le compte « Fonds national de solidarité et d'action mutualistes », productif d'intérêts à un taux égal à celui du compte courant de la Caisse des dépôts au Trésor (art. 84 du Code de la mutualité), est crédité des sommes provenant des sociétés mutualistes dissoutes, des trois cinquièmes des comptes prescrits des déposants des caisses d'épargne et des arrérages d'un titre de 8.000 NF de rente perpétuelle 5 % provenant de la dotation initiale des sociétés mutualistes.

Il est débité des subventions ou avances remboursables allouées aux organismes mutualistes, ainsi que des dépenses de propagande et d'éducation mutualistes (art. 82 du Code de la mutualité) ;

2° Le compte « Ministère du Travail et de la Sécurité sociale s/c de crédits budgétaires pour le service des sociétés mutualistes », non productif d'intérêts, reçoit le montant des crédits budgétaires mis à la disposition de la Caisse des dépôts par le département ministériel titulaire du compte.

Il est débité, dans les conditions prévues aux chapitres III et IV du titre II du Livre II du Code de la mutualité, des subventions allouées aux sociétés, le cas échéant des bonifications d'intérêts et des sommes payées tant à la Caisse nationale de prévoyance qu'aux Caisses autonomes de retraites mutualistes pour remboursement des majorations de rentes mutualistes ;

3° Le compte de dépôts des sociétés mutualistes où sont reçus les fonds libres de ces sociétés et où sont conservées également les valeurs acquises par elles.

Les comptes des sociétés ou unions de sociétés mutualistes ont porté intérêt, en 1961, au taux de 4 % pour les disponibilités inférieures ou au plus égales à 70.000 NF et au taux de 2 1/2 % pour la fraction des disponibilités excédant 70.000 NF et ceux des caisses autonomes mutualistes au taux de 4 % pour les disponibilités inférieures ou au plus égales à 900.000 NF et au taux de 2 1/2 % pour la fraction des disponibilités excédant 900.000 NF.

Le montant des intérêts servis sur ces comptes de dépôts, au titre de l'année 1961, s'est élevé à 10.550.764,78 NF et a été imputé sur les revenus produits au cours de la même année par le placement des fonds déposés.

L'augmentation globale de 28.722.809,89 NF mentionnée ci-dessus provient des différences suivantes constatées aux trois comptes :

COMPTES.	SOLDES		DIFFÉRENCE EN 1961.	
	au	au	En plus.	En moins.
	31 décembre 1960.	31 décembre 1961.	NF.	NF.
Fonds national de solidarité et d'action mutualistes .....	860.937,38	937.525,49	76.588,11	»
Ministère du Travail et de la Sécurité sociale S/C de crédits budgétaires pour le service des sociétés mutualistes .....	896.238,25	1.465.806,19	569.567,94	»
Sociétés mutualistes L/C de dépôts .....	175.174.475,93	203.251.129,77	28.076.653,84	»
			28.722.809,89	»
<b>Totaux .....</b>	<b>176.931.651,56</b>	<b>205.654.461,45</b>	<b>28.722.809,89</b>	

En plus du numéraire, la Caisse des dépôts conserve, au 31 décembre 1960, pour le compte des sociétés mutualistes :

1° Au titre du compte « Fonds national de solidarité et d'action mutualistes », 8.000 NF de rentes sur l'Etat, ainsi que des obligations et valeurs diverses pour un capital nominal de 344.805,50 NF.

2° Au titre du compte « Dépôts », 363.280,46 NF de rentes sur l'Etat, ainsi que des obligations et valeurs diverses, pour un capital nominal de 392.376.385,95 NF.



Quant au développement des recettes et des dépenses de chacun des comptes, au titre de l'année 1961, il se trouve indiqué ci-après :

**1° Fonds national de solidarité et d'action mutualistes :**

Solde au 31 décembre 1960 ..... 860.937,38 NF

**a) Recettes :**

Sommes provenant de sociétés mutualistes dissoutes ..... 95.018,68 »

Part attribuée sur fonds abandonnés des caisses d'épargne :

Caisses d'épargne ordinaires .....	76.571,54 NF	
Caisse nationale d'épargne .....	96.478,68 »	
	173.050,22 NF	173.050,22 »

Arrérages de rente .....	8.000	»
Intérêts .....	mémoire	
Remboursement d'avances .....	363.000	»
Opérations d'ordre .....	3.579,68	»

Total du crédit.....		1.503.585,96 NF
----------------------	--	-----------------

**b) Dépenses :**

Subventions allouées en application de l'article 82 du Code de la mutualité .....	251.300 NF	
Souscription de bons du Trésor..	299.976	»
Dépenses diverses .....	3.951,27	»
Opérations d'ordre .....	10.833,20	»

Total du débit....	566.060,47 NF	566.060,47 »
--------------------	---------------	--------------

Solde au 31 décembre 1961 .....		937.525,49 NF
---------------------------------	--	---------------

**2° Ministère du Travail et de la Sécurité sociale s/c de crédits budgétaires pour le service des sociétés mutualistes :**

Solde au 31 décembre 1960 ..... 896.238,25 NF

**a) Recettes :**

Crédits budgétaires .....	5.000.000	»
Opérations d'ordre .....	112.178,23	»

Total du crédit .....	(à reporter)	6.008.416,48 NF
-----------------------	--------------	-----------------

*Report*..... 6.008.416,48 NF

**b) Dépenses :**

Majorations de rentes .....	4.430.432,06 »
Opérations d'ordre .....	112.178,23 »
Solde au 31 décembre 1961 .....	<u>1.465.806,19 NF</u>

**3° Sociétés mutualistes l/c de dépôts :**

Solde au 31 décembre 1960 .....	175.174.475,93 NF
Sommes versées .....	678.638.124,35 »
Intérêts .....	10.550.764,78 »
Sommes remboursées .....	661.112.235,29 »
Solde au 31 décembre 1961 .....	<u>203.251.129,77 NF</u>

**CAISSES D'ÉPARGNE ORDINAIRES**

Les opérations des Caisses d'épargne font apparaître, pour l'année 1961, un excédent de dépôts de 1.532 millions de NF contre 1.380 millions de NF en 1960, soit une augmentation de 152 millions de NF.

Les excédents ont été les suivants au cours des dix dernières années :

1952 .....	552.843.984,54 NF
1953 .....	853.679.726,86 »
1954 .....	797.654.017,75 »
1955 .....	1.416.665.167,11 »
1956 .....	1.015.734.190,43 »
1957 .....	682.086.764,77 »
1958 .....	1.288.973.880,44 »
1959 .....	1.643.712.058,44 »
1960 .....	1.379.553.487,01 »
1961 .....	1.532.370.472,34 »

Les résultats pour chacun des trimestres sont indiqués ci-après :

1 <sup>er</sup> trimestre .....	454.884.718,30 NF
2 <sup>e</sup> trimestre .....	171.060.060,60 »
3 <sup>e</sup> trimestre .....	529.012.046,44 »
4 <sup>e</sup> trimestre .....	377.413.647 »
Soit un excédent total de .....	<u>1.532.370.472,34 NF</u>

Au 31 décembre 1960, le solde des fonds déposés à la Caisse des dépôts par les caisses d'épargne ordinaires s'élevait à ..... 16.901.778.619,57 NF

Il s'est accru en 1961 : .

1° Du montant des excédents de dépôts proprement dits ..... 1.532.370.472,34 NF

2° Du montant des intérêts à 3,75 % servis au 31 décembre 1961 par la Caisse des dépôts aux caisses d'épargne ..... 663.280.407,22 »

3° Du montant du supplément d'intérêt de 0,25 % attribué au 31 décembre 1961 à ces établissements pour l'amélioration de leur fortune personnelle, conformément aux dispositions de la circulaire ministérielle du 8 novembre 1961 (44.207.946,17 NF) et du supplément d'intérêt à 0,25 % liquidé en moins au titre de 1960 (9.228,44 NF) ..... 44.217.174,61 »

4° D'une somme de ..... 45.854.024,21 »  
représentant le montant global de la ristourne revenant aux caisses d'épargne sur le montant des prêts consentis par la Caisse des dépôts sur leur initiative en application des articles 45 à 49 du Code des Caisses d'épargne.

---

A reporter..... 2.285.722.078,38 NF      16.901.778.619,57 NF

Reports..... 2.285.722.078,38 NF 16.901.778.619,57 NF

Cette somme ne sera portée au crédit de ces établissements qu'avec valeur du 1<sup>er</sup> janvier 1962.

L'accroissement des dépôts, en 1961, a été ainsi de .....	2.285.722.078,38 NF	2.285.722.078,38 NF
--	---------------------	---------------------

et le solde total des comptes des caisses d'épargne ressort, au 31 décembre 1961, y compris 171.145.774,73 NF pour les caisses d'épargne des territoires autres que la Métropole, à .....	19.187.500.697,95 NF
---	----------------------

Le montant net des revenus du portefeuille constitué par la Caisse des dépôts au moyen des fonds provenant des caisses d'épargne s'est élevé, en 1961, à ..... 896.926.514,42 NF

Les charges résultant des intérêts à 3,75 % servis aux caisses d'épargne pour l'année 1961, et de la ristourne leur revenant au titre des prêts consentis sur leur initiative par application des articles 45 à 49 du Code des caisses d'épargne, se sont élevées au total à .....	709.134.431,43 »
--	------------------

La différence entre le montant net des revenus du portefeuille et celui des charges, soit .....	187.792.082,99 NF
---	-------------------

a été versée au fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne.

Les achats de rentes et valeurs du Trésor effectués en 1961, à la demande de 45 déposants, ont porté sur un capital de 178.362,81 NF contre 235.884,26 NF pour 66 déposants l'année précédente.

Conformément aux instructions du Ministère des Finances, une somme de 127.619,23 NF provenant des comptes n'ayant donné lieu à aucune opération depuis 1930 et atteints par la prescription, a été répartie suivant les dispositions prévues par l'article 18 du Code des caisses d'épargne : deux cinquièmes, soit 51.047,69 NF, ont été attribués aux caisses d'épargne et trois cinquièmes, soit 76.571,54 NF, au fonds national de solidarité et d'action mutualistes.

## FONDS DE RÉSERVE ET DE GARANTIE DES CAISSES D'ÉPARGNE

Le Fonds de réserve et de garantie des Caisses d'épargne, visé à l'article 52 du Code des caisses d'épargne, dont la gestion est confiée à la Caisse des dépôts, a augmenté en 1961 de 162.893.491,06 NF contre 86.296.544,25 NF l'année précédente; il est ainsi passé de 471.949.598,94 NF au 31 décembre 1960, à 634.843.090 NF au 31 décembre 1961.

Les recettes portées au crédit du Fonds, en 1961, se composent :

1° Des intérêts des valeurs et des capitaux constituant le Fonds de réserve, soit ..... 23.763.823,40 NF

2° D'une somme de ..... 187.792.082,99 »  
représentant la différence entre, d'une part, le montant des revenus du portefeuille et des comptes courants au Trésor (896.926.514,42 NF) et, d'autre part, le montant des intérêts à 3,75 % servis par la Caisse des dépôts aux caisses d'épargne (663.280.407,22 NF), ainsi que la ristourne mise en réserve au profit de ces établissements au titre des prêts consentis sur leur initiative en application des articles 45 à 49 du Code des caisses d'épargne (45.854.024,21 NF).

3° D'une somme de ..... 838,80 »  
montant des retenues d'intérêts imposées aux titulaires de plusieurs livrets (art. 52 du Code des caisses d'épargne).

---

Ensemble des recettes (à reporter) ..... 211.556.745,19 NF

---

Report .....

211.556.745,19 NF

En dépense, il a été inscrit :

1° Une somme de ..... 44.217.174,61 NF  
représentant le montant du supplément d'intérêt de 0,25 % attribué aux caisses d'épargne en 1961 pour l'amélioration de leur fortune personnelle.

2° Une somme de..... 349.000 »  
pour frais de fonctionnement du Service chargé au Ministère des Finances du contrôle sur pièces des opérations des caisses d'épargne, et frais de surveillance de ces établissements par les comptables et agents du Trésor (art. 53 et 67 du Code des caisses d'épargne).

3° Une somme de ..... 4.094.645,27 »  
pour remboursement à la Conférence générale des caisses d'épargne et à diverses caisses d'épargne de sommes avancées pour la réalisation de campagnes de propagande radiotélévisée, cinématographique et par texte publicitaire (3.713.000 NF), de frais de fonctionnement des Commissions paritaires (16.423,65 NF), de frais de fonctionnement du service itinérant d'aide technique (35.221,62 NF), de frais de propagande dans les départements d'outre-mer (70.000 NF), d'une subvention accordée à la caisse d'épargne de la Réunion (100.000 NF), d'une aide exceptionnelle à la caisse d'épargne de Madagascar (160.000 NF) (art. 53 du Code des caisses d'épargne).

A reporter .....

48.660.819,88 NF

211.556.745,19 NF

Reports ..... 48.660.819,88 NF 211.556.745,19 NF

4° Une somme de ..... 2.434,25 »  
montant des frais d'appels de  
livrets ordonnés par des trésoriers-payeurs généraux à diverses caisses d'épargne de leur département (article 67 du Code des caisses d'épargne).

Ensemble des dépenses.....	48.663.254,13 NF	48.663.254,13 »
soit une différence de .....	162.893.491,06 NF	

égale à l'accroissement, en 1961, du Fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne.

### ÉPARGNE-CONSTRUCTION

(Loi du 15 avril 1953.)

L'épargne-construction, instituée par la loi n° 53-321 du 15 avril 1953, a pour but de permettre aux déposants de bénéficier éventuellement d'une bonification en rapport avec la hausse du coût de la construction.

Les comptes d'épargne-construction peuvent être tenus, soit par les caisses d'épargne, soit par d'autres organismes agréés par la Caisse des dépôts. Les sommes inscrites à ces comptes sont centralisées et gérées par la Caisse des dépôts qui a institué, d'autre part, à ce titre, un fonds de réserve spécial sur lequel sont prélevées les bonifications à payer aux déposants.

L'ordonnance n° 59-235 du 4 février 1959, instituant l'épargne-crédit a, tout en maintenant les droits des titulaires des comptes d'épargne-construction antérieurement ouverts, prévu dans son article 10, qu'à compter de sa promulgation aucun compte nouveau de cette nature ne pourrait plus être ouvert.

En raison de cette disposition, les opérations de l'année 1961 se sont traduites par un excédent de retraits de 1,05 million de NF.

L'indice trimestriel du coût de la construction applicable aux opérations considérées est passé de 143 pour le premier trimestre 1961, à 144 pour le deuxième, 145 pour le troisième, et 147 pour le quatrième trimestre.

La faiblesse des capitaux recueillis n'a pas permis la mise en œuvre par la Caisse des dépôts du système de placements indexés prévu par la loi

du 15 avril 1953 ; de ce fait, et en raison de la hausse du prix de la construction, les ressources versées au Fonds de réserve, dont la situation est examinée ci-après, n'ont pas été suffisantes pour couvrir le montant des bonifications qui ont été payées et il a été nécessaire de recourir à la garantie de l'Etat pour une somme de 70.147,53 NF.

Au 31 décembre 1960, le solde des fonds déposés à la Caisse des dépôts au titre de l'épargne-construction s'élevait à ..... 3.636.042,37 NF

Il s'est accru en 1961:

Du montant des intérêts à 1,50 % servis par la Caisse des dépôts aux caisses d'épargne et organismes agréés ..... 48.104,90 »  

---

3.684.147,27 NF

Le montant des excédents de retraits ressortant à ..... 1.054.667,21 »  

---

Le solde, au 31 décembre 1961, des comptes d'épargne-construction s'élève ainsi à ..... 2.629.480,06 NF  

---

---

Le montant des revenus des fonds provenant de l'épargne-construction a été de ..... 83.357,97 NF

Les charges résultant du service des intérêts à 1,50 %, se sont élevées à ..... 48.104,90 »  

---

La différence entre le montant des revenus et celui des charges, soit ..... 35.253,07 NF  

---

---

a été versée au fonds de réserve de l'épargne-construction.



### FONDS DE RÉSERVE DE L'ÉPARGNE-CONSTRUCTION

Le Fonds de réserve de l'épargne-construction, institué en application de l'article 4 du règlement d'administration publique du 22 septembre 1953 présentait, au 31 décembre 1960, un découvert de 81.375,63 NF qui a été remboursé par l'Etat, en 1961, en application de la garantie prévue par l'article 10 de la loi du 15 avril 1953.

Il a été crédité d'une somme de.....	35.253,07 NF
représentant la différence entre le montant des revenus des fonds provenant de l'épargne-construction (83.357,97 NF) et le montant des intérêts à 1,50 % versés par la Caisse des dépôts aux caisses d'épargne et organismes agréés (48.104,90 NF).	
Le montant des bonifications versées au cours de l'année s'étant élevé à .....	105.400,60 »
le compte du Fonds de réserve présente, au 31 décembre 1961, un solde débiteur de .....	<u>70.147,53 NF</u>

Le remboursement de cette somme sera effectué par l'Etat, en 1962 en application de la garantie susvisée.

## EPARGNE-CRÉDIT

L'ordonnance n° 59-235 du 4 février 1959 a institué un régime d'épargne-crédit qui a pour objet de permettre, sous certaines conditions, l'octroi de prêts à la construction aux personnes physiques qui ont effectué des dépôts à vue à un compte d'épargne-crédit tenu soit par la Caisse nationale d'épargne, soit par une caisse d'épargne ordinaire.

Conformément à l'article 12 du décret n° 59-609 du 11 mai 1959, les fonds reçus des déposants au titre de l'épargne-crédit sont centralisés par la Caisse des dépôts qui en verse le montant au Trésor.

En application de l'article 13 du même décret, la Caisse des dépôts sert aux caisses d'épargne un intérêt de 2,50 % dont elle est couverte en fin d'année par le Trésor.

Le solde au 31 décembre 1960 était de ..... 79.113.259,53 NF

Les dépôts reçus en 1961 se sont élevés à .....	62.056.403,48 NF	
Les retraits effectués à .....	16.790.637,70 »	
soit un excédent de dépôts de .....	45.265.765,78 NF	45.265.765,78 »

Les intérêts liquidés au profit des caisses d'épargne s'élevant à ..	2.547.674,51 »	2.547.674,51 »
--	----------------	----------------

Le solde, au 31 décembre 1961, ressort à ..... 126.926.699,82 NF

## SÉCURITÉ SOCIALE ET ASSURANCES SOCIALES

La législation sur les Assurances sociales, qui s'était substituée à l'ancienne législation sur les Retraites ouvrières et paysannes, a elle-même été remplacée, en ce qui concerne les professions non agricoles, par la législation sur la Sécurité sociale.

Les attributions actuelles de la Caisse, en cette matière, peuvent se résumer de la façon suivante :

### I. — *Centralisation du produit des cotisations concernant les professions non agricoles.*

Le poste figurant au bilan sous l'intitulé « Sécurité sociale et Assurances sociales » comporte 2 comptes :

1° Le compte « *Ministère du Travail — Produit des cotisations de sécurité sociale* ».

En vertu du règlement d'administration publique du 8 juin 1946 modifié,

la Caisse des dépôts centralise à ce compte le produit des cotisations de sécurité sociale versées aux comptes d'encaissement de cotisations des Caisses primaires de sécurité sociale, ainsi que les cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales versées aux comptes des services communs de recouvrement de cotisations constitués entre ces Caisses et les Caisses d'allocations familiales.

Elle y constate les transferts de fonds prescrits au profit des Caisses de sécurité sociale et d'allocations familiales.

2° Le compte « *Caisse nationale de sécurité sociale. — Produit des cotisations de sécurité sociale* ».

La Caisse des dépôts centralise à ce compte :

a) En application des dispositions du décret n° 52-700 du 16 juin 1952, les cotisations de sécurité sociale précomptées sur les traitements des fonctionnaires de l'Etat, titulaires ou stagiaires, affiliés au régime de sécurité sociale institué par le décret du 31 décembre 1946, y compris ceux qui sont rémunérés sur les budgets des offices et établissements publics nationaux ou sur un budget annexe ;

b) En vertu des dispositions du décret n° 52-1430 du 30 décembre 1952, les cotisations de sécurité sociale prélevées sur les salaires des ouvriers de l'Etat et des établissements de l'Etat, affiliés au régime de sécurité sociale institué par les décrets des 28 juin 1947 et 19 février 1948 ;

c) Suivant les prescriptions des décrets n° 51-96 du 26 janvier 1951 et 52-16 du 5 janvier 1952, les cotisations prélevées sur les pensions des retraités et de leurs veuves bénéficiaires des régimes de sécurité sociale visés ci-dessus ;

d) Conformément aux dispositions du décret n° 51-318 du 28 février 1951 modifié par le décret n° 52-1161 du 14 octobre 1952, les cotisations précomptées sur les arrérages des pensions servies aux grands invalides de guerre, aux veuves de guerre, aux veuves de grands invalides de guerre et aux orphelins de guerre.

Les sommes inscrites à ce compte sont mises, à la fin de chaque mois, à la disposition de la Caisse nationale de sécurité sociale. Le compte se trouve donc soldé au 31 décembre 1961.

Les opérations effectuées, en 1961, aux deux comptes visés ci-dessus sont détaillées dans le tableau ci-joint. On constate, par rapport aux chiffres du 31 décembre 1960, une diminution globale des soldes de 32.449.325,67 NF.

DÉSIGNATION.	MINISTÈRE du Travail. — Produit des cotisations de sécurité sociale.	CAISSE NATIONALE de sécurité sociale. — Produit des cotisations de sécurité sociale.	TOTAL.
	NF.	NF.	NF.
<b>Recettes.</b>			
Produit des cotisations ou contributions spéciales.....	18.757.087.260, 20	575.038.952, 65	19.332.126.212, 85
Reversement de cotisations et d'acomptes et opérations diverses	257.519.240, 35	Néant.	217.519.240, 35
Intérêts des sommes disponibles au Trésor.....	780.225, 84	Néant.	780.225, 84
<b>Total des recettes .....</b>	<b>19.015.386.726, 39</b>	<b>575.038.952, 65</b>	<b>19.590.425.679, 04</b>
Soldes au 31 décembre 1960.....	85.897.662, 89	Néant.	85.897.662, 89
<b>Total du crédit.....</b>	<b>19.101.284.389, 28</b>	<b>575.038.952, 65</b>	<b>19.676.323.341, 93</b>
<b>Dépenses.</b>			
Montant des transferts aux comptes des diverses Caisses de sécurité sociale et de la Caisse nationale de sécurité sociale..	19.041.599.154, 52	575.038.952, 65	19.616.638.107, 17
Versement aux comptes « Revenus » des intérêts des sommes disponibles au Trésor.....	780.225, 84	Néant.	780.225, 84
Montant des remboursements de cotisations ou contributions spéciales versées à tort.....	5.456.671, 70	Néant.	5.456.671, 70
<b>Total des dépenses .....</b>	<b>19.047.836.052, 06</b>	<b>575.038.952, 65</b>	<b>19.622.875.004, 71</b>
Soldes au 31 décembre 1961.....	53.448.337, 22	Néant.	53.448.337, 22

II. — *Gestion du produit des cotisations centralisées dans les conditions prévues au paragraphe précédent.*

En raison de la nécessité de tenir immédiatement le produit des cotisations à la disposition des caisses intéressées, il n'est plus effectué d'emplois proprement dits. Le compte « revenus du produit des cotisations de sécurité sociale » ouvert dans les écritures de la Caisse des dépôts n'est donc crédité que des intérêts à 1 % servis sur les sommes non employées. En 1961, les opérations portées à ce compte se sont élevées à 780.225,84 NF.

Cette somme a été virée en fin d'année au compte de la Caisse nationale de sécurité sociale, conformément aux dispositions de l'article 154, paragraphe 4, du règlement d'administration publique du 8 juin 1946.

III. — *Exécution des ordres d'emplois de fonds et emplois d'office.*

Les opérations de placements ou d'emplois de fonds concernant les caisses de sécurité sociale, d'allocations familiales et d'allocations vieillesse des travailleurs non salariés, sont effectuées par la Caisse des dépôts sur la demande de ces organismes.

Par contre, pour les caisses d'assurances sociales agricoles, la Caisse des dépôts doit employer d'office la moitié des sommes pouvant faire l'objet de placements et exécuter les ordres d'emplois portant sur l'autre moitié des disponibilités.

Les sommes employées d'office sont transférées à des comptes ouverts au nom de chaque caisse sous le titre « Compte de fonds de placements » (art. 118 et 121 du décret du 11 juillet 1939).

En 1961, la Caisse des dépôts a procédé uniquement à des négociations de titres pour le compte de ces caisses.

IV. — *Gestion du compte de la Caisse nationale de sécurité sociale.*

Les comptes ouverts pour la description des opérations indiquées sous les numéros III et IV seront examinés ci-dessous au chapitre « Créiteurs divers » où ils figurent sous deux rubriques :

« Caisses de sécurité sociale »  
et « Caisses d'assurances sociales ».

V. — *Comptes en liquidation.*

a) *Retraites ouvrières et paysannes.*

La gestion des fonds provenant des Retraites ouvrières et paysannes avait été confiée à la Caisse des dépôts par la loi du 5 avril 1910, mais ce régime de retraites est entré en liquidation à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1930. Seule la section spéciale de la Caisse nationale de prévoyance continue à intervenir en ce qui concerne les retraites ouvrières et paysannes et seulement pour assurer le service, pour le compte de la Caisse nationale de sécurité sociale, de quelques pensions qui n'ont pas encore été transférées à ce dernier organisme. La situation du compte de la section spéciale sera examinée plus loin avec les services gérés.

b) *Fonds commun de travail des assurances sociales.*

Ce Fonds, institué par le décret-loi du 15 mai 1934 pour la réalisation d'un programme de grands travaux contre le chômage, était géré par la Caisse des dépôts. Son compte de numéraire se trouve soldé depuis le 31 décembre 1942, mais la Caisse des dépôts conserve en portefeuille les titres représentatifs des prêts et avances consentis par ce Fonds jusqu'à sa liquidation. Le montant des capitaux restant dus au Fonds commun de travail, au 31 décembre 1961, s'établit comme suit :

Prêts aux départements, communes, établissements publics et divers .....	17.972.591,44 NF
Prêts à l'Etat .....	4.339.942,14 »
Avances aux emprunteurs de la Caisse de crédit aux départements et aux communes.....	6.715.767,80 »
<b>Total.....</b>	<b>29.028.301,38 NF</b>

Le mouvement des recouvrements sur ces placements est décrit par un compte spécial figurant parmi les « créiteurs divers » et sera étudié lors de l'analyse de ces derniers.

VI. — *Tenue des « comptes de disponibilités courantes »* des caisses qui ont choisi la Caisse des dépôts pour y déposer leurs fonds de roulement  
Ces comptes font l'objet de deux rubriques figurant parmi les « Dépôts divers » qui ont été examinés plus haut.

### CRÉDITEURS DIVERS

Sous ce poste du bilan, qui s'élève, au 31 décembre 1961, à 1.686.997.296,64 NF contre 1.518.288.490,04 NF au 31 décembre 1960, sont groupés les comptes représentant des sommes que la Caisse des dépôts doit à des tiers et qui ne sont pas incorporées dans l'un des six postes du passif qui viennent d'être examinés.

Ces comptes sont de cinq sortes et ont présenté les mouvements suivants :

DÉSIGNATION.	SITUATION.		EXCÉDENTS.	
	au 31 décembre 1960.	au 31 décembre 1961.	de recettes.	de dépenses.
	NF.	NF.	NF.	NF.
I. — Sécurité sociale.....	539.241.367,96	768.684.391,96	229.443.024	»
II. — Services gérés.....	706.512.448,84	884.861.009,34	178.348.560,50	»
III. — Comptes de remboursements sur prêts.....	202.881.623,50	11.750.492,96	»	191.131.130,54
IV. — Intérêts échus et exigibles.....	20.214.851,01	17.599.268,20	»	2.615.582,81
V. — Comptes de prélèvements, d'avances, de provisions et divers.....	49.438.198,73	4.102.134,18	»	45.336.064,55
	1.518.288.490,04	1.686.997.296,64	407.791.584,50	239.082.777,90
Excédent net des recettes.....			168.708.806,60	

I. — *Comptes affectés aux organismes de Sécurité sociale :*

Le solde de l'ensemble de ces comptes ressort à 768.684.391,96 NF au 31 décembre 1961, contre 539.241.367,96 NF au 31 décembre 1960, marquant ainsi une augmentation de plus de 229 millions de NF qui provient essentiellement des comptes de fonds disponibles ouverts au nom des caisses de sécurité sociale.

Les comptes à examiner, qui sont groupés sous quatre rubriques, ont été ouverts par la Caisse des dépôts pour la description des opérations rappelées au chapitre précédent sous les numéros III, IV et V.

Les soldes se présentent comme suit au 31 décembre 1961 :

a) Caisses de sécurité sociale.....	764.543.844,39 NF
b) Caisses d'assurances sociales.....	4.064.218,51 »
c) Retraites ouvrières et paysannes.....	76.329,06 »
d) Fonds commun de travail.....	Mémoire.
	<hr/>
Total.....	768.684.391,96 NF
	<hr/> <hr/>

Divers renseignements sont donnés ci-après sur les comptes dont il s'agit.

a) *Caisses de sécurité sociale* (764.543.844,39 NF au 31 décembre 1961 contre 534.964.208,27 NF au 31 décembre 1960).

Sous ce titre sont groupés les quatre comptes suivants :

1° Caisses de sécurité sociale L/C de fonds disponibles qui comprennent les comptes individuels ouverts à 235 caisses ou unions de recouvrement des cotisations ;

2° Caisses d'allocations familiales L/C de fonds disponibles qui comprennent les comptes ouverts à 114 caisses ;

• 3° Caisse nationale de sécurité sociale ;

4° Caisses d'allocation vieillesse des travailleurs non salariés L/C de fonds disponibles comprenant 122 comptes.

b) *Caisses d'assurances sociales* (4.064.218,51 NF au 31 décembre 1961 contre 4.201.586,36 NF au 31 décembre 1960).



Sous ce titre sont groupés :

1° Les comptes de fonds disponibles ouverts à 136 caisses agricoles sous l'intitulé « Caisses d'assurances sociales L/C de fonds de répartition » ;

2° Les comptes de fonds de placements correspondant aux comptes des caisses agricoles fonctionnant sous le régime de la répartition.

En 1961, il n'a été procédé à aucun placement sur l'initiative de la Caisse des dépôts ;

3° Le compte de la section spéciale des assurances sociales de la Caisse nationale de prévoyance. Ce compte, dont le solde atteint 81.433,57 NF au 31 décembre 1961, sera examiné dans la deuxième partie du rapport.

Les opérations constatées, au cours de l'année 1961, aux divers comptes qui viennent d'être examinés sont indiquées dans le tableau suivant qui fait apparaître, en outre, le montant des valeurs détenues dans les portefeuilles correspondants.

COMPTES.	SOLDES au 31 décembre 1960.	RECETTES de l'année 1961.	DEPENSES de l'année 1961.
	NF.	NF.	NF.
<i>a) Caisses de sécurité sociale :</i>			
1° Caisses de sécurité sociale L/C de fonds disponibles.....	228.845.046, 73	13.978.331.804, 79	13.940.922.611, 44
2° Caisses d'allocations familiales L/C de fonds disponibles.....	42.711.094, 25	5.843.789.570, 83	5.798.812.769, 99
3° Caisse nationale de sécurité sociale.....	222.959.108, 29	8.806.441.843, 63	8.658.156.843, 02
4° Caisses d'allocations-vieillesse des travailleurs non salariés L/C de fonds disponibles.....	40.448.959	170.475.501, 87	171.566.860, 55
<b>Totaux.....</b>	<b>534.964.208, 27</b>	<b>28.799.038.721, 12</b>	<b>28.569.459.085</b>
<i>b) Caisses d'assurances sociales :</i>			
1° Comptes de fonds disponibles :			
Caisses d'assurances sociales L/C de fonds de répartition.....	3.975.000, 50	9.356.418, 13	9.488.932, 62
2° Comptes de fonds de placement :			
Caisses d'assurances sociales L/C de placement de fonds de répartition.....	130.574, 90	(2) 52.903, 38	(3) 43.179, 35
<b>Totaux.....</b>	<b>4.105.575, 40</b>	<b>9.409.321, 51</b>	<b>9.532.111, 97</b>

EXCÉDENTS		SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1961.			OBSERVATIONS.
de recettes.	de dépenses.	Soldes en numéraire.	Portefeuille.		
			Montant des rentes.	Valeur nominale de tous autres titres.	
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	
37.409.193,35	»	266.254.240,08	884.091,24	149.471.265,11	(1) Ce solde trouve sa contrepartie à l'actif du bilan dans le compte courant spécial à la Sécurité sociale et dans le compte d'opérations restant à constater au compte courant spécial. (2) Remboursements de valeurs. (3) Reversements aux comptes de fonds disponibles. (4) Solde qui trouve sa contrepartie à l'actif du bilan dans le compte courant spécial aux assurances sociales et dans le compte d'opérations restant à constater au compte courant spécial.
44.976.800,84	»	87.687.895,08	24.506	3.588.372,14	
148.285.000,61	»	371.244.108,90	988.086,50	195.366.437,90	
»	1.091.358,68	39.357.600,32	865.274	448.319.535,01	
230.670.994,80	1.091.358,68	(1) 764.543.844,39	2.761.957,74	796.745.610,16	
»	132.514,49	3.842.486,01	29.535,20	2.187.237,50	
9.724,03	»	140.298,93	33.328,75	292.980	
9.724,03	132.514,49	(4) 3.982.784,94	62.863,95	2.480.217,50	

c) Le compte intitulé précédemment *Retraites ouvrières et paysannes*, du fait de la liquidation du dernier compte de caisse de retraites ouvrières et paysannes rappelé au chapitre précédent, ne comporte plus que le solde, au 31 décembre 1961, de la section spéciale des retraites ouvrières de la C.N.P., soit 76.329,06 NF. Ce compte sera examiné dans la deuxième partie du rapport.

## II. — *Comptes affectés aux services gérés :*

884.861.009,34 NF (contre 706.512.448,84 NF au 31 décembre 1960).

Ces comptes, au nombre de 32, décrivent les opérations effectuées pour chacun des services qu'ils concernent et dont le détail sera examiné dans la deuxième partie du présent rapport. Les soldes représentent les disponibilités de ces services en fin de gestion. Ils ont leur contrepartie à l'actif, soit dans le compte courant ou les comptes de placements à court terme de la Section générale pour les services auxquels le Trésor n'a pas ouvert de compte courant spécial, soit, pour les autres, dans les comptes courants propres aux services et dans les comptes d'opérations restant à constater aux comptes courants qui figurent parmi les comptes d'ordre du bilan.

## III. — *Comptes de remboursements sur prêts effectués pour le compte de l'Etat :*

11.750.492,96 NF (contre 202.881.623,50 au 31 décembre 1960).

Les comptes appartenant à cette rubrique concernent principalement les opérations relatives à l'aide apportée par l'Etat à la construction.

Ils sont crédités des remboursements effectués par les organismes bénéficiaires de prêts de l'Etat, auquel la Caisse des dépôts sert d'intermédiaire pour le recouvrement de toutes les sommes dues (annuités, intérêts moratoires, remboursements anticipés). Les comptes sont débités lors du reversement au Trésor, des sommes remboursées.

Les sommes intéressant les organismes d'H.L.M. et de crédit immobilier sont versées au Trésor à un compte courant spécial non productif d'intérêt.

Le solde de ces comptes, au 31 décembre, s'établit comme suit :

Sociétés de crédit immobilier.....		7.796.860,14 NF
Offices, sociétés et fondations d'habitations à loyer modéré :		
a) Ancienne législation .....	329.819,05 NF	
b) Loi du 3 septembre 1947, arrêtés des 8 février 1954 et 25 mai 1961 .....	213.054,59 »	
c) Article 201 du Code de l'Urbanisme et de l'habi- tation .....	509.680,34 »	
d) Décret 984 du 30 sep- tembre 1953 .....	23.010,23 »	
e) Article 278-3 du Code de l'Urbanisme et de l'habi- tation .....	4.147,55 »	
	<u>1.079.711,76 NF</u>	1.079.711,76 »
 Sociétés coopératives d'habitations à loyer modéré (opérations de location-attribution) .....		2.869.837,22 »
Sociétés coopératives d'habitations à loyer modéré et de crédit immobilier (Epargne-crédit) .....		2.740,93 »
Avances faites pour le compte du Trésor :		
Loi du 11 octobre 1940 .....		958,03 »
Ordonnance du 1 <sup>er</sup> mai 1945 .....		384,88 »
		<u>11.750.492,96 NF</u>

La diminution importante constatée par rapport aux soldes au 31 décembre 1960 provient d'une modification apportée à la procédure des versements au Trésor ; désormais les recouvrements de l'année sont rattachés au budget de l'exercice en cours alors qu'auparavant ils étaient pris en recette au titre de l'exercice suivant.

IV. — *Intérêts échus et exigibles* :

17.599.268,20 NF (contre 20.214.851,01 NF au 31 décembre 1960).

Le solde de ce compte comprend, principalement, le montant des intérêts dus sur les comptes de consignations ; ces intérêts n'étant pas capitalisés en fin d'année aux comptes individuels, sont portés au crédit du compte « Intérêts échus et exigibles », qui est débité, en cours d'année, du montant des intérêts payés aux comptes de consignations soldés.

V. — *Comptes de prélèvements, d'avances de provisions et divers :*

4.102.134,18 NF (contre 49.438.198,73 NF (1) au 31 décembre 1960).

Outre les comptes destinés à comptabiliser des sommes retenues provisoirement à divers titres par la Caisse des dépôts et qui doivent être reversées au Trésor public ou à des tiers, cette rubrique comprend notamment les recouvrements sur placements effectués par le Fonds commun de travail des Caisses d'assurances sociales.

Les principaux de ces comptes sont les suivants :

« Produits de la déchéance trentenaire », dont le solde, au 31 décembre 1961 : 916.995,77 NF représente, d'une part, le montant de comptes de dépôts et de consignations en numéraire, atteints par la déchéance instituée par l'article 43 de la loi du 16 avril 1895 modifié par le décret-loi du 30 octobre 1935 soit ..... 817.662,21 NF  
et pour le surplus de ..... 99.333,56 »  
le produit de la négociation de valeurs provenant desdits comptes.

Total.....	916.995,77 NF
------------	---------------

Les sommes portées au compte feront l'objet, en 1962, d'un versement au profit du Trésor.

« Recouvrements sur placements effectués par le Fonds commun de travail des Caisses d'assurances sociales (décret-loi du 15 mai 1934 » :

1.272.404,03 NF (contre 1.935.330,84 NF au 31 décembre 1960).

Ce compte a été ouvert pour permettre de répartir entre les Caisses d'assurances sociales intéressées, en conformité de l'article 5 du décret-loi du 15 mai 1934, des sommes qui leur reviennent sur les placements effectués par le Fonds commun.

Il est crédité des intérêts complémentaires payés par les collectivités emprunteuses et des annuités versées par ces collectivités. Il est débité du montant des sommes à répartir entre les caisses.

---

(1) Y compris 46,6 millions de NF versés au Trésor en 1961 au titre des bénéfices de l'année 1960.

Les recettes constatées à ce compte en 1961 ont été les suivantes :

— Annuités versées par les collectivités emprunteuses .....	4.010.124,60 NF
— Montant de la participation des Caisses aux frais administratifs .....	23.623,05 »
— Intérêts liquidés au titre de l'année .....	58,86 »
	4.033.806,51 NF
Total des recettes.....	4.033.806,51 NF
Le solde, au 31 décembre 1960, étant de .....	1.935.330,84 »
	5.969.137,35 NF
le total du crédit ressort à .....	5.969.137,35 NF

Les dépenses qui comprennent notamment les annuités encaissées réparties entre les Caisses d'assurances sociales en conformité de l'article 5, paragraphe 2, du décret-loi du 15 mai 1934, se sont élevées à .....

4.696.733,32 »

Le solde du compte ressort donc, au 31 décembre 1961, à .....

1.272.404,03 NF

« Excédents de versements sur prêts » dont le solde au 31 décembre 1961 s'élève à 682.442,50 NF contre 206.606,65 NF au 31 décembre 1960.

### CORRESPONDANTS — PRÉPOSÉS L/C DE RÈGLEMENTS

Le solde des comptes figurant à cette rubrique du bilan : 775.043.965,13 NF représente les excédents de dépenses restant à régler au Trésor par la Caisse des dépôts sur les opérations effectuées par les comptables centralisateurs de la métropole et des territoires d'outre-mer au titre de la gestion 1961, soit 714.724.636,01 NF, des provisions diverses constituées par les préposés et par le caissier général en vue de paiements à effectuer pour leur compte dans d'autres départements, soit 60.312.457,76 NF et, pour le surplus, de 6.871,36 NF, des recettes centralisées à tort par les préposés en 1961 et qui seront régularisées dans la gestion suivante.

## COMPTES D'ORDRE ET DIVERS

Ce chapitre renferme trois catégories de comptes :

1° *Opérations restant à constater ou à imputer :*

323.098.042,69 NF (contre 168.530.664,77 NF au 31 décembre 1960).

Les plus importants de ces comptes constatent les opérations qui n'ont pu, en raison des délais de centralisation, être imputées aux comptes courants spéciaux au Trésor en 1961 (Caisses d'épargne, Caisse nationale de prévoyance, Fonds national de solidarité, Fonds de développement économique et social, Fonds commun de majoration des rentes viagères et pensions, Bonifications d'emprunts d'organismes d'H.L.M., Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes, Etat, son compte d'opérations d'amortissement).

Le montant des comptes précités s'élève à..... 294.451.390,76 NF

La rubrique du bilan intitulée « Opérations restant à constater ou à imputer » comprend, en outre :

— le compte « Recettes à classer ou à vérifier » qui correspond à des recettes du Caissier général encaissées avant la clôture de la gestion, mais qui n'ont pu être imputées avant cette clôture aux comptes intéressés .....	28.473.101,91 »
— des recettes en instance de centralisation par les préposés pour règlement de dépenses irrégulières	173.550,02 »
Total égal.....	323.098.042,69 NF

2° *Caisse nationale d'épargne, S/C d'avances sur pensions de l'Etat :*

36.834.633,41 NF (contre 25.382.800,42 NF au 31 décembre 1960).

Le solde de ce compte représente le montant des avances faites par la Caisse nationale d'épargne aux titulaires de pensions de l'Etat, en exécution de la loi du 26 juillet 1917. Le compte précité a été ouvert pour permettre de constater ces avances au débit du compte de passif ouvert à la Caisse nationale d'épargne et qui figure parmi les créiteurs divers. Ce compte est crédité des avances faites par la Caisse nationale et débité des avances remboursées. Il trouve sa contrepartie, à l'actif du bilan, au compte « Avances sur pensions de l'Etat » (Fonds provenant de la Caisse nationale d'épargne) également ouvert sous la rubrique « Comptes d'ordre et divers ».



3° Intérêts des bons du Trésor afférents à la deuxième année d'échéance :

49.681.114,91 NF (contre 29.219.240,90 NF au 31 décembre 1960).

Les comptes portés sous cette rubrique s'appliquent aux placements faits au moyen des fonds provenant respectivement de la Section générale, des sociétés mutualistes, des caisses d'épargne, du Fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne et de l'épargne-construction. Ils ont été ouverts en vue d'éviter les fluctuations qui se seraient produites d'une année à l'autre dans le montant des revenus, si les intérêts des bons du Trésor, payés d'avance pour deux années, avaient été compris en totalité dans les revenus de la première année.

Ces comptes sont crédités, lors de l'achat des bons du Trésor à deux ans, de la portion des intérêts payés par anticipation, correspondant à une année entière. Ils sont débités par le crédit des comptes de revenus, à l'expiration de la première année d'échéance, du montant des intérêts correspondant à l'année restant à courir.

Au 31 décembre 1961, les soldes de ces comptes sont les suivants :

Section générale .....	16.764.614,91 NF	
Fonds provenant des sociétés mutualistes.....	—	
Fonds provenant des caisses d'épargne.....	32.160.000	»
Fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne .....	736.250	»
Epargne-construction .....	20.250	»
<b>Total égal.....</b>	<b>49.681.114,91 NF</b>	

## RÉSERVES

Le montant total des trois comptes portés au bilan sous ce chapitre qui s'élevait à 793.557.347,93 NF avant liquidation du compte « Pertes et Profits » a été porté à 854.525.012,45 NF au 31 décembre 1961.

La Réserve générale dont le solde au 31 décembre 1960, s'élevait à .....	552.377.647,33 NF
a reçu en 1961, le solde du compte « Provisions pour extension des immeubles de la Direction générale » représentant les provisions constituées par prélèvement sur les bénéfices des années antérieures en vue d'assurer l'amortissement immédiat ou accéléré des immeubles administratifs et qui sont devenues sans objet en raison des procédures d'amortissement appliquées à l'avenir aux immeubles administratifs ....	16.135.141,54 »

soit un total de .....	<hr/> 568.512.788,87 NF
------------------------	-------------------------

représentant le solde du compte avant affectation des résultats de l'exercice.

Sur les résultats de 1961 une dotation de .....	60.967.664,52 »
a été attribuée à la Réserve générale qui se trouve portée au 31 décembre 1961 à .....	<hr/> 629.480.453,39 NF

*La Réserve spéciale de réévaluation (Section Générale)*  
s'élevait au 31 décembre 1960 à .....

	171.681.793,22 NF
--	-------------------

Elle a été créditée de .....	8.286.615,44 NF
représentant la réévaluation au 31 décembre 1961 sur la base de la valeur au 30 juin 1959 (art. 45 à 49 du Code général des impôts) des valeurs non cotées et de .....	42.389.669,82 »
représentant la réévaluation au 31 décembre 1961 des valeurs cotées sur la base des cours au 30 juin 1959.	

Le solde au 31 décembre 1961 de la Réserve spéciale de réévaluation s'élève ainsi à .....	<hr/> <hr/> 222.358.078,48 NF
---	-------------------------------

La Réserve spéciale de réévaluation (Sociétés mutualistes) a été créditée de ..... 2.686.480,58 NF  
représentant la réévaluation au 31 décembre 1961 des valeurs cotées sur la base des cours au 30 juin 1959.

Le solde, au 31 décembre 1961, de la Réserve spéciale de réévaluation, s'élève ainsi à ..... 2.686.480,58 »

Le compte des *Plus-values à réinvestir* a été crédité des plus-values afférentes aux cessions remplissant les conditions prévues à l'article 40 du Code général des impôts, à savoir :

	Cessions.	Plus-values.
Section générale .....	29.175.793,23 NF	4.039.502,92 NF
Sociétés mutualistes .....	9.185.308,39 »	1.861.101,94 »
Total des cessions .....	<u>38.361.101,62 NF</u>	
Total des plus-values .....		<u>5.900.604,86 NF</u>

La totalité du produit des cessions a pu être réinvestie dans l'année dans les conditions suivantes :

	Participations.	Amortissements effectués.
Participations dans des Sociétés civiles immobilières .....	38.361.101,62 NF	5.900.604,86 NF

Le compte se trouve ainsi soldé au 31 décembre 1961.

## PROVISIONS

Les comptes portés au bilan sous ce chapitre sont au nombre de six et leur montant total s'élève à 150.861.874,36 NF au 31 décembre 1961.

Le compte intitulé *Provisions pour extension des immeubles de la Direction générale* dont le solde au 31 décembre 1960, s'élevait à 24.635.141,54 NF a supporté en 1961 le prélèvement d'une somme de 8.500.000 NF versée au compte « Amortissement des immeubles de la Direction générale » ; elle correspond au prix de revient des immeubles pris en charge en 1961 au compte d'actif « Immeubles de la Direction générale ».

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 1962, l'amortissement des immeubles administratifs sera réalisé à l'aide d'une dotation annuelle prélevée sur les

résultats du compte d'exploitation de la Caisse des dépôts. Le solde de la provision constituée antérieurement à 1960 et qui se monte à 16.135.141,54 NF a été transféré, à la date du 31 décembre 1961, à la « Réserve générale ».

Le compte de *Provisions pour grosses réparations des immeubles de placement* s'élevait au 31 décembre 1960 à ..... 4.410.000 NF

Il a été débité d'une somme de ..... 2.215.661,52 NF  
correspondant au coût des travaux effectués pendant l'année.

Au 31 décembre 1961, il a reçu une dotation de.... 1.234.000 »

Le solde, au 31 décembre 1961, s'élève ainsi à.... 3.428.338,48 NF

---

La *Provision spéciale pour opérations de crédits à moyen terme* présentait au 31 décembre 1960 un solde de ..... 76.071.077 NF

Il a reçu au 31 décembre 1961 une dotation de ..... 5.708.383,22 »  
calculée conformément aux dispositions des articles 2, 3 et 4 de l'annexe IV du Code général des impôts sur la base de 5 % du bénéfice comptable de l'exercice arrêté à 114.167.664,52 NF.

Le solde au 31 décembre 1961 ressort à..... 81.779.460,22 NF

---

Un compte de Provisions pour créances douteuses a été ouvert en 1961.

Il a été crédité au 31 décembre d'une somme de.. 6.221.519 NF  
provision correspondant aux intérêts échus et aux capitaux restant dus sur deux emprunts tunisiens, et débité d'une somme de ..... 1.834.481,50 »  
représentant les échéances de 1961.

Le solde au 31 décembre 1961 ressort ainsi à... 4.387.037,50 NF

---

Le compte intitulé *Provisions pour dépréciation du portefeuille (Section générale)* présentait au 31 décembre 1960 un solde de 26.658.893,15 NF. Il a été débité, au 31 décembre 1961, de cette provision réintégrée dans les résultats de 1961 par transport au compte de « Pertes et Profits ». Une nouvelle provision de 61.025.795,07 NF a été constituée.

Le compte intitulé *Provisions pour dépréciation du portefeuille (Sociétés mutualistes)* présentait au 31 décembre 1960 un solde de 4.389,09 NF. Il a été débité, au 31 décembre 1961, de cette provision réintégrée dans les résultats de 1961 par transport au compte de « Pertes et Profits ». Une nouvelle provision de 241.243,09 NF a été constituée.

**AMORTISSEMENTS**

Les trois comptes portés au bilan sous ce chapitre totalisent 41.162.497,85 NF au 31 décembre 1961.

Le compte *Amortissement des immeubles de la Direction générale* dont le solde au 31 décembre 1960 s'élevait à ..... 9.134.475,34 NF a été crédité, en 1961, de ..... 8.500.000 » prélevés sur les « Provisions pour extension des immeubles de la Direction générale ». Cette somme correspond au prix de revient des immeubles pris en charge en 1961 au compte d'actif « Immeubles de la Direction générale ».

En conséquence, le solde du compte « Amortissement des immeubles de la Direction générale » au 31 décembre 1961, soit ..... 17.634.475,34 NF

représente l'amortissement de la totalité des immeubles administratifs figurant au bilan à la même date.

Le compte *Amortissement des immeubles de placement* dont le solde au 31 décembre 1960 s'élevait à ..... 17.090.579,54 NF

A été crédité au 31 décembre 1961 des annuités d'amortissement de 2 % calculées sur le prix de revient réévalué restant à amortir, soit ..... 5.678.380,97 »

Le solde au 31 décembre 1961 ressort ainsi à.... 22.768.960,51 NF

Le compte Amortissement des participations dans des sociétés immobilières présentait, au 31 décembre 1960, un solde de.. 379.531 NF

Il a été crédité, au 31 décembre 1961, d'une somme de ..... 379.531 » représentant la seconde des 40 annuités de 2,50 % destinées à amortir les participations de la Caisse des dépôts dans les immeubles affectés au logement de son personnel (art. 39 du Code général des impôts).

Le solde, au 31 décembre 1961, ressort ainsi à.... 759.062 NF

**PERTES ET PROFITS**

Les renseignements concernant ce poste du passif sont donnés dans la quatrième partie du rapport et font l'objet de l'état annexe n° 1-10.

## SECTION II. — Examen de l'actif.

Le total des sommes portées à l'actif du bilan, au 31 décembre 1961, évalué d'après le prix de revient, s'élève à ..... 27.574.225.065,06 NF  
 contre ..... 24.925.160.343,71 »

au 31 décembre 1960, faisant ainsi ressortir une augmentation de ..... 2.649.064.721,35 NF

égale à celle qui a été constatée pour le passif.

Cette augmentation s'établit de la façon suivante :

### A. — Augmentation :

1° Bons du Trésor et valeurs à court terme ....	1.068.146.665,73 NF
2° Rentes sur l'Etat et valeurs diverses .....	102.825.246,66 »
3° Prêts .....	2.032.847.565,37 »
4° Placements immobiliers et immeubles de la Direction générale .....	65.282.192,16 »
5° Débiteurs divers .....	23.060.791,40 »
6° Comptes d'ordre .....	250.413.038,36 »
 Total des augmentations .....	 <u>3.542.575.499,68 NF</u>

### B. — Diminution :

1° Caisse .....	7.739.863,81 NF	
2° Comptes courants ....	808.779.996,01 »	
3° Correspondants — Pré- posés L/C de règlements ...	76.990.918,51 »	
	<u>893.510.778,33 NF</u>	893.510.778,33 »
 Différence égale .....		 <u>2.649.064.721,35 NF</u>

### CAISSE

Le solde en caisse, au 31 décembre 1960, s'élevait à .....	44.648.001,68 NF
Les sommes portées en recettes ont atteint en 1961 .....	295.531.285.318,88 >
Soit un total de .....	295.575.933.320,56 >
Les dépenses s'étant élevées à.....	295.539.025.182,69 >
le solde, au 31 décembre 1961, est de .....	36.908.137,87 NF

Ce solde est représenté :

— par du numéraire à concurrence de.....	5.037.290,47 NF
— par le compte courant du caissier général à la Banque de France (1) .....	22.507.143,11 >
— par le compte courant du caissier général au Trésor public (2) .....	7.471.559 >
— et par le compte courant de chèques postaux .....	1.892.145,29 >
Total égal .....	36.908.137,87 NF

### COMPTES COURANTS

Le total des comptes courants de la Caisse des dépôts s'élève, au 31 décembre 1961, à.....	1.156.799.010,58 NF
contre .....	1.965.579.006,59 >
au 31 décembre 1960, soit une diminution de .....	808.779.996,01 NF

qui s'explique comme suit :

(1) Ce compte est indépendant des comptes courants ouverts par la Banque de France à la Caisse des dépôts pour recevoir les disponibilités des caisses d'épargne, du Fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne et de la Caisse nationale d'épargne ; il est destiné à permettre au caissier général d'effectuer, par virement sur la Banque de France, les paiements pour lesquels ce mode de règlement est accepté ou prescrit.

(2) Ce compte a été ouvert en vue de faciliter la description des virements de fonds effectués entre l'Agence comptable centrale du Trésor et le caissier général, conformément aux dispositions de l'Instruction de la comptabilité publique en date du 31 décembre 1948.

DÉSIGNATION DES COMPTES.	SOLDES		MOUVEMENTS 1961.		SOLDES
	au		Augmentation.	Diminution	au
	31 décembre 1960.				31 décembre 1961.
	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
<b>A. — Comptes ouverts au Trésor.</b>					
<b>a) Comptes facultatifs bonifiés d'intérêts à 1 0/0 :</b>					
Compte général.....	168.592.837, 13	216.722.829.819,14	216.814.760.779,99		76.661.876, 28
Caisses d'épargne ordinaires (1).....	73.147.319, 84	12.622.351.251,38	12.655.649.720,36		39.848.850, 86
Caisse nationale d'épargne (1).....	25.822.366, 68	8.231.894.410,01	8.222.882.946,75		34.833.829, 94
Caisse nationale de prévoyance.....	10.278.779, 40	»	10.278.779,40		»
<b>b) Compte facultatif à condition spéciale :</b>					
Caisse nationale de prévoyance (2) .....	25.188.015, 71	672.298.181,70	667.486.197,41		30.000.000
<b>c) Comptes obligatoires bonifiés d'intérêts à 1 0/0 :</b>					
Sécurité sociale .....	503.756.693, 89	22.628.233.173,47	22.543.302.713,90		588.687.153,46
Assurances sociales.....	5.565.395, 16	8.652.177,88	11.309.001,17		2.908.571, 87
Retraites ouvrières.....	74.813, 14	760,19	»		75.573, 33
Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes.....	584.891.506, 37	2.424.663.792,36	3.009.361.321,68		193.977, 05
<b>d) Comptes obligatoires sans intérêts :</b>					
Fonds de développement économique et social (Recouvrements).....	4.648.204, 73	11.503.826,35	12.903.912,93		3.248.118, 15
Fonds de développement économique et social (Prêts).....	6.945.000	17.522.000	15.417.000		9.050.000
Fonds national de solidarité .....	247.954.031, 22	688.102.900,32	926.566.095,66		9.490.835, 88
Fonds commun de majoration des rentes..	74.264.922, 65	148.018.678,11	136.818.545,35		85.465.055, 41
Fonds national de surcompensation des allocations familiales.....	16.292.936, 25	789.300.729,68	668.111.738,11		137.481.927, 82
Service des rentes viagères (ordonnance du 30 décembre 1958).....	559.390, 41	4.260.609,82	4.820.000,28		»
Etat S/C d'opérations d'amortissement ...	687.344, 81	10.471.290,12	9.705.378,87		1.453.256, 06
Bonifications d'intérêts d'organismes d'habitations à loyer modéré.....	2.278.135, 45	68.439.715,74	68.157.275,50		2.560.575, 69
<b>A reporter .....</b>	<b>1.750.947.692, 84</b>	<b>265.048.543.316,27</b>	<b>265.777.531.407,31</b>		<b>1.021.959.601, 80</b>

(1) Les sommes versées à ces comptes ne peuvent excéder 10 0/0 du montant des dépôts au 1<sup>er</sup> janvier (art. 20 du Code des caisses d'épargne).

(2) Taux fixé dans les conditions prévues par la loi du 20 juillet 1886 (art. 22). Le solde du compte ne peut dépasser 30 millions de NF.



DÉSIGNATION DES COMPTES.	SOLDES au 31 décembre 1960.	MOUVEMENTS 1961.		SOLDES au 31 décembre 1961.
		Augmentation.	Diminution.	
	NF.	NF.	NF.	NF.
<i>Reports</i> .....	1.750.947.692,84	265.048.543.316,27	265.777.531.407,31	1.021.959.601,80
Recouvrements sur prêts aux organismes d'H. L. M. ....	136.525.286,86	325.195.582,30	450.673.978,60	11.046.890,56
<i>e) Compte obligatoire à condition spéciale :</i>				
Épargne-crédit (1) .....	76.075.230,40	62.519.107,65	16.480.997,39	122.113.340,66
<b>B. — Comptes ouverts à la Banque de France.</b>				
<i>(Facultatifs, sans intérêts.)</i>				
Fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne .....	30.010	»	»	30.010
Caisses d'épargne ordinaires (2) .....	90.010	»	»	90.010
Caisse nationale d'épargne (2) .....	30.010	»	»	30.010
<b>C. — Comptes de placement divers.</b>				
Divers L/C de fonds non employés section générale .....	1.880.766,49	2.399.115,76	2.750.734,69	1.529.147,56
<b>Totaux</b> .....	1.965.579.006,59	265.438.657.121,98	266.247.437.117,99	1.156.799.010,58
<b>Diminution des comptes-courants</b> ....		<i>808.779.996,01</i>		

(1) Taux d'intérêt égal à celui servi aux caisses d'épargne sur leurs comptes d'épargne-crédit.

(2) Les sommes versées à ces comptes ne peuvent excéder 10 0/0 du montant des dépôts au 1<sup>er</sup> janvier (art. 20 du Code des caisses d'épargne).

### BONS DU TRÉSOR ET VALEURS A COURT TERME

Au 31 décembre 1961, le total des valeurs à court terme, figurant au bilan de la Caisse des dépôts s'élève à ..... 5.742.695.192,59 NF  
 contre ..... 4.674.548.526,86 »  
 au 31 décembre 1960, soit une augmentation de .... 1.068.146.665,73 NF

dont le détail par service fait l'objet du tableau suivant :

DÉSIGNATION.	SECTION générale.	SECTIONS SPÉCIALES.				ENSEMBLE des Services propres.
		Fonds provenant des Sociétés mutualistes.	Fonds de réserve et de garantie des Caisses d'épargne.	Fonds provenant des Caisses d'épargne.	Epargne construction.	
<b>A. — Augmentations.</b>	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
Bons du Trésor .....	1.189.704.550	»	14.900.000	»	»	1.204.604.550
Effets représentatifs de crédits à moyen terme..	»	30.300.000	»	571.170.000	»	601.470.000
Valeurs diverses.....	»	»	»	»	»	»
<b>Totaux.....</b>	<b>1.189.704.550</b>	<b>30.300.000</b>	<b>14.900.000</b>	<b>571.170.000</b>	<b>»</b>	<b>1.806.074.550</b>
<b>B. — Diminutions.</b>						
Bons du Trésor.....	»	»	»	7.342.950	1.000.000	8.342.950
Effets représentatifs de crédits à moyen terme..	604.599.398,07	»	»	»	»	604.599.398,07
Valeurs diverses.....	124.985.536,20	»	»	»	»	124.985.536,20
<b>Totaux .....</b>	<b>729.584.934,27</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>7.342.950</b>	<b>1.000.000</b>	<b>737.927.884,27</b>
Variation des emplois.....	460.119.615,73	30.300.000	14.900.000	563.827.050	1.000.000	1.068.146.665,73

## RENTES SUR L'ÉTAT ET VALEURS DIVERSES

Sous cette dénomination, le bilan de la Caisse des dépôts groupe l'ensemble des valeurs mobilières détenues par les services propres : rentes et obligations du Trésor, obligations garanties par l'Etat et notamment obligations de compagnies de chemin de fer et de navigation, obligations d'emprunts de reconstitution, obligations du Crédit Foncier de France, obligations du Crédit National, obligations d'établissements publics à caractère industriel et commercial, obligations de départements et villes et, enfin, obligations et actions de diverses sociétés françaises et étrangères.

Au 31 décembre 1961, les sommes portées sous cette rubrique du bilan s'élèvent à .....	2.896.575.192,67 NF
Au 31 décembre 1960, le poste du bilan ressortait à .....	2.793.749.946,01 »
La différence, soit une augmentation de.....	102.825.246,66 NF

résulte des mouvements généraux (1) indiqués dans l'état ci-après.

---

(1) Le détail des opérations figure à l'état annexe n° 1-20, paragraphe 2.

DÉSIGNATION.	SECTION générale.	SECTIONS SPÉCIALES.			ENSEMBLE des services propres.
		Fonds provenant des sociétés mutualistes.	Fonds de réserve et de garantie des Caisses d'épargne.	Fonds provenant des Caisses d'épargne.	
	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
<i>Augmentations.</i>					
Emplois de fonds nouveaux .....	153.784.630, 97	8.685.542, 68	11.371.379, 55	180.523.792, 09	354.365.345, 29
Regroupements, échanges de titres et opérations d'ordre.....	15.561.499, 60	2.147.089, 18	1.662.094, 50	30.523.214, 10	49.893.897, 38
Réévaluation du bilan.....	50.676.285, 26	2.686.480, 58	»	»	53.362.765, 84
<b>Totaux.....</b>	<b>220.022.415, 83</b>	<b>13.519.112, 44</b>	<b>13.033.474, 05</b>	<b>211.047.006, 19</b>	<b>457.622.008, 51</b>
<i>Diminutions.</i>					
Remboursements ordinaires.....	122.016.761, 27	8.482.395, 85	11.930.830, 41	156.167.372, 29	298.597.359, 82
Regroupements, échanges de titres et opérations d'ordre.....	15.561.499, 60	2.147.089, 18	1.662.094, 50	30.523.214, 10	49.893.897, 38
Réévaluation du bilan.....	5.888.819, 15	416.685, 50	»	»	6.305.504, 65
<b>Totaux.....</b>	<b>143.467.080, 02</b>	<b>11.046.170, 53</b>	<b>13.592.924, 91</b>	<b>186.690.586, 39</b>	<b>354.796.761, 85</b>
<b>Mouvements nets.....</b>	<b>76.555.335, 81</b>	<b>2.472.941, 91</b>	<b>559.450, 86</b>	<b>24.356.419, 80</b>	<b>102.825.246, 66</b>

**PRÊTS**

Sous la dénomination de « Prêts », le bilan comprend les prêts aux départements, aux communes, aux pays d'outre-mer et aux chambres de commerce, les titres d'annuités de dommages de guerre achetés aux sinistrés, les avances aux caisses d'épargne faites sur les ressources du Fonds de réserve des caisses d'épargne en vertu de l'article 53 du Code des caisses d'épargne, les avances faites à l'Etat en application des lois relatives au financement de la construction (H.L.M. et Crédit immobilier) et de diverses lois sociales, les titres de semestrialités ou d'annuités du Trésor, les prêts sur contrats ou représentés par des titres d'annuité consentis à des sociétés immobilières ou à des sociétés industrielles qui bénéficient de la garantie de l'Etat ou de sûretés particulières, les avances de préfinancement et les prêts à divers.

Au 31 décembre 1961, le montant des prêts atteint. 16.312.956.364,37 NF  
 contre ..... 14.280.108.799 »

au 31 décembre 1960.

L'augmentation de ce poste, soit ..... 2.032.847.565,37 NF

résulte des variations accusées par les différents services propres au cours de l'année et qui sont indiquées dans le tableau suivant (1) :

DÉSIGNATION.	SECTION générale.	SECTIONS SPÉCIALES.			ENSEMBLE des Services propres.
		Fonds provenant des Sociétés mutualistes.	Fonds de réserve et de garantie des Caisses d'épargne.	Fonds provenant des Caisses d'épargne.	
	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
<i>Augmentations.</i>					
Emplois de fonds nouveaux.....	233.280.530,77	»	141.623.715,32	2.139.868.779	2.514.773.025,09
Opérations d'ordre .....	(1) 995.794.464,53	»	86.547,93	400.716,22	996.281.728,68
<b>Totaux .....</b>	<b>1.229.074.995,30</b>	<b>»</b>	<b>141.710.263,25</b>	<b>2.140.269.495,22</b>	<b>3.511.054.753,77</b>
<i>Diminutions.</i>					
Remboursements sur prêts.....	201.710.094,97	17.817,90	6.336.997,07	397.900.549,78	605.965.459,72
Opérations d'ordre .....	871.754.464,53	»	86.547,93	400.716,22	872.241.728,68
<b>Totaux .....</b>	<b>1.073.464.559,50</b>	<b>17.817,90</b>	<b>6.423.545</b>	<b>398.301.266</b>	<b>1.478.207.188,40</b>
<b>Mouvements nets.....</b>	<b>155.610.435,80</b>	<b>17.817,90</b>	<b>135.286.718,25</b>	<b>1.741.968.229,22</b>	<b>2.032.847.565,37</b>

(1) Dont 124.040.000 NF ont leur contrepartie à la rubrique « Bons du Trésor et valeurs à court terme ».

(1) Le détail des opérations figure à l'état annexe n° 1-20, paragraphe 3.

## PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS D'ÉTUDE ET D'ÉQUIPEMENT

Au 31 décembre 1961, le montant des placements de cette nature s'élève à ..... 3.751.800 NF  
chiffre égal à celui figurant au bilan au 31 décembre 1960.

### PLACEMENTS IMMOBILIERS (SECTION GÉNÉRALE)

#### *1° Immeubles de rapport et terrains de construction.*

Au 31 décembre 1961 le montant des placements de la Caisse des dépôts se décomposant en « Immeubles de rapport » 167.133.614,36 NF  
et en « Terrains de construction » ..... 155.025.108,83 »  
s'élève au total à ..... 322.158.723,19 »  
contre ..... 315.990.920,68 »  
au 31 décembre 1960.

L'accroissement de placement de ..... 6.167.802,51 NF

se rapporte :

a) Aux immeubles de rapport à concurrence de 1.120.197,98 NF, représentant la différence entre les dépenses exposées au cours de l'année en matière d'acquisitions et de frais de premier établissements (2.666.749,43 NF) et les recettes provenant d'encaissement de dommages de guerre et de remboursement de travaux (1.546.551,45 NF).

b) Aux terrains de construction pour le surplus de 5.047.604,53 NF correspondant à l'excédent des achats (15.619.107,94 NF) sur les ventes et apports à des sociétés immobilières (10.571.503,41 NF).

#### *2° Participations dans des sociétés immobilières et notamment dans les sociétés constituées sous l'égide de la Caisse des dépôts.*

Au cours de l'année écoulée, la Caisse des dépôts a poursuivi ses investissements dans les programmes de construction de logements sociaux conduits par la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts (S.C.I.C.), créée à cet effet en 1954 et dont le capital social est de 15.000.000 de NF.

Ces investissements se sont traduits par la prise de nouvelles participations de l'établissement dans le capital, soit de sociétés civiles immobilières au sein desquelles la Caisse entre en association avec des entreprises et organismes divers apportant en principe la contribution de 1 % en faveur de

la construction, soit de sociétés anonymes immobilières d'économie mixte auxquelles participent des communes désirant disposer de logements pour leur population.

La Caisse des dépôts détient, le plus souvent, une participation majoritaire dans le capital de ces sociétés. D'autre part, la gestion même des affaires sociales est, en règle générale, confiée à la S.C.I.C.

Au 31 décembre 1961, la S.C.I.C. gérait ainsi 146 sociétés civiles (contre 111 au 31 décembre 1960) et 30 sociétés mixtes (contre 23 fin 1960).

La Caisse des dépôts participe, par ailleurs, au capital de la Compagnie Immobilière de la Région Parisienne, société anonyme qui avait également été constituée sous son égide en 1955, avec le concours d'importants organismes, notamment le Crédit Foncier, et qui a spécialement pris en charge la réalisation de trois grands ensembles immobiliers dans la banlieue parisienne.

Quatre sociétés immobilières spécialisées, la Compagnie immobilière pour le logement des fonctionnaires (C.I.L.O.F.), la Société française de construction immobilière (S.F.C.I.) créées en 1956, la Société pour l'édification de logements économiques (S.E.L.E.C.) constituée en 1959 auxquelles est venue s'ajouter en 1961 la Société anonyme pour la construction de logements économiques (S.A.C.L.E.) poursuivent en outre, la construction de logements respectivement destinés aux fonctionnaires, aux agents de la S.N.C.F., au personnel des centrales thermiques réalisées par E.D.F. et aux agents du Commissariat à l'Energie Atomique.

Il faut enfin signaler la création, en 1961, avec le concours de la Caisse des dépôts de la Société d'études pour le logement des étudiants (S.E.LOG.E.) dont l'activité portera notamment sur l'édification d'un certain nombre de foyers dans des centres universitaires de province.

L'ensemble des sociétés civiles ou anonymes constituées pour des opérations conduites par la S.C.I.C. ressort ainsi au 31 décembre 1961 à 182 contre 138 fin 1960.

Les investissements réalisés au cours de l'année 1961 s'établissent comme suit :

— Participation dans les sociétés civiles gérées par la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts .....	52.158.004,65	NF
— Participations dans les sociétés anonymes immobilières gérées par la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts .....	1.370.820	»
— Autres participations .....	172.795	»

L'ensemble des postes compris sous la rubrique « Placements immobiliers » s'est ainsi accru, en 1961, de ..... 56.782.192,16 NF

Pour apprécier exactement l'effort direct de la Caisse des dépôts en

matière de constructions. il convient de déduire des 56.782.192,16 NF de «Placements immobiliers» le montant des avances de préfinancement consenties à la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts qui figurent à la rubrique « Prêts » et ont diminué, en 1961, de 3.203.051,29 NF.

Il est signalé enfin que le compte d'avances provisionnelles, qui retrace les prises de participations dans des sociétés en formation dont les titres représentatifs n'ont pas été matériellement créés avant le 31 décembre de l'année a diminué, en 1961, de 1.818.660 NF au titre des opérations de construction.

### IMMEUBLES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DE SES SUCCURSALES

Le solde de ce compte, qui représente dans le bilan de la Caisse des dépôts le prix de revient des immeubles acquis pour les besoins de ses services, s'élevait au 31 décembre 1960 à ..... 9.134.475,34 NF

En 1961, le compte a pris en charge une seconde tranche de ..... 8.500.000 »  
à valoir sur les frais engagés par la Caisse des dépôts pour la construction à Arcueil d'un immeuble destiné à faire face à l'extension des services et des équipements mécanographiques (8.278.516,01 NF) et l'aménagement du dépôt d'archives de Blois (221.483,99 NF).

Le compte présente ainsi, au 31 décembre 1961, un solde de ..... 17.634.475,34 NF

se décomposant comme suit :

#### I. — Immeubles de la Direction générale

A. — 1, 3, 5, quai Anatole France — 54, 56, 58 rue de Lille.

Acquisition et installation en 1857 de l'Hôtel de Belle-Ile .....	33.354,98 NF
Reconstruction de 1871 à 1887 après destruction par l'incendie .....	31.145,19 »
Acquisition en 1898 de la maison Robert de Cotte ....	5.696,77 »
Aménagement de cet immeuble .....	35.794,78 »
Construction en 1898 d'une galerie des caisses .....	5.762,53 »
Reconstruction de la galerie des Caisses et surélévation de l'immeuble le long des rues du Bac et de Lille à partir de 1928 .....	388.942,75 »
<i>A reporter</i> .....	500.697 NF



*Report* ..... 500.697 NF

B. — 51 rue de Lille.

Acquisition et construction en 1930-31..... 78.500 »

II. — Succursales

Acquisition et aménagement en 1910 d'un dépôt d'archives à Blois ..... 2.044,02 »

Aménagement du dépôt d'archives à Blois en 1961.. 221.483,99 »

Acquisition et aménagement en 1910 d'un immeuble à Arcueil ..... 4.921,94 »

Constructions nouvelles sur le terrain d'Arcueil en 1960-1961 ..... 16.778.516,01 »

Acquisition et aménagement en 1938 d'une conservation des valeurs à Cholet ..... 48.312,38 »

Total général..... 17.634.475,34 NF

L'amortissement des immeubles administratifs a été intégralement opéré par prélèvement sur la « Provision pour extension des immeubles de la Direction générale », de sorte que la contrepartie exacte du compte « Immeubles de la Direction générale et de ses succursales » figure au passif au compte « Amortissement des immeubles de la Direction générale ».

**CORRESPONDANTS. — PRÉPOSÉS L/C DE RÈGLEMENTS**

Le solde des comptes portés à cette rubrique du bilan, soit 35.853.371,88 NF, représente, des paiements effectués par des comptables de la Seine pour le compte du Caissier général et dont le montant reste à imputer au débit des comptes gérés intéressés : 35.679.821,86 NF, et pour le surplus de 173.550,02 NF des dépenses non admises dont les préposés centralisateurs restent débiteurs vis à vis de la Caisse des dépôts à la clôture de l'année 1961.

## DÉBITEURS DIVERS

Les comptes de tiers en position débitrice qui figuraient précédemment parmi les « Comptes d'ordres et divers » ont été groupés en 1961 sous une rubrique spéciale intitulée « Débiteurs divers ». Cette rubrique totalise 60.729.121,90 NF au 31 décembre 1961 contre 37.668.330,50 NF en 1960, et comprend notamment le montant des avances faites par la Caisse des dépôts aux caisses d'épargne et au Fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne soit 58.480.000 NF représentant le montant de sommes à échéance du 31 décembre et qui n'ont été encaissées qu'au début de janvier 1962.

## COMPTES D'ORDRE ET DIVERS

En dehors des comptes divers proprement dits, s'élevant à 430.983,65 NF, cette rubrique comprend :

1° Les comptes d'opérations restant à porter aux comptes courants ouverts par le Trésor et qui correspondent aux opérations des retraites ouvrières, des assurances sociales, de la sécurité sociale, de la Caisse nationale d'épargne, du Fonds de développement économique et social, de l'Epargne-crédit, du Fonds national de surcompensation des prestations familiales, des opérations de recouvrement sur prêts aux organismes d'H.L.M. des rentes viagères servies pour le compte de l'Etat, effectuées en 1961 et centralisées seulement en 1962 : 294.451.390,76 NF.

2° Les soldes débiteurs des comptes « Accidents du Travail — Opérations à imputer » et « Rentes et Majorations de rentes C.N.P. — Opérations à imputer » représentant des opérations non encore ventilées : 16.663.826,22 nouveaux francs ;

3° Des dépenses restant à constater par les comptables : 6.871,36 NF.

4° Le compte « Caisse des dépôts et consignations s/c d'avances provisionnelles » auquel ont été imputées des prises de participations dans le capital de sociétés en formation dont les titres représentatifs n'ont pu être matériellement délivrés avant la clôture de la gestion : 6.716.330 NF. (Sociétés immobilières : 6.391.530 NF. Autres sociétés : 324.800 NF).

Ces opérations seront régularisées en 1962 et leur montant transféré aux comptes d'actif correspondants ;

5° Le compte d'avances sur pensions de l'Etat, dont le solde de 36.834.633,41 NF représente le montant des avances faites aux titulaires

de pensions de l'Etat par la Caisse nationale d'épargne et non encore remboursées au 31 décembre 1961.

6° Les soldes au 31 décembre 1961 des comptes :

a) « Paiement pour le compte du Trésor public de pensions concédées par la caisse de retraites de la France d'outre-mer en liquidation » (4.041.468,63 NF) dont il est fait mention aux pages 101 et 102, du présent rapport.

b) « C.D.C. S/C d'avances pour la réception des chèques remis par les notaires » (77.096.889,08 NF) représentant le montant des chèques porté au crédit des comptes des notaires mais dont le crédit de recouvrement n'a pas encore été notifié par la Banque de France à la Caisse des dépôts.

---

## DEUXIEME PARTIE

---

### SERVICES SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

---

Sous ce titre sont groupés divers services dont la gestion complète ou partielle est confiée à la Caisse des dépôts, mais qui sont distincts de celle-ci et ont souvent une personnalité juridique propre.

Les disponibilités de ces services, à la Caisse des dépôts, sont seules incluses dans le bilan de la Caisse (état annexe n° 1-00) sous la rubrique « Créiteurs divers », à des postes qui sont balancés aux « Comptes courants » (compte général ou comptes spéciaux) et aux « opérations restant à constater aux comptes courants ».

Les valeurs mobilières et créances acquises pour le compte des services gérés, dans le cadre des textes organiques qui les régissent, figurent à des comptes ouverts au nom desdits services, et ne sont pas comprises dans l'actif du bilan de la Caisse des dépôts.

Le produit de ces placements demeure acquis aux services intéressés, sauf remboursement annuel à la Caisse des dépôts, en règle générale, du montant des frais administratifs exposés pour la gestion.

L'activité de certains services spéciaux a continué de se développer au cours de l'année 1961.

Il en est ainsi, notamment, pour le groupement des collectivités pour le financement des travaux d'équipement du fait de la création de nouvelles séries d'obligations des emprunts unifiés. Plusieurs emprunts ont été émis au titre de ces séries et placés dans le public ou auprès d'organismes d'assurance et de prévoyance.

La Caisse nationale de prévoyance a enregistré un nouvel et sensible accroissement de ses opérations de capitalisation notamment grâce au développement des nouvelles formules d'assurance avec participation aux résultats techniques et financiers créées en application du décret du 18 juillet 1960. Le montant des primes et versements reçus fait apparaître une augmentation de 28 %.

Les opérations de gestion de régimes de retraites ont également pro-

gressé et la Caisse nationale prête son concours à un nouvel organisme, la Caisse de retraites des travailleurs salariés de la Côte-d'Ivoire (C.R.T.C.I.).

Enfin, un service géré, la Caisse de retraites de la France d'outre-mer, a cessé son activité.

Les opérations de la plupart de ces services gérés étant analysées dans des rapports annuels distincts, il paraît suffisant d'exposer, ci-après, la situation générale de chacun d'eux.

## **Caisse nationale de prévoyance.**

Les opérations de la Caisse nationale de prévoyance sont décrites dans une section générale qui comprend les assurances de rentes et de capitaux conclues dans les conditions de la législation particulière à la Caisse ainsi que les régimes de retraites complémentaires, et une section spéciale, en cours de liquidation, qui retrace les opérations de régularisation effectuées au titre des lois sur les retraites ouvrières et paysannes et les assurances sociales.

### *I. — Section générale (1).*

Cette section comprend trois sous-sections :

— la première concerne les opérations d'assurances générales de rentes ou de capitaux traitées suivant le système de la capitalisation, elle groupe les assurances du type traditionnel, les assurances valorisables et les assurances avec participation aux résultats techniques et financiers.

— la seconde s'applique à la gestion financière et éventuellement administrative (2) des institutions de retraites qui ont passé avec la Caisse nationale de prévoyance des conventions particulières : régime complémentaire et régime supplémentaire de l'Union nationale des institutions de retraites des salariés (U.N.I.R.S.) qui groupe plusieurs institutions, régime de retraites complémentaires de la Société André Citroën, régime de l'institution de prévoyance et de retraites de l'Afrique Occidentale (I.P.R.A.O.), Caisse de retraites des travailleurs salariés de la Côte-d'Ivoire (C.R.T.C.I.).

— enfin, la troisième sous-section intéresse les régimes de retraites complémentaires des agents contractuels et temporaires de l'Etat, des départements, des communes et de leurs établissements publics : régime de retraites institué par les décrets des 12 décembre 1951 et 9 juin 1955 en faveur des agents « cadres » de ces catégories (I.P.A.C.T.E.), régime de

---

(1) Le mouvement des recettes et des dépenses de la section générale fait l'objet de l'état annexe récapitulatif n° 2-03.

(2) Notamment tenue des comptes des participants, encaissements des cotisations et paiement des allocations.

retraites prévu par le décret du 31 décembre 1959 en faveur de tous les agents non titulaires employés à temps complet dans les administrations de l'Etat, à l'exclusion des auxiliaires temporaires (I.G.R.A.N.T.E.), étendu par le décret n° 61-451 du 18 avril 1961 à certaines catégories d'agents non titulaires des départements, des communes et de leurs établissements publics.

### Sous-Section. — Capitalisation.

Au 31 décembre 1960, les disponibilités de la sous-section capitalisation s'élevaient à ..... 22.659.936,28 NF

Mouvements  
des recettes  
et des  
dépenses (1).

Les recettes de l'année 1961 ont été de ..... 601.735.553,37 »  
comprenant 299 millions de NF de versements effectués sur opérations d'assurances (contre 232 millions en 1960), 103 millions de NF de revenus du portefeuille et 189 millions de NF de remboursements et amortissements de valeurs,

soit un total de ..... 624.395.489,65 NF

Les dépenses ayant atteint ..... 606.445.084,11 »  
dont, notamment, 187 millions de NF de paiements sur opérations d'assurances (contre 145 millions en 1960), 383 millions de NF d'achats de valeurs et 16,6 millions de NF de frais administratifs.

Le solde au 31 décembre 1961, ressort à ..... 17.950.405,54 NF

Le portefeuille de la sous-section capitalisation s'élevait au 31 décembre 1961 à 1.778.978.369,55 NF, en augmentation, par rapport à la situation au 31 décembre 1960, de 193.554.279,98 NF, compte non tenu des valeurs s'appliquant aux régimes de retraites.

Portefeuille (2).

L'actif de cette sous-section comprend un placement immobilier de 7.700.000 NF effectué dans le cadre des dispositions de l'article 30-3° de la loi 53-75 du 6 février 1953.

(1) Le détail des recettes et des dépenses est donné dans l'état annexe n° 2-00.

(2) Les mouvements du portefeuille se trouvent décrits dans l'état annexe n° 2-00 bis.

**Sous-Section. — Régimes de retraites.**

**A. — Régime de l'U.N.I.R.S.**

**I. — RÉGIME COMPLÉMENTAIRE**

**a) Gestion administrative.**

La Caisse nationale assure la gestion administrative de l'Institution centrale interprofessionnelle de retraites des salariés (I.C.I.R.S.) ; elle n'intervient plus à ce titre en ce qui concerne la Caisse de retraites interentreprises (C.R.I. - U.N.I.R.S.) depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1961.

Mouvements des recettes et des dépenses (1).	Les opérations de l'année 1961, font ressortir un total de recettes de .....	20.152.741,41 NF
	Les dépenses s'étant élevées à .....	19.161.261,41 »
	L'excédent de recettes atteint .....	991.480 NF
	Le montant des disponibilités qui était au 31 décembre 1960 de .....	2.647.725,69 »
	pour les deux institutions,	
	s'élève pour l'I.C.I.R.S. seule à .....	3.639.205,69 NF
	au 31 décembre 1961.	

**b) Gestion financière.**

La Caisse nationale assure la gestion financière de trois institutions : l'I.C.I.R.S. et la C.R.I.-U.N.I.R.S. pour la totalité, l'Institution de retraites du personnel salarié des industries de la construction électrique et connexes (I.R.P.E.L.E.C.) pour partie.

Au 31 décembre 1960, les disponibilités de la gestion financière du régime complémentaire de l'U.N.I.R.S. s'élevaient à. 2.777.182,82 NF

Mouvements des recettes et des dépenses (1).	Les recettes de l'année 1961 ont été de .....	12.772.076,23 »
	(dont 6 millions de NF de cotisations versées aux fonds collectifs, et 1,7 million à titre de compensation et pré-compensation)	
	soit un total de .....	15.549.259,05 NF
	Les dépenses ayant atteint .....	14.995.404,91 »
	(dont 10 millions de NF d'achats de valeurs et 4,6 millions à titre de compensation et précompensation), le solde, au 31 décembre 1961, ressort à .....	553.854,14 NF

(1) Le détail des recettes et des dépenses est donné dans l'état annexe n° 2-01.

Les valeurs en portefeuille au 31 décembre 1961, évaluées d'après leur prix de revient, représentent un montant de 20.121.590,99 NF, en augmentation de 6.244.086,58 NF par rapport à la situation au 31 décembre 1960.

Portefeuille (1).

## II. — RÉGIME SUPPLÉMENTAIRE

### a) Gestion administrative.

La Caisse nationale assure, en totalité, la gestion administrative de l'Institution centrale interprofessionnelle de retraite des salariés (I.C.I.R.S.) au titre du régime supplémentaire de retraites institué dans le cadre de l'U.N.I.R.S.

Mouvements  
des recettes  
et des  
dépenses (2).

Les opérations de l'année 1961, font ressortir un total de recettes de .....	93.340,88 NF
Les dépenses s'élevant à .....	49.546,87 »
	<hr/>
L'excédent de recettes atteint .....	43.794,01 NF
au 31 décembre 1961.	

### b) Gestion financière.

La Caisse nationale assure également la gestion financière totale ou partielle du régime supplémentaire pour les trois institutions qui lui avaient déjà confié la gestion financière du régime complémentaire.

Au 31 décembre 1960, les disponibilités s'élevaient à ..	100.118,75 NF
Les recettes de l'année 1961 se montent à .....	572.162,15 »
(dont 405.000 NF de cotisations versées aux fonds collectifs).	
	<hr/>
Soit un total de .....	672.280,90 NF
Les dépenses ayant atteint .....	631.671,61 »
(dont 441.000 NF d'achats de valeurs et 182.000 NF à titre de compensation et précompensation).	
	<hr/>
Le solde, au 31 décembre 1961 ressort à .....	40.609,29 NF
	<hr/> <hr/>

Mouvements  
des recettes  
et des  
dépenses (2).

Les valeurs en portefeuille, au 31 décembre 1961, évaluées d'après leur prix de revient, représentent un montant de 292.190,47 NF.

Portefeuille (3).

(1) Les mouvements du portefeuille sont décrits dans l'état annexe n° 2-01 bis.

(2) Le détail des recettes et des dépenses est donné dans l'état annexe n° 2-01.

(3) Les mouvements du portefeuille sont décrits dans l'état annexe n° 2-01 bis.



B. — Régime de l'I.P.R.A.O.

La Caisse nationale participe à la gestion financière de cette Institution.

Mouvements des recettes et des dépenses (1).	Au 31 décembre 1960, les disponibilités s'élevaient à .....	108.331,12 NF
	Les recettes de l'année 1961 ont été de .....	1.187.999,06 »
	(dont 640.000 NF de cotisations versées au Fonds collectif),	
	soit un total de .....	1.296.330,18 NF
	Compte tenu des dépenses résultant d'achats de valeurs .....	1.184.799,38 »
	Le solde au 31 décembre 1961 ressort à .....	<u>111.530,80 NF</u>

Portefeuille (2).

Les valeurs en portefeuille au 31 décembre 1961, évaluées d'après leur prix de revient, représentent un montant de 2.994.343,70 NF, en augmentation de 793.171,34 NF par rapport à la situation au 31 décembre 1960.

C. — Régime complémentaire de retraites de la Société André Citroën.

La Caisse nationale assure la gestion financière de ce régime.

Mouvements des recettes et des dépenses (3).	Au 31 décembre 1960, les disponibilités s'élevaient à .....	11.330,78 NF
	Les recettes de l'année 1961 ont atteint .....	537.566,10 »
	(dont 460.000 NF de versements effectués par la Société A. Citroën au Fonds collectif), soit un total de .....	548.896,88 NF
	Compte tenu des dépenses résultant d'achats de valeurs .....	430.922,57 »
	Le solde au 31 décembre 1961 ressort à .....	<u>117.974,31 NF</u>

Portefeuille (4).

Les valeurs en portefeuille au 31 décembre 1961, évaluées d'après leur prix de revient, représentent un montant de 773.774 NF en augmentation de 374.885,77 NF par rapport à la situation au 31 décembre 1960.

- 
- (1) Le détail des recettes et des dépenses est donné dans l'état annexe n° 2-01.  
 (2) Les mouvements du portefeuille sont décrits dans l'état annexe n° 2-01 bis.  
 (3) Le détail des recettes et des dépenses est donné dans l'état annexe n° 2-01.  
 (4) Les mouvements du portefeuille sont décrits dans l'état annexe n° 2-01 bis.

D. — Régime de la C.R.T.C.I.

La Caisse nationale participe à la gestion financière de ce régime en vertu d'une convention signée le 28 février 1961.

Les recettes de l'année 1961 se sont élevées à .....	868.500,10 NF	Mouvements des recettes et des dépenses (1).
(dont 760.000 NF de cotisations versées au Fonds collectif). Compte tenu des dépenses résultant d'achats de valeurs.	539.234,10 »	
Le solde au 31 décembre 1961 ressort à.....	<u>329.265,70 NF</u>	

Les valeurs en portefeuille, au 31 décembre 1961, évaluées d'après leur prix de revient, représentent un montant de 432.487,55 NF. Portefeuille (2).

**Sous-Section. — Retraites complémentaires des agents contractuels et temporaires de l'Etat, des départements, des communes et de leurs établissements publics.**

I. — Régime de l'I.P.A.C.T.E.

Les opérations de l'année 1961 font ressortir un total de recettes de .....	12.459.153,46 NF	Mouvements des recettes et des dépenses (3).
(dont 5,5 millions de NF de cotisations).		
Les dépenses s'élevant à .....	11.949.814,04 »	
(dont 4,5 millions de paiements de prestations, rachats et remboursements de versements irréguliers, contre 6,6 millions d'achats de valeurs).		
L'excédent des recettes atteint .....	509.339,42 NF	
Le total des disponibilités qui était de .....	1.210.286,63 »	
au 31 décembre 1960, se trouve porté à .....	1.719.626,05 NF	
au 31 décembre 1961.	<u>1.719.626,05 NF</u>	

Les valeurs en portefeuille, au 31 décembre 1961, évaluées d'après leur prix de revient, représentent : Portefeuille (4).

un montant de .....	19.649.437,35 NF
en augmentation de .....	1.778.239,80 NF

par rapport à la situation au 31 décembre 1960.

(1) Le détail des recettes et des dépenses est donné dans l'état annexe n° 2-01.  
 (2) Les mouvements du portefeuille sont décrits dans l'état annexe n° 2-01 bis.  
 (3) Le détail des recettes et des dépenses est donné dans l'état annexe n° 2-02.  
 (4) Les mouvements du portefeuille sont décrits dans l'état annexe n° 2-02 bis.

II. — Régime de l'I. G. R. A. N. T. E.

	Les opérations de l'année 1961 font ressortir un total de recettes de .....	24.119.154,08 NF
	(dont 23 millions de cotisations).	
	Les dépenses s'élevant à .....	22.355.530,90 »
	(dont 1,3 million de prestations et 20,5 millions d'achats de valeurs).	
	L'excédent des recettes atteint .....	1.763.803,18 NF
	Le montant des disponibilités qui était de .....	582.922,04 »
	au 31 décembre 1960, se trouve porté à .....	2.346.725,22 NF
	au 31 décembre 1961.	

Mouvements des recettes et des dépenses (1).

Portefeuille (2).

Les valeurs en portefeuille, au 31 décembre 1961, évaluées d'après leur prix de revient, représentent un montant de 20.311.382,48 NF.

II. — Sections spéciales des retraites ouvrières et des assurances sociales.

(Art. 14, § 1<sup>er</sup>, 1<sup>o</sup> de la loi du 5 avril 1910)

(Art. 26, § 5, de la loi du 5 avril 1928 modifiée par la loi du 30 avril 1930 et le décret-loi du 28 octobre 1935).

Les sections spéciales des retraites ouvrières et paysannes et des assurances sociales sont en cours de liquidation depuis 1946. Il sera procédé en 1962 à la clôture du compte ouvert au nom de chacune d'elles.

Les quelques opérations encore effectuées par ces sections ne concernent que des régularisations.

1<sup>o</sup> Section spéciale des retraites ouvrières.

	Au 31 décembre 1960, le solde du compte courant atteignait .....	75.573,33 NF
	L'ensemble des recettes ressortant à .....	755,73 »
	Le solde au 31 décembre 1961 s'élève à .....	76.329,06 NF
	aucune dépense n'ayant été constatée à ce compte au cours de l'année.	

Mouvements des recettes et des dépenses (3).

(1) Le détail des recettes et des dépenses est donné dans l'état annexe n° 2-02.

(2) Les mouvements du portefeuille sont décrits dans l'état annexe n° 2-02 bis.

(3) Le détail des recettes et des dépenses de la Section spéciale des retraites ouvrières en 1961 est donné dans l'état annexe n° 2-04.

La contrepartie à l'actif en est représentée par le solde du compte courant au Trésor (75.573,33 NF), et le solde du compte « Opérations restant à constater au compte courant » (755,73 NF).

### 2° Section spéciale des Assurances sociales.

Au 31 décembre 1960, le solde du compte courant ressortait à .....	96.010,96 NF	Mouvements des recettes et des dépenses (1)
L'ensemble des recettes ayant atteint .....	730,88 »	
les disponibilités, au cours de l'année, ont été de ....	96.741,84 NF	
Quant aux dépenses, elles se sont élevées au total de .....	15.308,27 »	
laissant un excédent de recettes, au 31 décembre 1961, de .....	81.433,57 NF	

dont la contrepartie à l'actif est représentée par les soldes du compte courant au Trésor (80.702,69 NF) et du compte « Opérations restant à constater au compte courant » (730,88 NF).

(1) Le détail des recettes et des dépenses de la section spéciale des Assurances sociales en 1961 est donné dans l'état annexe n° 2-05.

## Fonds spécial de garantie de la loi du 8 juin 1930.

Le Fonds spécial a pour objet de garantir le remboursement des prêts consentis aux invalides de guerre bénéficiaires de la législation sur les habitations à loyer modéré et le crédit immobilier.

Mouvements des recettes et des dépenses (1)	Les recettes s'étant élevées à .....	172.800,45 NF
	et les dépenses à .....	275.355,02 »
	<hr/>	
	comprenant une somme de 150.199,65 NF affectée à l'achat de valeurs, il apparaît un excédent de dépenses de .....	102.554,57 »
	Le montant des disponibilités qui était de .....	302.201,31 »
	<hr/>	
	au 31 décembre 1960 a été ainsi ramené à .....	199.646,74 NF
	<hr/> <hr/>	
	au 31 décembre 1961.	

Portefeuille (2). Les valeurs en portefeuille évaluées d'après leur prix de revient représentaient au 31 décembre 1961 un montant de 540.469,69 NF contre 402.677,13 NF au 31 décembre 1960.

### Fonds commun de majorations des rentes viagères et pensions.

La Caisse des dépôts assure la gestion du fonds commun destiné à financer les majorations accordées aux rentiers de la Caisse nationale de prévoyance et à ceux des compagnies d'assurances et des Caisses autonomes mutualistes, en vertu des lois des 4 mai 1948, 9 juin 1948, 2 août 1949 et 24 mai 1951, modifiées.

Le compte spécial comporte quatre sections :

- à la première sont imputées les recettes et dépenses concernant les majorations des rentes consenties par les sociétés d'assurances sur la vie ;
- à la deuxième sont constatées les recettes et les dépenses concernant les majorations des rentes servies par la Caisse nationale de prévoyance ;
- à la troisième, sont inscrites les opérations effectuées au titre de la loi du 24 mai 1951 portant majorations des rentes allouées en réparation d'un préjudice.
- à la quatrième, sont décrites les recettes et les dépenses concernant les majorations de rentes servies par les Caisses autonomes mutualistes.

(1) L'état annexe n° 2-10 indique en détail le montant de ces opérations.

(2) Les mouvements du portefeuille se trouvent décrits à l'état annexe n° 2-10 bis.

Le Fonds commun est alimenté par des crédits spéciaux inscrits au budget du Ministère des Finances.

Au 31 décembre 1960, le solde du compte courant ressortait à .....	38.845.229,95	NF	Mouvements des recettes et des dépenses (1).
L'ensemble des recettes ayant atteint .....	147.935.681,17	»	
les disponibilités en cours d'année ont été de .....	186.780.911,12	»	
Quant aux dépenses, elles se sont élevées au total de .....	143.068.241,03	»	
laissant apparaître, au 31 décembre 1961, un solde de.	43.712.670,09	NF	

Au 31 décembre 1961, la Caisse des dépôts et consignations servait aux rentiers de la Caisse nationale de prévoyance 234.607 majorations pour un total de 87.722.325,92 NF.

Mouvements  
du Grand Livre.

### Fonds spéciaux institués par la législation sur les accidents du travail

La législation sur les accidents du travail a confié à la Caisse des dépôts la gestion de quatre fonds communs chargés de payer en métropole et en Algérie, diverses prestations aux victimes d'accidents du travail et à leurs ayants droit. Ce sont :

Pour les professions non agricoles (décret n° 55-1388 du 18 octobre 1955) :

- le Fonds commun des accidents du travail survenus dans la métropole ;
- le Fonds commun des accidents du travail survenus en Algérie.

Pour les professions agricoles (décret n° 57-1360 du 30 décembre 1957) :

- le Fonds commun des accidents du travail agricole survenus dans la métropole ;
- le Fonds commun des accidents du travail agricole survenus en Algérie.

---

(1) Le détail des recettes et des dépenses constatées en 1961, pour chacune des sections, est donné dans l'état annexe n° 2-20.

Le Fonds commun des accidents du travail survenus dans la métropole est alimenté par des versements de la Caisse nationale de sécurité sociale.

Les trois autres Fonds communs sont alimentés au moyen de taxes que versent les organismes d'assurance et les employeurs non assurés.

Le Fonds spécial de garantie pour le Maroc créé par le dahir du 27 juin 1927 a été géré par la Caisse des dépôts dans les conditions fixées par le décret du 13 mars 1928, jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 1959. A cette date il a été supprimé par le décret 58-1476 du 29 décembre 1958 et remplacé par un Fonds dont la gestion est assurée par les autorités marocaines en vertu du dahir du 13 août 1955.

En 1961 le reliquat de son actif a été transféré au nouveau fonds.

Quant au Fonds spécial de garantie pour la Tunisie, remplacé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1958 par le « Fonds des accidents du travail » géré par les autorités tunisiennes, il figure toujours dans les écritures de la Caisse des dépôts, le transfert de son actif au nouveau Fonds n'ayant pas encore été effectué.

Mouvements  
des recettes  
et des  
dépenses

Le tableau ci-après indique les mouvements généraux des comptes des différents fonds gérés par la Caisse des dépôts au cours de l'année 1961, le détail des opérations étant donné dans les états annexes n<sup>os</sup> 3-10, 3-20 et 3-30.

La composition, au 31 décembre 1961, des portefeuilles des trois Fonds communs qui possèdent des valeurs et du Fonds de garantie tunisien est indiquée dans les états annexes n<sup>os</sup> 3-10 *bis* à 3-30 *bis*.

DÉSIGNATION.	SOLDES au 31 décembre 1960.	RECETTES en 1961.	TOTAUX.	DÉPENSES en 1961.	SOLDES au 31 décembre 1961.
	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
<b>I. — Métropole et Algérie.</b>					
Fonds commun des accidents du travail survenus dans la métropole.....	28.671.691,23	403.675.799,97	375.004.108,74	345.298.196,08	29.705.912,66
Fonds commun des accidents du travail survenus en Algérie.....	12.844.419,26	18.067.138,61	30.911.557,87	19.199.399,03	11.712.158,84
Fonds commun des accidents du travail agricole survenus dans la métropole.....	4.716.801,74	101.996.266,81	97.279.465,07	92.986.270,75	4.293.194,32
Fonds commun des accidents du travail agricole survenus en Algérie.....	1.930.651,39	5.550.987,82	7.481.639,21	4.327.268,19	3.154.371,02
<b>II. — Tunisie.</b>					
Fonds de garantie.....	620.213,52	579.661,89	1.199.875,41	»	1.199.875,41
<b>III. — Maroc.</b>					
Fonds de garantie.....	65.507,23	»	»	65.507,23	»



## Fonds de liquidation de la gestion spéciale des rentes d'accidents du travail des entreprises d'assurances.

Le Fonds de liquidation a été institué par l'ordonnance n° 45-2635 du 2 novembre 1945 (art. 10) pour recevoir les transferts d'actif et de passif des entreprises d'assurances qui liquident leur gestion spéciale concernant les rentes allouées à la suite d'accidents du travail survenus en France, dans les professions non agricoles.

Le décret n° 48-437 du 15 mars 1948 et l'arrêté du Ministre des Finances en date du 24 août 1949, ont fixé les conditions dans lesquelles ces transferts seraient réalisés.

Au cours de l'année 1961, les postes de l'actif et du passif n'ont fait l'objet d'aucun transfert.

Mouvements  
des recettes  
et des  
dépenses (1).

Le total des recettes ressort à ..... 87.562,97 NF  
y compris le solde des disponibilités existant au 31 décembre  
1960 (29.099,80 NF), aucune dépense n'a été imputée au  
Fonds.

Le solde du compte courant, au 31 décembre 1961,  
s'élève ainsi à ..... 87.562,97 NF

Portefeuille.

La composition et les mouvements du portefeuille sont décrits dans l'état annexe n° 3-40 bis.

## Fonds de prévoyance de l'aéronautique.

Deux Fonds spéciaux couvrent les risques d'accidents de la navigation aérienne :

— le Fonds de prévoyance de l'aéronautique nationale (loi du 30 mars 1928, art. 3) ;

— et le Fonds de prévoyance des sports aériens (acte dit loi du 17 décembre 1941).

La Caisse des dépôts a été chargée d'assurer la gestion complète du premier et seulement la gestion financière du second, dont l'administration est confiée au Secrétariat général de l'aviation civile.

---

(1) Le détail des recettes et des dépenses constatées au compte du Fonds de liquidation au cours de l'année 1961 est donné dans l'état annexe n° 3-40.

Le Fonds de prévoyance de l'aéronautique nationale est alimenté par un prélèvement sur les diverses indemnités de services aériens et le Fonds de prévoyance des sports aériens par des crédits budgétaires.

Le résumé des opérations des deux fonds de l'aéronautique s'établit comme suit :

Mouvements  
des recettes  
et des  
dépenses (1).

DÉSIGNATION.	AÉRONAUTIQUE nationale.	SPORTS aériens.
	NF.	NF.
Solde au 31 décembre 1960 .....	234.936,89	37.116,01
Recettes de 1961 .....	6.061.750,94	5.628,89
Disponibilités de l'année .....	6.296.687,83	42.744,90
Dépenses de 1961 .....	4.778.300,12	10.513,32
Solde au 31 décembre 1961 .....	1.518.387,71	32.231,58

Le montant total des valeurs détenues pour le compte des deux fonds ci-dessus s'élève à 5.970.359,49 NF au 31 décembre 1961.

Portefeuille (2).

### Fonds de prévoyance militaire.

Le décret n° 59-1192 du 13 octobre 1959 a créé un Fonds de prévoyance militaire et en a confié la gestion à la Caisse des dépôts. Ce Fonds est chargé d'attribuer, hors le cas de mobilisation générale, des allocations aux ayants cause des militaires dont le décès, survenu à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1959, est imputable au service ou survenu par le fait ou à l'occasion du service lorsque ce décès n'ouvre pas droit aux allocations du Fonds de prévoyance de l'aéronautique.

Il est alimenté, notamment, par une cotisation prélevée sur l'indemnité pour charges militaires, pour les militaires percevant cette indemnité, par une cotisation à la charge de l'Etat pour les autres personnes et le cas échéant, par une cotisation complémentaire à la charge de l'Etat.

(1) Le détail des opérations est donné dans les états annexes n° 3-50, 3-51, 3-52.

(2) Les mouvements des portefeuilles des fonds de l'aéronautique sont indiqués dans les états annexes n° 3-50 bis, 3-51 bis et 3-52 bis.

Mouvements  
des recettes  
et des  
dépenses (1).

Les opérations du Fonds se résument comme suit :

Au 31 décembre 1960, le solde du compte courant ressortait à .....	21.145.199,25 NF
L'ensemble des recettes ayant atteint .....	33.785.408,48 »
les disponibilités en cours d'année ont été de .....	54.930.607,73 NF
Quant aux dépenses, elles se sont élevées au total de .....	26.640.680,19 »
laissant apparaître, au 31 décembre 1961, un solde de.	<u>28.289.927,54 NF</u>

Portefeuille (2).

Le portefeuille de ce Fonds s'élevait, au 31 décembre 1961 à 10.000.000 NF de Bons du Trésor.

### Fonds spécial d'allocation vieillesse.

(Art. 677 du Code de la Sécurité sociale.)

Le fonds spécial d'allocation vieillesse prévu à l'article 677 du Code de la sécurité sociale est chargé de l'attribution et du payement, par mandat-postal à domicile, de l'allocation spéciale de vieillesse prévue par les articles 674 et 675 du même Code.

Cette allocation, d'un montant annuel de 343,20 NF en 1961 est attribuée aux personnes de nationalité française, résidant sur le territoire métropolitain, qui sont âgées de 65 ans ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail, sous réserve qu'elles ne relèvent pas, en raison de leur activité professionnelle ou de celle de leur conjoint, d'un régime d'assurance-vieillesse, et que leurs ressources annuelles n'excèdent pas un certain chiffre fixé, depuis le 1<sup>er</sup> avril 1956, à 1.700 NF pour un célibataire et 2.250 NF pour un ménage.

Pour couvrir les dépenses résultant du service des allocations, le fonds spécial est alimenté par une contribution de tous les organismes chargés d'allouer des retraites, pensions, rentes ou allocations de vieillesse en application de dispositions législatives ou réglementaires.

Le Fonds spécial effectue, en outre, au profit de ses allocataires, le service de l'allocation supplémentaire instituée par l'article 685 du Code de la sécurité sociale. Il reçoit, pour assurer ces payements, des subventions forfaitaires du Fonds national de solidarité.

Au 31 décembre 1961, le nombre des allocations spéciales en cours de payement s'élève à 264.064.

A la même date, 243.154 allocations supplémentaires sont payées par le Fonds spécial à ses allocataires.

(1) Le détail des opérations est donné dans l'état annexe n° 3-53.

(2) Les mouvements du portefeuille sont indiqués dans l'état annexe n° 3-53 bis.

Les opérations du Fonds spécial se résument comme suit :

Au 31 décembre 1960, le compte présentait un solde créditeur de .....	3.470.785,62 NF
L'ensemble des recettes ayant atteint (2).....	246.638.332,53 »
les disponibilités, au cours de l'année 1961, ont été de	250.109.118,15 NF
Quant aux dépenses, elles se sont élevées au total de (3) .....	217.953.906,22 »
Le solde créditeur, au 31 décembre 1961, ressort ainsi à .....	32.155.211,93 NF

Mouvements  
des recettes  
et des  
dépenses (1).

Au 31 décembre 1961, le Fonds spécial n'a aucune valeur en portefeuille.

Portefeuille.

### Fonds national de solidarité.

Le Fonds national de solidarité, qui fait l'objet du Livre IX du Code de la sécurité sociale, a été institué en vue de promouvoir une politique générale de protection des personnes âgées par l'amélioration des pensions, retraites, rentes et allocations de vieillesse.

Sont susceptibles de bénéficier de l'allocation supplémentaire, les personnes de nationalité française, résidant sur le territoire métropolitain ou dans un département d'outre-mer, possédant des ressources, allocation comprise, dont le montant annuel n'excède pas 2.010 NF, ou 2.580 NF s'il s'agit d'une personne mariée.

1° âgées d'au moins 65 ans, ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail, et titulaires d'un ou plusieurs avantages de vieillesse résultant de dispositions législatives ou réglementaires ;

2° âgées de moins de 60 ans et titulaires d'un avantage viager servi au titre de l'assurance invalidité ou de la vieillesse par un régime de sécurité sociale résultant de dispositions législatives ou réglementaires, sous réserve qu'elles soient atteintes d'une invalidité d'un-taux au moins égal à deux tiers.

Les personnes de nationalité française, résidant sur le territoire métropolitain ou dans un département d'outre-mer non titulaires d'un avantage servi au titre de l'assurance-invalidité ou de la vieillesse, admises au bénéfice de l'aide sociale aux infirmes, aveugles et grands infirmes, perçoivent

(1) L'état annexe n° 4-50 indique le détail des recettes et des dépenses de l'année 1961.

(2) Compte tenu d'une somme de 115.495.195 NF représentant le montant des subventions forfaitaires versées par le Fonds national de solidarité.

(3) Compte tenu de la somme de 116.793.798,15 NF représentant le montant des allocations supplémentaires payées au titre du Fonds national de solidarité.

également l'allocation supplémentaire sous certaines conditions de ressources prévues par le Code de la famille et de l'aide sociale.

Le montant annuel de l'allocation est de 312 NF auquel s'ajoute, en application du décret n° 61-172 du 16 février 1961, un complément fixé :

— à 108 NF par an pour les bénéficiaires de l'allocation supplémentaire âgés de moins de soixante quinze ans ;

— à 208 NF par an pour les bénéficiaires de l'allocation supplémentaire âgés d'au moins soixante quinze ans.

Les allocations supplémentaires sont, en principe, liquidées et payées par les organismes et services débiteurs de l'avantage d'invalidité ou de vieillesse initial.

Il ressort de statistiques fournies à la Caisse des dépôts par ces organismes, qu'à la date du 31 décembre 1961, le nombre des demandes d'allocation supplémentaires formulées au titre de la vieillesse atteint 4.327.806. Le nombre des demandes ayant fait l'objet d'un premier paiement est de 3.467.612 et celui des demandes ayant donné lieu à une décision de rejet de 659.288. Le nombre des allocations supplémentaires restant en cours de paiement atteint 2.378.507.

Le nombre des demandes formulées au titre de l'invalidité s'élève à 153.439 ; 112.846 ont fait l'objet d'un premier paiement et 33.569 d'une décision de rejet. Le nombre des allocations supplémentaires restant en cours de paiement s'élève à 69.306.

Aux termes de l'article 684 du Code de la sécurité sociale, la gestion financière du Fonds national de solidarité est assurée par la Caisse des dépôts. Ce fonds exécute les décisions prises en vue de la répartition des sommes qui lui sont versées par l'Agence comptable centrale du Trésor public et qui proviennent de ressources budgétaires.

En application de l'article 19 de l'ordonnance n° 58-1374 du 30 décembre 1958, portant loi de finances pour 1959, le régime général des assurances sociales ne bénéficie plus de subventions et assure sur ses propres ressources la charge des allocations supplémentaires qu'il sert.

Toutefois, un règlement de 392.850.000 NF a été effectué à son profit à titre d'aide exceptionnelle sur décision du Ministre des Finances.

Les disponibilités du compte du Fonds national de solidarité sont déposées au Trésor par la Caisse des dépôts en compte courant sans intérêt.

Les opérations du Fonds national de solidarité se résument ainsi :

Mouvements  
des recettes  
et des  
dépenses (1).

Au 31 décembre 1960, le compte présentait un solde créditeur de .....	247.954.031,22 NF
Au cours de l'année 1961, les recettes se sont élevées à .....	688.102.900,32 »
<hr/>	
Les disponibilités ont donc atteint au cours de l'année 1961 .....	936.056.931,54 NF
Quant aux dépenses, elles se sont élevées au total de .....	926.685.269,52 »
<hr/>	
Le solde créditeur, au 31 décembre 1961, ressort ainsi à .....	9.371.662,02 NF
<hr/> <hr/>	

Portefeuille.

Au 31 décembre 1961, le Fonds national de solidarité n'a aucune valeur en portefeuille.

### Caisse de retraites de la France d'outre-mer.

La Caisse de retraites de la France d'outre-mer, dont le service financier était géré par la Caisse des dépôts, avait été instituée par la loi du 14 avril 1924 (art. 71) en faveur des fonctionnaires européens des cadres locaux des pays d'outre-mer, et les modalités de son fonctionnement avaient été fixées par le décret du 1<sup>er</sup> novembre 1928, modifié par le décret n° 50-461 du 21 avril 1950.

Ses ressources provenaient, principalement, d'une retenue de 6 % opérée sur le traitement des affiliés, d'une contribution des pays intéressés fixée, par le décret n° 52-24 du 3 janvier 1952, à 20 % des traitements, et d'une contribution supplémentaire variable de ces mêmes pays, destinée à équilibrer les charges de l'organisme

Elle a été dissoute à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1961 par l'article 72 de la loi n° 60-1384 du 23 décembre 1960 et les pensions ont été prises en charge par l'Etat.

Le compte qui constatait depuis l'origine les opérations de l'institution et qui a été maintenu provisoirement sous l'appellation de « Caisse de Retraites de la France d'outre-mer en liquidation » présentait au 31 décembre 1960, un solde créditeur de .....

Mouvements  
des recettes  
et des  
dépenses (2).

Le total des recettes de l'année 1961 s'est élevé à..	14.040.698,67 NF
dont 6.160.000 NF de contributions supplémentaires.	20.999.022,12 »
<hr/>	
Les disponibilités ressortent ainsi à .....	35.039.720,79 NF
<i>A reporter</i> .....	35.039.720,79 NF
<hr/>	

(1) L'état annexe n° 4-60 indique le détail des recettes et des dépenses de l'année 1961,

(2) Le détail des opérations est indiqué dans l'état annexe n° 4-10.

*Report*..... 35.039.720,79 NF

Les dépenses forment un total de ..... 7.386.899,41 »  
 dont 6.065.999,55 NF de paiements d'arrérages de  
 pensions.

Le compte de la Caisse de retraites de la France  
 d'outre-mer présente donc, au 31 décembre 1961, un  
 solde créditeur de ..... 27.652.821,38 NF

Les recettes et les dépenses correspondent, en général, à des opérations effectuées avant la mise en pratique des instructions relatives à l'application de la loi du 23 décembre 1960 portant dissolution de la Caisse de retraites de la France d'outre-mer.

D'autre part, les instructions précitées ont précisé que les dépenses d'arrérages correspondant aux pensions concédées par la Caisse de retraites de la France d'outre-mer en liquidation et payables soit à la Caisse générale de la Caisse des dépôts, soit à la Caisse des préposés de cette dernière dans le département de la Seine, continueraient, jusqu'à l'échange des titres, à être imputées dans les écritures de la Caisse des dépôts.

A cet effet, pour la clarté des opérations, il a été ouvert au début de l'année 1961, un compte distinct intitulé « Paiement pour le compte du Trésor public de pensions concédées par la Caisse de retraites de la France d'outre-mer en liquidation ».

Ce compte est donc débité des paiements de pensions effectués ou centralisés par la Caisse générale et les comptables de la Seine à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1961. Il sera crédité des sommes correspondant aux remboursements des paiements effectués par la Caisse des dépôts pour le compte du Trésor.

Les mouvements du portefeuille sont décrits dans l'état annexe n° 4-10 bis qui en indique la situation détaillée.

### **Fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat.**

Le fonds spécial, institué par la loi du 21 mars 1928 (modifiée par la loi validée du 11 février 1944 et par la loi du 2 août 1949) et dont la gestion est assurée par la Caisse des dépôts, est chargé de servir les pensions allouées aux ouvriers des établissements de la guerre, de l'air et de la marine, des manufactures des tabacs et allumettes et des autres services industriels de l'Etat.

Il perçoit, à cet effet, les retenues de 6 % opérées sur les salaires des ouvriers et les contributions d'égal montant à la charge de l'Etat qui lui

alloue, en outre, une subvention dont le montant est déterminé dans les conditions fixées par le décret du 24 juin 1950.

Le compte présentait, au 31 décembre 1960, un solde débiteur de .....	1.703.295,23 NF	
Compte tenu d'une subvention de l'Etat de 190 millions de NF, les recettes de l'année 1961 se sont élevées à .....	316.720.126,67 »	
Les disponibilités ressortent ainsi à.....	315.016.831,44 NF	
Les dépenses forment un total de.....	283.217.549,12 »	

Mouvements des recettes et des dépenses (1).

dont 245.325.287,49 NF de paiements d'arrérages de pensions.

Le compte du fonds spécial présente donc, au 31 décembre 1961, un solde créditeur de .....	<u>31.799.282,32 NF</u>
--	-------------------------

Le montant des recettes présente, en 1961, une augmentation de plus de 100 millions par rapport à l'année précédente, en raison principalement de l'augmentation des versements reçus au titre des subventions de l'Etat.

Les dépenses se sont accrues de 39.205.522,94 NF, soit 16 %. Les paiements d'arrérages excèdent de 18.665.076,19 NF ceux de 1960 par suite essentiellement des majorations de pensions intervenues en 1961.

Les sommes payées au titre de l'allocation supplémentaire, instituée par la loi du 30 juin 1956 (Fonds national de solidarité), sont comprises dans le montant des arrérages de pensions.

Au cours de l'année 1961, le Fonds spécial a procédé à l'émission de 6.344 pensions nouvelles, et à l'extinction de 3.068 pensions.

Mouvements des pensions.

Au 31 décembre 1961, le nombre des inscriptions émises s'élève à 91.483 dont 83.943 pensions principales et 7.540 accessoires de pension.

Le portefeuille du Fonds spécial a été entièrement liquidé en juin 1961 dans les conditions prévues à l'article 3 de la loi du 2 août 1949. Les mouvements ayant affecté ce portefeuille sont indiqués dans l'état annexe n° 4-00 bis.

Portefeuille.

(1) Le détail des opérations est indiqué dans l'état annexe n° 4-00.



## Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales.

La Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales, établissement public géré par la Caisse des dépôts sous l'autorité et le contrôle d'un conseil d'administration, a été instituée par le décret n° 47-1846 du 19 septembre 1947 pris en application de l'article 3 de l'ordonnance n° 45-993 du 17 mai 1945.

Seuls les agents titulaires des départements, des communes et des établissements publics départementaux et communaux n'ayant pas le caractère industriel ou commercial peuvent être affiliés à l'Institution.

Ses ressources sont principalement constituées par une retenue de 6 % sur les traitements des agents affiliés et par une contribution des collectivités employeuses fixée pour 1961 à 20 % desdits traitements.

Les collectivités qui avaient institué une caisse particulière de retraites antérieurement au 1<sup>er</sup> octobre 1947, sont, en outre, tenues de rembourser à la Caisse nationale la valeur des engagements qu'elles avaient pris à cette date, tant envers leurs agents en activité qu'envers leurs pensionnés.

Le régime des pensions est fixé par le décret n° 49-1416 du 5 octobre 1949 dont les dispositions ont été inspirées de celles contenues dans la loi du 20 septembre 1948, portant réforme du régime général des pensions civiles et militaires.

Mouvements  
des recettes  
et des  
dépenses (1).

Le compte ouvert au nom de l'organisme dans les écritures de la Caisse des dépôts présentait, au 31 décembre 1960, un solde créditeur de..... 157.694.033,68 NF

Le total des recettes encaissées au cours de l'année 1961 s'élève à ..... 642.383.248,46 »  
dont 584.730.955,62 NF proviennent de retenues sur traitements et de contributions des collectivités et 6.334.224,86 NF résultent des versements effectués par des collectivités qui avaient institué une caisse particulière de retraites avant le 1<sup>er</sup> octobre 1947, à valoir sur le remboursement du montant des engagements contractés par les caisses particulières au 30 septembre 1947.

---

Le montant des disponibilités s'établit ainsi à  
(à reporter) ..... 800.077.282,14 NF

---

(1) Le détail de ces opérations est indiqué dans l'état annexe n° 4-20.

*Report* ..... 800.077.282,14 NF

Le total des dépenses, au cours de la même année,  
a été de ..... 602.470.614,01 »  
dont 562.001.290,75 NF de paiements d'arrérages  
de pensions.

Le compte de la Caisse nationale présente donc, au  
31 décembre 1961, un solde créditeur de ..... 197.606.668,13 NF

Les recettes présentent une augmentation de 56.294.594,51 NF, soit 9,61 % par rapport à l'année précédente en raison de l'accroissement du montant des retenues sur traitements et des contributions des collectivités, consécutif aux revalorisations générales des traitements intervenus en 1960 et 1961 et de la majoration du taux de la contribution à la charge des collectivités qui a été porté de 18 à 20 % pour l'année 1961.

Quant aux dépenses, leur montant s'est accru de 38.921.340,69 NF, les arrérages payés ayant, pour leur part, subi une augmentation de 46.867.901,88 NF, soit 9,10% à la suite des relèvements des pensions intervenus avec effet des 1<sup>er</sup> octobre 1960, 1<sup>er</sup> mars et 1<sup>er</sup> juillet 1961.

Les sommes payées au titre de l'allocation supplémentaire instituée par la loi du 30 juin 1956 (Fonds national de solidarité) sont comprises dans le montant des arrérages de pensions.

Par une décision en date du 19 octobre 1950, le conseil d'administration de la Caisse nationale a accordé aux collectivités qui avaient institué une caisse particulière de retraites avant le 1<sup>er</sup> octobre 1947 et qui n'avaient pas remboursé, à cette date, à l'Institution, l'intégralité de l'excédent de passif mis à leur charge en application de l'article 23 du décret du 19 septembre 1947, un délai de dix ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1951, pour se libérer du reliquat de leur dette. Ce délai a été prolongé d'un an par décision du 27 mars 1961. Le montant des versements effectués à ce titre, au cours de l'année 1961 s'est élevé à 7.553.494,15 NF, dont 1.219.269,29 NF d'intérêts.

Au cours de l'année 1961, la Caisse nationale a procédé à l'émission de 14.922 pensions nouvelles et le nombre des pensions éteintes ou annulées s'est élevé à 6.409.

Mouvements  
des pensions.

Au 31 décembre 1961, l'Institution assure le service de 143.548 pensions.

Les mouvements du portefeuille sont décrits dans l'état annexe n° 4-20 bis qui en indique la situation détaillée.

Portefeuille.

**Fonds de retraites des institutions affiliées  
au G.I.R.R.A. — C.D.C. (1)**

Ce fonds est chargé des opérations prévues par la Convention collective nationale du 14 mars 1947 relative à la retraite par répartition des ingénieurs et agents des cadres.

Ses disponibilités, au 31 décembre 1960, s'élevaient  
à ..... 4.391.385,66 NF

Les recettes de l'année 1961 ont été de ..... 82.680.663,14 »

dont (69,7 millions de cotisations contre 59,2 millions en 1960).

soit un total de ..... 87.072.048,80 NF

Les dépenses ayant atteint ..... 83.746.094,63 »

(dont 53 millions d'allocations de retraites payées contre 46 millions en 1960),

le solde, au 31 décembre 1961, ressort à ..... 3.325.954,17 NF

Portefeuille (3).

Les valeurs en portefeuille, au 31 décembre 1961 évaluées d'après leur prix de revient, représentent un montant de 56.038.552,44 NF, en augmentation de 4.225.314,66 NF par rapport à la situation au 31 décembre 1960.

---

(1) Groupement des institutions de retraites par répartition affiliées à la Caisse des dépôts.  
(2) Le détail des recettes et des dépenses du compte est donné dans l'état annexe n° 4-30.  
(3) Les mouvements du portefeuille se trouvent décrits dans l'état annexe n° 4-30 bis.

## Caisse nationale de crédit aux départements et aux communes.

La loi du 22 janvier 1942 a supprimé la Caisse nationale de crédit aux départements et aux communes et a confié à la Caisse des dépôts l'exécution des engagements pris par cet établissement, tant en ce qui concerne le paiement des bonifications que le versement des fonds restant à réaliser sur prêts consentis et le recouvrement des échéances.

Sur la somme de 6.715.987,14 NF figurant sous la rubrique « Prêts sur fonds commun de travail » de l'état n° 6-10 *bis*, un montant de 661.214,66 NF représente le reliquat des prêts consentis par la Caisse des dépôts pour le compte de la Caisse nationale de crédit postérieurement au 1<sup>er</sup> mai 1939.

Pour assurer tant le remboursement des frais de liquidation de la Caisse nationale de crédit que le service des bonifications attribuées par elle, la Caisse des dépôts dispose des revenus des valeurs acquises par cet Etablissement à l'aide de sa dotation initiale ainsi que d'une subvention allouée par le Trésor public en application de l'article 3 de la loi du 22 janvier 1942.

En 1961, elle a versé, aux collectivités bénéficiaires de bonifications, une somme globale de 430.306 NF.

Les recouvrements sur prêts consentis à l'aide d'avances du Fonds commun de travail opérés pendant le même exercice se sont élevés à 1.050.461,72NF (dont 2.443,71 NF à titre de remboursements anticipés) et ont été mis en réserve pour être répartis, au cours de 1962, entre la Caisse nationale de sécurité sociale et les caisses régionales d'assurance vieillesse, au prorata des sommes versées par ces organismes au Fonds commun de travail.

L'ensemble des opérations passées au compte de la Caisse nationale de crédit se résume comme suit :

Recettes de l'année .....	2.974.792,58 NF	
Solde créditeur au 31 décembre 1960 .....	144.563,63 »	
Total.....	3.119.356,21 NF	
Dépenses de l'année .....	2.953.585,55 »	
Solde créditeur au 31 décembre 1961 .....	165.770,66 NF	

Mouvements  
des recettes  
et des  
dépenses (1).

La composition du portefeuille de la Caisse nationale de crédit aux départements et aux communes, au 31 décembre 1961, est indiquée dans l'état annexe n° 6-10 *bis*.

Portefeuille.

(1) L'état annexe n° 6-10 indique le détail des recettes et des dépenses de l'année 1961.

## **Fonds national de compensation pour la répartition des allocations familiales entre les départements, communes et établissements publics départementaux et communaux.**

(Articles 42 à 45 du décret-loi du 29 juillet 1939.)

Ce fonds national est géré par la Caisse des dépôts dans les conditions prévues par le règlement d'administration publique du 15 avril 1940.

Les opérations de compensation afférentes à l'année 1960 et effectuées au cours de l'année 1961 ont été établies d'après les déclarations des collectivités, sur un chiffre global de salaires de 3.263.303.960,88 NF et un chiffre global de prestations familiales de 364.668.581,57 NF. Ce dernier chiffre comprend, outre les prestations effectivement payées par les collectivités, le montant des frais de gestion du fonds remboursés à la Caisse des dépôts en vertu de l'article 12 du règlement d'administration publique du 15 avril 1940 et une somme de 75 millions de NF destinée à permettre à ce fonds de faire face à ses obligations au titre de la surcompensation des prestations familiales.

A l'issue de ces opérations, auxquelles ont participé 42.184 collectivités compte tenu des déclarations tardives ou rectificatives parvenues à la date du 31 décembre 1961, 33.338 collectivités ont été reconnues débitrices du Fonds national pour un montant total de 126.667.196,15 NF et 8.838 reconnues créancières, envers ce fonds, d'une somme globale de 44.557.013,01 nouveaux francs.

D'autre part, le Fonds national a procédé conformément à l'arrêté du 4 mai 1959, à la compensation du supplément familial de traitement servi facultativement, par les communes et établissements publics communaux et intercommunaux, à leur personnel titulaire à temps complet.

Cette compensation a été établie à partir des déclarations des collectivités sur un chiffre global de salaires retenu de 1.033.219.748,28 NF et un chiffre global de supplément familial de traitement de 30.999.202,13 NF.

A l'issue des opérations de compensation, auxquelles ont participé 6.989 collectivités, et compte tenu des déclarations tardives ou rectificatives parvenues à la date du 31 décembre 1961, 3.098 collectivités ont été reconnues débitrices du Fonds national pour un montant total de 6.683.042,28 NF et 3.882 reconnues créancières envers ce Fonds d'une somme de 6.172.316,15 nouveaux francs.

En outre, 9 collectivités dont la créance ou la dette était inférieure à 1 NF n'ont eu à payer ou à recevoir aucune somme (art. 7 *in fine* du décret du 15 avril 1940).

L'ensemble des opérations constatées au compte du Fonds national se résume comme suit :

Mouvements  
des recettes  
et des  
dépenses (1).

Le compte présentait, au 31 décembre 1960, un solde de .....	14.516.390	NF
Les recettes de l'année s'élèvent à .....	137.920.562,99	»
(dont 8.689.039,92 NF pour le supplément familial de traitement).		
	<hr/>	
Ensemble .....	152.436.952,99	NF
	<hr/>	
Les dépenses ressortent à .....	141.912.303,94	»
(dont 6.195.673,53 NF pour le supplément familial de traitement).		
	<hr/>	
laissant apparaître, au 31 décembre 1961 un solde de..	10.524.649,05	NF
	<hr/> <hr/>	

Aucune valeur ne figure en portefeuille au 31 décembre 1961.

Portefeuille

### Fonds commun de l'allocation de logement.

L'arrêté interministériel qui doit fixer les modalités d'apurement du Fonds commun de l'allocation de logement, supprimé par le décret n° 55-684 du 20 mai 1955 n'a pas encore été publié.

Le règlement aux fonctionnaires et agents de l'Etat des prêts pour l'amélioration de l'habitat qui leur ont été attribués, avant le 1<sup>er</sup> janvier 1960, par les administrations dont ils dépendent, en vertu des dispositions de l'arrêté du 10 mars 1958 pris en application du décret n° 57-1022 du 17 septembre 1957, a continué à être effectué, en 1961 comme sous le régime antérieur, par l'intermédiaire du fonds commun, les sommes correspondantes étant imputées sur la créance du régime des fonctionnaires envers ledit fonds.

Les prêts de l'espèce consentis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1960 sont imputés au compte spécial d'avances ouvert dans les écritures du Trésor en application de l'article 84 de la loi de finances pour 1960.

(1) L'état annexe n° 5-00 indique le détail des recettes et des dépenses de l'année 1961.

Mouvements  
des recettes  
et des  
dépenses (1).

L'ensemble des opérations constatées à ce compte, en 1961, se présente  
comme suit :

Au 31 décembre 1960, le solde du compte était de	10.388.530,78	NF
Les recettes de l'année s'élèvent à .....	1.575.341,64	»
Ensemble .....	11.963.872,42	NF
Les dépenses ressortent à .....	360.168,64	»
laissant apparaître, au 31 décembre 1961, un solde de..	11.603.703,78	NF

Portefeuille.

Aucune valeur ne figure au portefeuille du Fonds commun au 31 décembre 1961.

### Subventions allouées aux Organismes d'habitations à loyer modéré.

Aux termes de l'article 6 de l'ordonnance du 2 novembre 1945, il peut être alloué, aux organismes d'habitations à loyer modéré et de crédit immobilier bénéficiaires d'avances pour la reconstruction d'immeubles sinistrés, des subventions qui ne peuvent excéder le montant des intérêts afférents aux sommes avancées.

Le service de ces subventions est assuré par la Caisse des dépôts qui reçoit, à cet effet, à un compte de dépôt ouvert dans ses écritures, le montant des sommes versées par le Trésor.

Ce compte se trouvait soldé au 31 décembre 1960 et aucun mouvement n'y a été constaté au cours de l'année 1961, le versement du Trésor n'étant intervenu qu'au début de 1962.

---

(1) L'état annexe n° 5-10 indique le détail des recettes et des dépenses de l'année 1961.

## Bonifications d'intérêts pour les sommes provenant d'emprunts contractés par les Organismes d'habitations à loyer modéré.

(Art. 207 du Code de l'urbanisme et de l'habitation.)

En application de l'article 207 du Code de l'urbanisme et de l'habitation, des bonifications d'intérêts sont attribuées aux organismes d'habitations à loyer modéré et de crédit immobilier pour les sommes provenant d'emprunts qu'ils ont contractés en vue de la construction d'H.L.M. en dehors du concours de l'Etat.

Le service de ces bonifications est assuré par la Caisse des dépôts qui reçoit à un compte spécial ouvert dans ses écritures le montant des sommes versées par le Trésor.

Au 31 décembre 1961, la situation du compte intéressé s'établit comme suit :

Mouvements  
des recettes  
et des dépenses.

Solde créditeur au 31 décembre 1960 .....	1.603.937,55 NF	
Versements du Trésor au titre de l'exercice 1961 .....	68.430.000	»
Sommes reversées au compte à la suite d'annulations .....	9.715,74	»

Les ressources se sont élevées à .... 70.043.653,29 NF

Reversement au Trésor du solde  
au 31 décembre 1960 .....
 1.603.937,55 NF |

Bonifications versées aux organismes au cours de l'année 1961 .....
 66.606.862,39 » |

Total des dépenses .....
 68.210.799,94 NF | 68.210.799,94 » |

Solde créditeur au 31 décembre 1961 .....
 1.832.853,35 NF |

(reversé au Trésor en 1962).



## **Groupement des collectivités pour le financement des travaux d'équipement.**

Institué par le décret n° 53-709 du 9 août 1953 modifié par le décret n° 60-953 du 8 septembre 1960, ce fonds, dont la gestion est confiée à la Caisse des dépôts, a pour objet d'assurer le service financier et la gestion des emprunts unifiés émis, avec son concours, par les départements, communes, syndicats de communes, chambres de commerce et ports autonomes, ainsi que par tous organismes bénéficiant de la garantie des dites collectivités.

Le groupement des collectivités est alimenté par les versements annuels des collectivités et organismes émetteurs.

Ces versements comprennent :

1° L'annuité nécessaire à l'amortissement des emprunts et au service des intérêts ; majorée s'il y a lieu des sommes nécessaires au paiement des primes de remboursement ;

2° La quote-part de l'émetteur dans les charges résultant des commissions de domiciliation payées par le Groupement ;

3° La rémunération forfaitaire due à titre de participation aux frais de fonctionnement du groupement et fixée actuellement à 0,15 % du montant nominal de l'emprunt ;

Depuis le début de 1960, les opérations du groupement des collectivités sont réparties en deux sections distinctes et sont constatées en écritures à deux comptes séparés.

### **A. — Section des recouvrements de souscriptions et d'annuités.**

Les opérations traitées par cette section concernent d'une part les émissions d'emprunts et, d'autre part, les recouvrements des annuités et des frais annexes dus par les émetteurs.

Les émissions réalisées jusqu'au 31 décembre 1960 se rattachaient à cinq séries successives d'obligations dénommées série 6 % 1955-1975, série 6,50 % 1958-1978, série 5,50 % 1959-1979, 5 % 1960-1980 et 5 % 1960-1970 et avaient compris au total 1.684 emprunts d'un montant nominal de ..... 675.617.700 NF

Au cours de l'année 1961 ont été réalisées les opérations suivantes :

1° Les émissions se sont poursuivies :

a) pendant toute l'année dans la série 5 % 1960-1970 comportant des obligations amortissables en 10 ans puis en 9 ans ; le nombre des emprunts réalisés dans le cadre de cette série a été de 458 pour une valeur nominale de .....	95.389.600	»
b) jusqu'au 30 juin 1961 dans la série 5 % 1960-1980 au titre de laquelle il a été émis 143 emprunts pour une valeur nominale de .....	71.612.600	»

2° Au 1<sup>er</sup> juillet 1961, la série 5 % 1960-1980 a été remplacée par une nouvelle série dénommée : « Série 5 % 1961-1981 » créée par l'arrêté interministériel du 20 juin 1961 ; 217 emprunts ont été rattachés à cette série pour une valeur nominale de .....

	76.980.600	»
--	------------	---

Au 31 décembre 1961, 2.502 emprunts unifiés avaient été ainsi émis pour une valeur nominale totale de .....

	919.600.500	NF
--	-------------	----

3° Les remboursements effectués par les collectivités et organismes émetteurs se sont élevés au total à la somme de ..... 19.676.300 NF qui, s'ajoutant aux amortissements déjà réalisés au 31 décembre 1960, soit .....

	18.274.300	»
--	------------	---

porte à .....	37.950.600 NF	37.950.600	»
---------------	---------------	------------	---

le total des amortissements

et ramène à .....	881.649.900	NF
-------------------	-------------	----

le montant nominal des emprunts restant à amortir.

Il convient de signaler que, pour la première fois cette année le groupement des collectivités a fait appel au concours des comptables du Trésor et des Caisses d'épargne en vue de recueillir, dans le public, des souscriptions complémentaires destinées à être réparties entre les collectivités emprunteuses dans les mêmes conditions que celles provenant des organismes d'assurances ou de prévoyance.

Mouvements  
des recettes  
et des  
dépenses (1).

L'ensemble des opérations constatées en 1961 au compte « Recouvrements des souscriptions et annuités d'emprunts unifiés des collectivités locales » se présente comme suit :

— les recettes se sont élevées à .....	288.058.712,88	NF
— les dépenses ressortent à .....	261.756.029,53	»

laissant apparaître au 31 décembre 1961 un solde de..	<u>26.302.683,35</u>	<u>NF</u>
---	----------------------	-----------

constitué :

— à concurrence de 15.839.581,50 NF par le produit des souscriptions d'organismes d'assurances ou de prévoyance reçues au titre des dernières émissions de 1961 et dont le versement aux collectivités émettrices n'a été effectué qu'après le 1<sup>er</sup> janvier 1962 ;

— à concurrence de 7.251.990,71 NF par les sommes destinées à assurer le service des obligations versées par les collectivités au titre d'échéances de 1961 ;

— pour le reste essentiellement par les frais de gestion et par les frais d'impression des titres à reverser à la Caisse des dépôts.

#### B. — Section de la gestion des titres.

Sont du ressort de cette section toutes les opérations se rapportant à la gestion des obligations (impression de titres, remise de ceux-ci aux souscripteurs, transferts, amortissements, etc.).

Au cours de l'année 1961, les opérations d'amortissement ont abouti aux résultats suivants :

1° Série 6 % 1955-1975 :

La valeur nominale des obligations en circulation au 31 décembre 1960 était de .....	58.786.500	NF
--	------------	----

L'amortissement réalisé en 1961 s'élevant à .....	2.747.300	»
---	-----------	---

Le solde a été ramené au 31 décembre 1961 à .....	<u>56.039.200</u>	<u>NF</u>
---	-------------------	-----------

2° Série 6,50 % 1958-1978 :

La valeur nominale des obligations en circulation au 31 décembre 1960 était de .....	131.043.100	NF
--	-------------	----

L'amortissement réalisé en 1961 s'élevant à .....	4.044.000	»
---	-----------	---

Le solde a été ramené au 31 décembre 1961 à ....	<u>126.999.100</u>	<u>NF</u>
--	--------------------	-----------

(1) Le détail des recettes et des dépenses fait l'objet de l'état annexe n° 6-20.

3° Série 5,50 % 1959-1979.

La valeur nominale des obligations en circulation		
au 31 décembre 1960 était de .....	192.622.800	NF
L'amortissement réalisé en 1961 s'élevant à.....	5.996.000	»
Le solde a été ramené au 31 décembre 1961 à....	<u>186.626.800</u>	<u>NF</u>

4° Série 5 % 1960-1980.

Un arrêté interministériel du 20 juin 1961 ayant clôturé l'émission des obligations de cette série au 1 <sup>er</sup> juillet 1961, le total définitif des émissions représente en valeur nominale .....	337.657.600	NF
--	-------------	----

dont :

Catégorie A .....	269.626.000	NF
Catégorie B .....	68.031.600	NF

Les amortissements réalisés en 1961 pour l'ensemble s'élevant à .....	5.582.800	»
---	-----------	---

dont :

Catégorie A .....	4.891.000	NF
Catégorie B .....	691.800	NF

Le solde a été ramené au 31 décembre 1961 à....	<u>332.074.800</u>	<u>NF</u>
---	--------------------	-----------

dont :

Catégorie A .....	264.735.000	NF
Catégorie B .....	67.339.800	NF

5° Série 5 % 1960-1970 en cours d'émission pendant toute l'année 1961.

Les obligations de cette série dont la valeur nominale en circulation au 31 décembre 1960 s'élevait à...	<u>8.846.000</u>	<u>NF</u>
--	------------------	-----------

dont :

Catégorie A .....	4.162.000	NF
Catégorie B .....	4.684.000	NF

représentent au 31 décembre 1961 une valeur nominale d'émission de .....	104.235.600	NF
dont :		
Catégorie A .....	55.730.000	NF
Catégorie B .....	48.505.600	NF

Le premier terme d'amortissement du 1<sup>er</sup> août 1961 s'élevant pour l'ensemble à .....

1.306.200	»
-----------	---

a ramené le solde nominal en circulation au 31 décembre 1961 à .....

102.929.400	NF
-------------	----

dont :

Catégorie A .....	54.929.000	NF
Catégorie B .....	48.000.400	NF

La série 5 % 1960-1980 ayant été clôturée le 1<sup>er</sup> juillet 1961, il a été procédé à l'émission d'une nouvelle série dénommée : série 5 % 1961-1981 (créée par l'arrêté interministériel du 20 juin 1961), laquelle comporte des obligations catégorie A de 1.000 NF nominal et catégorie B de 200 NF nominal.

La valeur nominale des obligations émises pendant le deuxième semestre 1961 s'élève au 31 décembre 1961 à la somme de .....

76.980.600	NF
------------	----

dont :

Catégorie A .....	43.502.000	NF
Catégorie B .....	33.478.600	NF

Aucun amortissement n'était prévu pour ces obligations au cours de l'année 1961, la première échéance étant fixée au 1<sup>er</sup> novembre 1962.

L'ensemble des opérations constatées, en 1961, au compte du service des obligations des emprunts unifiés des collectivités locales se présente comme suit :

Mouvements des recettes et des dépenses (1).

Solde au 31 décembre 1960 .....	15.230.937,90	NF
Recettes de l'année 1961 .....	67.588.959,02	»
Ensemble.....	82.819.896,92	NF
Dépenses de l'année 1961 .....	59.215.861,45	»
Solde au 31 décembre 1961 .....	23.604.035,47	NF

(1) Le détail des recettes et des dépenses fait l'objet de l'état annexe n° 6-20.

Ce solde représente essentiellement, en dehors notamment des restes dûs sur coupons et obligations amorties, une provision pour le paiement de l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier 1962 sur les obligations de la série 5 % 1960-1980.

Les obligations de la série 5,50 % 1959-1979 rachetées en Bourse au cours de l'année 1960 en vue de l'échéance du 1<sup>er</sup> avril 1961 et figurant au portefeuille au 31 décembre 1960 pour une valeur nominale de 302.000 NF ont été annulées à leur date d'amortissement.

Au cours de l'année 1961, le service des obligations a poursuivi les rachats en Bourse, pour cette série, au titre de l'échéance du 1<sup>er</sup> avril 1962. C'est ainsi que 15.945 obligations de 200 NF nominal ont été rachetées jusqu'au 31 décembre 1961. Portefeuille (1).

Toutefois le bilan à cette date ne mentionne qu'une valeur nominale de 3.034.400 NF ne correspondant qu'à 15.172 obligations seulement.

La différence porte sur 773 titres qui, rachetés dans les derniers jours de 1961 et réglés au début de l'année 1962, n'ont pu être comptabilisés au 31 décembre 1961.

Il a été également procédé au rachat de 3 obligations de 200 NF nominal catégorie B appartenant à la série en cours 5 % 1960-1970, au titre de l'échéance du 1<sup>er</sup> août 1962.

La valeur nominale totale du portefeuille au 31 décembre 1961 atteint ainsi 3.035.000 NF.

## **Fonds de développement économique et social.**

### **Section II.**

Le décret n° 55-875 du 30 juin 1955 a créé un Fonds de développement économique et social dont la section II reprend les opérations imputables jusqu'alors aux fonds spécialisés institués par le décret du 14 septembre 1954 (Fonds de conversion de l'industrie, Fonds d'aménagement du territoire section B).

Les conventions des 12 décembre 1955 et 23 avril 1959 ont confié à la Caisse des dépôts le soin de réaliser et de suivre, pour le compte de l'Etat, une partie des prêts consentis sur les disponibilités du Fonds.

En exécution de ces conventions, il a été ouvert, sous la rubrique « Créditeurs divers », deux comptes non productifs d'intérêt intitulés : « Trésor public s/c d'opérations de prêts du F.D.E.S. » et « Trésor public s/c de recouvrements sur prêts du F.D.E.S. ».

Le premier de ces comptes est débité du montant des réalisations de

---

(1) Les mouvements du portefeuille sont indiqués dans l'état annexe n° 6-20 bis.

prêts consentis par le Fonds et crédité des sommes mises à la disposition de la Caisse des dépôts par le Trésor.

Quant au second, il est débité périodiquement au profit du Trésor dans les conditions fixées par la convention du 23 avril 1959 et crédité du montant des sommes recouvrées sur les emprunteurs du Fonds.

Au 31 décembre 1961, ces deux comptes présentaient respectivement les soldes suivants : 8.925.000 NF et 3.776.234,46 NF.

### **Fonds national de surcompensation des prestations familiales.**

Le Fonds national de surcompensation des prestations familiales a été institué par les articles 2 et 3 de la loi de finances n° 56-1327 du 29 décembre 1956, pour assurer la surcompensation, sur le plan national, des charges résultant du paiement des prestations familiales.

Sa gestion financière est assurée par la Caisse des dépôts.

Il crédite, par l'octroi de subventions dont le montant est déterminé dans les conditions prévues par le décret du 4 octobre 1957, les régimes qui ont une charge de prestations familiales supérieure à la moyenne. Toutefois, il résulte dudit décret que les règles prévues pour la surcompensation des prestations familiales ne s'appliquent qu'aux régimes qui ont servi, au cours d'une année considérée, un montant de prestations légales supérieur à 10 millions de NF.

Les recettes du Fonds national sont les suivantes :

- 1° Le produit de la taxe spéciale sur les sucres de betterave exportés.
- 2° Les versements des régimes qui ont une charge de prestations familiales inférieure à la moyenne.
- 3° Des prélèvements sur les excédents éventuels du Fonds national de solidarité.
- 4° Un versement forfaitaire annuel de 80 millions de NF dû par le régime général des prestations familiales.

Les disponibilités du compte du Fonds national de surcompensation des prestations familiales sont déposées au Trésor, par la Caisse des dépôts, en compte courant sans intérêt.

Les opérations du Fonds national de surcompensation des prestations familiales se résument ainsi :

Au 31 décembre 1960, le compte présentait un solde		Mouvements
créditeur de .....	26.294.078,75	des recettes
Au cours de l'année 1961, les recettes ont été de...	835.289.587,18	et des
		dépenses (1).
Les disponibilités ont donc atteint au cours de		
l'année 1961 .....	861.583.665,93	NF
Les dépenses se sont élevées à.....	619.101.738,11	>
Le solde créditeur, au 31 décembre 1961, ressort		
donc à .....	242.481.927,82	NF

Au 31 décembre 1961, le Fonds national de surcompensation des prestations familiales n'a aucune valeur en portefeuille. Portefeuille.

### Gestion des certificats pétroliers.

L'article 3 du décret n° 57-1025 du 10 septembre 1957 a précisé que la Caisse des dépôts pourrait être chargée de procéder à l'émission et d'assurer le service financier des certificats pétroliers négociables, dont la création a été prévue par l'article 1°, III de la loi n° 57-716 du 26 juin 1957 en représentation des droits attachés à des actions de sociétés de recherche, d'exploitation et de transformation d'hydrocarbures, à l'exception du droit de vote dans les assemblées générales.

En application de ces textes, la Caisse des dépôts a émis, jusqu'au 31 décembre 1960 :

*a) Pour le compte de l'Etat :*

1.102.500 certificats pétroliers correspondant (à raison de quatre certificats pour une action) aux 275.625 actions B de la Compagnie Française des Pétroles (C.F.P.).

*b) Pour le compte du Bureau de recherches de pétrole (B.R.P.) :*

1° 720.176 certificats pétroliers correspondant à 720.176 actions de la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine (S.N.P.A.).

2° 379.088 certificats pétroliers, créés sous la forme nominative, corres-

---

(1) L'état annexe n° 5-20 indique le détail des recettes et des dépenses de l'année 1961.



pondant à des actions de sociétés de recherche, d'exploitation et de transformation d'hydrocarbures, en vue d'en faire apport à la société nationale de financement des recherches de pétrole (S.N.I.P.).

Au cours de l'année 1961, se sont poursuivies les deux distributions de certificats pétroliers gratuits, commencées respectivement en juillet 1959 et juillet 1960.

Il a été remis 616 nouveaux certificats au titre de la première attribution et 7.369 pour la seconde.

Le total des certificats pétroliers ainsi distribués se trouve porté au 31 décembre 1961 :

- pour l'attribution de juillet 1959 à 49.023 sur 50.000 certificats créés ;
- pour l'attribution de juillet 1960 à 50.213 sur 52.500 certificats créés.

Les dividendes distribués à partir du 3 juillet 1961 aux actions de la C.F.P. et de la S.N.P.A. ont, conformément aux dispositions de l'article 6 du décret n° 57-1025 du 10 septembre 1957, été mis en paiement, le même jour, au profit des propriétaires des certificats pétroliers correspondants, dans les conditions suivantes :

1° Le montant net du dividende (4,82 NF) distribué aux actions de la C.F.P. a été mis en paiement au profit des propriétaires des certificats pétroliers correspondant aux 275.625 actions n°s 2.258.667 à 2.508.666, 7.151.416 à 7.163.915 et 7.509.337 à 7.522.641, à raison d'un quart du montant de ce dividende par certificat pétrolier, soit net 1,20 NF après arrondissement et mise en réserve du reliquat non distribuable.

2° Le dividende net (1,25 NF) distribué aux actions de la S.N.P.A. a été mis en paiement pour le même montant au profit des propriétaires des 720.176 certificats pétroliers correspondant aux 720.176 actions n°s 1.448.839 à 1.768.838, 9.300.001 à 9.460.054 et 13.950.001 à 14.190.122.

Il est signalé enfin que parmi les certificats pétroliers émis en représentation d'actions de sociétés pétrolières et apportées à la S.N.I.P. par le B.R.P. figurent 64.688 certificats pétroliers correspondant à 64.688 actions de la Compagnie de recherches et d'exploitation de pétrole au Sahara (C.R.E.P.S.), qui a distribué le 3 novembre 1961 au titre de l'exercice 1960 un dividende de 5 NF par action.

La S.N.I.P., propriétaire de ces certificats pétroliers a donc été créditée du produit net de ce dividende, soit 323.440 NF.

L'ensemble des opérations constatées au compte ouvert sous la rubrique « Gestion des certificats pétroliers » se présente comme suit :

Solde créditeur au 31 décembre 1960 .....	194.230,10 NF
Recettes de l'année 1961 .....	2.775.465,78 »
Dépenses de l'année 1961 .....	2.446.201,05 »
	<hr/>
Solde au 31 décembre 1961 .....	523.494,83 NF
	<hr/> <hr/>

Mouvements  
des recettes  
et des  
dépenses (1).

Les actions ayant donné lieu à création de certificats pétroliers appartiennent, ainsi qu'il résulte de l'exposé ci-dessus, soit à l'Etat, soit au B.R.P. La Caisse des dépôts est dépositaire de ces actions qui figurent dans les portefeuilles des titres appartenant à l'Etat ou au B.R.P. avec la distinction nécessaire qui résulte du caractère d'inaliénabilité frappant ces titres ; remarque est faite, en outre, qu'en application de l'article 5 du décret n° 57-1025 du 10 septembre 1957 susvisé, la Caisse des dépôts — Etablissement émetteur des certificats pétroliers — a signifié aux sociétés intéressées les numéros des actions frappées d'inaliénabilité afin que la mention en soit portée sur leurs registres.

(1) Le détail des recettes et des dépenses fait l'objet de l'état annexe n° 6-30.

## Régime de retraites du personnel local de la Caisse centrale de Coopération économique et autres organismes participants.

Ce régime a été institué, le 21 octobre 1957, par contrat intervenu entre la Caisse centrale de coopération économique (ex-Caisse centrale de la France d'outre-mer), la Banque centrale des Etats de l'Afrique équatoriale et du Cameroun (ex-Institut d'émission de l'A.E.F. et du Cameroun), d'une part, et la Caisse des dépôts et la Caisse nationale de prévoyance, d'autre part.

Son objet est de constituer une retraite revalorisable aux membres permanents du personnel des contractants, recrutés et affectés dans les Etats les territoires ou les départements d'outre-mer.

A la date du 31 décembre 1961, le nombre des établissements appliquant le régime s'élevait à 14 et celui des salariés participants à 580 environ.

Mouvements des recettes et des dépenses (1).	Les recettes de l'année 1961 se sont élevées à .....	402.039,85 NF
	(dont 227.040,58 NF de cotisations).	
	Les dépenses ayant atteint .....	397.628,16 »
	<hr/>	
	(cotisations salariales versées à la Caisse nationale de prévoyance ou remboursées, emplois de fonds et divers).	
	L'excédent des recettes ressort à .....	4.411,69 NF
	Le solde au 31 décembre 1960 était de .....	936,97 »
	<hr/>	
	Celui au 31 décembre 1961, s'élève à .....	<u>5.348,66 NF</u>
<hr/>		
Portefeuille (2).	Les valeurs en portefeuille, au 31 décembre 1961 évaluées d'après leur prix de revient représentent un montant de .....	514.019,73 NF

(1) Le détail des recettes et des dépenses du compte est donné dans l'état annexe n° 4-70.  
 (2) Les mouvements du portefeuille sont indiqués dans l'état annexe n° 4-70 bis.

## Caisse des dépôts et consignations d'Alsace et de Lorraine.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1947, toutes les opérations de la Caisse des dépôts et consignations d'Alsace et de Lorraine, rattachée à la Caisse des dépôts par décrets des 4 octobre et 26 décembre 1925, sont assurées par les préposés de celle-ci dans les trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, les attributions antérieurement dévolues au bureau extérieur de Strasbourg ayant été confiées, à compter de cette date, au Trésorier payeur général du Bas-Rhin.

Il est rappelé, qu'en exécution des dispositions du décret n° 54-1080 du 6 novembre 1954 et de l'arrêté du Ministre des Finances et des Affaires économiques du 25 octobre 1955 pris pour son application et relatifs aux caisses d'épargne du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, ces institutions sont soumises, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1955, à un nouveau régime de gestion des fonds qu'elles reçoivent de leurs déposants.

Le bilan, au 31 décembre 1961, de la Caisse des dépôts et consignations d'Alsace et de Lorraine qui fait l'objet de l'état annexe n° 6-90 est examiné ci-après :

### SECTION I. — EXAMEN DES COMPTES DU PASSIF.

Le montant total du passif, au 31 décembre 1961	
s'élève à .....	744.374.954,04 NF
contre .....	648.150.153,76 »
au 31 décembre 1960, soit une augmentation de ....	<u>96.224.800,28 NF</u>

correspondant à un accroissement égal de l'actif.

Cette augmentation résulte des variations suivantes des divers postes du bilan.

A. — *Augmentations.*

1° Consignations et biens d'incapables .....	968.829,06	NF
2° Caisses d'épargne — c/Epargne .....	87.459.431,51	»
3° Caisses d'épargne — c/Dépôts .....	3.074.249,31	»
4° Fonds de réserve et de garantie des C.E. ...	5.317.826,38	»
5° Créiteurs divers .....	77.762,48	»
6° Compte de réserve .....	1.129.592,47	»
<b>Total .....</b>	<b>98.027.691,21</b>	<b>NF</b>

B. — *Diminution.*

Dépôts divers .....	204.157,28	NF
Comptes d'ordre .....	1.598.733,65	»
	<u>1.802.890,93</u>	<u>NF</u>
		<u>1.802.890,93</u>
<b>Différence égale .....</b>	<b>96.224.800,28</b>	<b>NF</b>

**Consignations et Biens d'incapables.**

Sous cette désignation figurent au bilan : Les « Consignations » proprement dites, les « Biens d'incapables », les « Cautionnements provisoires », les « Cautionnements de fonctionnaires » et les « Cautionnements pour paiements différés d'impôts ».

L'évolution de ces différentes catégories de consignations a été la suivante :

DÉSIGNATION.	SOLDES	SOLDES	EXCÉDENTS
	au 31 décembre 1960.	au 31 décembre 1961.	de recettes ou de dépenses.
	NF.	NF.	NF.
Consignations .....	13.500.800,06	14.630.800,57	1.130.090,51
Biens d'incapables .....	187.568,62	175.535,84	12.032,78
Cautionnements provisoires.....	176,30	365,47	189,17
Cautionnements de fonctionnaires.....	9.880,94	10.389,56	508,62
Cautionnements pour paiements différés d'impôts.....	153.969,29	4.042,83	149.926,46
<b>Totaux .....</b>	<b>13.852.395,21</b>	<b>14.821.224,27</b>	<b>968.829,06</b>

**Dépôts divers.**

L'ensemble des comptes compris au bilan sous la rubrique « Dépôts divers » présente, au 31 décembre 1961, un solde de ..... 230.740,02 NF  
 contre ..... 434.897,30 »  
 au 31 décembre 1960, soit une diminution nette de ..... 204.157,28 NF

provenant des mouvements indiqués dans le tableau ci-après :

DÉSIGNATION.	SOLDES	SOLDES	EXCÉDENTS
	au 31 décembre 1960.	au 31 décembre 1961.	de recettes ou de dépenses.
	NF.	NF.	NF.
Communes et administrations publiques....	321.625,31	113.587,98	208.037,33
Sociétés de secours mutuels.....	37,35	38,60	1,25
Notaires.....	8.324,94	8.356,68	31,74
Office des biens et intérêts privés.....	104.909,70	108.756,76	3.847,06
<b>Totaux.....</b>	<b>434.897,30</b>	<b>230.740,02</b>	<b>204.157,28</b>

**Caisses d'épargne c/Epargne.**

Les opérations des Caisses d'épargne (c/Epargne) font apparaître, pour l'année 1961, un excédent de dépôts de 63 millions de NF, contre 74 millions de NF en 1960, soit une diminution de 11 millions de NF.

Les excédents ont été les suivants au cours des dernières années :

1957 .....	28,52 millions de NF
1958 .....	49 —
1959 .....	98 —
1960 .....	74,32 —
1961 .....	63,30 —

Les résultats, pour chacun des trimestres de 1961, sont indiqués ci-après :

1 <sup>er</sup> trimestre.....	27.254.457,84 NF
2 <sup>e</sup> trimestre.....	5.079.242,59 »
3 <sup>e</sup> trimestre.....	13.064.573,98 »
4 <sup>e</sup> trimestre.....	28.065.637,41 »

Au 31 décembre 1960, le solde des fonds déposés par les Caisses d'épargne s'élevait à ..... 590.378.406,69 NF

Il s'est accru en 1961 :

1° du montant des excédents de dépôts proprement dits..... 63.305.426,64 NF

2° du montant des intérêts à 3,75 % servis au 31 décembre 1961 par la Caisse des dépôts d'Alsace et de Lorraine aux Caisses d'épargne ..... 23.225.004,70 »

3° du montant du supplément d'intérêt de 0,15 % attribué au 31 décembre 1961 à ces établissements, pour l'amélioration de leur fortune personnelle, conformément aux dispositions de la circulaire ministérielle du 8 novembre 1961 ..... 929.000,17 »

L'accroissement des dépôts, en 1961, a été ainsi de ..... 87.459.431,51 NF      87.459.431,51 NF

et le solde total des comptes des Caisses d'épargne (Epargne) ressort, au 31 décembre 1961, à ..... 677.837.838,20 »

Le montant net des revenus du portefeuille constitué par la Caisse des dépôts d'Alsace et de Lorraine, au moyen des fonds provenant des Caisses d'épargne, s'est élevé, en 1961, à ..... 28.717.542,88 NF

Les charges résultant :

1° Des intérêts à 3,75 % servis aux Caisses d'épargne pour l'année 1961 ..... 23.225.004,70 NF

2° D'une provision pour taxations ..... 3.000 »

se sont élevés au total à ..... 23.228.004,70 NF      23.228.004,70 »

La différence entre le montant net des revenus du portefeuille et celui des charges, soit..... 5.489.538,18 NF

a été versée au Fonds de réserve et de garantie des Caisses d'épargne d'Alsace et de Lorraine.

**Caisses d'épargne c/Dépôts.**

Les opérations des Caisses d'épargne (c/Dépôts) font apparaître, pour l'année 1961, un excédent de dépôts de 2,79 millions de NF.

Les excédents ont été les suivants, au cours des dernières années :

1957 .....	4,05 millions de NF	
1958 .....	4,30	—
1959 .....	0,28	—
1960 .....	2,09	—
1961 .....	2,79	—

Les résultats, pour chacun des trimestres, sont indiqués ci-après :

1 <sup>er</sup> trimestre .....	318.909,84 NF	
2 <sup>e</sup> trimestre .....	1.045.270,13	»
3 <sup>e</sup> trimestre .....	327.587,24	»
4 <sup>e</sup> trimestre .....	1.737.065,01	»

Au 31 décembre 1960, le solde des fonds déposés par les Caisses d'épargne (c/dépôts) s'élevait à ..... 12.756.785,47 NF

En 1961, il s'est trouvé augmenté :

1° du montant des excédents de dépôts proprement dits.....	2.791.012,54 NF	
2° du montant des intérêts à 2,25 % servis au 31 décembre 1961 par la Caisse des dépôts d'Alsace et de Lorraine .....	283.236,77	»

L'augmentation des dépôts, en 1961, a été ainsi de ..... 3.074.249,31 NF      3.074.249,31 »

et le solde total des c/des Caisses d'épargne (dépôts) ressort, au 31 décembre 1961, à ..... 15.831.034,78 NF

Le montant net des revenus du portefeuille constitué par la Caisse des dépôts d'Alsace et de Lorraine, au moyen des fonds provenant des Caisses d'épargne, c/dépôts, s'est élevé, en 1961, à ..... 337.548,88 NF

Les charges résultant des intérêts à 2,25 % servis aux c/dépôts des Caisses d'épargne pour l'année 1961, se sont élevées à ..... 283.236,77 »

La différence entre le montant net des revenus du portefeuille et celui des charges, soit ..... 54.312,11 NF

a été versée au Fonds de réserve et de garantie des Caisses d'épargne d'Alsace et de Lorraine.



**Fonds de réserve et de garantie des Caisses d'épargne  
d'Alsace et de Lorraine.**

Le Fonds de réserve et de garantie des Caisses d'épargne d'Alsace et de Lorraine, créé en application de l'article 7 du décret n° 54-1080 du 6 novembre 1954, s'est accru, en 1961, de 5.317.826,38 NF contre 2.343.652,19 NF l'année précédente ; il est ainsi passé de 13.972.346,93 NF au 31 décembre 1960 à 19.290.173,31 NF au 31 décembre 1961.

Les recettes portées au crédit du Fonds, en 1961, se composent :

1° des intérêts des valeurs et des capitaux constituant le Fonds de réserve, soit.....	702.976,26 NF
2° d'une somme de .....	5.489.538,18 »
représentant la différence entre, d'une part, le montant des revenus du portefeuille et du compte courant à la Caisse des dépôts (28.717.542,88 NF) et, d'autre part, le montant des intérêts à 3,75 % bonifiés par la Caisse des dépôts d'Alsace et de Lorraine aux fonds versés par les Caisses d'épargne à leurs c/« Epargne » 23.225.004,70 NF) augmenté d'une provision pour taxations (3.000 NF).	
3° d'une somme de .....	54.312,11 »
représentant la différence entre, d'une part, le montant des revenus du portefeuille et du compte courant à la Caisse des dépôts (337.548,88 NF) et d'autre part, le montant des intérêts à 2,25 % bonifiés par la Caisse des dépôts d'Alsace et de Lorraine aux fonds versés par les Caisses d'épargne à leurs c/ « Dépôts » (283.236,77 NF).	
Ensemble des recettes.....	<u>6.246.826,55 NF</u>

En dépense, il a été inscrit :

une somme de .....	929.000,17 »
représentant le montant du supplément d'intérêt à 0,15 % attribué aux Caisses d'épargne d'Alsace et de Lorraine (c/Epargne), en 1961, pour l'amélioration de leur fortune personnelle.	

La différence soit ..... 5.317.826,38 NF

est égale à l'accroissement, en 1961, du Fonds de réserve et de garantie des Caisses d'épargne d'Alsace et de Lorraine.

**Créditeurs divers.**

Sous ce poste du bilan, qui s'élève au 31 décembre 1961, à 667.027,65 NF contre 589.265,17 NF au 31 décembre 1960, sont groupés les comptes représentant les sommes dues par la Caisse des dépôts d'Alsace et de Lorraine et qui ne sont pas incorporées dans l'un des cinq postes du passif qui viennent d'être examinés.

Ces comptes sont de deux sortes et ont présenté les mouvements suivants :

DÉSIGNATION.	SITUATION.		EXCÉDENTS de recettes ou de dépenses.
	31 décembre 1960.	31 décembre 1961.	
	NF.	NF.	NF.
Provisions pour :			
I. — Frais administratifs.....	116.547,86	116.130,53	417,33
II. — Intérêts échus et exigibles.....	472.717,31	550.897,12	78 179,81
Totaux.....	589.265,17	667.027,65	77.762,48

**Comptes d'ordre et divers.**

Ce chapitre renferme trois catégories de comptes :

1° *Intérêts des bons du Trésor afférents à la deuxième année d'échéance.*

3.527.984,99 NF (contre 5.126.718,64 NF au 31 décembre 1960) concernant la section des Fonds provenant des Caisses d'épargne (Epargne).

2° *Excédent de valorisation.....* 3.623,87 NF

3° *Provisions pour Reichmarks bloqués .....* 28.375,12 »

### **Réserve.**

La réserve qui était de 10.030.965,14 NF, au 31 décembre 1960, a été créditée d'une somme de 976.374,22 NF à la clôture de la gestion et s'élève ainsi à 11.007.339,36 NF avant liquidation du compte profits et pertes au 31 décembre 1961, soit 1,61 % du total des engagements de la Caisse des dépôts d'Alsace et de Lorraine qui ressortent, à la même date, à 681,42 millions de NF. Il est rappelé, à cet égard, qu'en application de l'article 5 de la loi locale du 24 mars 1886 modifiée par la loi du 6 avril 1893, les bénéfices de la Caisse des dépôts d'Alsace et de Lorraine doivent être versés au Trésor lorsque les réserves dépassent 10 % des engagements.

### **Profits et pertes (1).**

L'excédent de recettes du compte « Profits et pertes » qui apparaît au bilan, au 31 décembre 1961, s'élève à 1.129.592,47 NF.

---

(1) Les renseignements concernant ce poste sont donnés dans l'état annexe n° 6-91.

SECTION II. — EXAMEN DE L'ACTIF.

Le total des sommes portées à l'actif du bilan, au 31 décembre 1961, s'élève à ..... 744.374.954,04 NF  
 contre ..... 648.150.153,76 »

---

au 31 décembre 1960, faisant ainsi ressortir une augmentation de ..... 96.224.800,28 NF

---

égale à celle qui a été constatée pour le passif.

Cette augmentation s'établit de la façon suivante :

1° Comptes courants .....	9.166.174,88 NF
2° Bons du Trésor.....	35.850.000 »
3° Rentes sur l'Etat et valeurs diverses .....	9.246.172,01 »
4° Prêts .....	41.962.453,39 »
	<hr/>
Total égal .....	96.224.800,28 NF
	<hr/>

### Comptes courants.

Le total des comptes courants de la Caisse des dépôts d'Alsace et de Lorraine s'élève, au 31 décembre 1961, à ..... 62.957.581,96 NF  
 contre ..... 53.791.407,08 »  
 au 31 décembre 1960, soit une augmentation de ..... 9.166.174,88 NF

qui s'explique comme suit :

DESIGNATION.	SOLDE au 31 décembre 1960.	AUGMENTA- TION.	DIMINUTION.	SOLDE au 31 décembre 1961.
	NF.	NF.	NF.	NF.
Section générale.....	3.822.602,77	2.779.563,50	»	6.602.166,27
Caisses d'épargne c/épargne.....	44.403.773,09	»	2.211.315,50	42.192.457,59
Caisses d'épargne c/dépôts.....	5.035.847,95	2.795.186,83	»	7.831.034,78
Fonds de réserve et de garantie des G.E.....	529.183,27	5.802.740,05	»	6.331.923,32
Totaux.....	53.791.407,08	11.377.490,38	2.211.315,50	62.957.581,96

### Portefeuille.

La composition et les mouvements du portefeuille sont décrits dans les états annexes n<sup>os</sup> 6-92, 6-93, 6-94, 6-95.

### Comptes d'ordre et divers.

Cette rubrique figurant au bilan pour 83.183,94 NF représente : des c/courants bloqués dans diverses banques allemandes (67.506,55 NF), des titres allemands non encore valorisés (12.612,61 NF) et des prêts à divers (3.064,78 NF).

## Caisse nationale d'épargne.

### I. — Compte « Dépôts ».

Les opérations relatives aux fonds déposés à la Caisse des dépôts par la Caisse nationale d'épargne se sont traduites, en 1961, par un excédent de versements de 506.927.000 NF, en chiffres ronds, contre 762.570.000 NF, l'année précédente.

Les excédents de versements des dix dernières années se résument comme suit :

1952.....	387.608.000 NF
1953.....	608.556.000 »
1954.....	757.080.000 »
1955.....	779.413.000 »
1956.....	587.996.000 »
1957.....	341.582.000 »
1958.....	595.670.000 »
1959.....	941.698.000 »
1960.....	762.570.000 »
1961.....	506.927.000 »

Le compte de la Caisse nationale d'épargne à la Caisse des dépôts s'élevait, au 31 décembre 1960, à ..... 24.567.389,58 NF

Les recettes de 1961 ont atteint ..... 8.272.790.606 »

dont 979.436.876,13 NF de versement de l'agent comptable.

**Total** ..... 8.297.357.995,58 NF

Quant aux dépenses, elles se sont élevées à ..... 8.264.307.668,03 »

comprenant 241.004.075,26 NF de retraits de l'agent comptable.

Au 31 décembre 1961, le solde du compte de la Caisse nationale d'épargne à la Caisse des dépôts s'élève ainsi à .....(à reporter). 33.050.327,55 NF

Mouvements  
des recettes  
et des  
dépenses (1).

(1) Le détail des recettes et des dépenses fait l'objet de l'état annexe n° 7-00.

*Report* ..... 33.050.327,55 NF

En exécution de la loi du 26 juillet 1917, relative aux avances sur pensions de l'Etat, la Caisse nationale d'épargne a, au cours de 1961, consenti à des pensionnés de l'Etat, sur les trimestres de rentes en cours, des avances se montant

ensemble à ..... 122.658.215,48 NF

formant, avec le solde au 31 décembre 1960 ..... 25.382.800,42 »

un total de ..... 148.041.015,90 NF

Ces avances ont été remboursées à concurrence de .... 105.685.026,98 »

Il restait à recouvrer, au 31 décembre 1961, une somme de ..... 42.355.988,92 NF

Si l'on déduit celle de 5.521.355,21 NF qui n'a pu être constatée qu'en 1962 au compte « Avances sur pensions » on obtient le solde du compte porté au bilan parmi les comptes d'ordre

et divers, soit ..... 36.834.633,71 NF

Le total des comptes de la Caisse nationale d'épargne à la Caisse des dépôts s'élève ainsi, en fin d'année, à la somme globale de ..... 69.884.961,26 NF  
qui, ajoutée à celle de ..... 13.130.004.278,77 »

représentant la valeur au bilan du portefeuille de la Caisse nationale, forme un avoir total de ..... 13.199.889.240,03 NF

contre 12.079.447.944,65 NF au 31 décembre 1960.

Portefeuille.

Le portefeuille de la Caisse nationale d'épargne s'est accru de 1.100.506 milliers de NF pendant l'année et atteint un total de 13.130.004.278,77 NF au 31 décembre 1961. Les mouvements et la composition de ce portefeuille sont indiqués dans l'état annexe n° 7-00 bis.

II. — *Compte « Dotation ».*

Le compte « Dotation » de la Caisse nationale d'épargne à la Caisse des dépôts s'élevait, au 31 décembre 1960, à ..... 2.101.153,58 NF

Au cours de l'année 1961, ce compte a été crédité d'un total de recettes de ..... 8.563.835,61 »

y compris une somme de 790.270,79 NF représentant le montant des revenus propres de la « Dotation » dont elle peut s'accroître, en application de l'article 35 du Code des caisses d'épargne.

Le montant des crédits de l'année ressort ainsi à. 10.664.989,19 NF

Les dépenses ont atteint un total de ..... 4.228.120,37 »

Le solde, au 31 décembre 1961, du compte « Dotation » s'élève ainsi à ..... 6.436.868,82 NF

somme qui, ajoutée à celle de ..... 17.198.840,02 »

représentant la valeur au bilan du portefeuille dudit compte, forme un total de ..... 23.635.708,84 NF

montant de la dotation mobilière, contre 21.497.683,77 NF au 31 décembre 1960.

Mouvements des recettes et des dépenses (1).

La situation du portefeuille de la Caisse nationale d'épargne, compte « Dotation », fait l'objet de l'état annexe n° 7-10 bis.

Portefeuille.

Le total des soldes des comptes de dépôts :

Caisse nationale d'épargne ..... 33.050.327,55 NF

Caisse nationale d'épargne, s/c Dotation ..... 6.436.868,82 »

Caisse nationale d'épargne. Avances sur pensions. 36.834.633,71 »

Soit ensemble ..... 76.321.830,08 NF

trouve sa contrepartie à l'actif dans les soldes des comptes :

Trésor public, compte de la Caisse nationale d'épargne ..... 34.833.829,94 NF

Banque de France ..... 30.010 »

Opérations de la Caisse nationale d'épargne restant à constater ..... 4.623.356,43 »

Avances sur pensions (fonds provenant de la Caisse nationale d'épargne) ..... 36.834.633,71 »

Total égal ..... 76.321.830,08 NF

(1) Le détail des recettes et des dépenses fait l'objet de l'état annexe n° 7-10.



TROISIEME PARTIE

EMPLOIS DE FONDS

L'examen des emplois de fonds effectués par la Caisse des dépôts en 1961, tant pour le compte des services propres que pour celui des services gérés, est présenté sous forme de commentaires de l'état n° 1-20 (services propres) et des états n° 2-00 bis à 7-10 bis (services gérés), qui donnent, les mouvements ayant affecté les portefeuilles intéressés.

I. — BONS DU TRÉSOR ET VALEURS A COURT TERME.

Services  
propres.

L'état n° 1-20, paragraphe 1, indique les mouvements d'ensemble des valeurs à court terme des portefeuilles des services propres.

Ces mouvements font apparaître, en 1961 un excédent du montant des emplois de fonds effectués sur les remboursements ou cessions.

SERVICES.	EMPLOIS DE FONDS (y compris les emplois).	REMBOURSEMENTS et cessions.	EXCÉDENTS des emplois sur les remboursements.	EXCÉDENTS des remboursements sur les emplois.
	NF.	NF.	NF.	NF.
Section générale .....	69.661.638.560, 71	69.201.518.944, 98	460.119.615, 73	»
Fonds provenant des sociétés mutualistes ...	372.500.000	342.200.000	30.300.000	»
Fonds de réserve et de garantie des Caisses d'épargne .....	22.000.000	7.100.000	14.900.000	»
Fonds provenant des Caisses d'épargne.....	8.629.086.800	8.065.259.750	563.827.050	»
Fonds provenant de l'épargne-construction..	3.300.000	4.300.000	»	1.000.000
<b>Totaux .....</b>	<b>78.688.525.360, 71</b>	<b>77.620.378.694, 98</b>	<b>1.069.146.665, 73</b>	<b>1.000.000</b>
Excédent des emplois sur les remboursements.....			1.068.146.665, 73	

Par nature de valeurs ces mouvements se décomposent comme suit :

DÉSIGNATION des placements.	SITUATION au 31 décembre 1960.	SITUATION au 31 décembre 1961.	EXCÉDENT des remboursements sur les emplois.	EXCÉDENT des emplois sur les remboursements.
	NF.	NF.	NF.	NF.
Bons du Trésor.....	2.165.606.700	3.361.868.300	»	1.196.261.600
Valeurs diverses.....	5.822.525	9.560.000	»	3.737.475
Effets à moyen terme.....	2.374.372.345,97	2.371.242.947,90	3.129.398,07	»
Prêts à court terme à divers.....	124.104.146,45	23.944,69	124.080.201,76	»
Valeurs mobilières à imputer.....	4.642.809,44	»	4.642.809,44	»
<b>Totaux.....</b>	<b>4.674.548.526,86</b>	<b>5.742.695.192,59</b>	<b>131.852.409,27</b>	<b>1.199.999.075</b>
La différence s'établit à.....			<b>1.068.146.665,73</b>	

L'analyse des états n° 2-00 bis à 7-10 bis fait ressortir une évolution analogue en ce qui concerne les valeurs à court terme appartenant aux différents services gérés.

Services gérés.

I. — Bons du Trésor.

SERVICES.	SITUATION	SITUATION	EXCÉDENTS	EXCÉDENTS
	au 31 décembre 1960.	au 31 décembre 1961.	des remboursements sur les emplois.	des emplois sur les remboursements.
	NF.	NF.	NF.	NF.
Caisse nationale de prévoyance.....	250.000	»	250.000	»
Fonds de garantie (Tunisie).....	625.000	55.000	570.000	»
Fonds de liquidation des rentes accidents du travail dans les entreprises d'assurance...	125.000	125.000	»	»
Fonds commun des accidents du travail (Algérie).....	260.000	260.000	»	»
Fonds commun des accidents du travail agri- cole (Algérie).....	88.800	»	88.800	»
Fonds de prévoyance de l'aéronautique natio- nale.....	2.350.000	1.450.000	900.000	»
Fonds de prévoyance militaire.....	»	10.000.000	»	10.000.000
Fonds de prévoyance des sports aériens.....	18.000	18.000	»	»
Caisse nationale de crédit aux départements et aux communes.....	550.000	550.000	»	»
Caisse d'Alsace et de Lorraine :				
S/c particulier.....	2.000.000	2.000.000	»	»
Caisses d'épargne (c/épargne).....	196.150.000	232.000.000	»	35.850.000
Caisses d'épargne (c/de dépôts).....	8.000.000	8.000.000	»	»
Fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne d'Alsace et de Lorraine.....	1.000.000	1.000.000	»	»
Caisse nationale d'épargne.....	1.828.170.000	1.821.770.000	6.400.000	»
Caisse nationale d'épargne (dotation).....	8.750.000	6.750.000	2.000.000	»
<b>Totaux.....</b>	<b>2.048.336.800</b>	<b>2.083.978.000</b>	<b>10.208.800</b>	<b>45.850.000</b>
Excédent des emplois sur les remboursements.....			35.641.200	

**II. — Autres placements à court terme.**

SERVICES.	SITUATION au 31 décembre 1960.	SITUATION au 31 décembre 1961.	EXCÉDENTS des remboursements sur les emplois.	EXCÉDENTS des emplois sur les remboursements.
	NF.	NF.	NF.	NF.
<b>G. I. R. R. A. - C. D. C. :</b>				
Prêts à court terme à divers.....	6.989.997,94	8.616.977,21	»	1.626.979,27
<b>Caisse nationale d'épargne :</b>				
Valeurs diverses (Tunisie).....	5.000.000	»	5.000.000	»
Effets à moyen terme.....	130.000.000	131.500.000	»	1.500.000
Avances sur pension.....	25.382.800,42	36.834.633,44	»	11.451.832,99
<b>Totaux.....</b>	<b>169.652.798,36</b>	<b>176.951.610,61</b>	<b>5.000.000</b>	<b>14.578.812,26</b>
<b>Excédent des emplois sur les remboursements.....</b>			<b>9.578.812,26</b>	

L'excédent global des emplois à court terme sur les remboursements ressort ainsi, pour les services gérés, à 45.220.012,26 NF.

## II. — RENTES SUR L'ÉTAT ET VALEURS DIVERSES.

### *Services propres.*

L'état n° 1-20, paragraphe 2, indique les mouvements des rentes et valeurs dans les portefeuilles des services propres.

Après déduction des opérations de regroupement et d'échange de valeurs et des opérations d'ordre ; le montant net des emplois de fonds réalisés s'établit comme suit :

SERVICES.	EMPLOIS DE FONDS bruts.	REGROUPEMENTS et échanges de valeurs.	OPÉRATIONS d'ordre.	RÉÉVALUATION du bilan.	EMPLOIS DE FONDS nets.
	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
Section générale.....	220.022.415, 83	2.659.329, 90	12.902.169, 70	50.676.285, 26	153.784.630, 97
Sociétés mutualistes.....	13.519.112, 44	»	2.147.089, 18	2.686.480, 58	8.685.542, 68
Fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne.....	13.033.474, 05	»	1.662.094, 50	»	11.371.379, 55
Caisses d'épargne.....	211.047.006, 19	939.622, 94	29.583.591, 16	»	180.523.792, 09
<b>Totaux.....</b>	<b>457.622.008, 51</b>	<b>3.598.952, 84</b>	<b>46.294.944, 54</b>	<b>53.362.765, 84</b>	<b>354.365.345, 29</b>

### *Services gérés.*

Les états annexes n°s 2-00 bis à 7-10 bis indiquent les mouvements des rentes et valeurs dans les portefeuilles des services gérés.

Après déduction des opérations de regroupement et d'échange de valeurs et des opérations d'ordre, le montant net des emplois de fonds réalisés s'établit comme suit :

SERVICES.	EMPLOIS DE FONDS bruts.	OPÉRATIONS d'ordre.	EMPLOIS DE FONDS nets.
	NF.	NF.	NF.
Caisse nationale de prévoyance .....	384.410.002,94	4.877.831,46	379.232.171,78
Fonds de retraites par répartition (G. I. R. R. A. - C. D. C.).....	7.520.274,96	»	7.520.274,96
Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales.....	23.660	»	23.660
Régime de retraites du personnel local de la Caisse centrale de coopération économique.....	312.151,12	»	312.151,12
Fonds de gestion des emprunts unifiés des collectivités locales.....	3.147.954,63	»	3.147.954,63
Fonds spécial de garantie pour remboursement de prêts aux invalides de guerre.....	150.199,65	»	150.199,65
Caisse des dépôts et consignations d'Alsace et de Lorraine.....	20.257.222,16	»	20.257.222,16
Caisse nationale d'épargne.....	83.958.085,27	2.156.866,46	81.801.218,81
<b>Totaux.....</b>	<b>499.479.550,73</b>	<b>7.034.697,62</b>	<b>492.444.853,11</b>

### III. — PRÊTS.

Cette catégorie d'emplois de fonds comprend, outre les prêts aux départements, communes, établissements publics et divers, les prêts sur contrats ou gagés par des titres d'annuités en faveur de sociétés immobilières ou au profit d'entreprises industrielles bénéficiant de la garantie de l'Etat ou de sûretés particulières.

Par application de l'article 45 du Code des Caisses d'épargne, une partie des emplois en prêts aux collectivités locales, départements et territoires d'outre-mer, chambres de commerce et établissements publics est effectuée sur l'initiative des Caisses d'épargne. Ces prêts sont cependant conclus par la Caisse des dépôts qui n'accepte que les projets jugés recevables et qui procède à l'établissement des contrats suivant les conditions habituelles de ses prêts, puis au versement des fonds et au recouvrement des échéances.

Les possibilités d'investissement à long terme résultant de ces dispositions s'élèvent à 1.253.518.000 NF pour l'année 1962.

Prêts  
aux  
départements,  
communes,  
départements  
et territoires  
d'outre-mer,  
établissements  
publics et divers.

Au cours de l'exercice 1961, 20.112 prêts sur contrats ont été accordés aux départements, communes, établissements publics et divers pour un montant total de ..... 3.342.174.120 NF (contre 23.221 prêts d'ensemble : 3.453.598.011 NF en 1960).

Le nombre et le montant des prêts sont en légère diminution par rapport à l'année précédente en raison des restrictions qui ont dû être apportées au début de l'année aux conditions d'octroi de ces prêts à la suite de la baisse survenue à l'époque dans les dépôts des caisses d'épargne. Ces restrictions ont été levées par la suite, mais cette mesure qui s'est traduite par une augmentation immédiate des engagements n'aura d'effet qu'en 1962, en ce qui concerne la réalisation des prêts.

Le tableau ci-après donne, pour chacun des portefeuilles, le montant des prêts restant à réaliser au 31 décembre 1960, et au 31 décembre 1961 et le détail des prêts consentis et réalisés et des amortissements reçus en 1961.

DÉSIGNATION.	TOTAL restant dû au 31 décembre 1960.  (1) NF.	PRÊTS restant à réaliser au 31 décembre 1960.  (2) NF.	PRÊTS consentis en 1961 (annulations déduites).  (3) NF.
1. Section générale.....	<sup>(1)</sup> 2.240.902.106,53	33.320.600	233.934.782,06
2. Fonds provenant des Caisses d'épargne :			
a) Prêts directs.....	3.548.599.819,41	114.987.288	961.987.497
b) Prêts à l'initiative des Caisses d'épargne (loi du 24 juin 1950).....	5.141.575.400,30	353.495.960	1.199.742.600
3. Fonds de réserve et de garantie des Caisses d'épargne.....	105.865.816,97	150.000	»
4. Caisse nationale de prévoyance.....	70.903.025,97	2.980.000	3.302.460
5. Caisse des dépôts d'Alsace et de Lorraine.....	161.570.979,52	7.982.980	49.228.880
6. Caisse nationale d'épargne.....	5.917.771.704,08	196.710.930	1.277.323.830
7. Fonds commun de travail des assurances sociales.....	18.152.326,73	»	»
8. Caisse nationale de crédit aux départements et aux com- munes.....	757.213,46	»	»
 Total général.....	 17.209.098.392,97	 709.537.158	 3.724.520.049,06

(1) Compte tenu des opérations de préfinancement S. C. E. T. figurant auparavant à la rubrique « Court terme » (124.040.000 NF fin 1960).



RÉALISATIONS DE 1961.		CESSIONS internes en 1961.	AMORTISSEMENTS de 1961.	TOTAL restant dû au 31 décembre 1961.	PRÊTS restant à réaliser au 31 décembre 1961.
Opérations nouvelles. (4)	Achats internes. (4 bis)				
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
246.773.582,06	»	155.097.868,17	58.421.009,35	<sup>(1)</sup> 2.274.156.811,07	20.481.200
991.088.614	»	»	127.668.141,90	4.412.020.291,51	84.886.171
1.148.635.303	»	»	179.428.568,53	6.410.782.434,77	404.513.257
150.000	141.473.715,32	»	4.747.855,49	242.741.676,80	»
3.302.460	27.723.961,20	»	6.598.452,89	95.330.994,28	2.980.000
48.201.190	»	»	6.023.140,02	206.749.029,50	9.010.670
1.367.054.590	157.373.906,97	141.473.715,32	215.239.974,46	7.085.486.511,27	106.980.170
»	»	»	179.735,29	17.972.591,44	»
»	»	»	95.998,80	661.214,66	»
3.805.205.739,06	<sup>(2)</sup> 326.571.583,49	<sup>(2)</sup> 296.571.583,49	598.402.876,73	20.445.901.255,30	628.851.468

(1) Y compris les opérations de préfinancement de la S.C.I.C. (633.353.623,73 NF) et de la S.C.E.T. (113.750.000 NF). La S.C.I.C. utilise la totalité du crédit ouvert à son profit. La S.C.E.T. dispose d'une faculté de tirage de 26.250.000 NF à la date du 31 décembre 1961.

(2) La différence qui apparaît entre les colonnes 4 bis et 5 provient d'un prêt obligataire de 30.000.000 NF précédemment classé parmi les rentes et valeurs transformé en 1961 en prêt gagé par des titres d'annuités et reclassé dans la rubrique générale des prêts.

Obligations  
du Trésor  
représentatives  
de semestrialités  
ou d'annuités

Les obligations du Trésor représentatives d'annuités ou de semestrialités, dont la situation au 31 décembre 1961 est détaillée dans le tableau ci-après, ont été souscrites dans les conditions suivantes :

Annuités du Trésor 5,90 % terminables en 1965 (5.230.947,02 NF), souscrites en 1951 et dont le produit avait pour objet de couvrir le coût du rachat d'obligations 4 % 1939 florins PB réalisé en Suisse par le Trésor public au titre de l'amortissement anticipé de l'emprunt.

Semestrialités 5,30 % terminables en 1969 (40.000.000 NF), souscrites en 1950 en contrepartie d'une cession au Fonds de modernisation et d'équipement de la fraction restant due d'un emprunt consenti antérieurement à la Compagnie nationale du Rhône.

Semestrialités terminables en 1971, 4,40 % et 4,30 % (14.975.032,87 NF), résultant de la conversion, en 1941, de titres des emprunts extérieurs de la République française 3,75 % et 4 % 1939 libellés en florins et 7,5 % émis aux Etats-Unis.

Semestrialités du Trésor 3 % 1945-1975 (220.000.000 NF), souscrites en 1945 par remise de bons du Trésor.

Annuités au Trésor 4,30 % terminables en 2009 (1.222.600.0000 NF), souscrites en 1949 contre remise d'un capital nominal de 1.222.531.907,66 NF de titres de fonds d'Etat 3 % et 3 1/2 % non revalorisés dans le cadre de l'émission de rente perpétuelle 5 % 1949 et versement de l'appoint en numéraire de 68.092,34 NF.

**CAPITAUX RESTANT DUS AU 31 DÉCEMBRE 1961**

DÉSIGNATION.	ANNUITÉS 5,90 0/0 terminables en 1965.	SEMESTRIALITÉS 5,50 0/0 terminables en 1969.	SEMESTRIALITÉS 4,30 0/0 et 4,40 0/0 terminables en 1971.	SEMESTRIALITÉS 3 0/0 terminables en 1975.	ANNUITÉS 4,30 0/0 terminables en 2009.
Section générale.....	»	»	4.341.993, 24	5.687.408, 37	33.565.858, 72
Sociétés mutualistes.....	»	»	»	»	2.828.583, 60
Fonds de réserve des Caisses d'épargne.....	»	»	»	»	8.674.323, 04
Caisses d'épargne ordinaires....	»	10.510.146, 56	»	54.155.905, 44	403.167.449, 12
Caisse nationale d'épargne.....	1.858.359, 35	10.510.146, 56	»	65.447.038, 23	525.564.312, 92
Caisse nationale de prévoyance.	»	»	2.826.241, 05	»	105.977.598, 88
Caisse d'Alsace et de Lorraine..	»	»	»	»	34.225.861, 56
Caisses de retraites de la France d'outre-mer.....	»	»	»	»	1.225.719, 56
Caisse de crédit aux départe- ments et aux communes.....	»	»	»	»	471.430, 60
<b>Total.....</b>	<b>1.858.359, 35</b>	<b>21.020.293, 12</b>	<b>7.168.234, 29</b>	<b>125.290.352, 04</b>	<b>1.115.701.138</b>

Prêts consentis  
en faveur  
des habitations  
à loyer modéré.

En vertu de l'article 196 du Code de l'urbanisme et de l'habitation, qui a repris et modifié la loi du 2 février 1921 et diverses dispositions postérieures, des prêts sont consentis aux organismes d'habitation à loyer modéré et de crédit immobilier par le Ministère de la Construction, sur proposition d'une commission interministérielle, dans la limite des crédits fixés par le Parlement.

La Caisse des dépôts assure, pour le compte du Trésor, l'établissement des contrats concernant ces prêts, ainsi que les versements des fonds aux organismes emprunteurs et le recouvrement des annuités. Le total des sommes versées aux organismes, pendant l'année 1961, s'est élevé à 2.227.016.327 NF.

Le Trésor est, d'autre part, autorisé à se procurer les fonds qui lui sont nécessaires pour ces opérations en demandant des avances à la Caisse des dépôts.

Aucune avance n'a été demandée à ce titre par le Trésor en 1961.

Au 31 décembre 1961, le total des capitaux restant dus sur les avances consenties antérieurement, dont le détail par portefeuille est donné dans l'état 9-00, s'élevait à 4.058.587.475,01 NF

D'autre part, la Caisse des dépôts agissant en exécution de l'article 6 bis de l'ordonnance 59-235 modifiée du 4 février 1959 relative à l'épargne crédit a été appelée en 1961, à mettre à la disposition des sociétés coopératives d'H.L.M. et des Sociétés de crédit immobilier les premiers prêts consentis au titre de cette nouvelle législation.

Les sommes ainsi versées à ces organismes se sont élevées à 426.020 NF ; les fonds correspondants ont été mis à la disposition de la Caisse des dépôts par le Trésor public.

Avances  
au Trésor  
en application  
de diverses lois  
d'intérêt écono-  
mique ou social.

Depuis 1923, de nombreuses lois ont prévu que le Trésor pourrait se procurer auprès de la Caisse des dépôts des fonds lui permettant de consentir des avances ou des prêts à des collectivités en vue de faciliter le financement de travaux d'intérêt général. Ces lois fixaient notamment l'objet et le montant maximum des prêts ou avances.

Au cours de l'année 1961, la Caisse des dépôts a versé aux emprunteurs 23.933.535 NF au titre de la mobilisation des subventions allouées en annuités par le Fonds national pour le développement des adductions d'eau dans les communes rurales.

L'objet des prêts en cause ainsi que le détail des capitaux restant dus à la date du 31 décembre 1961 à chacun des services de la Caisse des dépôts sont indiqués dans le tableau ci-après.

TEXTES LÉGISLATIFS.	OBJET DES PRÊTS.	CAPITAUX
		Section générale
		NF.
<b>A. — Avances au profit de la Caisse de crédit agricole.</b>		
Loi du 2 août 1923.....	Energie électrique dans les campagnes.....	»
Loi du 4 août 1929.....	Prêts à long terme.....	»
Loi du 16 avril 1935.....	Organisation du marché de la viande.....	»
Décret-loi du 17 juin 1938.....	Travaux d'équipement rural.....	»
Acte dit loi du 15 mai 1941.....	Amélioration du logement rural.....	»
<b>B. — Avances au profit des collectivités publiques.</b>		
Loi du 30 décembre 1928.....	Adduction d'eau potable.....	»
Acte dit loi du 11 octobre 1940.....	Lutte contre le chômage.....	7.985 382, 26
Ordonnance du 1 <sup>er</sup> mai 1945.....	Travaux de circonstance.....	»
Décret du 1 <sup>er</sup> octobre 1954.....	Mobilisation d'annuités du Fonds national de développement des adductions d'eau.....	»
Loi du 4 août 1956.....	Amélioration des logements de première nécessité.....	»
	<b>Totaux.....</b>	<b>7.985.382, 26</b>

RESTANT DUS AU 31 DÉCEMBRE 1961.

Fonds de réserve des caisses d'épargne.	Caisses d'épargne (prêts directs).	Caisses d'épargne (loi du 24 juin 1950).	Caisse nationale d'épargne.	Total:
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
»	»	»	3.610.671, 58	3.610.671, 58
»	»	»	488.093, 86	488.093, 86
»	»	»	34.421, 47	34.421, 47
»	»	»	6.321.071, 44	6.321.071, 44
»	»	»	1.598.029, 98	1.598.029, 98
»	»	»		
»	»	»	37, 43	37, 43
»	»	»	»	7.985.382, 26
»	»	»	1.609.765, 30	1.609.765, 30
7.923.376, 44	46.598.551, 16	3.286.155, 72	371.724.934, 16	429.533.017, 48
»	»	»	13.841.641, 87	13.841.641, 87
7.923.376, 44	46.598.551, 16	3.286.155, 72	399.228.667, 09	465.022.132, 67

Avances  
sur les  
disponibilités  
du  
Fonds commun  
de travail.

Conformément aux dispositions de la loi du 7 juillet 1934 et des décrets des 7 septembre et 9 novembre 1936, 30 juillet et 8 novembre 1937, le Fonds commun de travail avait été appelé à consentir des avances, au Trésor, pour assurer le service des subventions représentant la participation de l'Etat dans l'exécution des grands travaux contre le chômage et, pour consentir des prêts aux organismes d'H.L.M.

Le solde des disponibilités du Fonds commun de travail, après prélèvement de ces avances et des sommes réalisées par les collectivités titulaires de prêts souscrits antérieurement au 8 septembre 1936, a été mis à la disposition de la Caisse de crédit aux départements et communes.

Mais cet organisme ayant été supprimé par l'acte dit loi du 22 janvier 1942, la Caisse des dépôts, qui en assure la liquidation, a repris dans ses écritures le solde des capitaux dus au titre des prêts consentis par la Caisse de crédit aux départements et communes, sur les disponibilités du Fonds commun de travail.

Au 31 décembre 1961, les soldes des comptes correspondants s'établissent comme suit :

1° Subventions de l'Etat pour l'exécution de grands travaux contre le chômage (les avances consenties au Trésor sont remboursables en vingt-cinq ans et représentées par des titres d'annuités dont les intérêts sont réglés trimestriellement) .....	4.088.223,46 NF
2° Prêts aux organismes d'habitations à loyer modéré .....	251.718,68 »
3° Prêts consentis par la Caisse de crédit aux départements et aux communes .....	6.715.767,80 »
<b>Total.....</b>	<b>11.055.709,94 NF</b>

\*\*\*

Les emplois en prêts indiqués dans l'état 1-20, paragraphe 3, du présent rapport se résument en définitive, comme suit pour les services propres :

SERVICES PROPRES.	EMPLOIS de fonds BRUTS.	OPÉRATIONS d'ordre.	EMPLOIS de fonds NETS.
	NF.	NF.	NF.
Section générale.....	1.229.074.995,30	995.794.464,53	233.280.530,77
Fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne.....	141.710.263,25	86.547,93	141.629.715,32
Caisses d'épargne.....	2.140.269.495,22	400.716,22	2.139.868.779
<b>Totaux.....</b>	<b>3.511.054.753,77</b>	<b>996.281.728,68</b>	<b>2.514.773.025,09</b>

En ce qui concerne les services gérés (états n° 2-00 bis à 7-10 bis), les emplois se décomposent ainsi :

SERVICES GÉRÉS.	EMPLOIS de fonds BRUTS.	OPÉRATIONS d'ordre.	EMPLOIS de fonds NETS.
	NF.	NF.	NF.
Caisse nationale de prévoyance ...	31.026.421,20	»	31.026.421,20
Caisse nationale d'épargne.....	1.561.250.259,27	30.744.297,07	1.530.505.962,20
Caisse des dépôts d'Alsace et de Lorraine.....	48.201.190	»	48.201.190
<b>Totaux.....</b>	<b>1.640.477.870,47</b>	<b>30.744.297,07</b>	<b>1.609.733.573,40</b>

#### IV. — SOCIÉTÉS D'ÉTUDE ET D'ÉQUIPEMENT

Les placements de cette nature effectués, en 1961, par la Caisse des dépôts, se sont élevés à 9.000 NF.



## V. — IMMEUBLES

Ainsi qu'il résulte de l'examen de l'actif (voir première partie du rapport, section II), les placements immobiliers effectués en 1961, pour le compte de la Caisse des dépôts (section générale), se sont élevés à un montant total de 56.782.192,16 NF se décomposant comme suit, par nature de placements :

1° Immeubles de rapport et terrains .....	6.167.802,51 NF
2° Participations dans des sociétés immobilières..	50.614.389,65 »
	<hr/>
Total net des emplois .....	56.782.192,16 NF
	<hr/> <hr/>

D'autre part, et dans le cadre des dispositions de l'article 30 de la loi 53-75 du 6 février 1953, la Caisse nationale de prévoyance a acquis un immeuble de rapport pour le prix de ..... 7.700.000 NF

---

---

## RÉSUMÉ GÉNÉRAL DES EMPLOIS DE FONDS DE TOUTE NATURE

Si l'on rassemble les différents résultats qui font l'objet de la troisième partie du présent rapport, il est possible de dégager, dans le tableau suivant, la répartition générale des emplois de fonds effectués, en 1961, par la Caisse des dépôts.

	SERVICES PROPRES.	SERVICES GÉRÉS.	ENSEMBLE.
	NF.	NF.	NF.
<i>1° Placements définitifs :</i>			
Rentes et valeurs diverses.....	354.365.345, 29	492.444.853, 11	846.810.198, 40
Prêts .....	2.514.773.025, 09	1.609.733.573, 40	4.124.506.598, 49
Participations .....	9.000	»	9.000
Immeubles .....	56.782.192, 16	7.700.000	64.482.192, 16
	<b>2.925.929.562, 54</b>	<b>2.109.878.426, 51</b>	<b>5.035.807.989, 05</b>
<i>2° Placements temporaires :</i>			
Bons du Trésor et valeurs à court terme (excédent des emplois).	(1) 1.192.186.665, 73	45.220.012, 26	1.237.406.677, 99
<b>Total des emplois de fonds.</b>	<b>4.118.116.228, 27</b>	<b>2.155.098.438, 77</b>	<b>6.273.214.667, 04</b>

(1) Ce chiffre tient compte du classement à la rubrique des opérations à long terme, des avances de préfinancement aux Sociétés d'aménagement du territoire. La ligne du bilan intitulée « Bons du Trésor et valeurs à court terme » laisse apparaître une augmentation nette de 1.068.146.665, 73 NF par rapport à l'année précédente.

La répartition qualitative de ces placements fait l'objet de l'état annexe n° 8-00.

## QUATRIEME PARTIE

---

### PERTES ET PROFITS <sup>(1)</sup>

---

L'excédent créditeur qui apparaît au bilan arrêté au 31 décembre 1961 s'élève, déduction faite des amortissements et provisions, à 114.167.664,53 NF, contre 101.421.549,29 NF au 31 décembre 1960.

Cet excédent a été réparti de la façon suivante :

1° Une somme de .....	53.200.000	NF
a été attribuée au Trésor public (2).		
2° Le surplus de .....	60.967.664,52	»
a été versé à la Réserve générale.		
Total égal .....	114.167.664,52	NF

\*  
\*\*

Au cours de l'année 1961 la Caisse des dépôts a fait face à un surcroît sensible de travail dû en particulier à l'accroissement du volume des emplois de fonds tant en valeurs qu'en prêts aux collectivités, et au développement des opérations de la Caisse nationale de prévoyance.

Grâce à la modernisation progressive des méthodes de travail et à l'emploi généralisé de moyens mécanographiques, ces tâches ont pu être

---

(1) Le développement des comptes « Exploitation » et « Pertes et Profits » fait l'objet de l'état annexe n° 1-10.

(2) Il a été attribuée en outre au Trésor public une somme de 1.600.000 NF représentant 3 % de la réserve de réévaluation du portefeuille constituée en 1961, ce qui porte à 54.800.000 NF le versement effectué en 1962 au titre de l'exercice 1961.

menées à bien tout en réalisant une réduction d'effectif de près de 120 agents (1).

Le Directeur général se plaît à reconnaître que ce résultat est dû au zèle et au dévouement dont le personnel n'a cessé de témoigner à tous les degrés de la hiérarchie.

La Commission de surveillance s'associe à ces éloges.

ARRÊTÉ en Commission le 20 juillet 1962.

*Signé* : Pierre COURANT, *Président.*

Pierre MICHON, Rapporteur.

Pierre GABELLE.

Georges DESBRIERE.

Maurice PEROUSE.

Gilbert HERVE-GRUYER.

---

(1) Effectifs budgétaires depuis 1956 :

	Titulaires.	Auxiliaires.	Totaux.
1956.....	3.826	110	3.936
1957.....	3.891	100	3.991
1958.....	3.927	102	4.029
1959.....	3.931	102	4.033
1960.....	3.921	6	3.927
1961.....	3.803	7	3.810

# ANNEXES

AU

RAPPORT DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE

DE LA

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

---

Année 1961

---

ÉTATS N<sup>OS</sup> 1 A 9

## BILAN de la Caisse des dépôts

		A C T I F.	NF.	
Caisse générale.	{ Caisse.....	5.037.290,47	36.908.137,87	
	{ Compte courant à la Banque de France.....	22.507.143,11		
	{ Compte Chèques postaux.....	1.892.145,29		
	{ Compte courant au Trésor.....	7.471.559		
Comptes courants.	{ au Trésor {	Compte général.....	76.661.876,28	1.156.799.010,58
		Comptes spéciaux facultatifs.....	104.682.680,80	
		Comptes spéciaux obligatoires.....	973.775.275,94	
	{ à la Banque de France.....	150.030		
	Divers.....	1.529.147,56		
Bons du Trésor et valeurs à court terme.	{ Bons du Trésor.....	3.361.868.300	5.742.695.192,59	
	{ Effets représentatifs de crédits à moyen terme.....	2.371.242.947,90		
	{ Autres valeurs à court terme.....	9.583.944,69		
Rentes sur l'Etat et valeurs diverses.	{ Fonds d'Etat.....	800.856.306,85	2.896.575.192,67	
	{ Obligations et actions de France—obligations.....	1.824.445.261,87		
Prêts.	{ Actions.....	271.303.623,95	16.312.956.364,37	
	{ Annuités et semestrialités du Trésor.....	522.931.668,09		
	{ Avances au Trésor (H.L.M.—C.I. Lois sociales).....	2.747.022.119,28		
	{ Prêts aux collectivités locales :			
	— (prêts directs).....	4.985.525.326,07		
	— (loi 24 juin 1950).....	6.114.068.290,49		
	{ Prêts aux sociétés immobilières.....	1.387.748.159,10		
{ Prêts aux sociétés d'aménagement et d'équipement du territoire.....	113.750.000			
	{ Autres prêts.....	441.910.801,34		
Participations dans des sociétés d'études et d'équipement.....			3.751.800	
Placements immobiliers :				
	Participations sociétés civiles.....		358.992.819,09	
	— — commerciales.....		192.928.462,47	
	Immeubles de rapport.....		167.133.614,36	
	Terrains.....		155.025.108,83	
Immeubles de la Direction générale et de ses succursales.....			17.634.475,34	
Correspondants.....			35.853.371,88	
Débiteurs divers.....			60.729.121,90	
Comptes d'ordre et divers.....			436.242.393,11	
Total de l'actif.....			27.574.225.065,06	

et consignations au 31 décembre 1961.

P A S S I F

NF.

Consignations .....		562.979.591, 18	
Dépôts divers .....		2.828.637.176, 20	
Sociétés mutualistes .....		205.654.461, 45	
Fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne .....		634.843.090	
Caisses d'épargne ordinaires .....		19.187.500.697, 95	
Epargne-construction .....		2.629.480, 06	
Epargne-crédit .....		127.127.793, 56	
Sécurité sociale (cotisations) .....		53.448.337, 22	
Créditeurs divers.	Caisses de Sécurité sociale et d'assurances sociales .....	768.608.062, 90	1.686.997.296, 64
	Services gérés .....	884.937.338, 40	
	Divers l/c d'intérêts échus et exigibles .....	17.599.268, 20	
	Rembours. sur prêts effectués pour le compte de l'Etat ..	11.750.492, 96	
	Prélèvements divers pour le paiement d'impôts .....	283.551, 66	
	Produits de la déchéance trentenaire .....	916.995, 77	
	Divers .....	2.901.586, 75	
Correspondants .....		775.043.965, 13	
Comptes d'ordre et divers .....		409.613.791, 01	
Réserves.	Réserve générale .....	568.512.788, 87	793.557.347, 98
	Réserve de réévaluation .....	225.044.559, 06	
Provisions.	Prov. grosses réparations (immeubles de placement) .....	3.428.338, 48	150.861.874, 36
	Prov. crédits à moyen terme .....	81.779.460, 22	
	Prov. dépréciation du portefeuille .....	61.267.038, 16	
	Prov. pour créances douteuses .....	4.387.037, 50	
Amortissements.	Amortissement des Immeubles de la Direction générale ..	17.634.475, 34	41.162.497, 85
	Amortissement des Immeubles de placement .....	22.768.960, 51	
	Amort. de participations dans des sociétés immobilières ..	759.062	
Pertes et profits .....		114.167.664, 52	
Total du passif .....			27.574.225.065, 06

*ETAT de développement de la rubrique « Crédoiteurs divers (Services gérés) ».*

DÉSIGNATION.	SOMMES.
	NF.
Caisse nationale d'épargne .....	39.487.196,37
Caisse des dépôts et consignations d'Alsace et de Lorraine.....	62.957.581,96
Caisse nationale de prévoyance.....	26.852.990,75
Caisse nationale de prévoyance - Retraites ouvrières .....	76.329,06
Fonds spécial de garantie pour remboursements de prêts aux invalides de guerre .....	199.646,74
Fonds spéciaux institués par la législation sur les accidents du travail .....	50.065.512,25
Fonds de liquidation de la gestion spéciale des rentes d'accidents du travail des entreprises d'assurances .....	87.562,97
Fonds de prévoyance.....	29.840.546,83
Fonds national de solidarité institué par l'article 4 de la loi du 30 juin 1956 .....	9.371.662,02
Fonds commun de majoration des rentes viagères et pensions (lois des 2 août 1949 et 24 mai 1951) .....	43.712.670,09
Fonds spécial institué par l'article 46 de la loi du 10 juillet 1952 .....	32.155.211,93
Fonds de retraites par répartition des institutions affiliées au G.I.R.R.A. - C.D.C. ....	3.325.954,17
Caisse de retraites de la France d'Outre-mer (en liquidation) .....	27.652.824,38
Régime de retraites du personnel local de la Caisse centrale de coopération économique et autres organismes participants .....	5.348,66
Fonds spécial ouvriers d'Etat.....	31.799.282,32
Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales .....	197.606.668,13
Fonds national de surcompensation des prestations familiales institué par l'article 2 de la loi n° 56-1327 du 29 décembre 1956 .....	242.481.927,82
Fonds national de compensation (allocations familiales loi du 29 juillet 1939) .....	10.524.649,05
Fonds commun de l'allocation logement (art. 102 - loi du 1 <sup>er</sup> septembre 1948) .....	11.603.703,78
Fonds de développement économique et social - Prêts.....	8.925.000
Fonds de développement économique et social - Recouvrements .....	3.776.234,46
Bonifications d'intérêts pour les sommes provenant d'emprunts émis par les organismes d'H.L.M. (art. 30 - loi du 8 mars 1949) .....	1.832.853,35
Fonds de gestion des emprunts unifiés des collectivités locales .....	49.906.718,82
Gestion des certificats pétroliers (décret du 10 septembre 1957) .....	523.494,83
Caisse nationale de crédit aux départements et aux communes (en liquidation).....	165.770,66
Total.....	884.937.338,40



*ETAT de développement des rubriques « Correspondants ».*

DÉSIGNATION.	ACTIF.	PASSIF.
	NF.	NF.
Préposés l/c de règlement - Métropole.....	»	693.455.834, 76
Préposés l/c de règlement - Outre-mer.....	»	21.268.801, 25
Règlements entre comptables.....	»	60.312.457, 66
Opérations à régulariser.....	173.550, 02	6.871, 46
Paiements p/c du Caissier général.....	35.679.821, 86	»
<b>Total.....</b>	<b>35.853.371, 88</b>	<b>775.043.965, 18</b>

*ETAT de développement des rubriques « Débiteurs divers ».*

DÉSIGNATION.	SOMMES.	
		NF.
C.D.C. s/c d'avances pour intérêts échus et non encaissés.	58.480.000	
Couverture pour opérations sur valeurs mobilières.....	1.000	
Recouvrements sur prêts pour compte divers services...	2.124.395, 91	60.729.121, 90
Différence de change (zone franc - Inde et Indochine)...	35.927, 84	
Successions de militaires à transférer.....	17.650, 62	
Fonds de réserve de l'Epargne-Construction.....	70.147, 53	
<b>Total.....</b>		<b>60.729.121, 90</b>

*ETAT de développement des rubriques « Comptes d'ordre et divers ».*

D É S I G N A T I O N .		S O M M E S .
		N F .
<b>I. — A L'ACTIF.</b>		
Opérations restant à constater aux comptes courants au Trésor .....		294.451.390,76
Opérations restant à constater. {	Dépenses restant à ventiler. — Rentes et majorations des accidents du travail et de la C. N. P. ....	16.663.826,22
	Opérations des préposés à régulariser.....	6.871,36
C.D.C. s/c d'avances provisionnelles .....		6.716.330
Avances sur pensions de l'Etat (Caisse Nationale d'Epargne).....		36.834.633,41
Divers. {	Avances à imputer (Consignations).....	100.000
	Paiements pour compte du Trésor (Retraites F. O. M.).....	4.041.468,63
	Avances réception chèques remis par les notaires.....	77.096.889,08
	C.E. Chèques émis pour transfert.....	330.983,65
	Total .....	436.242.393,11
<b>II. — AU PASSIF.</b>		
Opérations restant à constater aux comptes courants au Trésor .....		294.451.390,76
Opérations restant à constater. {	Recettes du Caissier Général à classer ou à vérifier.....	28.473.101,91
	Opérations des préposés à régulariser.....	173.550,02
Caisse Nationale d'épargne s/c d'avances sur pensions .....		36.834.633,41
Intérêts des Bons du Trésor afférents à la deuxième année d'échéance :		
Section générale .....	16.764.614,91	
Fonds provenant des caisses d'épargne .....	32.160.000	
Fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne .....	736.250	49.681.114,91
Epargne-Construction.....	20.250	
	Total.....	409.613.791,01

*ETAT de développement des rubriques « Comptes courants : Trésor, Banque de France, divers »*

DÉSIGNATION	SOLDES au 31 décembre 1961.	RECETTES restant à constater.
	NF.	NF.
<b>A. — Comptes ouverts au Trésor.</b>		
<i>Compte général.</i>		
Section générale .....	— 5.882.520,68	»
Fonds provenant des sociétés mutualistes .....	11.042.850,09	»
Fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne .....	17.573.627,12	»
Epargne-construction .....	549.730,06	»
Fonds de réserve de l'épargne-construction .....	— 70.147,53	»
Sécurité sociale (cotisations) .....	53.448.337,22	»
	76.661.876,28	»
<i>Comptes spéciaux facultatifs.</i>		
Caisses d'épargne ordinaires .....	39.848.850,86	»
Caisse nationale d'épargne .....	34.833.829,94	4.623.356,43
Caisse nationale de prévoyance (taux bonifié) .....	30.000.000	»
	104.682.680,80	4.623.356,43
<i>Comptes spéciaux obligatoires.</i>		
Sécurité sociale .....	588.687.153,46	175.856.690,93
Assurances sociales .....	2.908.571,87	1.155.646,64
Retraites ouvrières .....	75.573,33	755,73
Service d'exploitation Industrielle des tabacs et allumettes .....	193.977,05	»
Fonds de développement économique et social (recouvrements) .....	3.248.418,15	528.116,31
Fonds de développement économique et social (prêts) .....	9.050.000	»
Fonds national de solidarité .....	9.490.835,88	»
Fonds commun de majoration des rentes .....	85.465.055,41	»
Fonds national de surcompensation des prestations familiales .....	137.481.927,82	105.000.000
Service des rentes viagères (ordonnance du 30 décembre 1958) .....	»	1.568.769,42
Etat son compte d'opérations d'amortissement .....	1.453.256,06	»
Bonifications d'intérêts d'organismes d'H.L.M. ....	2.560.575,69	»
Recouvrements sur prêts aux organismes d'H.L.M. ....	11.046.890,56	703.602,40
Epargne-crédit .....	122.413.340,66	5.014.452,90
	978.775.275,94	289.828.034,33
<b>Totaux .....</b>	<b>1.155.119.833,02</b>	<b>294.451.390,76</b>

et « Opérations restant à constater aux comptes courants au Trésor ».

DEPENSES restant à constater.	SITUATION effective.	DÉSIGNATION.	SOLDES au 31 décembre 1961.
NF.	NF.		NF.
<b>B. — Comptes ouverts à la Banque de France.</b>			
220.480.079,80	— 226.362.600,48	Fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne.....	30.010
»	11.042.850,09	Caisses d'épargne ordinaires.....	90.010
»	17.573.627,12	Caisse nationale d'épargne .....	30.010
»	549.730,06		
»	— 70.147,53		
»	53.448.337,22		
			<b>150.030</b>
220.480.079,80	— 143.818.203,52		
<b>C. — Comptes de placements divers.</b>			
27.789.273,96	12.059.576,90	Divers l/c de fonds non employés (section générale).....	1.529.147,56
»	39.457.186,37		
3.147.009,25	26.852.990,75		
30.936.283,21	78.369.754,02		
<b>RECAPITULATION</b>			
		Comptes ouverts au Trésor.....	1.155.119.833,02
»	764.543.844,39	Comptes ouverts à la Banque de France.....	150.030
»	4.064.218,51	Comptes divers.....	1.529.147,56
»	76.329,06		
191.654,61	2.322,44		
»	3.776.234,46		<b>1.156.799.010,58</b>
125.000	8.925.000		
119.173,86	9.371.662,02		
41.752.385,32	43.712.670,09		
»	242.481.927,82		
»	1.568.769,42		
119.091,62	1.334.164,44		
727.722,34	1.832.853,35		
»	11.750.492,96		
»	127.127.793,56		
43.035.027,75	1.220.568.282,52		
294.451.390,76	1.155.119.833,02		

## RÉPARTITION par sections des

DÉSIGNATION.	SECTION générale.
	NF.
<b>Bons du Trésor et valeurs à court terme.</b>	
Bons du Trésor.....	1.306.201.400
Effets représentatifs de crédits à moyen terme .....	603.647.947,90
Autres valeurs à court terme.....	9.583.944,69
	1.919.433.292,59
<b>Rentes sur l'Etat et valeurs diverses.</b>	
Fonds d'Etat.....	16.259.224,43
Obligations et actions de France-obligations.....	431.353.323,92
Actions .....	237.051.621,40
	684.664.169,75
<b>Prêts</b>	
Annuités et semestrialités du Trésor .....	43.595.260,33
Avances au Trésor (H.L.M. - C.I. Lois sociales).....	7.985.689,11
Prêts aux collectivités locales :	
— directs.....	535.423.108,32
— loi du 24 juin 1950 .....	»
Prêts aux sociétés immobilières .....	1.387.748.159,10
Prêts aux sociétés d'aménagement et d'équipement du territoire.....	113.750.000
Autres prêts.....	237.235.236,80
	2.325.737.453,66
Totaux généraux .....	4.929.834.916

comptes de portefeuille et de prêts.

SECTIONS SPÉCIALES.				TOTAL
Sociétés mutualistes.	Fonds de réserve et de garantie des C. E.	Fonds provenant des caisses d'épargne ordinaires.	Epargne-construction.	
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
»	47.000.000	2.006.566.900	2.100.000	3.361.868.300
80.300.000	»	1.687.295.000	»	2.371.242.947,90
»	»	»	»	9.583.944,69
80.300.000	47.000.000	3.693.861.900	2.100.000	5.742.695.192,59
36 701.419,15	22.394.610,67	725.501.052,60	»	800.856.306,85
75.306.000,60	257.021.373,45	1.060.734.563,90	»	1.824.415.261,87
»	»	34.252.002,55	»	271.303.623,95
112.007.419,75	279.415.984,12	1.820.487.619,05	»	2.896.575.192,67
2.828.583,60	8.674.323,04	467.833.501,12	»	522.931.668,09
»	40.127.904,94	2.698.908.525,23	»	2.747.022.119,28
»	242.741.676,80	4.207.360.540,95	»	4.985.525.326,07
»	»	6.114.068.290,49	»	6.114.068.290,49
»	»	»	»	1.387.748.159,10
»	»	»	»	113.750.000
»	15.813,98	204.659.750,56	»	441.910.801,34
2.828.583,60	291.559.718,76	13.692.830.608,35	»	16.312.956.364,37
195.136.003,35	617.975.702,88	19.207.180.127,40	2.100.000	24.952.226.749,63

## · DÉVELOPPEMENT des comptes

DÉBIT.		SOMMES.
		NF.
		EXPLOI
Affectation au Fonds de réserve et de garantie des Caisses d'épargne des revenus provenant de ses placements.....		23.768.823,40
Affectation au service des intérêts versés aux Caisses d'épargne.....	709.134.431,43	
Excédent des revenus provenant de l'emploi des fonds des Caisses d'épargne versé au Fonds de réserve et de garantie des Caisses d'épargne.....	187.792.082,99	896.926.514,42
Affectation au Fonds de réserve de l'épargne-construction des revenus provenant de ses placements...		»
Affectation au service des intérêts versés aux comptes d'épargne-construction.....	48.104,90	
Excédent des revenus provenant de l'emploi des fonds de l'épargne-construction versé au fonds de réserve correspondant.....	35.253,07	83.357,97
Affectation à la Caisse nationale de sécurité sociale des revenus produits par les cotisations de sécurité sociale.....		780.225,84
		921.553.921,63
Intérêts servis par la Caisse des Dépôts.....		62.985.068,54
Frais d'exploitation des immeubles.....		1.969.654,62
Taxations, allocations, indemnités et primes.....		27.479.894,80
Frais administratifs.....	{ Personnel.....	8.762.880,04
	{ Matériel.....	7.875.079,51
Subventions versées.....		2.139.113,67
Œuvres sociales.....		2.080.839,57
Plus-values à réinvestir.....		5.900.604,86
Dotations aux provisions.....	{ Grosses réparations..... 1.234.000	74.430.940,38
	{ Dépréciation portefeuilles..... 61.267.038,16	
	{ Opérations Crédit M.T..... 5.708.383,22	
	{ Pour créances douteuses..... 6.221.519	
Dotations aux amortissements des immeubles...	{ Annuités d'amortissement.....	5.678.380,97
	{ Amortissement des participations.....	379.531
		1.121.235.909,59
Solde créditeur du compte « Exploitation » versé à « Pertes et Profits ».....		93.849.766,93
Total.....		1.215.085.676,52
		PERTES
Réévaluation des portefeuilles :		
Moins-values — Valeurs cotées (Section générale).....		686.248,54
Moins-values — Valeurs non cotées (Section générale).....		5.242.450,61
Moins-values — Valeurs cotées (Sociétés mutualistes).....		416.685,50
Produits attribués au Trésor.....	53.200.000	114.167.664,52
Réserve générale.....	60.967.664,52	
Total.....		120.513.049,17

« Exploitation » et « Pertes et Profits ».

CRÉDIT.	SOMMES.
	NF.
<b>TATION</b>	
Revenus du Fonds de réserve des Caisses d'épargne .....	23.763.823,40
Revenus des Fonds provenant des Caisses d'épargne.....	896.926.514,42
Revenus du Fonds de réserve Epargne-construction.....	»
Revenus de l'Epargne-construction.....	83.357,97
Revenus des cotisations de Sécurité sociale.....	780.225,84
	<b>921.553.921,63</b>
Intérêts des comptes courants (Section générale).....	1.624.324,60
Intérêts des Bons du Trésor et } valeurs à court terme..... } } Section générale.....	116.832.380,34
} Sociétés mutualistes .....	3.301.943,52
Arrérages de rentes et intérêts sur } valeurs diverses..... } } Section générale.....	27.892.266,01
} Sociétés mutualistes.....	5.273.249,46
Intérêts sur prêts..... } } Section générale.....	106.292.924,36
} Sociétés mutualistes.....	122.395,20
Escomptes et primes de rembour- } sement..... } } Section générale .....	10.362.517,46
} Sociétés mutualistes.....	1.853.176,60
Revenus des immeubles.....	6.634.807,72
Produits et frais divers.....	13.341.769,62
<b>Total.....</b>	<b>1.215.085.676,52</b>
<b>T PROFITS</b>	
Solde du compte « Exploitation ».....	93.849.766,93
Reprise de la provision pour dépréciation constituée en 1960 :	
Section générale .....	26.658.893,15
Sociétés mutualistes.....	4.389,09
<b>Total.....</b>	<b>120.513.049,17</b>



## MOUVEMENTS DES PORTEFEUILLES de la Caisse des Dépôts

DÉSIGNATION DES VALEURS.	VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1960, évaluées au prix de revient.		EMPLOIS DE FONDS EN 1961.		
	Quotité ou Valeur nominale.	Coût.	Quotité ou Valeur nominale.	Coût.	
	NF.	NF.	NF.	NF.	
<b>I. — Bons du Trésor et Valeurs à court terme.</b>					
Section générale.	Bons du Trésor.....	» 116.496.850	»	3.928.973.400	
	Effets divers (Afrique du Nord).....	» »	»	1.156.000	
	Valeurs diverses.....	» 5.822.525	»	77.913.505	
	Effets représentatifs de crédits à moyen terme.....	» 1.208.247.345,97	»	65.585.680.020,17	
	Prêts à court terme à divers.....	» 124.104.146,45	»	60.052.165,76	
	Valeurs mobilières à imputer à divers comptes de placements.....	» 4.642.809,44	»	7.861.469,78	
		» 1.459.313.676,86	»	69.661.638.560,71	
	Fonds provenant des Sociétés mutualistes.	Bons du Trésor.....	» »	»	
		» Effets représentatifs des crédits à moyen terme.....	» 50.000.000	» 372.500.000	
		»	» 50.000.000	» 372.500.000	
Fonds de réserve et de garantie des Caisses d'épargne.	Bons du Trésor...	» 32.100.000	» 22.000.000		
Fonds provenant des Caisses d'épargne.	Bons du Trésor.....	» 2.013.909.850	» 1.819.386.800		
	» Effets représentatifs de crédits à moyen terme.....	» 1.116.125.000	» 6.809.700.000		
	»	» 3.130.034.850	» 8.629.086.800		
Epargne-Construction.	Bons du Trésor.....	» 3.100.000	» 3.300.000		
I. — Total des emplois en Bons du Trésor et Valeurs à court terme.....	»	4.674.548.526,86	»	78.688.525.360,71	
<b>II. — Rentes sur l'Etat et Valeurs diverses.</b>					
Section générale.	Rente 3 0/0.....	» »	3	79,90	
	Rentes 5 0/0 1920 amortissables....	48.223	967.417,47	370	349.414,06
	Rentes 4 1/2 0/0 amortis. 1929-1960..	12.654	243.758,38	»	36.598,02
	Rentes 4 0/0 amortis. 1941-1960.....	111.318	2.061.751,10	»	»
	Rente 3 0/0 1945 amort.....	»	»	99	2.702,70
	Rente 3,5 0/0 1952 amort.....	»	»	264.218,50	8.986.955,78
	Emprunt national 5 0/0 1956.....	»	»	400	634,80
	Bons d'équipement industriel et agricole.....	»	»	209.400	233.177,71
	Obligations du Trésor 4 0/0 1934....	699.180	647.834,99	»	107.279,41
	Bons 5 0/0 1957 à prime indexée....	»	»	168.000	197.894,31
	Bons de la Caisse nationale du Crédit agricole.....	520.465	510.055,70	»	946,30
	Obligations des Postes et Télégraphes.	15.662.500	15.333.381,53	»	215.978,31
	Obligations de l'Union des groupements de sinistrés de la guerre 1914-1918.....	5.480	5.379,21	»	80,44
A reporter. — Rentes sur l'Etat et Valeurs diverses (Section générale).....	17.059.820	19.769.578,38	642.490,50	10.131.762,64	

et Consignations (fonds propres) pendant l'année 1961.

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS, CESSIONS, amortissements effectués en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961, évaluées au prix de revient.		EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur au bilan pour les titres non cotés
Quotité ou Valeur nominale.	Coût.	Quotité ou Valeur nominale.	Coût.	Quotité ou Valeur nominale.	Coût.	
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
»	4.045.472,250	»	2.739.270,850	»	1.306.201,400	1.306.201,400
»	1.156.000	»	1.156.000	»	»	»
»	030.637,38	»	74.176,030	»	9.560.000	9.560.000
»	66.793.927,366,14	»	66.190.279,418,24	»	603.647.947,90	603.647.947,90
»	184.156.312,21	»	184.132.367,52	»	23.944,69	23.944,69
»	12.504.279,22	»	12.504.279,22	»	»	»
»	71.120.952,237,57	»	69.201.518,944,98	»	1.919.433,292,59	1.919.433,292,59
»	»	»	»	»	»	»
»	422.500,000	»	342.200,000	»	80.300,000	80.300,000
»	422.500,000	»	342.200,000	»	80.300,000	80.300,000
»	54.100,000	»	7.100,000	»	47.000,000	47.000,000
»	3.833.296,650	»	1.826.729,750	»	2.006.566,900	2.006.566,900
»	7.925.825,000	»	6.238.530,000	»	1.687.295,000	1.687.295,000
»	11.759.121,650	»	8.065.259,750	»	3.693.861,900	3.693.861,900
»	6.400,000	»	4.300,000	»	2.100,000	2.100,000
»	83.363.073,887,57	»	77.620.378,694,98	»	5.742.695,192,59	5.742.695,192,59
3	79,90	3	79,90	»	»	»
48.593	1.316.829,43	48.593	1.316.829,43	»	»	»
12.654	280.356,40	12.654	280.356,40	»	»	»
111.318	2.061.751,10	»	»	111.318	2.061.751,10	2.593.709,40
99	2.702,70	99	2.702,70	»	»	»
264.218,50	8.986.955,78	264.218,50	8.986.955,78	»	»	»
400	654,80	400	654,80	»	»	»
209.400	233.177,71	»	646,17	209.400	232.531,54	381.108
699.180	755.114,40	699.180	755.114,40	»	»	»
168.000	197.894,31	»	1.749,72	168.000	196.144,59	207.984
520.465	511,002	47.315	47,315	473.150	463,687	463,687
15.662,500	15.549.359,84	2.228,500	2.244.249,64	13.434,000	13.305.110,20	13.908.114,60
5.480	5.459,65	4.000	4,000	1.480	1.459,65	1.450,40
17.702.310,50	29.901.338,02	3.304.962,50	13.640.653,94	14.397,348	16.260.684,08	17.556.053,40

DÉSIGNATION DES VALEURS.	VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1960, évaluées au prix de revient.		EMPLOIS DE FONDS EN 1961.		
	Quotité ou Valeur nominale	Coût.	Quotité ou Valeur nominale.	Coût.	
	NF.	NF.	NF.	NF.	
<i>Report.</i> — Rentes sur l'Etat et Valeurs diverses (Section générale).....	17.059.820	19.709.578,38	642.490,50	10.131.762,64	
Section générale. (Suite.)	Emprunts de reconstitution garantis par l'Etat.....	7.217.289,04	5.735.704,86	800	2.819,51
	Obligations et Bons du Crédit national garantis par l'Etat.....	19.858.260	15.432.197,13	»	629.241,21
	Emprunts de divers établissements publics à caractère industriel et commercial.....	71.935.930	81.735.267,98	1.600	6.175.861,31
	Emprunts de divers établissements publics à caractère industriel et financier.....	700.000	696.500	»	18.200
	Obligations et bons des départements, villes, établissements publics admi- nistratifs.....	700	702,10	»	2,75
	Obligations de diverses Compagnies de chemins de fer.....	59.014.417,90	55.663.120,66	2.465.935	3.133.297,71
	— de Sociétés garanties par l'Etat.....	5.857.400	5.663.543,66	1.800.000	1.808.235,90
	— du Crédit foncier de France.....	6.714.986,50	5.899.807,51	»	641.295,91
	— de la Ville de Paris.....	1.615.835	1.450.092,50	»	55.750,43
	— du département de la Seine.....	333.740	264.088,88	»	25.038,64
	— et Bons du Crédit national.	2.686.400	2.687.964,50	»	154,34
	Emprunts unifiés des collectivités locales.....	28.251.700	27.223.154,61	101.711.400	98.273.589,88
	Emprunts des pays d'outre-mer....	»	»	»	»
	Emprunts garantis des pays d'outre- mer.....	146.550	124.160,31	»	1.363,92
	Titres remis en échange d'actions et parts de sociétés nationalisées....	1.776.911,75	1.631.987,91	»	23.211,34
	Actions de Sociétés françaises.....	127.723.105,36	158.481.621,25	48.421.813,58	82.766.617,08
	Actions de « France-obligations »....	106.020.000	89.754.198,69	2.820.000	4.833.373,21
	Obligations de Sociétés françaises....	104.567.686,75	104.339.997,53	1.616.500	1.981.769,67
	Actions de Sociétés étrangères.....	1.281.324,01	7.901.243,38	1.125.027,58	9.423.366,17
	Fonds d'Etat et obligations étrangers.	6.772.050	23.653.905,10	36.700	97.524,21
	569.564.706,31	608.108.833,94	160.642.266,66	220.022.415,83	
Fonds provenant des Sociétés mutua- listes.	Rentes 5 0/0 1920 amortissables....	9.500	184.141,56	»	»
	Rente 4 1/2 0/0 amortiss. 1929-1960..	7.645,50	144.579,29	»	»
	Rente 4 0/0 amortiss. 1941-1960....	109.892	2.000.624,44	»	»
	Bons d'équipement industriel et agri- cole.....	985.700	977.964,10	»	25.022,58
	Emprunt national 5 0/0 1956.....	18.999.300	20.658.882,23	»	2.811.893,60
	Bons 5 0/0 1957 à prime indexée....	213.000	206.818,53	»	24.106,64
	Obligations du Trésor 4 0/0 1934...	96.270	70.669,93	»	46.221,47
	Emprunts de la Caisse nationale de Crédit agricole.....	12.700.000	12.446.000	»	21.000
Emprunts de reconstitution garantis par l'Etat.....	3.462.600	2.944.570,15	»	359.492,78	
<i>A reporter.</i> — Rentes sur l'Etat et valeurs diverses (Fonds provenant des Sociétés mutualistes).....	36.583.907,50	39.634.190,23		3.287.737,07	
<i>A reporter.</i> — Rentes sur l'Etat et Valeurs diverses.	569.564.706,31	608.108.833,94	160.642.266,66	220.022.415,83	

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS, CÉSSIONS, amortissements effectués en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961 évaluées au prix de revient.		EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur au bilan pour les titres non cotés.
Quotité ou Valeur nominale.	Coût.	Quotité ou Valeur nominale.	Coût.	Quotité ou Valeur nominale.	Coût.	
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
17.702.310,50	29.901.338,02	3.304.962,50	13.640.653,94	14.397.348	16.260.684,08	17.556.053,40
7.218.089,04	5.738.524,37	121.783,72	12.866,91	7.205.305,32	5.725.657,46	7.392.236,60
19.858.260	16.061.438,34	6.412.940	6.884.208,68	13.445.320	9.177.229,66	10.784.295,16
71.937.530	87.911.129,29	18.938.820	19.484.147,35	52.998.710	68.426.921,94	94.331.057,47
700.000	714.700	700.000	714.700	»	»	»
700	704,85	50	50	650	654,85	671
61.480.352,90	58.796.418,37	3.314.723,30	3.875.549,96	58.165.629,60	54.920.868,41	58.999.516,77
7.657.400	7.471.779,56	2.012.200	2.023.848,14	5.645.200	5.447.931,42	5.617.019
6.744.986,50	6.541.103,42	6.237.886,60	6.053.250,41	507.100	487.853,01	494.300
1.615.835	1.505.842,93	400.010	369.282,93	1.215.825	1.136.560	1.165.555,52
333.740	289.127,52	266.090	225.874,80	67.650	63.252,72	63.252,72
2.686.400	2.688.118,84	147.600	148.029,70	2.538.800	2.540.089,14	2.547.739,50
129.963.100	125.496.744,49	4.724.900	6.898.037,36	125.238.200	118.598.707,13	123.695.299,50
»	»	»	»	»	»	»
146.550	125.524,23	146.535	125.510,17	15	14,06	14,85
1.776.911,75	1.655.199,25	372.826,64	371.381,24	1.404.085,11	1.283.818,01	1.567.777,54
176.144.918,94	241.248.238,33	23.771.538,73	19.111.659,72	152.373.380,21	222.136.578,61	249.346.645,74
108.840.000	94.587.571,90	5.130.000	5.936.630	103.710.000	88.650.941,90	125.177.970
106.184.186,75	106.321.767,20	53.585.335,85	53.712.331,47	52.598.850,90	52.609.435,73	53.804.842,32
2.406.351,59	17.324.549,55	173.630,51	2.409.506,76	2.232.721,08	14.915.042,79	16.389.326,16
6.809.350	23.751.429,31	510.400	1.469.560,48	6.298.950	22.281.868,83	23.072.073
730.206.972,97	828.131.249,77	130.163.232,75	143.467.080,02	600.043.740,22	684.664.169,75	892.005.646,25
9.500	184.141,56	»	»	9.500	184.141,56	258.590
7.645,50	144.579,29	»	»	7.645,50	144.579,29	164.633,10
109.892	2.000.624,44	»	»	109.892	2.000.624,44	2.560.483,60
985.700	1.002.926,68	59.400	62.370	926.300	940.556,68	1.083.771
18.999.300	23.470.775,83	1.501.950	2.494.703,27	17.497.350	20.976.072,56	31.845.177
213.000	230.925,17	30.100	35.591,81	182.900	195.333,36	226.430,20
96.270	116.891,40	69.410	97.174	26.860	19.717,40	29.277,40
12.700.000	12.467.000	300.000	315.000	12.400.000	12.152.000	12.152.000
3.462.600	3.304.062,93	2.247.950	2.280.573,58	1.214.650	1.023.489,35	1.181.927,60
36.583.907,50	42.921.927,30	4.208.810	5.285.412,66	32.375.097,50	37.636.514,64	49.502.289,90
730.206.972,97	828.131.249,77	130.163.232,75	143.467.080,02	600.043.740,22	684.664.169,75	892.005.646,25

DÉSIGNATION DES VALEURS.	VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1960, évaluées au prix de revient.		EMPLOIS DE FONDS EN 1961.		
	Quotité ou Valeur nominale	Coût.	Quotité ou Valeur nominale.	Coût.	
	NF.	NF.	NF.	NF.	
<i>Report.</i> — Rentes sur l'Etat et Valeurs diverses.	569.564.706,31	608.108.833,94	160.642.266,66	220.022.415,83	
<i>Report.</i> — Rentes sur l'Etat et Valeurs diverses. (Fonds provenant des Sociétés mutualistes).	36.583.907,50	39.634.190,23		3.287.737,07	
Fonds provenant des Sociétés mutua- listes. (Suite.)	Obligations du Trésor 5 0/0 amortis- sables 1938-1960 .....	432.800	422.739,81	»	96.582,69
	Obligations et Bons du Crédit national garantis par l'Etat ....	8.626.500	5.663.309,45	»	94.915,01
	Obligations et Bons du Crédit national.	2.345.100	2.206.375,43	»	15.877,32
	— des Postes et Télégraphes.	318.350	254.188,93	»	61.335,95
	— du département de la Seine	901.490	798.619,35	»	5.210,69
	Emprunts de divers Etablissements publics à caractère industriel et commercial.....	23.578.820	35.368.575,26	160.800	319.518,79
	Titres remis en échange d'actions et parts de Sociétés nationalisées....	56.164,95	61.981,73	»	3.526,21
	Obligations de diverses Compagnies de chemins de fer.....	6.805.600	5.908.868,80	»	282.319,18
	— du Crédit foncier de France	3.868.180	3.634.727,61	»	45.212,86
	— de la Ville de Paris .....	5.438.820	5.103.662,02	»	35.289,51
	Emprunts unifiés des collectiv. locales.	3.428.100	3.278.710,41	8.950.000	8.929.164,79
	Obligations de Sociétés françaises...	7.479.100	7.152.801	»	341.669,54
	Emprunts des pays d'outre-mer .....	5.365	5.080,28	»	»
	— garantis par l'Etat de divers pays d'outre-mer.....	58.330	40.647,53	»	752,83
		63.342.719,95	109.534.477,84	9.110.800	13.519.112,44
Fonds de réserve et de garantie des Caisses d'épargne.	Rente 4 0/0 1941-1960.....	189.764	3.671.778,46	»	»
	Rente 5 0/0 1949.....	1.990	38.446,46	»	»
	Emprunt national 5 0/0 1956 .....	15.596.550	16.486.298,65	»	743.826,90
	Bons d'équipement industriel et agri- cole .....	3.800.000	3.800.000	»	15.000
	Obligations de diverses Compagnies de chemins de fer.....	18.075.250	18.155.216	»	95.038,36
	Emprunts de divers établissements publics à caractère industriel et commercial.....	56.418.450	67.490.671,53	11.275.600	11.571.647,45
	Obligations du Crédit foncier de France	44.845.850	44.498.309,25	»	32.302,84
	— de la Ville de Paris .....	600.370	596.379,03	»	1.801,93
	— des emprunts unifiés des collectiv. locales.....	132.141.400	124.519.677,98	151.200	324.736,49
	Titres remis en échange d'actions et de parts de sociétés nationalisées .	833.824,02	718.657,62	»	249.100,08
	272.503.448,02	279.975.434,98	11.426.800	13.033.474,05	
<i>A reporter.</i> — Rentes sur l'Etat et Valeurs diverses.	905.410.874,28	997.618.746,76	181.179.866,66	246.575.002,32	

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS, CHSSIONS, amortissements effectués en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961, évaluées au prix de revient.		EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur au bilan pour les titres non cotés.
Quotité ou Valeur nominale.	Coût.	Quotité ou Valeur nominale.	Coût.	Quotité ou Valeur nominale.	Coût.	
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
730.206.972, 97	828.131.249, 77	130.163.232, 75	143.467.080, 02	600.043.740, 22	684.664.169, 75	892.005.646, 25
36.583.907, 50	42.921.927, 30	4.208.810	5.285.412, 66	32.375.077, 50	37.636.514, 64	49.502.289, 90
432.800	519.322, 50	432.800	519.322, 50	"	"	"
8.626.500	5.758.224, 46	188.850	221.425	8.437.650	5.536.799, 46	6.637.855, 77
2.345.100	2.222.252, 75	126.200	134.250	2.218.900	2.088.002, 75	2.553.884, 70
318.350	315.524, 88	221.350	227.131, 02	97.000	88.393, 86	104.760
901.490	803.830, 04	35.750	37.805, 71	865.740	766.024, 33	914.299, 54
23.739.620	35.688.094, 05	941.280	1.365.262, 57	22.798.340	34.322.830, 48	44.511.975, 07
56.164, 95	65.507, 94	55.664, 95	65.061, 49	500	446, 45	460
6.805.600	6.191.187, 98	92.600	205.427, 51	6.713.000	5.985.760, 47	6.541.591, 30
3.868.180	3.679.940, 47	328.900	342.612, 80	3.539.280	3.337.327, 67	3.814.497, 60
5.438.820	5.138.951, 53	345.360	366.069, 35	5.093.460	4.772.682, 18	5.229.243, 33
12.378.100	12.207.875, 20	1.784.900	1.950.668, 98	10.593.200	10.257.186, 22	10.685.895
7.479.100	7.494.470, 54	266.500	284.299, 58	7.212.600	7.210.170, 96	7.801.804, 80
5.365	5.080, 28	"	"	5.365	5.080, 28	5.066, 90
58.330	41.400, 36	58.330	41.400, 36	"	"	"
72.453.519, 95	123.053.590, 28	4.878.484, 95	11.046.170, 53	67.575.035	112.007.419, 75	138.303.623, 91
189.764	3.671.778, 46	"	"	189.764	3.671.778, 46	4.421.501, 20
1.990	38.446, 46	"	"	1.990	38.446, 46	41.193
15.596.550	17.230.125, 55	1.231.650	2.045.739, 80	14.364.900	15.184.385, 75	26.144.118
3.800.000	3.815.000	300.000	315.000	3.500.000	3.500.000	4.095.000
18.075.250	18.250.274, 36	1.443.800	1.534.180, 04	16.631.450	16.716.094, 32	18.481.139, 70
67.694.050	79.062.318, 98	3.952.240	4.177.793, 83	63.741.810	74.884.525, 15	87.739.578, 69
44.845.850	44.530.612, 09	1.800.400	1.825.601, 29	43.045.450	42.705.010, 80	43.595.209
600.370	598.180, 96	39.210	40.810	561.160	557.370, 96	597.408, 65
132.292.600	124.844.414, 47	2.568.900	2.686.042, 25	129.723.700	122.158.372, 22	131.503.586
833.824, 02	967.757, 70	833.824, 02	967.757, 70	"	"	"
283.930.248, 02	293.008.909, 03	12.170.024, 02	13.592.924, 91	271.760.224	279.415.984, 12	316.618.734, 24
1.086.590.740, 94	1.244.193.749, 08	147.211.741, 72	168.106.175, 46	939.378.999, 22	1.076.087.573, 62	1.346.928.004, 40

DÉSIGNATION DES VALEURS.	VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1960, évaluées au prix de revient.		EMPLOIS DE FONDS EN 1961.	
	Quotité ou Valeur nominale.	Coût.	Quotité ou Valeur nominale.	Coût.
	NF.	NF.	NF.	NF.
<i>Report.</i> — Rentes sur l'Etat et Valeurs diverses..	905.410.874,28	997.618.746,76	181.179.866,66	246.575.002,32
Rente 3 0/0.....	»	»	249,17	6.366,15
Rente 5 0/0 1920-1950 amortissable..	379.531,50	8.330.323	884,50	22.961,62
Rente 4 1/2 0/0 1929-1960 amortiss..	164.713,50	3.616.266,40	»	17.034,55
Rente 4 0/0 1941-1960 amortissable..	1.432.724	33.878.575,46	»	»
Rente 3 0/0 1945.....	»	»	828,60	21.887,39
Rente 3,5 0/0 1952-1958 amortiss..	27.079.839,50	682.584.961,70	»	9.440.103,42
Obligations du Trésor 4 0/0 1934....	7.302.870	6.542.337,57	»	89.933,82
— — 4,5 0/0 1935 (Défense nationale)....	1.563.790	1.485.600,50	»	16.200,05
— — 4,5 0/0 1933- 1960.....	342.100	341.188,63	»	84.153,93
Bons d'équipement industriel et agricole .....	17.004.700	17.048.024,18	»	712.602,07
Obligations des Postes et Télégraphes.	6.193.100	5.794.133,09	3.555.100	32.601,57
Emprunts de reconstitution garantis par l'Etat.....	121.535.150	104.473.583,26	»	47.544,86
Obligations et Bons du Crédit national garantis par l'Etat....	46.266.800	43.108.209,16	»	114.522,48
Obligations et Bons du Crédit national	110.973.900	111.007.498,94	»	19.010,23
Emprunts de divers établissements publics à caractère industriel et commercial .....	196.737.790	188.016.125,14	110.598.400	111.481.080,83
— de diverses C <sup>ies</sup> de Chemins de fer.....	40.379.500	36.418.003,47	»	380.857,83
— garanties par l'Etat de diverses C <sup>ies</sup> de navigation	16.666.700	16.666.700	»	»
— du Crédit foncier de France.....	315.602.795	313.557.654,75	80.000.000	63.088.157,08
— de la Ville de Paris.....	245.490	216.660,39	22.430	22.081,85
— et Bons de départements et villes et établissements administratifs..	3.472.630	3.459.774,72	162.750	231.895,43
Emprunts de pays d'outre-mer.....	3.991.450	3.554.266,74	»	754.766,55
— garantis par l'Etat de divers pays d'outre-mer .....	143.115	137.468,22	»	1.314,66
Titres remis en échange d'actions et de parts de sociétés nationalisées..	610.151,42	487.128,60	»	16.824,19
Obligations de sociétés garanties par l'Etat .....	80.497.800	78.413.825,53	»	264.482,41
Obligations de sociétés françaises...	46.863.291,25	46.111.546,32	387.000	1.138.244,33
Actions de sociétés françaises.....	27.686.008,33	28.348.325,29	6.577.453,22	7.527.872,29
Actions de sociétés étrangères .....	822.796,86	917.474,65	»	»
Actions de « France-obligations » ...	65.860.000	61.615.543,54	31.783.750	15.514.506,60
	1.139.818.736,36	1.796.131.199,25	233.088.845,49	211.047.006,19
II. — Total des emplois en rentes sur l'Etat et valeurs diverses .....	2.045.229.610,64	2.793.749.916,01	414.268.712,15	457.622.008,51

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS, CESSIONS, amortissements effectués en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961, évaluées au prix de revient.		EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur au bilan pour les titres non cotés.
Quotité ou Valeur nominale.	Coût.	Quotité ou Valeur nominale.	Coût	Quotité ou Valeur nominale.	Coût.	NF.
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
1.086.590.740,94	1.244.193.749,08	147.211.741,72	168.106.175,46	939.378.999,22	1.076.087.573,62	1.346.928.004,40
249,17	6.366,15	249,17	6.366,15	"	"	"
380.416	8.353.284,62	"	663,37	380.416	8.352.621,25	10.354.923,52
164.713,50	3.633.300,95	63.720	1.416.000	100.993,50	2.217.300,95	2.174.726,70
1.432.724	33.878.575,46	"	"	1.432.724	33.878.575,46	33.382.469,20
828,60	21.887,39	828,60	21.887,39	"	"	"
27.079.839,50	692.025.065,12	1.007.146	34.826.617,03	26.072.693,50	657.198.448,09	967.669.395,90
7.302.870	6.632.271,39	178.390	249.746	7.124.480	6.382.525,39	7.765.683,20
1.563.790	1.501.800,55	324.000	324.000	1.239.790	1.177.800,55	1.177.800,55
342.100	425.342,56	342.100	425.342,56	"	"	"
17.004.700	17.760.626,25	5.639.400	6.366.370	11.365.300	11.394.256,25	13.297.401
9.748.200	5.826.734,66	4.485.100	927.210	5.263.100	4.899.524,66	5.071.614
121.535.150	104.521.128,12	509.900	519.506,84	121.025.250	104.001.621,28	118.127.678,15
46.266.800	43.222.731,64	666.850	734.375	45.599.950	42.488.356,64	43.409.345,22
110.973.900	111.026.509,17	8.295.900	8.321.251,50	102.678.000	102.705.257,67	102.770.281,10
307.336.190	299.497.205,97	15.793.630	16.320.453,11	291.542.560	283.176.752,86	296.234.939,32
40.379.500	36.798.861,30	2.655.800	3.063.830,89	37.723.700	33.735.030,41	38.383.839,05
16.666.700	16.666.700	639.400	639.400	16.027.300	16.027.300	16.027.300
395.602.795	376.645.811,83	28.902.400	11.961.837,43	366.700.395	361.683.974,40	364.179.191,31
267.920	238.742,24	9.500	9.832,25	258.420	228.909,99	236.273,30
3.635.380	3.691.670,15	415.490	493.006,63	3.219.890	3.198.663,52	3.232.938
3.991.450	4.309.033,29	3.991.450	4.309.033,29	"	"	"
143.115	138.782,88	143.115	138.782,88	"	"	"
610.151,42	503.952,79	93.800	93.800	516.351,42	410.152,79	503.813,80
80.497.800	78.678.307,94	3.001.000	3.223.106,72	77.496.800	75.455.201,22	77.380.753,79
47.250.291,25	47.249.790,65	11.939.981,25	12.626.447,53	35.310.310	34.623.343,12	37.840.306,60
34.263.461,55	35.876.197,58	3.318.714,05	2.193.613,08	30.944.747,50	33.682.584,50	161.017.302,10
822.796,86	917.474,65	17.786	348.056,60	805.010,86	569.418,05	12.786.997,98
97.643.750	77.130.050,14	97.643.750	77.130.050,14	"	"	"
1.372.907.581,85	2.007.178.205,44	190.079.400,07	186.690.586,39	1.182.828.181,78	1.820.487.619,05	2.313.029.973,79
2.459.498.322,79	3.251.371.954,52	337.291.141,79	354.796.761,85	2.122.207.181	2.896.575.192,67	3.659.957.978,19



DÉSIGNATION DES VALEURS.	VALEURS EN PORTFOLIO au 31 décembre 1960, évaluées au prix de revient.		EMPLOIS DE FONDS EN 1961.	
	Quotité ou Valeur nominale.	Coût.	Quotité ou Valeur nominale.	Coût.
	NF.	NF.	NF.	NF.
<b>III. — Prêts.</b>				
Section générale.	Obligations du Trésor représentatives de semestrialités terminables en 1971 .....	4.682.025,21	»	»
	Obligations du Trésor représentatives d'annuités (loi du 11 octobre 1940).	8.788.372,72	»	»
	Annuités délivrées en paiement d'in- demnités de dommages de guerre (loi du 31 juillet 1920, art. 152) ..	6.111,61	»	477,93
	Obligations du Trésor représentatives de semestrialités terminables en 1975 .....	6.017.215,60	»	44.519,90
	Annuités de diverses sociétés fran- çaises garanties par l'Etat.....	27.723.961,20	»	»
	Annuités de diverses sociétés fran- çaises .....	»	»	300.000
	Prêts aux départements, communes et établissements publics.....	556.506.966,56	»	126.887,54
	Prêts sur obligations aux départe- ments, communes, colonies et éta- blissements publics.....	77.539,07	»	»
	Annuités de diverses collectivités lo- cales garanties par les Charbon- nages de France.....	»	»	1.600.000
	Obligations du Trésor représentatives d'annuités terminables en 2009....	33.777.297,80	»	»
	Prêts à long terme à divers .....	101.302.145,31	»	136.539.055,88
	Prêts à divers .....	9.020.785,58	»	2.559.946,75
	Prêts de préfinancement aux sociétés d'aménagement et d'équipement du territoire.....	»	»	287.060.000
	Prêts de préfinancement aux sociétés immobilières .....	636.556.675,02	»	689.903.690,24
	Prêts aux sociétés immobilières.....	785.667.922,18	»	110.940.417,06
	2.170.127.017,86	»	1.229.074.995,30	
Fonds provenant des Sociétés mutualistes	Obligations du Trésor représentatives d'annuités terminables en 2009 ...	2.846.401,50	»	»
	»	2.846.401,50	»	»
<i>A reporter.</i> — Prêts .....	2.172.973.419,36	»	1.229.074.995,30	

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS, CESSIONS, amortissements effectués en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961, évaluées au prix de revient.		EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur au bilan pour les titres non cotés.
Quotité ou Valeur nominale.	Coût.	Quotité ou Valeur nominale.	Coût	Quotité ou Valeur nominale.	Coût.	
NF.	NF	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
»	4.682.025,21	»	340.031,97	»	4.341.993,24	4.341.993,24
»	8.788.372,72	»	802.990,46	»	7.985.382,26	7.985.382,26
»	6.589,54	»	6.282,69	»	306,85	306,85
»	6.061.735,50	»	374.327,13	»	5.687.408,37	5.687.408,37
»	27.723.961,20	»	27.723.961,20	»	»	»
»	300.000	»	»	»	300.000	300.000
»	556.633.854,10	»	22.881.727,77	»	533.752.126,33	533.752.126,33
»	77.539,07	»	6.557,08	»	70.981,99	70.981,99
»	1.600.000	»	»	»	1.600.000	1.600.000
»	33.777.297,80	»	211.439,08	»	33.565.858,72	33.565.858,72
»	237.841.201,19	»	10.420.327,03	»	227.420.874,16	227.420.874,16
»	11.580.732,33	»	2.066.369,69	»	9.514.362,64	9.514.362,64
»	237.060.000	»	173.310.000	»	113.750.000	113.750.000
»	1.328.460.365,26	»	693.106.741,53	»	633.353.623,73	633.353.623,73
»	896.608.339,24	»	142.213.803,87	»	754.394.535,37	754.394.535,37
»	3.399.202.013,16	»	1.073.464.559,50	»	2.325.737.453,66	2.325.737.453,66
»	2.846.401,50	»	17.817,90	»	2.828.583,60	2.828.583,60
»	2.846.401,50	»	17.817,90	»	2.828.583,60	2.828.583,60
»	3.402.048.414,66	»	1.073.482.377,40	»	2.328.566.037,26	2.328.566.037,26

DÉSIGNATION DES VALEURS.	VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1960, évaluées au prix de revient.		EMPLOIS DE FONDS EN 1961.		
	Quantité ou Valeur nominale.	Coût.	Quantité ou Valeur nominale.	Coût.	
	NF.	NF.	NF.	NF.	
<i>Report. — Prêts.....</i>	»	2.172.973.419,36	»	1.229.074.995,30	
Fonds de réserve et de garantie.	Obligations du Trésor représentatives d'annuités. — Lois des 5 décembre 1922 et 13 juillet 1928 (H. L. M., C. I. L. M.).....	» 33.433.791,10	»	»	
	Obligations du Trésor terminables en 2009.....	» 8.728.964,60	»	»	
	Prêts adduction d'eau (décret du 1 <sup>er</sup> octobre 1954).....	» 8.228.163,86	»	»	
	Prêts aux départements, communes, établissements publics.....	» 105.865.816,97	»	141.710.263,25	
	Avances aux Caisses d'épargne.....	» 16.263,98	»	»	
	»	156.273.000,51	»	141.710.263,25	
Fonds provenant des Caisses d'épargne.	Obligations du Trésor terminables en 1969.....	» 11.544.228,67	»	»	
	Obligations du Trésor terminables en 2009.....	» 405.707.093,80	»	»	
	Semestrialités du Trésor 1945-1975..	» 57.285.391,40	»	356.159,20	
	Obligations du Trésor représentatives d'annuités. — Lois des 5 décembre 1922 et 13 juillet 1928 (H. L. M., C. I. L. M.).....	» 2.734.671.300,84	»	»	
	Annuités de diverses sociétés fran- çaises garanties par l'Etat.....	» 7.100.000	»	122.800.000	
	Annuités de diverses sociétés fran- çaises.....	» 7.000.000	»	»	
	Annuités mobilisées du Fonds national pour le développement des adduc- tions d'eau dans les communes ru- rales (décret du 1 <sup>er</sup> octobre 1954)..	» 48.234.667,03	»	»	
	Prêts sur obligations aux départe- ments, communes et établissements publics.....	» 3.462.899.671,07	»	868.326.116,23	
	Prêts consentis sur l'initiative des Caisses d'épargne (loi du 24 juin 1950).....	» 5.141.575.400,30	»	1.148.642.357,79	
	Prêts consentis sur l'initiative des Caisses d'épargne (adduction d'eau, décret du 1 <sup>er</sup> octobre 1954).....	» 3.244.477,68	»	144.862	
	Prêts à diverses sociétés françaises garantis par l'Etat.....	» 71.600.148,34	»	»	
	»	»	11.950.862.379,13	»	2.140.269.495,22
	III. — Total des emplois en prêts.....	»	14.280.108.799	»	3.511.054.753,77

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS, CESSIONS, amortissements effectués en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961, évaluées au prix de revient.		EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur du bilan pour les titres non cotés.
Quotité ou Valeur nominale.	Coût.	Quotité ou Valeur nominale.	Coût.	Quotité ou Valeur nominale.	Coût.	
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
»	3.402.048.414,66	»	1.073.482.377,40	»	2.328.566.037,26	2.328.566.037,26
»	33.433.791,10	»	1.229.262,60	»	32.204.528,50	32.204.528,50
»	8.728.964,60	»	54.644,56	»	8.674.323,04	8.674.323,04
»	8.228.163,86	»	304.787,42	»	7.923.376,44	7.923.376,44
»	247.576.080,22	»	4.834.403,42	»	242.741.676,80	242.741.676,80
»	16.263,98	»	450	»	15.813,98	15.813,98
»	297.983.263,76	»	6.423.545	»	291.559.718,76	291.559.718,76
»	11.544.228,67	»	1.034.082,11	»	10.510.146,56	10.510.146,56
»	405.707.093,80	»	2.539.644,68	»	403.167.449,12	403.167.449,12
»	57.641.550,60	»	3.485.645,16	»	54.155.905,44	54.155.905,44
»	2.734.671.300,84	»	82.361.326,77	»	2.652.309.974,07	2.652.309.974,07
»	129.900.000	»	203.623,24	»	129.696.376,76	129.696.376,76
»	7.000.000	»	»	»	7.000.000	7.000.000
»	48.234.667,03	»	1.636.115,87	»	46.598.551,16	46.598.551,16
»	4.331.225.787,30	»	123.865.246,35	»	4.207.360.540,95	4.207.360.540,95
»	6.290.217.758,09	»	179.435.623,32	»	6.110.782.134,77	6.110.782.134,77
»	3.389.339,68	»	103.183,96	»	3.286.155,72	3.286.155,72
»	71.600.148,34	»	3.636.774,54	»	67.963.373,80	67.963.373,80
»	14.091.131.874,35	»	398.301.266	»	13.692.830.608,35	13.692.830.608,35
»	17.791.163.552,77	»	1.478.207.188,40	»	16.312.956.364,37	16.312.956.364,37

DÉSIGNATION DES VALEURS	VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1960, évaluées au prix de revient.		EMPLOIS DE FONDS EN 1961.	
	Quotité ou Valeur nominale.	Coût.	Quotité ou Valeur nominale.	Coût.
	NF.	NF.	NF.	NF.
<b>IV. — Participations dans des Sociétés d'étude et d'équipement .....</b>	60 000	3.751.800	»	9.000
<b>V. — Placements immobiliers.</b>				
Section générale. { Participations dans des sociétés immobilières (sociétés civiles) .....	»	306.834.814,44	»	58.058.609,51
{ Participations dans des sociétés immobilières (sociétés commer- ciales) .....	»	194.472.077,47	»	11.446.880
{ Immeubles de rapport.....	»	315.990.920,68	»	25.985.857,37
{ Terrains.....	»	»	»	155.025.108,83
<b>V. — Total des Placements immobiliers...</b>	»	817.297.812,59	»	250.516.455,71
<b>VI. — Immeubles de la Direction géné- rale et de ses succursales .....</b>	»	9.134.475,34	»	8.500.000
<b>RÉCAPITULATION</b>				
I. — Bons du Trésor et valeurs à court terme ..	»	4.674.548.526,86	»	78.688.525.360,71
II. — Rentes sur l'Etat et valeurs diverses .....	2.045.229.610,64	2.793.749.946,01	414.268.712,15	457.622.008,51
III. — Prêts .....	»	14.280.408.799	»	3.511.054.753,77
IV. — Participations dans des sociétés d'étude et d'équipement .....	60.000	3.751.800	»	9.000
V. — Placements immobiliers .....	»	817.297.812,59	»	250.516.455,71
VI. — Immeubles de la Direction générale et de ses succursales .....	»	9.134.475,34	»	8.500.000
	<b>2.045.289.610,64</b>	<b>22.578.591.359,80</b>	<b>414.268.712,15</b>	<b>82.916.227.578,70</b>

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS, CESSIONS, amortissements effectués en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961, évaluées au prix de revient.		EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur du bilan pour les titres non cotés.
Quotité ou Valeur nominale.	Coût.	Quotité ou Valeur nominale.	Coût.	Quotité ou Valeur nominale.	Coût.	NF.
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
60.000	3.760.800	»	9.000	60.000	3.751.800	3.751.800
»	364.893.423,95	»	5.900.604,86	»	358.992.819,09	358.992.819,09
»	205.918.957,47	»	12.990.495	»	192.928.462,47	192.928.462,47
»	344.976.778,05	»	174.843.163,69	»	167.133.614,36	167.133.614,36
»	155.025.108,83	»	»	»	155.025.108,83	155.025.108,83
»	1.067.814.268,30	»	193.734.263,55	»	874.080.004,75	874.080.004,75
»	17.634.475,34	»	»	»	17.634.475,34	17.634.475,34
»	83.363.073.887,57	»	77.620.378.694,98	»	5.742.695.192,59	5.742.695.192,59
2.459.498.322,79	3.251.371.954,52	337.291.141,79	354.796.761,85	2.122.207.181	2.896.575.192,67	3.659.957.978,19
»	17.791.163.552,77	»	1.478.207.188,40	»	16.312.956.364,37	16.312.956.364,37
60.000	3.760.800	»	9.000	60.000	3.751.800	3.751.800
»	1.067.814.268,30	»	193.734.263,55	»	874.080.004,75	874.080.004,75
»	17.634.475,34	»	»	»	17.634.475,34	17.634.475,34
2.459.558.322,79	105.494.818.938,50	337.291.141,79	79.647.125.908,78	2.122.267.181	25.847.693.029,72	26.611.075.815,24

## CAISSES D'ÉPARGNE

BILAN au 31 décembre 1960. — Opérations de

DÉSIGNATION DES COMPTES.	SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1960.	
	Actif.	Passif.
	NF.	NF.
Comptes courants ordinaires au Trésor et à la Banque de France.....	73.237.329,84	»
Bons du Trésor et valeurs à court terme.....	3.130.034.850	»
Rentes sur l'Etat et valeurs diverses.....	1.796.131.199,25	»
Prêts.....	11.950.862.379,13	»
{ Paris.....	»	2.076.143.695,64
{ Départements.....	»	14.568.298.564,29
Caisse d'épargne ordinaires.    { Territoires autres que la Métropole.....	»	198.250.940,26
{ Pays devenus indépendants.....	»	7.637.297,96
Caisse d'épargne, 1/c de chèques émis pour le règlement de transferts et opérations réciproques.	718.221,41	»
Caisse d'épargne : opérations restant à constater au compte courant.....	»	22.270.455,14
Intérêts des bons du Trésor afférents à la deuxième année d'échéance.....	»	26.934.904,92
Caisse d'épargne, 1/c de provisions pour le paiement des ristournes sur prêts consentis sur leur proposition.....	»	51.448.121,42
<b>Totaux.....</b>	<b>16.950.983.979,63</b>	<b>16.950.983.979,63</b>
(1) Solde des comptes des Caisse d'épargne de la Guinée.....	375.151,14	
et du Cameroun.....	8.373.622,90	
	<u>8.748.774,04</u>	

**ORDINAIRES.**

*l'année 1961. — Bilan au 31 décembre 1961.*

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1961.				SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1961.	
Crédit.	Débit.	Excédent de crédit.	Excédent de débit.	Actif.	Passif.
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
12.655.649.720,36	12.622.351.251,38	33.298.468,98	»	39.938.860,86	»
8.065.259.750	8.629.086.800	7.342.950	571.170.000	3.693.861.900	»
186.690.586,39	211.047.006,19	127.299.334,63	151.655.754,43	1.820.487.619,05	»
398.301.266	2.140.269.495,22	94.337.429,93	1.836.305.659,15	13.692.830.608,35	»
374.321.677,18	56.324.477,51	317.997.199,67	»	»	2.394.140.895,31
3.308.651.225,84	1.300.589.786,43	2.008.061.439,41	»	»	16.576.360.003,70
35.865.349,44	71.719.289,01	»	35.853.939,57	»	162.397.000,69
1.143.021,54	31.545,46	1.111.476,08	»	»	(1) 8.748.774,04
28.697.334,97	28.310.097,21	387.237,76	»	330.983,65	»
4.494.013.803,97	4.488.494.985,15	5.518.818,82	»	»	27.789.273,96
51.448.886,88	46.223.791,80	5.225.095,08	»	»	32.160.000
49.214.254,84	54.808.352,05	»	5.594.097,21	»	45.854.024,21
29.649.256.877,41	29.649.256.877,41	2.600.579.450,36	2.600.579.450,36	19.247.449.971,91	19.247.449.971,91



**Situation au 31 décembre 1961 du portefeuille constitué au moyen des fonds  
des Caisses d'épargne ordinaires.**

DÉSIGNATION DES VALEURS.	REVENUS NETS.	VALEUR PORTÉE au bilan.	EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés.
	NF.	NF.	NF.
Bons du Trésor.....	70.295.622,75	2.006.566.900	2.006.566.900
Effets représentatifs de crédit à moyen terme.....	59.055.325	1.687.295.000	1.687.295.000
Rente 5 0/0 1920-1950 amortissable.....	380.416	8.352.621,25	10.354.923,52
— 4,50 0/0 1929-1960 amortissable.....	100.993,50	2.217.300,95	2.174.726,70
— 4 0/0 1941-1960 amortissable.....	1.432.724	33.878.575,46	33.382.469,20
— 3,50 0/0 1952 amortissable.....	26.072.693,50	657.198.448,09	967.669.395,90
Obligations du Trésor 4 0/0 1934 amortissables.....	284.979,20	6.382.525,39	7.765.683,20
— — 4,50 0/0 1935 (Défense nationale).	55.790,55	1.177.800,55	1.177.800,55
Bons d'Equipement industriel et agricole 5 0/0 1956..	568.265	11.394.256,25	13.297.401
Obligations des Postes, Télégraphes, Téléphones.....	228.299,50	4.899.524,66	5.071.614
Emprunts de reconstitution garantis par l'Etat.....	6.084.976,37	104.001.621,28	118.127.678,15
Obligations et bons du Crédit national garantis par l'Etat.....	2.035.107,50	42.488.356,64	43.309.345,22
Obligations et bons du Crédit national.....	5.268.380,75	102.705.257,67	102.770.281,10
Emprunts de divers établissements publics à caractère industriel et commercial.....	15.127.927,27	283.176.752,86	296.234.939,32
Obligations de diverses compagnies de chemins de fer.	1.921.208,50	33.735.030,41	38.383.839,05
— garanties par l'Etat de diverses compagnies de navigation.....	881.501,50	16.027.300	16.027.300
— du Crédit foncier de France.....	15.329.941,80	364.683.974,40	364.179.191,31
— de la ville de Paris.....	10.750,65	228.909,99	236.273,30
— et bons de départements et villes et établis- sements administratifs.....	162.338,20	3.198.663,52	3.232.938
Titres remis en échange d'actions et de parts d'actions et de parts de sociétés nationalisées.....	17.845,76	410.152,79	508.813,80
<i>A reporter.....</i>	205.315.087,30	5.370.018.972,16	5.717.766.513,22

DÉSIGNATION DES VALEURS.	REVENUS NETS.	VALEUR PORTÉE au bilan.	EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés.
	NF.	NF.	NF.
<i>Reports</i> .....	205.315.087,30	5.370.018.972,16	5.717.766.513,32
Obligations de sociétés garanties par l'Etat.....	4.238.098,25	75.455.201,22	77.380.753,79
— de sociétés françaises.....	2.182.278,46	34.623.343,12	37.840.306,60
Actions de sociétés françaises.....	3.457.116,36	33.682.584,50	161.017.302,10
— de sociétés étrangères.....	478.339,97	569.418,05	12.786.997,98
Obligations du Trésor terminables en 1969.....	557.107,68	10.510.146,56	10.510.146,56
— — — en 2009.....	17.336.200,32	403.167.449,12	403.167.449,12
Semestrialités du Trésor 1945-1975.....	1.624.677,16	54.155.905,44	54.155.905,44
<i>Obligations du Trésor représentatives d'annuités, savoir :</i>			
Lois des 5 décembre 1922 et 13 juillet 1928 (H.L.M.-Crédit Immobilier-Loyers modérés) ...	146.778.833,96	2.652.309.974,07	2.652.309.974,07
Annuités de diverses sociétés françaises garanties par l'Etat .....	7.133.300,71	129.696.376,76	129.696.376,76
Annuités de diverses sociétés françaises.....	385.000	7.000.000	7.000.000
Annuités mobilisées du Fonds national pour le déve- loppement des adductions d'eau dans les communes rurales (décret du 1 <sup>er</sup> octobre 1954).....	2.562.920,31	46.598.551,16	46.598.551,16
Prêts sur obligations aux départements, communes et établissements publics.....	220.930.703,50	4.207.360.540,95	4.207.360.540,95
Prêts consentis sur l'initiative des Caisses d'épargne (loi du 24 juin 1950).....	336.094.018,37	6.110.782.134,77	6.110.782.134,77
Prêts consentis sur l'initiative des Caisses d'épargne (adduction d'eau, décret du 1 <sup>er</sup> octobre 1954).....	180.738,52	3.286.155,72	3.286.155,72
Prêts à diverses sociétés françaises garantis par l'Etat.....	3.737.985,55	67.963.373,80	67.963.373,80
<b>Totaux</b> .....	<b>952.992.406,42</b>	<b>19.207.180.127,40</b>	<b>19.699.622.482,14</b>

**FONDS DE RÉSERVE ET DE GARANTIE**  
*BILAN au 31 décembre 1960. — Opérations de*

DÉSIGNATION DES COMPTES.	SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1960.	
	Actif.	Passif.
	NF.	NF.
Comptes courants au Trésor et à la Banque de France.....	4.481.632,20	»
Bons du Trésor et valeurs à court terme.....	32.100.000	»
Rentes sur l'État et valeurs diverses.....	279.975.434,98	»
Prêts .....	156.273.000,51	»
Fonds de réserve et de garantie des Caisses d'épargne.....	»	471.949.598,94
Intérêts des bons du Trésor afférents à la deuxième année d'échéance.....	»	880.468,75
<b>Totaux.....</b>	<b>472.830.067,69</b>	<b>472.830.067,69</b>

**DES CAISSES D'ÉPARGNE**

*l'année 1961. — Bilan au 31 décembre 1961.*

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1961.				SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1961.	
Crédit.	Débit.	Excédent de crédit.	Excédent de débit.	Actif.	Passif.
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
224.195.358,65	237.317.363,57	»	13.122.004,92	17.603.637,12	»
7.100.000	22.000.000	»	14.900.000	47.000.000	»
13.592.924,91	13.033.474,05	7.953.304,48	7.393.853,62	279.415.984,12	»
6.423.545	141.710.263,25	1.589.141,58	136.875.859,83	291.559.718,76	»
211.556.745,19	48.663.254,13	162.893.491,06	»	»	634.843.090
736.250	880.468,75	»	144.218,75	»	736.250
463.604.823,75	463.604.823,75	172.435.937,12	172.435.937,12	635.579.340	635.579.340

## FONDS DE RÉSERVE ET DE GARANTIE DES CAISSES D'ÉPARGNE

Situation du portefeuille au 31 décembre 1961.

DÉSIGNATION DES VALEURS.	REVENUS NETS.	VALEUR PORTÉE au bilan.	EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés.
	NF.	NF.	NF
Bons du Trésor à 2 ans .....	1.645.000	47.000.000	47.000.000
Rente 4 0/0 1941-1960 .....	189.764	3.671.778, 46	4.421.501, 20
Rente 5 0/0 1949 .....	1.990	38.446, 46	41.193
Emprunt national 5 0/0 1956.....	718.245	15.184.385, 75	26.144.118
Bons d'équipement industriel et agricole 5 0/0 1956...	175.000	3.500.000	4.095.000
Obligations de diverses compagnies de chemins de fer.	968.199, 02	16.716.094, 32	18.481.439, 70
Emprunts de divers Etablissements publics à caractère industriel et commercial .....	2.971.260, 15	74.884.525, 15	87.739.578, 69
Obligations du Crédit foncier de France .....	2.004.321, 80	42.705.010, 80	43.595.209
Obligations de la Ville de Paris .....	31.968, 35	557.370, 96	597.408, 65
Emprunts unifiés des collectivités locales .....	6.658.660	122.158.372, 22	131.503.586
Obligations du Trésor représentatives d'annuités, lois du 15 décembre 1922 et du 13 juillet 1928 (H.L.M.- C.I.-L.M.) .....	1.793.084, 44	32.204.528, 50	32.204.528, 50
Obligations du Trésor représentatives d'annuités termi- nables en 2009.....	372.995, 60	8.674.323, 04	8.674.323, 04
Prêts adduction d'eau, décret du 1 <sup>er</sup> octobre 1954....	435.785, 71	7.923.376, 44	7.923.376, 44
Prêts aux départements, communes, établissements publics .....	12.743.938, 03	242.741.676, 80	242.741.676, 80
Avances aux Caisses d'épargne.....	»	15.813, 98	15.813, 98
<b>Totaux.....</b>	<b>30.710.212, 10</b>	<b>617.975.702, 88</b>	<b>655.178.453</b>

## ÉPARGNE-CONSTRUCTION

Bilan au 31 décembre 1960. — Opérations de l'année 1961. — Bilan au 31 décembre 1961.

[État No 1-401]

DESIGNATION DES COMPTES.	SITUATION au 31 décembre 1960.		OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1961.				SITUATION au 31 décembre 1961.	
	Actif.	Passif.	Crédit.	Débit.	Excédent de crédit.	Excédent de débit.	Actif.	Passif.
	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
<b>I. — Epargne-Construction.</b>								
Compte courant au Trésor.....	536.042,37	»	4.559.481,28	4.573.168,97	»	13.687,69	549.730,06	»
Bons du Trésor et valeurs à court terme...	3.100.000	»	4.300.000	3.300.000	1.000.000	»	2.100.000	»
Caisses et organismes d'épargne-construction								
{ Paris.....	»	1.980.855,33	100.181,11	609.768,56	»	509.587,45	»	1.471.267,88
{ Départements..	»	1.655.187,04	96.862,47	593.837,33	»	496.974,86	»	1.458.221,18
Caisses d'épargne et organismes d'épargne-construction. — L/C de chèques émis pour le règlement de transferts et opérations réciproques.....	»	»	20.622,32	20.622,32	»	»	»	»
Intérêts des bons du Trésor afférents à la deuxième année d'échéance.....	»	»	20.250	»	20.250	»	»	20.250
	<u>3.636.042,37</u>	<u>3.636.042,37</u>	<u>9.097.397,18</u>	<u>9.097.397,18</u>	<u>1.020.250</u>	<u>1.020.250</u>	<u>2.649.730,06</u>	<u>2.649.730,06</u>
<b>II. — Fonds de réserve de l'Epargne-Construction.</b>								
Compte courant au Trésor.....	»	81.375,63	527.517,48	1.334.653,29	»	807.135,81	725.760,18	»
Fonds de réserve de l'épargne-construction.	81.375,63	»	116.628,70	105.400,60	11.228,10	»	70.147,53	»
Caisse des dépôts et consignations. — S/C d'avances pour le remboursement des bonifications payées par les Caisses et organismes d'épargne-construction.....	»	»	1.323.943,87 <sup>(1)</sup>	528.036,16 <sup>(1)</sup>	795.907,71	»	»	795.907,71 <sup>(2)</sup>
	<u>81.375,63</u>	<u>81.375,63</u>	<u>1.968.090,05</u>	<u>1.968.090,05</u>	<u>807.135,81</u>	<u>807.135,81</u>	<u>795.907,71</u>	<u>795.907,71</u>
							Crédit (NF).	Débit (NF).
(1) Les bonifications payées en 1961 et prélevées en fin d'année au Fonds de réserve de l'épargne-construction se sont élevées à .....							105.400,60	105.400,60
La différence entre ce montant et les chiffres du présent état provient :								
a) de bonifications payées à tort et remboursées, figurant au débit et au crédit du compte d'avances pour le remboursement des bonifications.....							518,68	518,68
b) de centralisations erronées des préposés en 1961 régularisées en 1962.....							1.218.024,59	422.116,88
Totaux .....							<u>1.323.943,87</u>	<u>528.036,16</u>
(2) Le solde du compte d'avances pour le remboursement des bonifications d'épargne-construction provient des opérations centralisées à tort (1.218.024,59 — 422.116,88 = 795.907,71).								

— 193 —

No 303

## ÉPARGNE —

## Mouvements du portefeuille

DÉSIGNATION DES VALEURS.	VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1960.		EMPLOI DE FONDS de 1961.	
	Valeur nominale.	Coût.	Valeur nominale.	Coût.
	NF.	NF.	NF.	NF.
Bons du Trésor .....	»	3.400.000	»	3.300.000

**CONSTRUCTION**

pendant l'année 1961.

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS effectués en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961.		EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés.
Valeur nominale.	Coût.	Valeur nominale.	Coût.	Valeur nominale.	Coût.	
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
»	6.400.000	»	4.300.000	»	2.100.000	2.100.000



## CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE

SECTION GÉNÉRALE. — A. SOUS-SECTION CAPITALISATION

## Récapitulation des opérations de l'année 1961.

<b>RECETTES</b>		
Recettes sur opérations d'assurances.....	298.985.965,86	
Produits financiers.....	103.407.920,59	
Remboursements et amortissements de valeurs..	189.369.589,42	
Recettes aux comptes d'attente ouverts à diverses sociétés.....	7.046.454,61	
Régularisations.....	1.257.292,64	
Recettes diverses.....	1.668.330,25	
	<hr/>	
Total des recettes de l'année.....	601.735.553,37	601.735.553,37
Solde disponible au 31 décembre 1960.....		22.659.936,28
		<hr/>
Ensemble.....		624.395.489,65
<b>DÉPENSES</b>		
Dépenses sur opérations d'assurances.....	187.045.377,42	
Achats de valeurs.....	382.923.869,40	
Prorata d'intérêts courus à la date d'achat des valeurs.....	4.865.885,23	
Intérêts sur reprises de valeurs.....	2.528.003,07	
Frais administratifs.....	16.664.734,21	
Honoraires médicaux.....	237.070,92	
Dépenses aux comptes d'attente ouverts à diverses sociétés.....	7.557.457,52	
Régularisations.....	1.763.039,03	
Dépenses diverses.....	2.859.647,31	
	<hr/>	
Total des dépenses de l'année.....	606.445.084,11	606.445.084,11
Solde au 31 décembre 1961.....		17.950.405,54

## CAISSE NATIONALE

## SECTION GÉNÉRALE. — Sous-

## Mouvement

DÉSIGNATION DES VALEURS.	VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1960.		EMPLOIS DE FONDS en 1961.	
	Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.	Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.
	NF.	NF.	NF.	NF.
<b>ASSURANCES</b>				
<b>I. — Valeurs à court terme.</b>				
Bons du Trésor à deux ans.....	250.000	250.000	»	»
<b>II. — Rentes sur l'Etat et valeurs diverses.</b>				
Rente 5 0/0 1920 amortissable .....	1.032	16.100,28	»	»
Rente 4 1/2 0/0 amortissable 1929-1960.....	315	6.505,21	40,50	847,23
Emprunt national 5 0/0 1956 .....	42.931.500	48.773.196,06	8.236.850	13.609.692,82
Bons d'équipement industriel et agricole 5 0/0..	4.872.600	5.106.419,33	2.365.600	2.642.060,28
Bons du Trésor 5 0/0 1957.....	»	»	2.135.000	2.503.875,88
Obligations du Trésor .....	»	»	64.600	68.895,31
Bons et obligations de la Caisse nationale de crédit agricole. ....	51.585.000	50.853.139,14	»	»
Obligations des P.T.T. et de la Radio-télévision française. ....	5.420.100	5.007.826,71	168.800	175.845,74
Emprunt extérieur 4 0/0 1939 amortissable....	8.550	238.598,05	»	»
Emprunts de reconstitution garantis par l'Etat.	57.506.900	50.093.884,35	9.300	9.427,26
Obligations du Crédit national garanties .....	53.371.250	47.403.596,34	6.243.740	6.326.511,63
Obligations du Crédit national non garanties...	10.551.000	10.011.381,99	770.400	759.267,33
Obligations et bons de diverses compagnies de chemins de fer et de navigation.....	146.934.562	136.239.264,88	2.957.150	3.154.431,76
Titres remis en échange d'actions et parts de sociétés nationalisées.....	1.565.423,96	1.662.022,05	1.099.601,32	1.213.113,38
Obligations du Crédit Foncier de France.....	47.607.600	45.771.944,22	9.564.086,50	9.671.317,27
Obligations et bons de départements et villes.	42.180.030	41.571.177,15	5.046.760	4.858.892,76
<i>A reporter</i> .....		442.755.055,76		44.999.178,65

# DE PRÉVOYANCE

## SECTION CAPITALISATION.

### du portefeuille.

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS, CESSIONS et amortissements de valeurs effectués en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961.		EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961. ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés.
Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.	Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.	Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.	
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
<b>A GARANTIE FIXE</b>						
250 000	250.000	250.000	250.000	»	»	»
1.032	16.100,28	»	»	1.032	16.100,28	28.091,04
355,50	7.352,44	»	»	355,50	7.352,44	7.655,10
51.168.350	62.382.888,88	4.936.300	6.012.291,83	46.232.050	56.370.597,05	84.142.331
7.238.200	7.748.479,61	367.400	385.214,03	6.870.800	7.363.265,58	12.504.856
2.135.000	2.503.875,88	»	»	2.135.000	2.503.875,88	2.643.130
64.600	68.895,31	6.400	6.839,78	58.500	62.055,53	63.765
51.585.000	50.853.139,14	420.000	411.600	51.165.000	50.441.539,14	50.441.539,14
5.588.900	5.183.672,45	1.496.800	1.389.137,87	4.092.100	3.794.534,58	4.286.223,10
8.550	238.598,05	3.600	100.462,34	4.950	138.135,71	158.499
57.516.200	50.103.311,61	2.348.800	2.024.735,35	55.167.400	48.078.576,26	56.875.278,10
59.614.990	53.730.107,97	2.795.050	2.624.200,54	56.819.940	51.105.907,43	48.282.606,99
11.321.400	10.770.649,32	1.871.600	1.816.860,69	9.449.800	8.953.788,63	10.086.963,10
149.891.712	139.393.696,64	8.764.284	8.555.209,90	141.127.428	130.838.486,74	145.083.013,27
2.665.025,28	2.880.135,43	82.674,04	78.021,70	2.582.351,24	2.802.113,73	2.989.636,40
57.171.686,50	55.443.261,49	5.937.200	5.743.913,71	51.234.486,50	49.699.347,78	53.493.093,48
17.226.790	16.430.069,91	626.050	591.848,65	16.600.740	15.838.221,26	16.745.737,88
	457.754.234,41		29.740.336,39		428.013.898,02	

DÉSIGNATION DES VALEURS.	VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1960.		EMPLOIS DE FONDS en 1961.	
	Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.	Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.
	NF.	NF.	NF.	NF.
<b>II. — Rentes sur l'Etat et valeurs diverses (suite et fin).</b>				<b>ASSURANCES</b>
<i>Report</i> .....		412.755.055,76		44.999.178,65
Emprunts unifiés des collectivités locales .....	35.345.000	33.160.881,47	»	»
Emprunts de pays d'outre-mer garantis.....	609.955	580.828,86	»	»
Emprunts de pays d'outre-mer non garantis...	49.900	46.272	»	»
Emprunts d'établissements publics à caractère industriel et commercial.....	199.617.036	230.666.919,69	58.442.070	95.579.511,95
Emprunts d'établissements publics à caractère financier.....	24.000	23.303,98	»	»
Obligations de sociétés françaises garanties....	72.232.010	68.387.778,17	290.600	289.123,31
Obligations de sociétés françaises non garanties	278.855.475	274.302.482,13	136.237.017,40	140.769.625,96
Titres et obligations d'organismes européens et internationaux.....	»	7.579.456,44	»	»
Actions de « France - obligations ».....	261.100.000	260.052.571	12.300.000	14.236.620,66
Actions de sociétés françaises .....	27.624.123,04	66.241.145,01	10.464.216,21	20.337.756,81
Actions de sociétés étrangères .....	»	1.362.203,28	»	710,62
<b>Totaux .....</b>		<b>1.355.128.897,79</b>		<b>316.212.527,96</b>
<b>III. — Prêts.</b>				
Obligations du Trésor représentatives de semes- trialités.....	»	45.008.388,18	»	»
Titres d'annuités du Trésor terminables en 2009.	»	106.645.176,20	»	»
Annuités de sociétés françaises garanties par l'Etat.....	»	14.602.053,80	»	31.026.421,20
Prêts sur obligations de pays d'outre-mer.....	»	103.244,69	»	»
Prêts aux départements et communes (obliga- tions et contrats).....	»	593.823,05	»	»
Prêts à divers .....	»	45.131.910,09	»	»
Prêts sociétés immobilières .....	»	7.665.966,80	»	»
<b>Totaux .....</b>		<b>189.750.562,81</b>		<b>31.026.421,20</b>
<b>IV. — Placements immobiliers</b>				
Immeubles de placement.....	»	»	»	7.700.000

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS, CESSIONS et amortissements de valeurs effectués en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961.		EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés.
Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.	Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.	Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.	NF.
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
<b>A GARANTIE FIXE (Suite et fin.)</b>						
	457.754.234,41		29.740.336,39		428.013.898,02	
35.345.000	33.160.881,47	4.432.700	4.226.705,45	30.912.300	28.934.176,02	33.025.854
609.955	580.828,86	609.955	580.828,86	»	»	»
19.900	16.272	10.800	10.217,16	9.100	6.054,84	4.550
258.059.106	326.246.431,64	34.452.289,20	37.144.292,99	223.606.816,80	289.102.138,65	334.844.509,48
24.000	23.303,98	24.000	23.303,98	»	»	»
72.522.610	68.676.901,48	2.715.710	2.628.649,68	69.866.900	66.048.251,80	68.877.541,26
415.092.492,40	415.072.108,09	63.284.950	63.549.148,39	351.807.542,40	351.522.959,70	369.196.123,38
»	7.579.456,44	»	»	»	7.579.456,44	7.895.616
273.400.000	274.289.191,66	20.380.000	20.417.509,06	253.020.000	253.871.682,60	305.395.140
38.088.339,25	86.578.901,82	4.318.328,61	5.309.589,92	33.770.010,64	81.269.311,90	146.474.907,20
»	4.362.913,90	»	»	»	4.362.913,90	1.013.869
	<u>1.671.341.425,75</u>		<u>163.630.581,88</u>		<u>1.507.710.843,87</u>	<u>1.754.560.528,92</u>
»	15.008.388,18	»	12.482.147,13	»	2.826.241,05	2.826.241,05
»	106.645.176,20	»	667.577,32	»	105.977.598,88	105.977.598,88
»	45.628.475	»	3.280.919,98	»	42.347.555,02	42.347.555,02
»	103.244,69	»	6.394,80	»	96.849,89	96.849,89
»	593.823,05	»	74.026,96	»	519.796,09	519.796,09
»	45.131.910,09	»	2.447.254,34	»	42.684.655,75	42.684.655,75
»	7.665.966,80	»	700.987,45	»	6.964.979,35	6.964.979,35
	<u>220.776.984,01</u>		<u>19.359.307,98</u>		<u>201.417.676,03</u>	<u>201.417.676,03</u>
»	<u>7.700.000</u>	»	»	»	<u>7.700.000</u>	<u>7.700.000</u>

DÉSIGNATION DES VALEURS.	VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1960.		EMPLOIS DE FONDS en 1961.	
	Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.	Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.
	NF.	NF.	NF.	NF.
<b>II. — Rentes sur l'Etat et valeurs diverses.</b>				<b>ASSURANCES</b>
Emprunt national 5 0/0 1956 .....	4.060.950	4.567.055,30	2.423.400	4.078.406,43
Emprunts extérieurs 4 0/0 1939 amortissable ..	10.450	288.628,15	»	»
Obligations et bons de diverses compagnies de chemins de fer.....	9.246.850	10.166.416,70	1.993.650	3.421.024,25
Emprunts d'établissements publics à caractère industriel et commercial.....	12.991.427	15.517.585,26	4.699.860	9.233.843,67
Obligations de sociétés françaises non garanties	2.250.600	2.317.316,29	619.000	738.590,56
Titres et obligations d'organismes européens et internationaux .....	»	542.042,84	»	»
Actions de « France-obligations » .....	980.000	1.104.734,64	800.000	964.000
Actions de sociétés françaises .....	937.300	2.500.823,55	688.976,36	899.810,67
Totaux .....		37.004.302,73		19.335.675,58
<b>III. — Prêts.</b>				
Prêts à divers .....	»	2.909.272,23	»	»
<b>II. — Rentes sur l'Etat et valeurs diverses.</b>				<b>ASSURANCES AVEC PARTICIPATION</b>
Emprunt national 5 0/0 1956.....	»	»	286.400	482.437,89
Obligations et bons de diverses compagnies de chemins de fer .....	52.900	74.140,81	»	»
Emprunts d'établissements publics à caractère industriel et commercial.....	21.800	25.953,18	808.700	997.079,11
Obligations de sociétés françaises non garanties	244.950	235.320,02	5.566.100	5.524.871,50
Actions de « France-obligations » .....	40.000	45.640	680.000	800.400
Actions de sociétés françaises.....	»	»	613.210,82	844.756,16
Totaux.....		381.054,01		8.649.244,66
<b>RÉCAPITULATION GÉNÉRALE</b>				
I. — Valeurs à court terme.....	»	250.600	»	»
II. — Rentes sur l'Etat et valeurs diverses....	»	4.392.514.254,53	»	34.497.418,20
III. — Prêts.....	»	192.659.835,04	»	31.026.421,20
IV. — Placements immobiliers.....	»	»	»	7.700.600
Totaux.....		4.585.424.089,57		382.923.869,40

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS, CESSIONS et amortissements de valeurs effectués en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961.		EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés
Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.	Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.	Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.	
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
<b>VALORISABLES</b>						
6.484.350	8.645.461,73	452 050	758.049,19	6.032.300	7.887.412,54	10.978.786
10.450	288.628,15	3.750	103.622,78	6.700	185.005,37	214.534
11.240.500	13.587.140,95	402.950	577.335,73	10.837.550	13.009.805,22	15.928.479,38
17.691.287	24.751.428,93	3.863.700	4.464.025,05	13.827.587	20.287.403,88	23.721.634,40
2.869.600	3.055.906,85	44.400	44.115,50	2.825.200	3.011.791,35	3.225.811,70
"	542.042,84	"	"	"	542.042,84	566.214
1.705.000	2.068.734,64	"	"	1.780.000	2.068.734,64	2.148.460
1.626.276,36	3.400.634,22	22.651,36	19.697,11	1.603.625	3.380.937,11	7.579.424,50
	56.339.978,31		5.966.845,36		50.373.132,95	64.363.343,98
"	2.909.272,23	"	95.264,16	"	2.814.008,07	2.814.008,07
<b>AUX RÉSULTATS</b>						
286.400	482.137,89	13.400	22.558,13	273.000	459.579,76	496.860
52.900	74.140,81	"	"	52.900	74.140,81	76.070,20
830.500	1.023.032,29	"	"	830.500	1.023.032,29	1.090.484,10
5.811.050	5.760.191,52	39.000	45.031,91	5.772.050	5.715.159,61	5.888.314,90
720.000	846.040	"	"	720.000	846.040	869.040
613.210,82	844.756,16	9.250	"	603.960,82	844.756,16	872.429,95
	9.030.298,67		67.590,04		8.962.708,63	9.291.139,15
"	250.000	"	250.000	"	"	"
"	1.7.6.714.702,73	"	169.665.017,28	"	1.567.016.685,45	1.828.215.072,05
"	223.685.256,24	"	19.451.572,14	"	204.231.684,10	204.231.684,10
"	7.700.000	"	"	"	7.700.000	7.700.000
	1.968.347.958,97		189.369.589,42		1.778.978.369,55	2.040.146.756,15

## CAISSE NATIONALE

## SECTION GÉNÉRALE - Sous-

## Récapitulation des

GESTION FINANCIÈRE.					
	U.N.I.R.S.		Régime complémentaire de la Société André Citroën.	I.P.R.A.O.	C.R.T.C.I.
	Régime complémentaire.	Régime supplémentaire.			
	NF.	NF.			
<b>RECETTES</b>					
Versements effectués aux fonds collectifs.	6.207.246,83	405.698,52	460.000	640.000	760.000
Produits financiers.....	983.561,92	17.323,45	28.872,22	169.129,72	11.963,94
Remboursements de valeurs.....	3.844.767,48	149.140,18	48.693,88	378.869,34	96.536,16
Compensation et précompensation.....	1.736.500	»	»	»	»
Total des recettes de l'année.....	12.772.076,23	572.162,15	537.566,10	1.187.999,06	868.500,10
Solde disponible au 31 décembre 1960.	2.777.182,82	100.118,75	11.330,78	108.331,12	»
Ensemble.....	15.549.259,05	672.280,90	548.896,88	1.296.330,18	868.500,10
<b>DÉPENSES</b>					
Emplois de fonds.....	10.088.854,06	441.330,65	423.579,65	1.172.040,68	529.023,71
Prorata d'intérêts courus à la date d'achat des valeurs.....	210.561,89	8.045,84	7.321,22	12.758,70	10.210,69
Intérêts sur reprises de valeurs.....	13,54	15,12	21,70	»	»
Fraction de participation aux résultats attribuée aux fonds sociaux des insti- tutions.....	68.475,42	»	»	»	»
Compensation et précompensation.....	4.627.500	182.280	»	»	»
Total des dépenses de l'année.....	14.995.404,91	631.671,61	430.922,57	1.184.799,38	539.234,40
Solde disponible au 31 décembre 1961.	553.854,14	40.609,29	117.974,31	111.530,80	329.265,70



**DE PRÉVOYANCE**

SECTION : RÉGIMES DE RETRAITES

opérations de l'année 1961.

GESTION ADMINISTRATIVE.

	U.N.I.R.S.	
	Régime complémentaire.	Régime supplémentaire.
	NF.	NF.
<b>RECETTES</b>		
Cotisations.....	19.463.391,21	92.347,48
Intérêts des fonds de roulement.....	144.922,55	973,20
Recettes diverses.....	544.427,65	20,20
<b>Total des recettes de l'année.....</b>	<b>20.152.741,41</b>	<b>93.340,88</b>
Solde disponible au 31 décembre 1960.....	2.647.725,69	»
<b>Ensemble.....</b>	<b>22.800.467,10</b>	<b>93.340,88</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Paiement d'allocations, de rachats et de remboursements de cotisations.....	15.700.223,32	212,95
Virements aux fonds sociaux.....	219.999,39	949,41
Dotations pour frais de gestion.....	1.674.087,47	7.364,31
Virements aux fonds collectifs des institutions.....	1.400.830,51	41.000
Versements aux fonds sociaux des intérêts des fonds de roulement de l'exercice 1960.....	97.274,03	»
Dépenses diverses.....	68.846,69	20,20
<b>Total des dépenses de l'année.....</b>	<b>19.161.261,41</b>	<b>49.546,87</b>
<b>Solde disponible au 31 décembre 1961.....</b>	<b>3.639.205,69</b>	<b>43.794,01</b>

## CAISSE NATIONALE

## SECTION GÉNÉRALE. — Sous-

## Mouvement du

DESIGNATION DES VALEURS.	VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1960.		EMPLOIS DE FONDS en 1961.	
	Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.	Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.
	nouveaux francs.	nouveaux francs.	nouveaux francs.	nouveaux francs.
<b>Rentes sur l'Etat et valeurs diverses.</b>				<b>A. — RÉGIME</b>
				<b>I. — Régime</b>
Emprunt national 5 0/0 1956 .....	1.683.050	2.196.488,18	500.300	794.167,92
Obligations et bons de diverses compagnies de chemins de fer .....	3.985.500	4.472.342,33	»	»
Emprunts d'établissements publics à caractère industriel et commercial.....	2.289.715	2.694.983,55	3.234.060	4.171.220,05
Obligations de sociétés françaises non garanties.	368.300	375.750,70	3.947.200	3.905.765,35
Titres et obligations d'organismes européens et internationaux.....	»	173.939,65	»	»
Actions de « France-Obligations ».....	3.500.000	3.964.000	640.000	747.600
Actions de sociétés françaises .....	»	»	»	470.100,74
<b>Totaux.....</b>		<b>13.877.504,41</b>		<b>10.088.854,06</b>
<b>Rentes sur l'Etat et valeurs diverses.</b>				<b>II. — Régime</b>
Emprunt national 5 0/0 1956 .....	»	»	31.750	49.334,09
Emprunts d'établissements publics à caractère industriel et commercial.....	»	»	3.900	11.797,95
Obligations de sociétés françaises non garanties	»	»	264.600	276.088,39
Actions de « France-Obligations ».....	»	»	30.000	35.190
Actions de sociétés françaises .....	»	»	»	68.920,22
<b>Totaux.....</b>		<b>»</b>		<b>441.330,65</b>

# DE PRÉVOYANCE

SECTION : RÉGIMES DE RETRAITES,  
portefeuille.

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS, CESSIONS et amortissements de valeurs effectués en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961.		EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés.
Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.	Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.	Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.	
nouveaux francs.	nouveaux francs.	nouveaux francs.	nouveaux francs.	nouveaux francs.	nouveaux francs.	

## DE L'U. N. I. R. S.

complémentaire.

2.183.350	2.990.656,10	162.450	222.516,81	2.020.900	2.768.139,29	3.678.038
3.985.500	4.472.342,33	30.800	33.475,15	3.954.700	4.438.867,18	5.095.072,70
5.523.775	6.866.203,60	1.632.060	1.777.035,44	3.891.715	5.089.168,16	5.676.211,50
4.315.500	4.281.516,05	272.300	269.821,99	4.043.200	4.011.694,06	4.133.045,90
»	173.939,65	»	»	»	173.939,65	182.160
4.140.000	4.711.600	1.360.000	1.541.918,09	2.780.000	3.169.681,91	3.355.460
»	470.100,74	»	»	»	470.100,74	465.979,50
	<b>23.966.358,47</b>		<b>3.844.767,48</b>		<b>20.121.580,99</b>	<b>22.585.967,60</b>

supplémentaire.

31.750	49.334,09	22.000	34.184,25	9.750	15.149,84	17.745
3.900	11.797,95	»	»	3.900	11.797,95	12.285
264.600	276.088,39	80.700	96.012,55	183.900	180.075,84	186.042,60
30.000	35.190	»	»	30.000	35.190	36.210
»	68.920,22	»	18.943,38	»	49.976,84	48.963
	<b>441.330,65</b>		<b>149.149,18</b>		<b>292.190,47</b>	<b>301.245,60</b>

DÉSIGNATION DES VALEURS.	VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961.		EMPLOIS DE FONDS en 1961.		
	Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.	Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.	
	nouveaux francs.	nouveaux francs.	nouveaux francs.	nouveaux francs.	
<b>Rentes sur l'Etat et valeurs diverses.</b>		<b>B. — RÉGIME DE RETRAITES COMPLÉ</b>			
Emprunt national 5 0/0 1956.....	»	»	10.200	17.119,43	
Emprunts d'établissements publics à caractère industriel et commercial.....	26.000	30.637,76	52.700	87.184,97	
Obligations de sociétés françaises non garanties.	75.800	72.971,10	179.100	183.391,36	
Actions de « France-Obligations ».....	260.000	295.279,37	50.000	57.600	
Actions de sociétés françaises.....	»	»	56.800	78.283,89	
Totaux.....		398.888,23		423.579,65	
<b>Rentes sur l'Etat et valeurs diverses.</b>		<b>C. — RÉGIME</b>			
Emprunt national 5 0/0 1956.....	288.350	389.061,61	25.950	41.853,77	
Obligations et bons de diverses compagnies de chemins de fer.....	424.100	470.661,50	»	»	
Emprunts d'établissements publics à caractère industriel et commercial.....	503.870	609.258,46	141.780	259.333,20	
Obligations de sociétés françaises non garanties	275.200	264.473,07	362.200	374.865,19	
Actions de « France-Obligations ».....	230.000	260.430	170.000	198.830	
Actions de sociétés françaises.....	288.000	207.287,72	265.850	297.158,52	
Totaux.....		2.201.172,36		1.172.040,68	
<b>Rentes sur l'Etat et valeurs diverses.</b>		<b>D. — RÉGIME</b>			
Emprunt national 5 0/0 1956.....	»	»	23.200	39.123,25	
Emprunts d'établissements publics à caractère industriel et commercial.....	»	»	155.000	165.981,67	
Obligations de sociétés françaises non garanties.	»	»	119.000	126.818,79	
Actions de « France-Obligations ».....	»	»	100.000	117.000	
Actions de sociétés françaises.....	»	»	»	80.100	
Totaux.....		»		529.023,71	

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS, CESSIONS et amortissements de valeurs effectués en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961.		ÉVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés.
Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.	Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.	Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.	
nouveaux francs.	nouveaux francs.	nouveaux francs.	nouveaux francs.	nouveaux francs.	nouveaux francs.	nouveaux francs.

**MENTAIRES DE LA SOCIÉTÉ A. CITROEN**

10.200	17.119,43	1.000	1.678,38	9.200	15.441,05	16.744
78.700	117.822,73	5.400	14.387,41	73.300	103.435,62	112.988
254.900	256.362,46	»	»	254.900	256.362,46	260.433
310.000	352.879,37	»	»	310.000	352.879,37	374.170
56.800	78.283,89	8.800	32.628,39	48.000	45.655,50	46.405,70
	822.467,88		48.693,88		773.774	810.740,70

**DE L'I.P.R.A.O.**

314.300	430.915,38	33.500	45.929,57	280.800	384.985,81	511.056
424.100	470.661,50	2.100	2.671,41	422.000	467.990,39	542.292,50
645.650	868.591,66	208.100	231.683,11	437.550	636.908,55	744.005,40
637.400	639.338,26	»	»	637.400	639.338,26	646.867,50
400.000	459.260	»	»	400.000	459.260	482.800
553.850	504.446,24	140.000	98.585,55	413.850	405.860,69	357.101
	3.373.213,04		378.869,34		2.994.343,70	3.284.122,40

**DE LA C.R.T.C.I.**

23.200	39.123,25	800	1.349,08	22.400	37.774,17	40.768
155.000	165.981,67	54.400	57.120	100.600	108.861,67	116.007,60
119.000	126.818,79	26.900	26.643,08	92.100	100.175,71	104.022,30
100.000	117.000	»	»	100.000	117.000	120.700
»	80.100	»	11.424	»	68.676	69.451,50
	529.023,71		96.536,16		432.487,55	450.949,40

## CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE

### SECTION GÉNÉRALE

Sous-SECTION : Retraites complémentaires des agents contractuels et temporaires  
du secteur public.

#### Récapitulation des opérations de 1961.

DÉSIGNATION.	RÉGIME de l'I.P.A.C.T.E. (agents contractuels cadres de l'Etat et des collectivités locales).	RÉGIME de l'I.G.R.A.N.T.E. (agents contractuels non cadres de l'Etat et des collectivités locales).
	NF.	NF.
<b>RECETTES</b>		
Cotisations .....	5.546.704, 38	23.289.208, 58
Produits financiers .....	2.018.979, 22	499.824, 64
Remboursements et amortissements de valeurs.....	4.896.281, 54	271.822, 17
Recettes diverses .....	27.188, 32	58.298, 69
Total des recettes de l'année .....	12.459.153, 46	24.119.154, 08
Solde au 31 décembre 1960.....	1.210.286, 63	582.922, 04
Ensemble.....	13.669.440, 09	24.702.076, 12
<b>DÉPENSES</b>		
Paiements de prestations .....	3.775.585, 67	1.274.440, 56
Rachats et remboursements de cotisations .....	838.896, 01	8.101, 55
Frais administratifs .....	544.015, 68	104.440, 55
Achats de valeurs.....	6.674.521, 34	20.583.204, 65
Prorata d'intérêts courus à la date d'achat des valeurs.	97.408, 01	328.151, 76
Intérêts sur reprises de valeurs.....	•	2.533, 33
Dépenses diverses .....	19.387, 33	54.478, 50
Total des dépenses de l'année .....	11.949.814, 04	22.355.350, 90
Solde disponible au 31 décembre 1961.....	1.719.626, 05	2.346.725, 22

## CAISSE NATIONALE

## SECTION GÉNÉRALE. — SOUS-SECTION. — RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

## Mouvement

DÉSIGNATION DES VALEURS.	VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1960.		EMPLOIS DE FONDS en 1961.	
	Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.	Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.
	NF.	NF.	NF.	NF.
<b>Rentes sur l'Etat et valeurs diverses.</b>				<b>RÉGIME</b>
Obligations - Emprunt national 5 0/0 1956.....	1.947.250	2.300.994,75	1.374.750	2.335.614,03
Obligations et bons de diverses compagnies de chemins de fer.....	3.443.500	3.666.129,03	861.300	907.340,48
Emprunts unifiés des collectivités locales.....	194.100	191.656,33	»	»
Emprunts d'établissements publics à caractère industriel et commercial.....	11.244.350	11.303.298,29	852.220	2.207.166,83
Obligations de sociétés françaises non garanties..	317.900	317.839,15	»	»
Actions de « France-Obligations ».....	80.000	91.280	1.040.000	1.224.400
<b>Totaux .....</b>		<b>17.871.497,55</b>		<b>6.674.521,34</b>
<b>Rentes sur l'Etat et valeurs diverses.</b>				<b>RÉGIME</b>
Emprunt national 5 0/0 1956.....	»	»	2.356.750	4.022.698,49
Obligations et bons de diverses compagnies de chemins de fer.....	»	»	4.994.300	5.573.454,93
Emprunts unifiés des collectivités locales.....	»	»	1.480.000	1.467.725,62
Emprunts d'établissements publics à caractère industriel et commercial.....	»	»	3.841.760	5.325.314,46
Obligations de sociétés françaises non garanties..	»	»	1.511.100	1.556.691,15
Actions de « France-Obligations ».....	»	»	»	2.637.320
<b>Totaux.....</b>		»		<b>20.583.204,65</b>

## DE PRÉVOYANCE

DES AGENTS CONTRACTUELS ET TEMPORAIRES DU SECTEUR PUBLIC.

du portefeuille.

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS, cessions et amortissements de valeurs effectués en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961.		EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés.
Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.	Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.	Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.	
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.

### DE L'I. P. A. C. T. E.

3.322.000	4.636.608, 78	220.250	307.409, 11	3.401.750	4.329.199, 67	5.645.185
4.304.800	4.573.469, 51	1.021.400	1.021.638, 25	3.283.400	3.551.831, 26	3.942.858, 40
194.100	191.656, 83	800	789, 93	193.300	190.866, 40	202.965
12.096.570	13.510.465, 12	3.778.940	3.564.489, 34	8.317.630	9.946.275, 78	13.300.885, 90
317.900	317.839, 15	2.100	2.254, 91	315.800	315.584, 24	317.532, 80
1.120.000	1.315.680	»	»	1.120.000	1.315.680	1.351.840
	24.545.718, 89		4.896.281, 54		19.649.437, 35	24.761.267, 10

### DE L'I. G. R. A. N. T. E.

2.356.750	4.022.698, 49	121.150	206.788, 97	2.235.600	3.815.909, 52	4.068.792
4.994.300	5.573.454, 93	17.800	25.427, 30	4.976.500	5.548.027, 63	5.608.012, 80
1.480.000	1.467.725, 62	»	»	1.480.000	1.467.725, 62	1.539.200
3.841.760	5.325.314, 46	»	»	3.841.760	5.325.314, 46	5.688.093, 20
1.511.100	1.556.691, 15	32.700	39.605, 90	1.478.400	1.517.085, 25	1.545.513, 10
»	2.637.320	»	»	»	2.637.320	2.691.610
	20.583.204, 65		271.822, 17		20.311.382, 48	21.141.221, 10



## CAISSE NATIONALE

## SECTION

## Récapitulation des opéra

## RECETTES.

		NF.
<i>Sous-Section Capitalisation</i> .....		601.735.553,37
<i>Sous-Section Régimes de Retraites :</i>		
Régime de l'U.N.I.R.S. :		
I. — Régime complémentaire :		
— Gestion administrative .....	20.152.741,41	
— Gestion financière .....	12.772.076,23	
II. — Régime supplémentaire :		
— Gestion administrative .....	93.340,88	
— Gestion financière .....	572.162,15	
Régime de retraites de la Société André Citroën .....	537.566,10	
Régime de l'I. P. R. A. O. ....	1.187.999,06	
Régime de la C. R. T. C. I. ....	868.500,10	
	36.184.385,93	36.184.385,93
<i>Sous-Section Retraites complémentaires des agents non titulaires de l'Etat, des départements, des communes et de leurs établissements publics :</i>		
I. P. A. C. T. E. ....	12.459.153,46	
I. G. R. A. N. T. E. ...	24.119.154,08	
	36.578.307,54	36.578.307,54
Total général des recettes .....		674.498.246,84
Solde au 31 décembre 1960 .....		30.097.834,11
Ensemble .....		704.596.080,95

DE PRÉVOYANCE

GÉNÉRALE

tions de l'année 1961.

DÉPENSES.

		NF.
<i>Sous-Section Capitalisation</i> .....		606.445.084, 11
<i>Sous-Section Régimes de Retraites :</i>		
Régime de l'U.N.I.R.S. :		
I. — Régime complémentaire :		
— Gestion administrative.....	49.161.261, 41	
— Gestion financière.....	14.995.404, 91	
II. — Régime supplémentaire :		
— Gestion administrative.....	49.546, 87	
— Gestion financière.....	631.671, 61	
Régime de retraites de la Société André Citroën .....	430.922, 57	
Régime de l'I. P. R. A. O. ....	1.184.799, 38	
Régime de la C. R. T. C. I. ....	539.234, 40	
	<hr/>	
	36.992.841, 15	36.992.841, 15
<i>Sous-Section Retraites complémentaires des agents non titulaires de l'Etat, des départements, des communes et de leurs établissements publics :</i>		
I. P. A. C. T. E. ....	11.949.814, 04	
I. G. R. A. N. T. E. ....	22.355.350, 90	
	<hr/>	
	34.305.164, 94	34.305.164, 94
Total général des dépenses .....		677.743.090, 20
Solde au 31 décembre 1961 .....		26.852.990, 75
Ensemble.....		704.596.080, 95

## SECTION SPÉCIALE DES

## Récapitulation des

RECETTES.	
	NF.
Intérêts bonifiés sur le compte courant avec le Trésor.....	755,73
Solde disponible au 31 décembre 1960.....	75.573,33
Ensemble .....	76.329,06

**RETRAITES OUVRIÈRES**

**opérations de l'année 1961.**

**DÉPENSES.**

NF.

Solde disponible au 31 décembre 1961	{	1° Solde du compte courant avec le Trésor.....	75.573,33	}	76.329,06
		2° Solde du compte « Opérations restant à constater au compte courant ».....	755,73		

## SECTION SPÉCIALE DES

## Récapitulation des

## RECETTES.

NF.

Intérêts bonifiés sur le compte courant avec le Trésor.....	730,88
Solde disponible au 31 décembre 1960.....	96.010,96
Ensemble (à reporter).....	96.741,84

**ASSURANCES SOCIALES**

opérations de l'année 1961.

DÉPENSES.		NF.
<i>Report</i> .....		96.741, 84
Remboursement de capitaux réservés .....	30, 40	
Frais administratifs de l'année 1960 .....	15.277, 87	
<b>Total des dépenses de l'année 1961</b> .....	<b>15.308, 27</b>	<b>15.308, 27</b>
Solde disponible { 1° Solde du compte courant avec le Trésor .....	80.702, 69	81.433, 57
au		
31 décembre 1961 { 2° Solde du compte « Opérations restant à constater au compte courant » .....	730, 88	

**FONDS SPÉCIAL DE GARANTIE  
POUR REMBOURSEMENT DE PRÊTS AUX INVALIDES DE GUERRE**

**Récapitulation des opérations de l'année 1961.**

	Nouveaux francs.	
<b>RECETTES</b>		
Primes reçues.....	58.534,30	
<i>A ajouter :</i>		
Versements reçus par les préposés antérieurement à 1960 et recouvrés en 1961.....	3.018,80	
	61.553,10	
Crédits budgétaires.....	70.000	
Revenus du portefeuille.....	21.425,40	
Intérêts du compte courant.....	2.780,52	
Remboursements de valeurs.....	15.030,13	
Recettes diverses.....	2.011,30	
	172.800,45	172.800,45
Total des recettes de l'année 1961.....	172.800,45	172.800,45
Solde disponible au 31 décembre 1960.....		302.201,31
		475.001,76
<b>DÉPENSES</b>		
Dépenses sur opérations d'assurances.....	82.280,90	
Frais administratifs.....	3.908,98	
Honoraires médicaux.....	259	
Achats de valeurs.....	150.199,65	
Prorata d'intérêts courus à la date d'achat des valeurs.....	1.320,26	
Excédent de crédits budgétaires sur exercices antérieurs reversé au Ministère de la Construction.....	35.374,93	
Dépenses diverses.....	2.011,30	
	275.355,02	275.355,02
Total des dépenses de l'année 1961.....	275.355,02	275.355,02
Solde disponible au 31 décembre 1961.....		199.646,74

## FONDS SPÉCIAL DE GARANTIE POUR REMBOURSEMENT

Mouvement du

DÉSIGNATION DES VALEURS.	VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1960.		EMPLOIS DE FONDS en 1961.	
	Valeur nominale.	Prix de revient.	Valeur nominale.	Prix de revient.
	NF.	NF.	NF.	NF.
<b>Rentes sur l'Etat et valeurs diverses.</b>				
Obligations emprunt national 5 0/0 1956 ...	56.400	65.095,39	»	»
Obligations S. N. C. F.....	143.050	132.867,08	»	»
Obligations du Crédit foncier de France....	64.800	67.090,86	»	»
Obligations du département de la Seine....	67.300	68.900,62	»	»
Obligations du Gaz de France.....	64.400	68.723,18	»	»
Obligations de la Société nationale des Pétroles d'Aquitaine 5 1/2 0/0 1959.....	»	»	144.000	150.199,65
<b>Totaux.....</b>	<b>395.950</b>	<b>402.677,13</b>	<b>144.000</b>	<b>150.199,65</b>



## DE PRÊTS AUX INVALIDES DE GUERRE

portefeuille.

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS, CESSIONS et amortissements effectués en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961.		EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés.
Valeur nominale.	Prix de revient.	Valeur nominale.	Prix de revient.	Valeur nominale.	Prix de revient.	
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
56.400	65.095,39	3.200	3.693,36	53.200	61.402,03	96.824
143.050	132.867,08	»	»	143.050	132.867,08	161.401,60
64.800	67.090,86	1.000	1.035,35	63.800	66.055,51	75.284
67.300	68.900,62	7.500	7.678,38	59.800	61.222,24	67.873
64.400	68.723,18	»	»	64.400	68.723,18	77.634,20
144.000	150.199,65	»	»	144.000	150.199,65	156.384
539.950	552.876,78	11.700	12.407,09	528.250	540.469,69	635.400,80

## FONDS COMMUN DE MAJORATION DES RENTES VIAGÈRES ET PENSIONS

(Décret du 12 janvier 1960).

### Résumé des opérations de l'année 1961.

NATURE DES OPÉRATIONS.	1 <sup>o</sup> SECTION.	2 <sup>o</sup> SECTION.	3 <sup>o</sup> SECTION.	4 <sup>o</sup> SECTION.	TOTAL.
	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
Solde au 31 décembre 1960 .....	9.740.034, 68	26.428.023, 85	1.658.164, 27	1.019.007, 15	38.845.299, 95
<b>RECETTES</b>					
Crédits budgétaires effectivement versés.....	22.500.000	91.800.000	»	33.500.000	147.800.000
Opérations diverses.....	»	128.971, 01	6.710, 16	»	135.681, 17
Total des recettes.....	22.500.000	91.928.971, 01	6.710, 16	33.500.000	147.935.681, 17
Total .....	32.240.034, 68	118.356.994, 86	1.664.874, 43	34.519.007, 15	186.780.911, 12
<b>DÉPENSES</b>					
Arrérages et indemnités de rachats.	»	(1) 86.090.223, 24	»	»	86.090.223, 24
Frais administratifs.....	996, 83	1.119.403, 78	1.590, 50	1.084, 16	1.123.075, 27
Reversement au Trésor.....	»	5.341.483, 13	»	»	5.341.483, 13
Opérations diverses.....	4.849, 59	»	80, 89	»	4.930, 48
Provisions aux compagnies d'assurances et aux caisses autonomes mutualistes.....	17.787.030	»	40.548, 58	32.680.950, 33	50.508.528, 91
Total des dépenses.....	17.792.876, 42	92.551.110, 15	42.219, 97	32.682.034, 49	143.068.241, 03
Solde au 31 décembre 1961....	14.447.158, 26	(2) 25.805.884, 71	1.622.654, 46	1.836.972, 66	43.712.670, 09

(1) Dont 21.086.540, 72 NF représentant les arrérages de majorations échus en 1960 et centralisés en 1961 qui ont été imputés sur les crédits budgétaires de 1960.

(2) Sur ce solde seront imputés les arrérages de majoration échus en 1961 et qui ne seront centralisés qu'en 1962.

## FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE DES ACCIDENTS DU

## Résumé des opérations

RECETTES.	FONDS SPÉCIAL de garantie pour la Tunisie (décret du 24 mai 1922).	FONDS SPÉCIAL de garantie pour le Maroc (décret du 13 mars 1928).
	NF.	NF.
Solde au 31 décembre 1960.....	620.213,52	65.507,23
Intérêts des fonds en compte courant et revenus du portefeuille.....	9.661,89	»
Remboursements de valeurs.....	570.000	»
Total des recettes.....	1.199.875,41	65.507,23

**TRAVAIL POUR LA TUNISIE ET LE MAROC c/ 5910 et 5920**

de l'année 1961.

DÉPENSES.	FONDS SPÉCIAL de garantie pour la Tunisie (décret du 24 mai 1922).	FONDS SPÉCIAL de garantie pour le Maroc (décret du 13 mars 1928).
	NF.	NF.
Transfert à l'administration chérifienne du reliquat de l'actif (application de l'art. 4 du décret français n° 58-1476 du 29 décembre 1958) .....	»	65.507,23
Total des dépenses.....	»	65.507,23
Solde disponible au 31 décembre 1961.....	1.199.875,41	»
Totaux généraux.....	1.199.875,41	65.507,23

## FONDS DE GARANTIE DES ACCIDENTS DU

Porte

DÉSIGNATION DES VALEURS.	VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1960.		EMPLOIS DE FONDS en 1961.	
	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.
	NF.	NF.	NF.	NF.
Bøns du Trésor.....	625.000	625.000	»	»
Obligations de diverses compagnies de chemins de fer (y compris S. N. C. F.).....	27.600	23.896,27	»	»
Totaux.....	652.600	648.896,27	»	»

**TRAVAIL POUR LA TUNISIE c/5910.**

feuille.

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS, cessions et amortissements de valeurs effectués en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961.		EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961, ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés.
Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
625.000	625.000	570.000	570.000	55.000	55.000	55.000
27.600	23.896,27	»	»	27.600	23.896,27	24.196,50
652.600	648.896,27	570.000	570.000	82.600	78.896,27	79.196,50

## FONDS COMMUN DES ACCIDENTS DU TRAVAIL NON AGRICULTEURS

(Décret n° 55-1388)

## Résumé des opérations

RECETTES.	FONDS COMMUN Métropole. c/6160.	FONDS COMMUN Algérie. c/6080.
	NF.	NF.
Solde au 31 décembre 1960 .....	»	12.844.419,26
Versements de la Caisse nationale de sécurité sociale .....	382.922.945,64	»
Produit des taxes d'alimentation :		
Assurés .....	»	16.129.382,14
Non assurés .....	32.893,80	1.590.051,14
Intérêts des fonds en compte courant et revenus du portefeuille .....	26.281,25	123.885,43
Remboursements de valeurs .....	6.969,78	131.979,86
Recettes diverses .....	233.906,83	35.754,96
Changements d'imputation et régularisations comptables .....	20.452.802,67	56.085,08
<b>Total des recettes .....</b>	<b>403.675.799,97</b>	<b>30.911.557,87</b>

**COLE POUR LA MÉTROPOLE (c/6160) ET L'ALGÉRIE (c/6080).**

du 18 octobre 1955.)

de l'année 1961.

DÉPENSES.	FONDS COMMUN Métropole. c/6160.	FONDS COMMUN Algérie. c/6080
	NF.	NF.
Solde débiteur au 31 décembre 1960.....	28.671.691,23	»
Avance au fonds commun agricole d'Algérie.....	»	2.000.000
Payements effectués au titre :		
— des majorations de rentes.....	320.743.845,56	16 801.094,10
— de la garantie du paiement des rentes.....	4.134,59	4.388,05
— de la rééducation des mutilés du travail.....	21.919,71	»
— des accidents survenus par faits de guerre.....	713.424,64	272,37
— des blessés de guerre victimes d'accidents du travail.....	941,50	452,51
Frais administratifs, frais de perception et restitutions de taxes.....	2.833.251,71	263.052,89
Intérêts débiteurs des fonds en compte courant.....	944.356,28	»
Changements d'imputation et régularisations comptables.....	20.032.322,09	139,61
Total des dépenses.....	373.965.887,31	19.069.399,03
Emplois de fonds.....	4.000	130.000
Total général des dépenses.....	373.969.887,31	19.199.399,03
Solde disponible au 31 décembre 1961.....	29.705.912,66	11.712.158,84
	403.675.799,97	30.911.557,87



## FONDS COMMUN DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Porte

DÉSIGNATION DES VALEURS.	VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1960.		EMPLOIS DE FONDS en 1961.	
	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.
	NF.	NF.	NF.	NF.
<b>Valeurs à court terme.</b>				
Bons du Trésor.....	»	»	4.000	4.000
<b>Rente sur l'Etat et valeurs diverses.</b>				
Rente 3,50 0/0 1952.....	5.567,33	144.219,77	»	»
Obligations Crédit national.....	19.000	19.911,21	»	»
Obligations diverses compagnies de chemins de fer (y compris S. N. C. F.).....	90.690	91.121,79	»	»
Obligations Crédit Foncier.....	19.500	20.066,65	»	»
Obligations Sociétés industrielles et divers.....	68.840	68.840	»	»
Actions de Sociétés françaises et étrangères.....	258.750	63.296,74	»	»
<b>Totaux .....</b>	<b>462.257,33</b>	<b>407.456,16</b>	»	»
<b>RÉCAPITULATION</b>				
Valeurs à court terme.....	»	»	4.000	4.000
Rente sur l'État et valeurs diverses.....	462.257,33	407.456,16	»	»
<b>Totaux.....</b>	<b>462.257,33</b>	<b>407.456,16</b>	<b>4.000</b>	<b>4.000</b>

**SURVENUS DANS LA MÉTROPOLE. C/6160.**

feuille.

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS, cessions et amortissements de valeurs effectués en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961.		EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés.
Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
4.000	4.000	4.000	4.000	»	»	»
5.567,33	144.219,77	»	»	5.567,33	144.219,77	206.627,47
19.000	19.914,21	»	»	19.000	19.914,21	20.880
90.600	91.121,79	»	»	90.600	91.121,79	77.463
19.500	20.066,65	3.000	2.969,78	16.500	17.096,87	17.624,40
68.840	68.840	»	»	68.840	68.840	47.499,60
258.750	63.296,74	»	»	258.750	63.296,74	579.600
462.257,33	407.456,16	3.000	2.969,78	459.257,33	404.486,38	949.694,47
4.000	4.000	4.000	4.000	»	»	»
462.257,33	407.456,16	3.000	2.969,78	459.257,33	404.486,38	949.694,47
466.257,33	411.456,16	7.000	6.969,78	459.257,33	404.486,38	949.694,47

## FONDS COMMUN DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Porte

DÉSIGNATION DES VALEURS.	VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1960.		EMPLOIS DE FONDS en 1961.	
	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.
	NF.	NF.	NF.	NF.
<b>Valeurs à court terme.</b>				
Bons du Trésor.....	260.000	260.000	130.000	130.000
<b>Rente sur l'Etat et valeurs diverses.</b>				
Rente 3,50 0/0 1952.....	2.783,67	72.110	»	»
Obligations Crédit national.....	9.200	9.645,11	»	»
Obligations diverses compagnies de chemins de fer (y compris S. N. C. F.).....	45.300	45.569,89	»	»
Obligations Crédit Foncier.....	9.600	9.880,70	»	»
Obligations sociétés industrielles et divers.....	34.420	34.420	»	»
Actions de sociétés françaises et étrangères.....	129.375	31.648,38	»	»
<b>Totaux.....</b>	<b>230.678,67</b>	<b>203.274,08</b>	»	»
<b>RÉCAPITULATION</b>				
Valeurs à court terme.....	260.000	260.000	130.000	130.000
Rente sur l'Etat et valeurs diverses.....	230.678,67	203.274,08	»	»
<b>Totaux.....</b>	<b>490.678,67</b>	<b>463.274,08</b>	<b>130.000</b>	<b>130.000</b>

**SURVENUS EN ALGÉRIE. C/6080.**

feuille.

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS, cessions et amortissements de valeurs effectués en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961.		EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés.
Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
390.000	390.000	130.000	130.000	260.000	260.000	260.000
2.783,67	72.110	»	»	2.783,67	72.110	103.313,92
9.200	9.645,11	»	»	9.200	9.645,11	10.116
45.300	45.569,89	»	»	45.300	45.569,89	38.731,50
9.600	9.880,70	2.000	1.979,86	7.600	7.900,84	8.149,70
34.420	34.420	»	»	34.420	34.420	23.749,80
129.375	31.648,38	»	»	129.375	31.648,38	289.800
230.678,67	203.274,08	2.000	1.979,86	228.678,67	201.294,22	473.860,92
390.000	390.000	130.000	130.000	260.000	260.000	260.000
230.678,67	203.274,08	2.000	1.979,86	228.678,67	201.294,22	473.860,92
620.678,67	593.274,08	132.000	131.979,86	488.678,67	461.294,22	733.860,92

**FONDS COMMUNS DES ACCIDENTS DU TRAVAIL AGRICOLE**

(Décret n° 57-1360 du

**Résumé des opérations**

RECETTES.	FONDS COMMUN agricole Métropole. (C/6161)	FONDS COMMUN agricole Algérie. (C/6081)
	NF.	NF.
Solde au 31 décembre 1960 .....	»	1.930.651,39
Avances du Trésor.....	20.000.000,00	»
Avance du fonds commun non agricole Algérie .....	»	2.000.000,00
Produit des taxes d'alimentation :		
Assurés .....	81.752.172,19	3.433.563,02
Non assurés.....	129.090,91	6.057,21
Intérêts des fonds en compte courant .....	»	8.896,91
Remboursements de valeurs.....	»	88.800,00
Recettes diverses.....	66.864,54	6.465,81
Changements d'imputation et régularisations comptables .....	48.139,17	7.204,87
<b>Total des recettes .....</b>	<b>101.996.266,81</b>	<b>7.481.639,21</b>

**POUR LA MÉTROPOLE (C/6161) ET L'ALGÉRIE (C/6081)**

30 décembre 1957.)

au 31 décembre 1961.

DÉPENSES.	FONDS COMMUN agricole Métropole. (C/6161)	FONDS COMMUN agricole Algérie. (C/6081)
	NF.	NF.
Solde débiteur au 31 décembre 1960 .....	4.716.801,74	»
Remboursement au Trésor de la deuxième annuité pour l'amortissement de l'avance consolidée de 1 milliard (art. 142 de l'ordonnance n° 58-1374 du 30 décembre 1958).	2.201.258,54	140.505,86
Payments effectués au titre :		
— des majorations de rentes .....	88.591.915,82	4.126.289,45
— de la garantie du paiement des rentes .....	112.635,70	4.095
— de la rééducation des mutilés du travail .....	145.894,18	»
— des accidents survenus par faits de guerre .....	80.249,13	»
— des blessés de guerre victimes d'accidents du travail .....	88.757,57	»
Frais administratifs, frais de perception .....	1.518.620,49	56.377,88
Intérêts débiteurs du compte courant .....	204.985,27	»
Changements d'imputation et régularisations comptables .....	41.957,05	»
Total des dépenses .....	97.703.072,49	4.327.268,19
Solde disponible au 31 décembre 1961 .....	4.293.194,32	3.154.371,02
	101.996.266,81	7.481.639,21

**FONDS COMMUNS DES ACCIDENTS DU**

(Décret n° 57-1360 du

**Porte**

DÉSIGNATION DES VALEURS.	VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1960.		EMPLOIS DE FONDS en 1961.	
	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.
	NF.	NF.	NF.	NF.
Bons du Trésor .....	88.800	88.800	»	»

**TRAVAIL AGRICOLE SURVENUS EN ALGÉRIE**

30 décembre 1957.)

feuille.

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS, cessions et amortissements de valeurs effectués en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961.		EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés.
Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
88.800	88.800	88.800	88.800	»	»	»



**FONDS DE LIQUIDATION DE LA GESTION SPÉCIALE DES RENTES  
D'ACCIDENTS DU TRAVAIL DES ENTREPRISES D'ASSURANCES**

**Opérations de l'année 1961.**

	NF.	NF.
<b>RECETTES</b>		
Arrérages et intérêts sur valeurs.....	56.685,36	
Intérêts du compte courant.....	1.030,98	
Remboursements de capitaux et arrérages effectués par la C. N. P.....	746,83	
	<hr/>	
Total des recettes.....	58.463,17	58.463,17
	<hr/>	
Solde disponible au 31 décembre 1960.....		29.099,80
		<hr/>
Ensemble.....		87.562,97
<b>DÉPENSES</b>		
Néant.		
		<hr/>
Solde disponible au 31 décembre 1961.....		87.562,97

## FONDS DE LIQUIDATION DE LA GESTION SPÉCIALE DES RENTES

Porte

DÉSIGNATION DES VALEURS.	VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1960.		ENTRÉES EN PORTEFEUILLE en 1961.	
	Valeur nominale.	Coût.	Valeur nominale.	Coût.
	NF.	NF.	NF.	NF.
<b>Valeurs à court terme.</b>				
Bons du Trésor.....	125.000	125.000	»	»
<b>Obligations.</b>				
S. N. C. F.....	3.000	2.438,55	»	»
Emprunts de reconstitution.....	1.190.850	1.020.619,82	»	»
<b>Totaux.....</b>	<b>1.193.850</b>	<b>1.023.058,37</b>		
<b>Récapitulation</b>				
Valeurs à court terme.....		125.000		
Obligations.....		1.023.058,37		
<b>Totaux.....</b>		<b>1.148.058,37</b>		

**D'ACCIDENTS DU TRAVAIL DES ENTREPRISES D'ASSURANCES**

feuille.

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS, CESSIONS, ventes et amortissements de valeurs effectués en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961.		EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés.
Valeur nominale.	Coût.	Valeur nominale.	Coût.	Valeur nominale.	Coût.	NF.
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
125.000	125.000	»	»	125.000	125.000	125.000
3.000	2.438,55	»	»	3.000	2.438,55	2.565
1.190.850	1.020.619,82	»	»	1.190.850	1.020.619,82	1.152.742,80
1.193.850	1.023.058,37			1.193.850	1.023.058,37	1.155.307,80
	125.000				125.000	125.000
	1.023.058,37				1.023.058,37	1.155.307,80
	1.148.058,37				1.148.058,37	1.280.307,80

**FONDS DE PRÉVOYANCE DE L'AÉRONAUTIQUE NATIONALE C/6010**

(Loi du 30 mars 1928, art. 3.)

**Résumé des opérations de l'année 1961.**

RECETTES.		DÉPENSES.	
	NF.		NF.
Solde au 31 décembre 1960..	234.936,89	Paiements d'allocations.....	3.491.217
Produit des prélèvements sur les indemnités de services aériens.....	3.511.599,35	Reversements de recettes imputées à tort.....	239.236,53
Remboursements de valeurs.	1.707.560,14	Achats de valeurs.....	750.000
Intérêts des fonds en compte courant.....	10.400,23	Opérations d'ordre.....	256.373,03
Revenus du portefeuille.....	331.367,66	Frais administratifs de 1960.	41.473,56
Opérations d'ordre.....	388.022,56	<b>Total des dépenses...</b>	<b>4.778.300,12</b>
Reversements d'allocations..	412.801	Solde disponible au 31 dé- cembre 1961.....	1.518.387,71
<b>Total.....</b>	<b>6.296.687,83</b>	<b>Total.....</b>	<b>6.296.687,83</b>

## FONDS DE PRÉVOYANCE DE

(Loi du 30 mars

Mouvement du

DÉSIGNATION DES VALEURS.	VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1960.		EMPLOIS DE FONDS de 1961.	
	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.
	NF.	NF.	NF.	NF.
<b>I. — Valeurs à court terme.</b>				
Bons du Trésor .....	2.350.000	2.350.000	750.000	750.000
<b>II. — Rentes sur l'Etat et valeurs diverses.</b>				
Bons S.N.C.F.....	»	3.100.000	»	»
Bons S.N.C.F. 5,5 0/0 1956 indexés.....	960.000	920.962,32	»	»
Bons S.N.C.F. 6 0/0 1958.....	319.000	381.530,89	»	»
Obligations de la Société nationale des che- mins de fer français.....	10.700	7.525,90	»	»
Groupement de reconstruction des départ- tements.....	114.650	99.900,52	»	»
<b>Totaux.....</b>	<b>3.754.350</b>	<b>6.859.919,63</b>	<b>750.000</b>	<b>750.000</b>

**L'AÉRONAUTIQUE NATIONALE C/6010**

1928, art. 3.)

portefeuille.

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS, cessions et amortissements effectués en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961.		EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés.
Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
3.100.000	3.100.000	1.650.000	1.650.000	1.450.000	1.450.000	1.450.000
»	3.100.000	»	»	»	3.100.000	3.100.000
960.000	920.962,32	60.000	57.560,14	900.000	863.402,18	1.291.500
319.300	381.530,89	»	»	319.300	381.530,89	459.153,40
10.700	7.525,90	»	»	10.700	7.525,90	9.630
114.650	99.900,52	»	»	114.650	99.900,52	110.981,20
4.504.650	7.609.919,63	1.710.000	1.707.560,14	2.794.650	5.902.359,49	6.421.264,60

**FONDS DE PRÉVOYANCE DES SPORTS AÉRIENS C/6170**

(Acte dit « loi du 17 décembre 1941 ».)

**Résumé des opérations de l'année 1961.**

RECETTES.		DÉPENSES.	
	NF.		NF.
Solde au 31 décembre 1960..	37.116, 01	Paiements d'allocations.....	10.150
Revenus du portefeuille.....	3.250	Frais administratifs.....	363, 32
Intérêts des fonds en compte courant.....	378, 89	Total.....	10.513, 32
Reversement d'allocations...	2.000	Solde au 31 décembre 1961..	32.231, 58
Total.....	42.744, 90	Total.....	42.744, 90

[ETAT N° 3-52 bis]

**Mouvement**

DÉSIGNATION DES VALEURS.	VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1960.		EMPLOIS DE FONDS en 1961.	
	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.
	NF.	NF.	NF.	NF.
Bons du Trésor.....	18.000	18.000	»	»
Bons S. N. C. F.....	»	50.000	»	»
Totaux.....	18.000	68.000		

du portefeuille.

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS, cessions et amortissements de valeurs effectués en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961.		EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés.
Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
18.000	18.000	»	»	18.000	18.000	18.000
»	50.000	»	»	»	50.000	50.000
18.000	68.000			18.000	68.000	68.000



**FONDS DE PRÉVOYANCE MILITAIRE C/6011**

(Décret n° 59-1192 du 13 octobre 1959.)

**Résumé des opérations de l'année 1961.**

RECETTES.		DÉPENSES.	
	NF.		NF.
Solde au 31 décembre 1960.	21.145.199,25	Paiements d'allocations....	16.506.581
Produit des cotisations ....	32.828.419,82	Reversements de recettes imputées à tort .....	3.705,87
Intérêts des fonds en compte courant.....	234.240,16	Achats de valeurs.....	10.000.000
Revenus de portefeuille ....	492.187,50	Opérations d'ordre.....	92.537
Opérations d'ordre.....	59.442	Frais administratifs de 1960.	37.856,32
Reversements d'allocations.	171.119	<b>Total des dépenses.</b>	<b>26.640.680,19</b>
<b>Total .....</b>	<b>54.930.607,73</b>	Solde disponible au 31 dé- cembre 1961.....	28.289.927,54
		<b>Total.....</b>	<b>54.930.607,73</b>

[ETAT N° 3-53 bis.]

**Mouvement**

DÉSIGNATION DES VALEURS.	VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1960.		EMPLOIS DE FONDS en 1961.	
	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.
	NF.	NF.	NF.	NF.
Bons du Trésor.....	»	»	10.000.000	10.000.000

du portefeuille.

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS, cessions et amortissements de valeurs effectués en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961.		EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés.
Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
10.000.000	10.000.000	»	»	10.000.000	10.000.000	10.000.000

## FONDS SPÉCIAL DES PENSIONS DES OUVRIERS

## Récapitulation des opéra

RECETTES.		NF.
Retenues sur traitements, contributions des organismes et recettes assimilées.....		107.805.523,31
1° Retenues sur salaires et contributions de l'Etat correspondantes.....	100.604.923,43	
2° Recettes provenant de l'annulation de cotisations vieillesse versées aux assurances sociales au titre de services validés par le Fonds spécial...	3.397.294,55	
3° Versements par la Caisse nationale de prévoyance des réserves mathématiques de rentes rachetées.....	923.593,84	
4° Versements rétroactifs provenant de validation de services.....	2.676.521,19	
5° Versements reçus d'autres régimes pour validation de services.....	203.190,30	
Revenus.....		568.849,66
1° Arrérages et intérêts sur valeurs.....	63.049,08	
2° Intérêts du compte courant.....	505.800,58	
Recettes venant en atténuation des dépenses d'arrérages.....		2.376.006,56
1° Remboursement par les pensionnés d'arrérages indûment perçus.....	104.259,56	
2° Remboursement des dépenses résultant du paiement de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité.....	2.271.747	
Subvention de l'Etat.....		190.000.000
Versements par les caisses régionales d'assurances vieillesse de la valeur de rachat des pensions du régime général concédées au titre des services pris en charge par le Fonds spécial.....		1.075.104,89
Versements par divers régimes de retraites coordonnés de capitaux de rachat de parts contributiv. s..		171.213,85
Remboursement de valeurs.....		2.672.730,06
Recettes diverses.....		292.531,96
Changements d'imputation et régularisations comptables.....		11.758.166,38
<b>Total des recettes .....</b>		<b>316.720.126,67</b>

## DES ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS DE L'ÉTAT.

tions de l'année 1961.

## DÉPENSES.

NF.

Paiements d'arrérages de pensions.....	245.346.521, 53
1° Arrérages de pensions (y compris les accessoires et allocations supplémentaires du Fonds national de solidarité).....	245.325.287, 49
2° Rentes complémentaires et secours viagers des ouvriers civils des établissements militaires.....	21.234, 04
Frais d'administration.....	3.319.717, 32
1° Frais administratifs remboursés à la Caisse des dépôts pour l'année 1960..	2.174.717, 32
2° Taxations payées aux comptables du Trésor et à l'Administration des postes et télécommunications en 1960.....	1.145.000
Dépenses venant en atténuation des recettes correspondantes aux retenues et contributions.....	2.419.947, 63
1° Remboursement de retenues aux tributaires quittant le service sans droit à pension et transfert des cotisations Assurances sociales.....	2.133.856, 94
2° Remboursement de versements irréguliers.....	98.323, 44
3° Remboursement à la Caisse nationale de prévoyance (honoraires médicaux).....	77
4° Versements effectués à d'autres régimes pour validation de services.....	187.690, 25
Versement forfaitaire au Trésor de 3 0/0 du montant des pensions.....	7.980.453
Contribution aux dépenses de fonctionnement du Fonds spécial d'allocation vieillesse institué par la loi du 10 juillet 1952.....	1.380.204
Versement à la sécurité sociale des cotisations ouvrières et des contributions à la charge du Fonds spécial.....	10.520.881, 37
Versements à divers régimes de retraites coordonnés de capitaux de rachat de parts contributives....	400.959, 35
Dépenses diverses.....	65.729, 20
Changement d'imputation et régularisations comptables.....	11.783.135, 72
<b>Total des dépenses.....</b>	<b>283.217.549, 12</b>
<b>Solde débiteur au 31 décembre 1960.....</b>	<b>1.703.295, 23</b>
<b>Total.....</b>	<b>284.920.844, 35</b>
<b>Solde créditeur au 31 décembre 1961.....</b>	<b>31.799.282, 32</b>
<b>Total.....</b>	<b>316.720.126, 67</b>

## FONDS SPÉCIAL DES PENSIONS DES OUVRIERS

## Mouvement du

DÉSIGNATION DES VALEURS.	SOLDE au 31 décembre 1960.	
	Valeur nominale.	Valeur au bilan.
	NF.	NF.
<b>Rentes sur l'Etat et valeurs diverses.</b>		
Rente 4 0/0 1941.....	14.700	11.429,43
Obligations du Trésor 4 1/2 0/0 1933.....	21.100	21.200,10
— — 4 0/0 1934.....	200.240	149.482,19
Obligations du Crédit national.....	140.000	113.866,67
Obligations de diverses compagnies de chemins de fer.....	1.882.500	1.552.248,74
Obligations Maroc 6 0/0 1937.....	2.400	2.138,35
Obligations du Trésor 4,80 0/0 (annuités terminables en 2009).....	664.160,35	664.160,35
<b>Totaux.....</b>		<b>2.514.525,83</b>

**DES ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS DE L'ÉTAT.**

**Portefeuille.**

ENTRÉE DE VALEURS.		SORTIE DE VALEURS.		SOLDE au 31 décembre 1961.	
Valeur nominale.	Valeur au bilan.	Valeur nominale.	Valeur au bilan.	Valeur nominale.	Valeur au bilan.
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
»	»	14.700	11.429,43	»	»
»	»	21.100	21.200,10	»	»
»	»	200.240	149.482,19	»	»
»	»	140.000	113.866,67	»	»
»	»	1.882.500	1.552.248,74	»	»
»	»	2.400	2.138,35	»	»
»	»	664.160,35	664.160,35	»	»
			2.514.525,83		

## CAISSE DE RETRAITES DE LA FRANCE

## Récapitulation des opéra

RECETTES.		NF.
<i>Retenues sur traitements, contributions des pays d'outre-mer et recettes assimilées.....</i>		11.407.871,52
1° Retenues et contributions versées par les pays d'outre-mer .....	5.247.871,52	
2° Contributions supplémentaires de l'Etat et des pays d'outre-mer et provisions pour le paiement de l'indemnité temporaire .....	6.160.000,00	
<i>Revenus.....</i>		275.405,82
1° Arrérages et intérêts sur rentes et valeurs.....	55.460,12	
2° Intérêts créditeurs du compte courant ouvert au nom de la Caisse de retraites de la France d'outre-mer dans les écritures de la Caisse des dépôts .....	219.945,70	
<i>Recettes venant en atténuation des dépenses d'arrérages.....</i>		64.607,51
1° Remboursement des dépenses résultant du paiement de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité.....	32.292,00	
2° Remboursement par les pensionnés d'avances sur pensions.....	2.437,57	
3° Remboursement par les pensionnés d'arrérages indûment perçus.....	29.877,94	
<i>Contributions de l'Etat et des pays d'outre-mer pour assurer le fonctionnement de la C.R.F.O.M.</i>		824,51
<i>Versement par divers régimes coordonnés de capitaux de rachats de parts contributives.....</i>		8.170.053,08
<i>Remboursements et ventes de valeurs.....</i>		9.081,09
<i>Changement d'imputations et régularisations comptables.....</i>		1.071.178,59
<b>Total des recettes.....</b>		<b>20.999.022,12</b>
<b>Solde créditeur au 31 décembre 1960.....</b>		<b>14.040.698,67</b>
<b>Total.....</b>		<b>35.039.720,79</b>

**D'OUTRE-MER EN LIQUIDATION**

tions de l'année 1961.

DÉPENSES.		NF.
<i>Paiements d'arrérages de pensions et d'indemnités.....</i>		6.065.999,55
<i>Frais d'administration.....</i>		503.928,67
1° Frais administratifs de gestion.....	309.928,67	
2° Taxations payées aux comptables du Trésor en 1960.....	194.000,00	
<i>Dépenses venant en atténuation des recettes correspondant aux retenues et contributions.....</i>		77.604,87
1° Remboursement de retenues aux tributaires quittant le régime sans droit à pension.....	17.179,75	
2° Remboursement de versements effectués à tort.....	60.425,12	
<i>Versement forfaitaire au Trésor de 3 0/0 du montant des pensions.....</i>		392.260,85
<i>Versement à la Sécurité sociale des contributions à la charge de la C.R.F.O.M.....</i>		347.105,47
<b>Total des dépenses.....</b>		<b>7.386.899,41</b>
<b>Solde créditeur au 31 décembre 1961.....</b>		<b>27.652.821,38</b>
<b>Total.....</b>		<b>35.039.720,79</b>



## CAISSE DE RETRAITES DE LA FRANCE

## Mouvement du portefeuille.

DÉSIGNATION DES VALEURS.	VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1960.	
	Quotité ou valeur nominale.	Coût.
	NF.	NF.
<b>Rentes sur l'Etat et valeurs diverses.</b>		
Obligations S.N.C.F. ....	52.450	35.182, 84
<b>Prêts.</b>		
Obligations du Trésor 4,30 0/0 représentatives d'annuités terminables en l'an 2009..	1 233.440, 65	1.233.440, 65
<b>Totaux</b> .....		<b>1.268.623, 49</b>

## D'OUTRE-MER EN LIQUIDATION

Année 1961.

EMPLOIS DE FONDS effectués en 1961.		REMBOURSEMENT, CESSIONS et amortissements de valeurs effectués en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961.		EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés.
Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
»	»	1.000	920,33	51.450	34.262,51	50.676
»	»	7.721,09	7.721,09	1.225.719,56	1.225.719,56	1.225.719,56
	»		8.641,42		1.259.982,07	

## CAISSE NATIONALE DE RETRAITES DES

## Récapitulation des

RECETTES.		NF.
<i>Retenues sur traitements, contributions des collectivités et recettes assimilées</i> .....		611.641.207,85
1° Retenues et contributions versées par les collectivités.....	584.730.955,62	
2° Versements reçus d'autres régimes pour validations de services.....	1.042.870,72	
3° Recettes provenant de l'annulation de cotisations vieillesse versées aux Assurances sociales au titre de services validés par la Caisse nationale..	20.350.108,11	
4° Versements par la Caisse nationale de prévoyance de réserves mathématiques de rentes rachetées.....	5.517.273,40	
<i>Recettes imputées aux comptes de liquidation des caisses particulières de retraites dissoutes (versements affectés au remboursement des excédents de passif)</i> .....		6.334.224,86
<i>Revenus</i> .....		4.228.047,45
1° Arrérages et intérêts sur rentes et valeurs.....	1.702.174,32	
2° Intérêts créditeurs du compte courant ouvert au nom de la Caisse nationale dans les écritures de la Caisse des dépôts.....	1.306.603,84	
3° Intérêts perçus sur les versements affectés par les collectivités au remboursement des excédents de passif.....	1.219.269,29	
<i>Recettes venant en atténuation des dépenses d'arrérages</i> .....		3.764.253,05
1° Remboursement par les pensionnés d'arrérages indûment perçus.....	369.238,05	
2° Remboursement des dépenses résultant du paiement de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité.....	3.395.015	
<i>Subvention de l'Etat</i> .....		7.800.000
<i>Versement par la Sécurité sociale de la valeur de rachat des pensions du régime général concédées au titre de services pris en charge par la Caisse nationale</i> .....		178.645,43
<i>Versement par divers régimes coordonnés de capitaux de rachat de parts contributives</i> .....		6.898.360,17
<i>Ventes et remboursements de valeurs</i> .....		1.378.352,49
<i>Recettes diverses</i> .....		560.595,63
<i>Changement d'imputations et régularisations comptables</i> .....		99.561,53
Total des recettes.....		642.383.248,46
Solde au 31 décembre 1960.....		157.694.033,68
Total.....		800.077.282,14

## AGENTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

opérations de l'année 1961.

## DÉPENSES.

	NF.
<i>Paiements d'arrérages de pensions</i> .....	562.001.290,75
<i>Dépenses imputées aux comptes de liquidation des caisses particulières de retraites dissoutes</i> .....	466.615,79
<i>Frais d'administration</i> .....	6.026.758,79
1° <i>Frais administratifs de gestion de la Caisse nationale remboursés à la Caisse des dépôts pour l'année 1960</i> .....	4.761.870,90
2° <i>Taxations payées aux comptables du Trésor en 1960</i> .....	1.250.000
3° <i>Remboursement de frais de déplacement aux membres du Conseil d'administration</i> .....	1.472,30
4° <i>Remboursement des frais de fonctionnement des Commissions départementales de réforme</i> .....	13.415,59
<i>Dépenses venant en atténuation des recettes correspondant aux retenues et contributions</i> .....	6.594.621,47
1° <i>Transfert de cotisations aux Assurances sociales pour les tributaires quittant le service sans droit à pension</i> .....	3.571.475,48
2° <i>Versements effectués à d'autres régimes pour validation de services</i> .....	2.686.690,92
3° <i>Remboursement de versements effectués à tort par les collectivités ou les agents</i> .....	336.455,07
<i>Versement forfaitaire au Trésor de 3 0/0 du montant des pensions</i> .....	15.776.882,73
<i>Contribution au fonctionnement du Fonds spécial d'allocation vieillesse institué par la loi du 10 juillet 1952</i> .....	1.876.144
<i>Versement à la Sécurité sociale des cotisations précomptées sur les pensions</i> .....	9.406.994,71
<i>Versement à divers régimes coordonnés de capitaux de rachat de parts contributives</i> .....	173.475,09
<i>Achats de valeurs</i> .....	23.660
<i>Dépenses diverses</i> .....	31.440,41
<i>Changements d'imputations et régularisations comptables</i> .....	98.730,27
<b>Total des dépenses</b> .....	<b>662.470.614,01</b>
<b>Solde disponible au 31 décembre 1961</b> .....	<b>197.606.668,13</b>
<b>Total</b> .....	<b>800.077.282,14</b>

## CAISSE NATIONALE DE RETRAITES DES

Porte

NATURE DES VALEURS.	SOLDE au 31 décembre 1960.	
	Valeur nominale.	Valeur au bilan.
	NF.	NF.
Emprunt national 5 0/0 1956.....	190.000,00	205.390,00
Équipement industriel et agricole.....	18.264.000,00	16.897.865,27
Trésor 5 0/0 amortis 1938-1960.....	18.700,00	18.038,49
Crédit national 4 0/0 juin 1941-1953.....	98.640,00	83.350,80
Chemins de fer du Maroc 4,50 0/0 1941.....	25.990,00	24.994,58
S.N.C.F. 5 0/0 1921.....	28.800,00	21.889,42
Ville de Paris 4,50 0/0 1929.....	27.810,00	25.307,10
Ville de Paris 4 0/0 1931.....	28.880,00	28.392,80
Ville de Paris 4,50 1932.....	32.700,00	29.757,00
Ville de Paris 3,50 1942.....	54.760,00	43.588,45
Département Seine 3,50 0/0 1942.....	10.400,00	8.295,25
Emprunts unifiés des collectivités locales 5 0/0 1960.....	2.282.000,00	2.094.682,03
Actions de France - obligations.....	2.890.000,00	3.274.370,00
<b>Totaux.....</b>		<b>22.751.521,19</b>

**AGENTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES**

feuille.

ENTRÉE DES VALEURS.		SORTIE DES VALEURS.		SOLDE au 31 décembre 1961.		ÉVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés.
Valeur nominale.	Valeur au bilan.	Valeur nominale.	Valeur au bilan.	Valeur nominale.	Valeur au bilan.	
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
»	»	10.000,00	10.810,00	180.000,00	194.580,00	327.600,00
»	»	1.445.900,00	1.337.703,72	16.818.700,00	15.560.161,55	19.677.879,00
»	»	18.700,00	18.638,49	»	»	»
»	»	»	»	98.640,00	83.350,80	87.395,04
»	»	100,00	96,17	25.890,00	24.808,41	22.653,75
»	»	»	»	28.800,00	21.889,42	25.920,00
»	»	620,00	564,20	27.190,00	24.742,90	26.510,25
»	»	1.500,00	1.215,00	27.380,00	22.177,80	24.094,40
»	»	1.500,00	1.365,00	31.200,00	28.392,00	28.267,20
»	»	10.000,00	7.959,91	44.760,00	35.628,54	37.419,36
»	»	»	»	10.400,00	8.295,25	9.089,60
»	»	»	»	2.282.000,00	2.094.682,03	2.293.410,00
20.000,00	23.660,00	»	»	2.910.000,00	3.298.030,00	3.512.370,00
	<u>23.660,00</u>		<u>1.378.352,49</u>		<u>21.396.828,70</u>	<u>26.072.608,60</u>

## FONDS DE RETRAITE DES INSTITUTIONS AFFILIÉES AU G.I.R.R.A. - C.D.C.

Retraite des ingénieurs et agents des cadres (Convention collective nationale du 14 mars 1947).

### Récapitulation des opérations de l'année 1961.

		En nouveaux francs.
<b>RECETTES</b>		
Cotisations .....	{ Articles 4 et 4 bis ..... 62.696.014, 81 } { Article 36..... 6.986.783, 23 }	69.682.795, 04
<i>Amortissements :</i>		
Prêts à la construction.	{ Amortissement normal.. 1.288.639, 73 } { Indexation ..... 45.263, 57 }	1.333.903, 30
Remboursements de valeurs .....		4.921.939, 57
<i>Intérêts :</i>		
s/prêts à la construction .....	184.284, 63	2.936.382, 13
s/valeurs en portefeuille.....	2.682.672, 92	
s/fonds en compte courant.....	69.424, 58	
Opérations d'ordre (dont la contrepartie figure en dépenses).....		3.359.993, 74
Recettes diverses.....		445.649, 36
Total des recettes.....		82.680.663, 14
Solde au 31 décembre 1960.....		4.391.885, 66
Ensemble .....		87.072.048, 80
<b>DÉPENSES</b>		
Allocations .....	{ Articles 4 et 4 bis ..... 49.969.601, 94 } { Article 36..... 3.161.548, 33 }	53.131.150, 27
Ristourne aux institutions d'économies de gestion.....		2.426.397, 75
Frais de gestion.....		1.659.067, 91
Fonds social libre.....		1.203.297, 13
Fonds social obligatoire.....		1.790.556, 71
Rachat de cotisations de Sécurité sociale .....		22, 27
Taxes forfaitaires.....		1.292.640, 23
Section des isolés.....		1.062.856, 74
Compensation générale .....		4.990.506
Frais administratifs dus à la C.D.C.....		1.958.650, 53
Dépenses diverses .....		340.165, 80
Prorata d'intérêts courus sur valeurs achetées .....		60.853, 99
Opérations d'ordre (dont la contrepartie figure en recettes).....		3.359.993, 74
Taxes sur les intérêts des prêts à la construction.....		34.041, 60
<i>Emplois de fonds :</i>		
Prêts à la construction.....	2.915.619	10.485.893, 96
Valeurs diverses.....	7.520.274, 96	
Total des dépenses.....		83.746.094, 63
Solde en compte courant au 31 décembre 1961.....		3.325.954, 17

## FONDS DE RETRAITE DES INSTITUTIONS

Exercice 1961. —

DÉSIGNATION DES VALEURS.	VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1960.		EMPLOIS DE FONDS EN 1961.	
	Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.	Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.
	NF.	NF.	NF.	NF.
<b>Court terme.</b>				
Prêts à la construction.....	»	4.989.997,94	»	2.915.619
Prêt Société foncière de la région parisienne.....	2.420.000	2.000.000	»	»
<b>Long terme.</b>				
Rente 3 1/2 0/0 1952-1958.....	5.229.900	5.229.900	»	»
P. T. T. 6 0/0 1954.....	»	»	952.000	961.518,10
Emprunt national 1956.....	3.098.000	4.127.644,77	950.000	1.020.855,75
Obligations S. N. C. F.....	4.058.200	4.362.638,79	708.000	999.541,46
Emprunts divers E. P. I. C.....	12.795.200	14.323.426,99	505.600	586.982,70
Obligations — Sociétés françaises.....	5.443.300	5.609.436,99	»	»
Actions de sociétés françaises.....	»	5.561.437,90	»	3.951.376,95
France-obligations.....	»	5.062.980	»	»
Valeurs émises par des organismes européens ou internationaux.....	»	545.774,40	»	»
<b>Totaux.....</b>		<b>51.813.237,78</b>		<b>10.435.893,96</b>



**AFFILIÉES AU G. I. R. R. A. - C. D. C.**

**Mouvements du portefeuille.**

ENSEMBLE.		CESSIONS ET AMORTISSEMENTS en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961.		EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés.
Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.	Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.	Valeur nominale ou montant des rentes.	Prix de revient.	
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
»	7.905.616,94	»	1.288.639,73	»	6.616.977,21	6.616.977,21
2.420.000	2.000.000	»	»	2.000.000	2.000.000	2.000.000
5.229.900	5.229.000	200.000	200.000	5.029.900	5.029.900	6.533.840,10
952.000	961.518,10	»	»	952.000	961.518,10	990.080
4.048.000	5.148.500,52	283.550	377.790,08	3.764.450	4.770.710,44	6.851.299
4.766.200	5.362.180,25	»	»	4.766.200	5.362.180,25	6.760.399,20
13.300.800	14.910.409,69	476.060	511.362	12.824.740	14.399.047,69	16.817.727,94
5.443.300	5.609.436,99	2.043.000	2.116.547,59	3.400.300	3.492.889,40	3.864.938,40
»	9.512.814,85	»	28.579,90	»	9.484.234,95	10.530.312,30
»	5.062.980	»	1.687.660	»	3.375.320	3.621.000
»	545.774,40	»	»	»	545.774,40	558.250
	<b>62.249.131,74</b>		<b>6.210.579,30</b>		<b>56.038.552,44</b>	<b>65.144.824,15</b>

**FONDS SPÉCIAL**

(Art. L. 677 du Code

**Récapitulation des**

## RECETTES.

	NF.
1° Contribution des organismes vieillesse.....	124.670.032
2° Acomptes sur la subvention forfaitaire du Fonds national de solidarité .....	115.495.195
3° Mandats impayés réimputés .....	3.479.494,72
4° Remboursement d'arrérages d'anciennes allocations temporaires et d'allocations spéciales payés pour le compte de diverses Caisses vieillesse .....	1.154.649,36
5° Remboursement par les allocataires d'arrérages indûment payés .....	194.652,22
6° Récupérations d'arrérages d'allocations supplémentaires sur les successions supérieures à 20.900 NF.....	34.836,72
7° Remboursement par le Fonds national de solidarité d'arrérages payés au titre d'allocations supplémentaires liquidées en application de l'article 6 du décret du 26 juillet 1956 (année 1960).....	119.173,86
8° Intérêts du compte courant.....	136.956,57
9° Recettes diverses.....	12.857,40
10° Recettes imputées à tort et régularisées par une dépense du même montant .....	1.340.484,68
<b>Total des recettes .....</b>	<b>246.638.332,53</b>
<b>Solde créditeur au 31 décembre 1960.....</b>	<b>3.470.785,62</b>
<b>Total.....</b>	<b>250.109.118,15</b>

**D'ALLOCATION VIEILLESSE**

de la Sécurité sociale).

**opérations de l'année 1961.****DEPENSES.**

NF.

**1° Prestations :**

— Arrérages d'allocations spéciales .....	86.541.476,44	
— Arrérages d'allocations supplémentaires et de majorations du dixième....	116.793.793,15	
— Majorations de l'article L 676 du Code de la sécurité sociale.....	8.872.919,19	
	<u>212.208.193,78</u>	212.208.193,78

**2° Gestion :**

— Taxes postales .....	540.993,80	
— Frais administratifs de l'année 1960 remboursés à la Caisse des dépôts en 1961 .....	3.410.548,91	
— Remboursements des frais résultant de l'instruction par les préfectures des demandes d'allocation spéciale (année 1960) et de la vérification de l'état d'incapacité des requérants à l'allocation spéciale.....	124.516,24	
	<u>4.076.058,95</u>	4.076.058,95

3° Arrérages d'allocations supplémentaires liquidés en application de l'article 6 du décret du 26 juillet 1956 et payés par le Fonds spécial pour le compte du Fonds national de solidarité ..... 268.288,65

4° Versements de la part patronale des cotisations de sécurité sociale (art. L. 135 du Code de la sécurité sociale)..... 56.018,49

5° Dépenses diverses ..... 4.687,07

6° Dépenses annulant des recettes imputées à tort..... 1.340.659,28

Total des dépenses ..... 217.953.906,22

Solde créditeur au 31 décembre 1961..... 32.155.211,93

Total..... 250.109.118,15

## FONDS NATIONAL DE SOLIDARITÉ

### Récapitulation des opérations de l'année 1961.

#### RECETTES

Versements effectués au profit du Fonds par l'Agence comptable centrale du Trésor public .....	684.900.000,00 NF.	
Recette imputée à tort.....	3.200.000,00 »	
Recettes diverses.....	2.900,32 »	
	<hr/>	
Total des recettes.....	688.102.900,32 NF.	
Solde au 31 décembre 1960.....	247.954.031,22 »	
	<hr/>	
Ensemble.....	936.056.931,54 NF.	936.056.931,54 NF.

#### DÉPENSES

Versements d'acomptes sur les subventions dues aux organismes vieillesse servant plus de 1.000 allocations supplémentaires .....	529.131.655,00 NF.	
Subventions réglées, sur justifications comptables, aux organismes vieillesse servant moins de 1.000 allocations supplémentaires....	524.832,81 »	
Versement effectué au profit du régime général de la sécurité sociale.	392.850.000,00	
Remboursement au Fonds spécial d'allocation vieillesse d'arrérages d'allocations supplémentaires liquidées en application de l'article 6 du décret du 26 juillet 1956.....	119.173,86 »	
Remboursement du forfait postal pour l'année 1961.....	400.000,00 »	
Frais administratifs de l'année 1960 remboursés à la Caisse des Dépôts et frais divers d'impression .....	458.365,98 »	
Dépense pour régularisation d'une recette imputée à tort .....	3.200.000,00 »	
Dépenses diverses.....	1.241,87 »	
	<hr/>	
Total des dépenses.....	926.685.269,52 NF.	926.685.269,52 »
	<hr/>	
Solde créditeur au 31 décembre 1961.....		9.371.662,02 NF.

[ÉTAT N° 4-70]

**RÉGIME DE RETRAITES DU PERSONNEL LOCAL  
DE LA CAISSE CENTRALE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE  
ET AUTRES ORGANISMES PARTICIPANTS**

**Récapitulation des opérations de l'année 1961.**

**RECETTES**

Cotisations.....	227.040,58 NF.	
Revenus du portefeuille.....	44.961,35 »	
Intérêts des fonds en compte courant.....	473,80 »	
Remboursements et cessions de valeurs.....	127.413,78 »	
Opérations d'ordre.....	2.150,34 »	
	<hr/>	
Total des recettes.....	402.039,85 NF.	402.039,85 NF.
	<hr/>	
Solde au 31 décembre 1960.....		936,97 »
		<hr/>
Ensemble.....		402.976,82 NF.

**DÉPENSES**

Cotisations salariales versées à la Caisse nationale de prévoyance.....	70.881,51 NF.	
Remboursements de cotisations salariales.....	4.798,68 »	
Remboursements de cotisations patronales.....	916,88 »	
Frais administratifs.....	5.672,53 »	
Opérations d'ordre.....	2.150,34 »	
<i>Emplois de fonds :</i>		
Montant net des achats de valeurs.....	312.151,12 »	
Prorata d'intérêts courus à la date d'achat sur les valeurs acquises.....	1.057,10 »	
	<hr/>	
Total des dépenses.....	397.628,16 NF.	397.628,16 »
	<hr/>	
Solde en compte courant au 31 décembre 1961.....		5.348,66 NF.

## RÉGIMES DE RETRAITES DU PERSONNEL LOCAL DE LA CAISSE CENTRALE

## Mouvement du portefeuille.

DÉSIGNATIONS DES VALEURS.	VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1960.		EMPLOIS DE FONDS en 1961.	
	Valeur nominale.	Prix de revient.	Valeur nominale.	Prix de revient.
	NF.	NF.	NF.	NF.
Emprunt national 5 0/0 1956.....	38.000	46.681, 29	»	»
Bons S.N.C.F. 5,50 0/0 1957 indexé.....	10.500	12.653, 83	»	»
Bons S.N.C.F. 6 0/0 1958 indexé.....	22.500	26.624, 25	»	»
Parts de production E.D.F. 1958.....	27.000	32.691, 54	»	»
Caisse nationale de l'Energie 3 0/0 Métropole.....	12.960	29.943, 07	35.100	105.907, 90
Caisse nationale de l'Energie 3 0/0 Algérie..	36.500	78.488, 41	»	»
France-obligations.....	90.000	102.200	90.000	104.400
Michelin B. ....	»	»	3.540	51.890
S. I. P. E. L. E. C. ....	»	»	22.000	24.793, 65
Rhône-Poulenc.....	»	»	2.200	25.069, 57
<b>Totaux.....</b>		<b>329.282, 39</b>		<b>312.151, 12</b>

## DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET AUTRES ORGANISMES PARTICIPANTS

Exercice 1961.

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS, CESSIONS Amortissements de valeurs effectués en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961.		EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés.
Valeur nominale.	Prix de revient	Valeur nominale.	Prix de revient.	Valeur nominale.	Prix de revient.	
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
38.000	46.681,29	4.000	4.913,82	34.000	41.767,47	61.880
10.500	12.653,83	»	»	10.500	12.653,83	14.700
22.500	26.624,25	»	»	22.500	26.624,25	32.355
27.000	32.691,54	1.200	1.452,96	25.800	31.238,58	33.952,80
48.060	135.940,97	8.500	19.638,59	39.560	116.302,38	124.614
36.500	78.488,41	36.500	78.488,41	»	»	»
180.000	206.600	20.000	22.920	160.000	183.680	193.120
3.540	51.890	»	»	3.540	51.890	59.590
22.000	24.793,65	»	»	22.000	24.793,65	25.410
2.200	25.069,57	»	»	2.200	25.069,57	22.484
	641.433,51		127.413,78		514.019,73	568.105,80

**FONDS NATIONAL DE COMPENSATION POUR LA RÉPARTITION  
COMMUNES ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS**

(Art. 42 à 45 du décret-loi)

R E C E T T E S .

Montant des droits d'affiliation versés par les collectivités ayant donné leur adhésion en 1961.....		199,60 NF.
Montant des sommes recouvrées par le Fonds national sur les collectivités reconnues débitrices à l'issue des opérations de compensation des Allocations familiales :		
des années 1955 à 1959.....	90.891.922,79 NF.	
de l'année 1960.....	37.818.388,98 »	
acompte de deux collectivités pour la compensation 1961.....	837,75 »	
	<hr/>	
	128.711.149,52 NF.	128.711.149,52 »
Montant des sommes recouvrées au titre de la compensation du supplément familial afférent :		
à la période du 1 <sup>er</sup> avril 1957 au 31 décembre 1958.....		4.994.109,04 »
à l'année 1959.....		3.694.930,88 »
Recettes provenant de régularisations.....		321.350,94 »
Intérêts des fonds en compte courant.....		198.823,61 »
		<hr/>
Total des recettes.....		137.920.562,99 NF.
Solde au 31 décembre 1960.....		14.516.390,00 »
		<hr/>
Total.....		152.436.952,99 NF.



**DES ALLOCATIONS FAMILIALES ENTRE LES DÉPARTEMENTS,  
DÉPARTEMENTAUX ET COMMUNAUX**

(du 29 juillet 1939.)

**D É P E N S E S .**

Montant des sommes payées en 1961 par le Fonds national aux collectivités reconnues créancières à l'issue des opérations :	
des années 1957 à 1959 .....	21.512.456,98 NF.
de l'année 1960 .....	26.943.105,49 »
	48.455.562,47 NF. 48.455.562,47 NF.
Montant des sommes payées en 1961 par le Fonds national aux collectivités reconnues créancières à l'issue des opérations de compensation du supplément familial afférent :	
à la période du 1 <sup>er</sup> avril 1957 au 31 décembre 1958 .....	31.430,31 »
à l'année 1959 .....	6.164.243,22 »
Remboursement de sommes versées à tort par les collectivités et dépenses afférentes à des régularisations .....	509.628,33 »
Montant des sommes versées en 1961 par le Fonds national au titre de la surcompensation interprofessionnelle des prestations familiales .....	86.500.000,00 »
Frais administratifs de 1960 remboursés à la Caisse des dépôts en 1961 .....	251.439,61 »
	Total des dépenses ..... 141.912.303,94 NF.
Solde au 31 décembre 1961 .....	10.524.649,05 »
	Total..... 152.436.952,99 NF.

## FONDS COMMUN DE

## RECETTES.

Recouvrements sur prêts pour l'amélioration de l'habitat consentis aux fonctionnaires et agents de l'Etat.....	1.465.597,65 NF.
Intérêts des fonds en compte courant au Trésor.....	109.743,99 »
<b>Total des recettes.....</b>	<b>1.575.341,64 NF.</b>
Solde au 31 décembre 1960.....	10.388.530,78 »
<b>Total.....</b>	<b>11.963.872,42 NF.</b>

**L'ALLOCATION DE LOGEMENT**

**DÉPENSES.**

Prêts pour l'amélioration de l'habitat consentis aux fonctionnaires et agents de l'Etat.....	25.225,00 NF.
Remboursement de versements irréguliers.....	312.663,91 »
Frais administratifs de 1960 remboursés à la Caisse des Dépôts en 1961.....	22.279,73 »
<b>Total des dépenses .....</b>	<b>360.168,64 NF.</b>
Solde au 31 décembre 1961.....	11.603.703,78 »
<b>Total .....</b>	<b>11.963.872,42 NF.</b>

## FONDS NATIONAL DE SURCOMPENSATION DES PRESTATIONS FAMILIALES

### Récapitulation des opérations de l'année 1961.

<b>RECETTES</b>			
Taxe spéciale sur les sucres de betterave exportés.....	48.714.000,00 NF.		
Versements des régimes ayant une charge de prestations familiales inférieure à la moyenne.....	319.500.000,00 »		
Versement forfaitaire effectué par la Caisse nationale de sécurité sociale au titre des années 1960 et 1961.....	160.000.000,00 »		
Prélèvements sur les excédents du Fonds national de solidarité (versement de l'Agence comptable centrale du Trésor public) ..	267.000.000,00 »		
Recettes diverses (imputations erronées et régularisations).....	70.075.587,18 »	(1)	
	<hr/>		
Total des recettes.....	835.289.587,18 NF.		
Solde créditeur au 31 décembre 1960.....	26.294.078,75 »		
	<hr/>		
Ensemble.....	861.583.665,93 NF.		861.583.665,93 NF.
	<hr/>		
<b>DÉPENSES</b>			
Versements aux régimes ayant une charge de prestations familiales supérieure à la moyenne.....	549.000.000,00 NF.		
Remboursement à la Caisse des dépôts des frais administratifs de l'année 1960.....	26.450,93 »		
Dépenses diverses (imputations erronées et régularisations).....	70.075.587,18 »	(1)	
	<hr/>		
Total des dépenses.....	619.401.738,11 NF.		619.401.738,11 »
	<hr/>		
Solde créditeur au 31 décembre 1961.....			242.481.927,82 NF.

(1) Cette somme représente à concurrence de 70.000.000 de NF le montant d'un virement à un compte postal dont le numéro avait changé et qui a, en conséquence, été exécuté une deuxième fois après réimputation.

## CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AUX DÉPARTEMENTS ET AUX COMMUNES

## Résumé des opérations au 31 décembre 1961.

RECETTES.	MONTANT.	DÉPENSES.	MONTANT.
	NF.		NF.
1° Arrérages et intérêts de fonds placés sur valeurs diverses .....	54.363,61	1° Frais d'administration.....	26.294,80
2° Annuités recouvrées sur prêts consentis à l'aide d'avances du Fonds commun de travail des caisses d'assurances sociales.	1.050.461,72	2° Bonifications allouées par la Caisse nationale de crédit .....	430.306,65
3° Subvention du Trésor public.....	430.000,00	3° Achat de bons du Trésor.....	550.000,00
4° Remboursement de valeurs .....	552.969,65	4° Annuités versées au F. C. T.....	1.057.076,08
5° Recettes diverses.....	886.997,60	5° Intérêts du compte courant.....	5.667,95
		6° Dépenses diverses.....	884.240,07
<b>Total.....</b>	<b>2.974.792,58</b>	<b>Total.....</b>	<b>2.953.585,55</b>
Solde créditeur au 1 <sup>er</sup> janvier 1961 .....	144.563,63	Solde créditeur au 31 décembre 1961....	165.770,66
<b>Ensemble.....</b>	<b>3.119.356,21</b>	<b>Ensemble.....</b>	<b>3.119.356,21</b>

## CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AUX

## Mouvements du

DÉSIGNATION DES VALEURS.	VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1960.		EMPLOIS DE FONDS en 1961.	
	Quotité en valeur nominale.	Coût.	Quotité en valeur nominale.	Coût.
	NF.	NF.	NF.	NF.
<b>I. — Bons du Trésor public.</b>				
Bons du Trésor à 720 jours.....	»	550.000,00	»	»
<b>II. — Prêts.</b>				
Obligations du Trésor représentatives d'annuités 4,30 0/0.....	»	474.400,25	»	»
Prêts sur Fonds commun de travail.....	»	7.399.108,64	»	»
<b>Total du paragraphe II.....</b>		<b>7.873.508,89</b>		
<b>Total général.....</b>		<b>8.423.508,89</b>		

DÉPARTEMENTS ET AUX COMMUNES

portefeuille.

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS, cessions et amortissements effectués en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961.		EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur au bilan pour les titres non cotés.
Quotité en valeur nominale.	Coût.	Quotité en valeur nominale.	Coût.	Quotité en valeur nominale.	Coût.	NF.
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
»	550.000, 00	»	»	»	550.000, 00	550.000, 00
»	474.400, 25	»	2.969, 65	»	471.430, 60	471.430, 60
»	7.399.108, 64	»	683.330, 84	»	6.715.767, 80	6.715.767, 80
	7.873.508, 89		686.300, 49		7.187.198, 40	7.187.198, 40
	8.423.508, 89		686.300, 49		7.737.198, 40	7.737.198, 40

## GROUPEMENT DES COLLECTIVITÉS POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT

A. — RECouvreMENTS DES SOUSCRIPTIONS  
ET ANNUITÉS D'EMPRUNTS UNIFIÉS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

### Résumé des opérations de l'année 1961.

RECETTES.	NF.	DÉPENSES.	NF.
Solde au 31 décembre 1960..	14.734.966, 65	Versement aux collectivités émettrices du produit net des souscriptions reçues par le Groupement des collectivités et affectées à leurs emprunts .....	196.191.401, 95
Produit des souscriptions d'organismes d'assurances et de prévoyance reçues directement par le Groupement des collectivités.....	200.978.968, 40	Commissions réglées aux intermédiaires ayant transmis les souscriptions d'organismes d'assurances et de prévoyance.....	370.020, 00
Produit des souscriptions recueillies et centralisées par les comptables du Trésor et les Caisses d'épargne .....	4.296.742, 85	Remises et commissions réglées aux comptables du Trésor et aux Caisses d'épargne.....	50.625, 00
Produit des cessions de titres effectuées par les comptables du Trésor et les Caisses d'épargne pour le compte de la Caisse des Dépôts.....	331.282, 80	Virement au c/6270 des fractions d'annuités correspondant au service des obligations .....	64.442.612, 08
Versements des collectivités émettrices (annuités d'amortissement et charges annuelles).....	67.381.868, 65	Dépenses accidentelles (régularisation).....	280.581, 80
Intérêts de retard.....	3.027, 38	Publicité et insertions .....	420.788, 70
Frais d'impression de titres .	51.571, 35	Solde au 31 décembre 1961..	26.302.683, 35
Recettes accidentelles (régularisation).....	280.284, 80		
Total.....	288.058.712, 88	Total.....	288.058.712, 88



B. — SERVICE DES OBLIGATIONS DES EMPRUNTS UNIFIÉS  
DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Résumé des opérations de l'année 1961.

RECETTES.		DÉPENSES.	
	NF.		NF.
Solde au 31 décembre 1960..	15.280.937, 90	Remboursements d'obligations amorties par tirage.	20.385.707, 00
Produits affectés au Service des obligations (virements du c/ 6271).....	64.442.612, 08	Coût des titres rachetés en bourse :	
Remboursement de frais divers (virement du c/6271)	965, 30	a) Série 5,50 0/0 1959-1979 au titre de l'échéance du 1 <sup>er</sup> avril 1962.....	3.147.362, 90
Recettes accidentelles (régularisations) ..... (1)	2.811.671, 64	b) Série 5 0/0 1960-1970 (Titres B) au titre de l'échéance du 1 <sup>er</sup> août 1962.	591, 73
Encaissement sur obligations rachetées en bourse.....	333.710, 00	Intérêts payés aux porteurs d'obligations.....	32.758.358, 50
		Commissions versées aux guichets domiciliataires.....	40.215, 34
		Frais divers (insertions au J. O.).....	965, 30
		Dépenses accidentelles (régularisations)..... (2)	2.764.974, 28
		Reversement à la Caisse des Dépôts des frais d'impression de titres.....	117.686, 40
		Solde au 31 décembre 1961..	23.604.035, 47
<b>Total .....</b>	<b>82.819.896, 92</b>	<b>Total .....</b>	<b>82.819.896, 92</b>

(1) Dont, à concurrence de la somme de 2.810.273,00, montants d'annuités et souscriptions versées à tort au c/ 6270.

(2) Dont, à concurrence de la somme de 2.763.766,80, montants d'annuités et souscriptions transférées au c/ 6271.

## GESTION DES OBLIGATIONS DES EMPRUNTS UNIFIÉS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

### Mouvement du portefeuille.

DÉSIGNATION des obligations.	VALEURS en portefeuille au 31 décembre 1960.		EMPLOI DE FONDS (rachats en Bourse en 1961).		ENSEMBLE.		REMBOURSEMENT, cessions et amortissements de valeurs (amortissement des titres rachetés).		VALEURS en portefeuille au 31 décembre 1961.	ÉVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés.
	VALEUR nominale.	Coût.	VALEUR nominale.	Coût.	VALEUR nominale.	Coût.	VALEUR nominale.	Coût.		
Série 5,50 0/0 1959-1979	NF. 302.000,00	NF. 297.606,63	NF. 3.034.400,00	NF. 3.147.362,90	NF. 3.336.400,00	NF. 3.444.969,53	NF. 302.000,00	NF. 297.606,63	NF. 3.034.400,00	NF. (1) 3.155.776,00
Série 5/00 1960- 1970 B...	Néant	Néant	600,00	591,73	600,00	591,73	»	»	600,00	594,00
										3.156.370,00

(1) En réalité, le nombre d'obligations effectivement rachetées en Bourse en 1961 s'élevait à 15.945 obligations dans la série 5,50 0/0 1959-1979, si les opérations comptables avaient pu être passées en totalité au titre de cette même année, la valeur nominale du Portefeuille serait de 3.189.000 NF.

## GESTION DES CERTIFICATS

## Résumé des opérations

RECETTES.	C. F. P.	S. N. P. A.	SOCIÉTÉS diverses (1).	TOTAL.
	NF.	NF.	NF.	NF.
Solde au 31 décembre 1960 .....	178.784,36	15.445,74	»	194.230,10
Dividendes de l'exercice 1960 perçus sur les actions C. F. P. correspondant aux certificats pétroliers.....	1.328.512,50	»	»	1.328.512,50
Dividendes de l'exercice 1960 perçus sur les actions S.N.P.A. correspondant aux certificats pétroliers.....	»	900.220,00	»	900.220,00
Dividendes de l'exercice 1960 perçus sur les actions C.R.E.P.S. correspondant aux certificats pétroliers propriété de la S.N.I.P....	»	»	323.440,00	323.440,00
Frais de gestion, d'émission et de commission de domiciliation remboursés par l'Etat ou le B.R.P. au titre de l'année 1960.....	180.884,80	29.489,67	»	210.374,47
Recettes diverses et régularisations .....	(2) 7.903,22	202,90	»	8.106,12
Intérêt des fonds en compte courant au Trésor public.....	2.231,04	2.554,70	26,95	4.812,69
<b>Totaux .....</b>	<b>1.698.315,92</b>	<b>947.913,01</b>	<b>323.466,95</b>	<b>2.969.695,88</b>

(1) Sociétés pétrolières diverses dont des actions ont donné lieu à la création de certificats pétroliers apportés à la S.N.I.P. par le B.R.P.

(2) Dans ce chiffre, est comprise une somme de 6.107,34 représentant des régularisations de paiements faits à tort par les comptables du Trésor.

**PÉTROLIERS. — Compte 6310.**

de l'année 1961.

DÉPENSES.	C. F. P.	S. N. P. A.	SOCIÉTÉS diverses (1).	TOTAL.
	NF.	NF.	NF.	NF.
Paiements des dividendes sur certificats C.F.P. (coupons n° 1, 2 4 et 6).....	1.215.598,60	»	»	1.215.598,60
Paiements des dividendes sur certificats S.N.P.A. (coupons n° 3).....	»	695.326,52	»	695.326,52
Paiements à la S.N.I.P. des dividendes C.R.E.P.S.....	»	»	323.440,00	323.440,00
Commissions versées aux Etablissements ban- caires et aux comptables du Trésor pour paiement des dividendes et attribution gratuite de certificats.....	37.467,14	14.437,45	»	51.904,59
Reversement à la Caisse des dépôts des frais de gestion et d'émission au titre de l'année 1960.....	122.956,45	29.844,67	»	152.801,12
Dépenses diverses et régularisations.....	(3) 7.130,22	»	»	7.130,22
<b>Total des dépenses.....</b>	<b>1.383.152,41</b>	<b>739.608,64</b>	<b>323.440,00</b>	<b>2.446.201,05</b>
<b>Solde au 31 décembre 1961 ...</b>	<b>315.163,51</b>	<b>208.304,37</b>	<b>26,95</b>	<b>523.494,83</b>
<b>Totaux .....</b>	<b>1.698.315,92</b>	<b>947.913,01</b>	<b>323.466,95</b>	<b>2.969.695,88</b>

(3) Dans ce chiffre, est comprise une somme de 5.573,47 représentant des paiements faits à tort par les comptables du Trésor et ayant fait l'objet de rejets.

## BILAN DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

## ACTIF

DÉSIGNATION.	C.D.C. D'ALSACE et de Lorraine s/c particulier.	CAISSES D'ÉPARGNE		FONDS de réserve et de garantie des Caisses d'épargne.	TOTAL.
		Épargne.	Dépôts.		
	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
Compte courant à la Caisse des dépôts et consignations .....	6.602.166,27	42.192.457,59	7.831.034,78	6.331.923,32	62.957.581,96
Bons du Trésor et valeurs à court terme.	2.000.000	232.000.000	8.000.000	1.000.000	243.000.000
Rentes sur l'Etat et valeurs diverses ....	10.993.438,46	174.397.754,79	»	11.958.249,99	197.349.443,24
Prêts.....	8.206.643,25	232.778.101,65	»	»	240.984.744,90
Comptes d'ordre.....	83.183,94	»	»	»	83.183,94
<b>Totaux.....</b>	<b>27.885.431,92</b>	<b>681.368.314,03</b>	<b>15.831.034,78</b>	<b>19.290.173,31</b>	<b>744.374.954,04</b>

## D'ALSACE ET DE LORRAINE AU 31 DÉCEMBRE 1961.

## PASSIF

DÉSIGNATION.	C.D.C. D'ALSACE et de Lorraine s/c particulier.	CAISSES D'ÉPARGNE		FONDS de réserve et de garantie des Caisses d'épargne.	TOTAL.
		Épargne.	Dépôts.		
	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
Consignations et dépôts de biens d'incapables.....	14.821.224,27	»	»	»	14.821.224,27
<i>Dépôts divers.</i>					
Communes et administrations publiques.....	113.587,98	»	»	»	} 230.740,02
S.S.M. ....	38,60	»	»	»	
Notaires.....	8.356,68	»	»	»	
O.B.I.P.....	108.756,76	»	»	»	
<i>Caisses d'épargne.</i>					
Épargne.....	»	677.837.838,20	»	»	677.837.838,20
Dépôts .....	»	»	15.831.034,78	»	15.831.034,78
Fonds de réserve .....	»	»	»	19.290.173,31	19.290.173,31
<i>Créditeurs divers.</i>					
Frais administratifs.....	113.639,69	2.490,84	»	»	} 667.027,65
Intérêts échus et exigibles.....	550.897,12	»	»	»	
<i>Comptes d'ordre et divers.</i>					
Intérêts sur bons du Trésor (2 <sup>e</sup> année)..	»	3.527.984,99	»	»	3.559.983,98
Divers.....	31.998,99	»	»	»	»
Réserves provisionnelles.....	11.007.339,36	»	»	»	11.007.339,36
Profits et pertes.....	1.129.592,47	»	»	»	1.129.592,47
<b>Totaux.....</b>	<b>27.885.431,92</b>	<b>681.368.314,03</b>	<b>15.831.034,78</b>	<b>19.290.173,31</b>	<b>744.374.954,04</b>

## CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS D'ALSACE ET DE LORRAINE

## Développement du compte de « Profits et pertes » au 31 décembre 1961.

D É B I T,	S O M M E S.	C R É D I T.	S O M M E S.
	NF.		NF.
Intérêts dus et liquidés :		Intérêts des comptes courants :	
Dépôts et Consignations.. 135.872,40	23.644.113,87	Dépôts et Consignations.....	41.620,25
C. E. Epargne ..... 23.225.004,70		C. E. - Epargne.....	435.639,85
C. E. c/Dépôts..... 283.236,77		C. E. - Dépôts.....	58.486,40
		Fonds de réserve.....	9.370,17
Frais administratifs :		Intérêts des Bons du Trésor :	
Personnel.....	170.000	Dépôts et Consignations.....	69.843,75
Matériel.....		C. E. - Epargne.....	8.936.783,23
Taxations, allocations, indemnités et primes.....	20.000	C. E. - Dépôts.....	279.062,48
Produits et frais divers (Dépôts et Consignations).....	838,93	Fonds de réserve.....	35.000
Excédents des revenus provenant de l'emploi des fonds des C. E. versés au Fonds de réserve et de garantie :		Arrrages de rentes et intérêts sur valeurs diverses :	
C. E. Epargne.....	5.489.538,18	Dépôts et Consignations.....	883.740,51
C. E. Dépôts.....	54.312,11	C. E. - Epargne.....	9.252.779,97
Affectation au Fonds de réserve et de garantie des C. E. du revenu de ses placements.....	702.976,26	Fonds de réserve.....	658.606,09
Solde du compte « Profits et pertes » (Dépôts et Consignations).....	1.129.592,47	Intérêts sur prêts :	
	31.211.371,82	Dépôts et Consignations.....	458.099,29
		C. E. - Epargne.....	10.092.339,83
			31.211.371,82

## CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS

## Mouvement du portefeuille du c/Caisse d'Alsace et

DÉSIGNATION DES VALEURS.	SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 1960.		EMPLOI DE FONDS EN 1961.	
	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.
		NF.		NF.
<b>I. — Bons du Trésor à 2 ans .....</b>	2.000.000	2.000.000	»	»
<b>II. — Rentes sur l'Etat et valeurs diverses.</b>				
Rentes 5 0/0 1920 .....	28.730	32.981,66	»	»
Rente 4 0/0 1941-1960 .....	56.900	55.546,03	»	»
Obligations Emprunt national 5 0/0 1956. . .	1.534.800	1.610.753,06	»	»
Obligations et bons P. T. T. ....	57.750	54.935,98	»	»
Obligations divers sinistrés .....	1.025.400	860.490,86	»	»
Obligations Crédit national garanties par l'Etat .....	993.060	817.109,48	»	»
Obligations Crédit national non garanties par l'Etat .....	84.200	85.039,95	»	»
Obligations et bons S. N. C. F. ....	975.800	879.586,50	»	»
Obligations Crédit foncier de France .....	3.347.850	3.316.445,83	»	»
Obligations Emprunts unifiés des collectivités locales .....	1.918.800	1.891.206,70	»	»
Obligations Caisse nationale de l'énergie ...	922.000	1.997.789,60	»	»
Titres allemands non valorisables .....	196,92	196,92	»	»
Titres sans valeur acquis par forclusion. . . .	14,51	2,85	0,47	0,47
<b>Total .....</b>		<b>11.602.085,42</b>		<b>0,47</b>



# D'ALSACE ET DE LORRAINE

de Lorraine, s/c particulier. Année 1961.

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS, cessions et amortissements de valeurs effectués en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961.		EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés.
Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	NF.
	NF.		NF.		NF.	
2.000.000	2.000.000			2.000.000	2.000.000	2.000.000
28.730	32.981,66	»	»	28.730	32.981,66	39.101,53
56.900	55.546,03	»	»	56.900	55.546,03	53.030,80
1.534.800	1.610.753,06	473.800	496.407,48	1.061.800	1.114.345,58	1.932.476
57.750	54.935,98	4.600	4.489,15	53.150	50.446,83	53.611,45
1.025.400	860.490,86	»	»	1.025.400	860.490,86	1.022.984,20
993.060	817.109,48	10.600	8.382,98	982.460	808.726,50	768.067,31
84.200	85.039,95	1.400	1.413,97	82.800	83.625,98	90.666
975.800	879.586,50	550	463,14	975.250	879.123,36	949.758,20
3.347.850	3.316.445,83	98.450	97.293,79	3.249.400	3.219.152,04	3.348.835
1.918.800	1.891.206,70	»	»	1.918.800	1.891.206,70	1.995.552
922.000	1.997.789,60	»	»	922.000	1.997.789,60	2.904.300
196,92	196,92	196,92	196,92	»	»	»
15,04	3,32	»	»	15,04	3,32	3,32
.....	11.602.085,89	.....	608.647,43	.....	10.993.438,45	13.158.385,81

DÉSIGNATION DES VALEURS.	SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 1960.		EMPLOI DE FONDS EN 1961.	
	Quantité ou valeur nominale.	Coût.  NF.	Quantité ou valeur nominale.	Coût.  NF.
<b>III. — Prêts.</b>				
Obligations du Trésor 4,30 0/0 représentatives d'annuités .....	»	3.160.451,67	»	»
Prêts aux communes et collectivités locales.	»	4.556.761,45	»	»
Prêts aux départements et aux communes ..	»	9.018,76	»	»
Prêts aux Charbonnages de France .....	»	750.679,85	»	»
Prêts sur titres.....	»	835,08	»	»
Total .....		8.477.746,81		»
<b>RÉCAPITULATION</b>				
I. — Bons du Trésor.....	»	2.000.000	»	»
II. — Rentes sur l'Etat et valeurs diverses.	»	11.602.085,42	»	0,47
III. — Prêts.....	»	8.477.746,81	»	»
Total général.....		22.079.832,23		0,47

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS, cessions et amortissements de valeurs effectués en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961.		EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés.
Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	
	NF.		NF.		NF.	NF.
»	3.160.451,67	»	19.783,87	»	3.140.667,80	3.140.667,80
»	4.556.761,45	»	216.838,08	»	4.339.928,37	4.339.928,37
»	9.018,76	»	»	»	9.018,76	9.018,76
»	750.679,85	»	34.486,61	»	716.193,24	716.193,24
»	835,08	»	»	»	835,08	835,08
	<u>8.477.746,81</u>		<u>271.103,56</u>		<u>8.206.643,25</u>	<u>8.206.643,25</u>
»	2.000.000	»	»	»	2.000.000	2.000.000
»	11.602.085,89	»	608.647,43	»	10.993.438,46	13.158.385,81
»	8.477.746,81	»	271.103,56	»	8.206.643,25	8.206.643,25
	<u>24.079.832,70</u>		<u>879.750,99</u>		<u>21.200.081,71</u>	<u>23.365.029,06</u>

## CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

## Mouvement du portefeuille. —

DÉSIGNATION DES VALEURS.	SOLDE au 31 décembre 1960.		EMPLOI DE FONDS EN 1961.	
	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.
		NF.		NF.
<b>I. — Bons du Trésor à 2 ans</b> .....		196.450.000		131.000.000
<b>II. — Rentes sur l'Etat et valeurs diverses.</b>				
Rente 5 0/0 1920.....	284 310	326.384,14	»	»
Rente 3,50 0/0 1952-1958.....	21.911.700	19.671.047,53	»	»
Rente 4,50 0/0 1929-1960.....	108.100	99.945,92	»	»
Rente 4 0/0 1941-1960.....	764.600	698.587,13	»	»
Obligations Emprunt national 5 0/0 1956...	11.290.000	11.659.867,57	»	»
Bons d'équipement industriel et agricole...	10.893.400	10 893.400	»	»
Obligations et Bons P. T. T.....	2.273.750	2 229.541,81	»	»
— divers sinistrés.....	10.166.500	8 533.168,36	»	»
— Crédit national garanti par l'Etat.....	10.651.060	8.868.695,35	»	»
— Crédit national non garanti par l'Etat.....	9.960.400	9.977.920,64	»	»
— S. N. C. F.....	14.964.650	14 673.284,20	»	»
— Crédit foncier de France.....	40.283.150	39.941.274,54	»	»
— Ville de Paris.....	75.590	71.699,28	»	»
— Département de la Seine.....	21.730	19.092,93	»	»
— Emprunts unifiés des collecti- vités locales.....	25.620 300	24.673.200,06	13.834.000	13.257.222,16
— et parts de production E. D. F..	5.778.500	5.835.151,01	»	»
— Gaz de France.....	910.000	974.547,16	»	»
— Charbonnages de France.....	505.770	581.694,33	»	»
— Régie Renault.....	158.400	155.178,94	»	»
<i>A reporter</i> .....		159.883.680,90		13.257.222,16

D'ALSACE ET DE LORRAINE

C. E. — Epargne.

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS, cessions et amortissements de valeurs effectués en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961.		EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés.
Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	
	NF.		NF.		NF.	NF.
.....	327.150.000	.....	95.150.000	.....	232.000.000	232.000.000
284.310	326.384,14	»	»	284.310	326.384,14	386.945,91
21.911.700	19.671.047,53	»	»	21.911.700	19.671.047,53	28.463.298,30
108.100	99.945,92	»	»	108.100	99.945,92	104.748,90
764.600	698.587,13	»	»	764.600	698.587,13	742.607,20
11.290.000	11.659.867,57	511.000	527.740,68	10.779.000	11.132.126,89	19.617.780
10.893.400	10.893.400	840.000	840.000	10.053.400	10.053.400	11.762.478
2.273.750	2.229.541,81	252.500	249.431,41	2.021.250	1.980.110,40	2.077.160,65
10.166.500	8.533.168,36	51.800	45.512,80	10.114.700	8.487.655,56	10.089.060,50
10.651.060	8.868.695,35	151.620	124.519,38	10.499.440	8.744.175,97	8.385.206,33
9.960.400	9.977.920,84	679.600	680.593,54	9.280.800	9.297.327,10	9.449.435
14.964.650	14.673.284,20	1.337.100	1.300.920,50	13.627.550	13.372.363,70	15.184.139,80
40.283.150	39.941.274,54	1.426.900	1.411.412,89	38.856.250	38.529.861,65	40.011.643,85
75.590	71.699,28	1.160	1.120,84	74.430	70.578,44	67.001,80
21.730	19.092,93	760	672,23	20.970	18.420,70	18.378,10
39.454.300	37.930.422,22	957.300	933.160,29	38.497.000	36.997.261,93	39.139.881
5.778.500	5.835.151,01	441.000	443.887,06	5.537.500	5.391.263,95	6.322.548,90
910.000	974.547,16	»	»	910.000	974.547,16	1.097.005
505.770	581.694,33	2.800	3.220,33	502.970	578.474	573.385,80
158.400	155.178,94	90.700	85.438,52	67.700	69.740,42	79.886
.....	173.140.903,06	.....	6.647.630,47	.....	166.493.272,59	193.542.591,04

DÉSIGNATION DES VALEURS.	SOLDE au 31 décembre 1960.		EMPLOI DE FONDS EN 1961.	
	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.
		NF.		NF.
<b>II. — Rentes sur l'Etat et valeurs diverses. (Suite et fin.)</b>				
<i>Reports</i> .....		159.883.680,90		13.257.222,16
Obligations Société minière et métallur- gique du Périgord.....	1.220.000	1.207.800	»	»
— Machines Bull .....	500.000	495.000	»	»
— Société Thomson-Houston.....	100.000	99.750	»	»
— Forges et ateliers du Creusot...	200.000	199.500	»	»
— Société métallurgique de Nor- mandie.....	100.000	99.750	»	»
— G.I.F.O.R. ....	1.000.000	996.000	»	»
— Société Nobel-Bozel.....	200.000	199.500	»	»
— P.R.O.G.I.L. ....	852.700	842.041,25	»	»
Emprunt consenti à la Société internatio- nale de la Moselle.....	»	»	7.000.000	7.000.000
Total.....		164.023.022,15		20.257.222,16
<b>III. — Prêts.</b>				
Annuités du Trésor 4,30 0/0 terminables en 2.009 .....	»	31.281.006,48	»	»
Prêts aux départements, communes, éta- blissements publics.....	»	151.833.579,67	»	48.201.190
Prêts aux Charbonnages de France.....	»	7.429.958,55	»	»
Total.....		190.544.544,70		48.201.190
<b>RÉCAPITULATION</b>				
I. — Bons du Trésor et valeurs à court terme.....	»	196.150.000	»	131.000.000
II. — Rentes sur l'Etat et valeurs diverses.	»	164.023.022,15	»	20.257.222,16
III. — Prêts .....	»	190.544.544,70	»	48.201.190
Total.....		550.717.566,85		199.458.412,16

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS, cessions et amortissements de valeurs effectués en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961.		EVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés.
Quantité ou valeur nominale.	Coût.	Quantité ou valeur nominale.	Coût.	Quantité ou valeur nominale.	Coût.	NF.
	NF.		NF.		NF.	
.....	173.140.903,06	.....	6.647.630,47	.....	166.493.272,59	193.542.591,04
1.220.000	1.207.800	1.220.000	1.207.800	»	»	»
500.000	495.000	500.000	495.000	»	»	»
100.000	99.750	100.000	99.750	»	»	»
200.000	199.500	200.000	199.500	»	»	»
100.000	99.750	100.000	99.750	»	»	»
1.000.000	996.000	101.800	101.392,80	898.200	894.607,20	898.200
200.000	199.500	200.000	199.500	»	»	»
852.700	842.041,25	842.700	832.166,25	10.000	9.875	10.660
7.000.000	7.000.000	»	»	7.000.000	7.000.000	7.000.000
.....	184.280.244,31	.....	9.882.489,52	.....	174.397.754,79	201.451.451,04
»	31.281.006,48	»	195.812,72	»	31.085.193,76	31.085.193,76
»	200.034.769,67	»	5.430.484,49	»	194.604.285,18	194.604.285,18
»	7.429.958,55	»	341.335,84	»	7.088.622,71	7.088.622,71
.....	238.745.734,70	.....	5.967.633,05	.....	232.778.101,65	232.778.101,65
»	327.150.000	»	95.150.000	»	232.000.000	232.000.000
»	184.280.244,31	»	9.882.489,52	»	174.397.754,79	201.451.451,04
»	238.745.734,70	»	5.967.633,05	»	232.778.101,65	232.778.101,65
.....	750.175.979,01	.....	111.000.122,57	.....	639.175.856,44	666.229.552,69

## CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS D'ALSACE ET DE LORRAINE

Mouvement du portefeuille du c/Caisse d'Alsace et de Lorraine C. E. — Dépôts. Année 1961.

DÉSIGNATION des valeurs.	SOLDE au 31 décembre 1960.	EMPLOI de fonds en 1961.	ENSEMBLE.	REMBOURSEMENTS effectués en 1961.	VALEURS en portefeuille au 31 décembre 1961.
	NF.		NF.		NF.
I. — Bons du Trésor à 2 ans ..	8.000.000		8.000.000		8.000.000



## CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

## Mouvement du portefeuille du compte Fonds de réserve et de garantie

DÉSIGNATION DES VALEURS.	SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 1960.		EMPLOI DE FONDS EN 1961.	
	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.
		NF.		NF.
I. — Bons du Trésor à 2 ans.....	»	1.000.000	»	»
II. — Rentes sur l'Etat et valeurs diverses.				
Rente 4 0/0 1941-1960.....	4.041.550	3.466.841,59	»	»
Bons Equipement industriel et agricole....	1.067.400	1.105.227,90	»	»
Obligations S.N.C.F.....	3.959.500	4.444.982,59	»	»
Obligations Ville de Paris.....	96.320	73.798,85	»	»
Obligations Département de la Seine... ..	95.930	73.712,62	»	»
Parts de production E.D.F.....	1.803.680	1.969.184,98	»	»
Obligations Charbonnages de France.....	1.279.000	1.344.415,13	»	»
Totaux.....		12.478.163,66		»
RÉCAPITULATION				
I. — Bons du Trésor et valeurs à court terme.....	»	1.000.000	»	1.000.000
II. — Rentes sur l'Etat et valeurs diverses..	»	12.478.163,66	»	»
Totaux.....		13.478.163,66		1.000.000

**D'ALSACE ET DE LORRAINE**

**des Caisses d'épargne d'Alsace et de Lorraine. Année 1961.**

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENT, cessions et amortissements de valeurs effectués en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961.		ÉVALUATION des titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés.
Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	Quotité ou valeur nominale.	Coût.	
	NF.		NF.		NF.	NF.
»	1.000.000	»	»	»	1.000.000	1.000.000
4.041.550	3.466.841,59	»	»	4.041.550	3.466.841,59	3.766.724,60
1.067.400	1.105.227,90	93.300	96.606,48	974.100	1.008.624,42	1.139.697
3.959.500	4.444.982,59	»	»	3.959.500	4.444.982,59	5.586.193,40
96.320	73.798,85	600	458,94	95.720	73.389,94	80.472,22
95.930	73.712,62	120	92,21	95.810	73.620,41	83.737,94
1.803.680	1.969.184,98	386.400	422.756,07	1.417.280	1.546.428,91	1.679.175,36
1.279.000	1.344.415,13	»	»	1.279.000	1.344.415,13	1.445.270
.....	12.478.163,66	.....	519.913,67	.....	11.958.249,99	13.781.270,52
»	1.000.000	»	»	»	1.000.000	1.000.000
»	12.478.163,66	»	519.913,67	»	11.958.249,99	13.781.270,52
.....	13.478.163,66	.....	519.913,67	.....	12.958.249,99	14.781.270,52

## CAISSES D'ÉPARGNE D'ALSACE ET DE LORRAINE

## COMPTE ÉPARGNE

Situation au 31 décembre 1961 du portefeuille constitué au moyen des fonds  
déposés par les Caisses d'épargne.

DESIGNATION DES VALEURS.	REVENUS NETS.	VALEUR portée au bilan.	EVALUATION DES TITRES au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés.
	NF.	NF.	NF.
Bons du Trésor à 2 ans .....	8.936.783,23	232.000.000	232.000.000
Rente 5 0/0 1920.....	14.215,50	326.384,14	386.945,91
Rente 3,50 0/0 1952.....	766.909,50	19.671.047,53	28.463.298,30
Rente 4,50 0/0 1929-1960.....	4.864,50	99.945,92	104.748,90
Rente 4 0/0 1941-1960 .....	30.584	698.587,13	712.607,20
Emprunt national 5 0/0 1956.....	885.519,35	11.132.126,89	19.617.780
Bons équipement industriel et agricole .....	848.111,60	10.053.400	11.762.478
Obligations et bons P. T. T.....	134.434,84	1.980.110,40	2.077.160,65
— divers sinistrés.....	542.562,45	8.487.655,56	10.089.060,50
— Crédit national garanti.....	395.496,63	8.744.175,97	8.385.206,33
— — non garanti.....	540.150,46	9.297.327,10	9.449.435
— et bons S. N. C. F. ....	887.758,90	13.372.363,70	15.184.139,80
— Crédit foncier.....	2.444.674,86	38.529.861,65	40.011.643,85
— ville de Paris.....	3.070,21	70.578,44	67.001,80
— département de la Seine.....	849,92	18.420,70	18.378,10
— emprunts unifiés des collectivités locales.....	912.215,07	36.997.261,93	39.139.881
— et parts E. D. F. ....	346.337,94	5.391.263,95	6.322.548,90
— Gaz de France .....	54.600	974.547,16	1.097.005
— Charbonnages de France.....	21.995,09	578.474	573.385,80
— Régie Renault.....	10.630,06	69.740,42	79.886
— diverses sociétés françaises 5,50 0/0 1959.....	407.802,09	904.482,25	908.860
Emprunt consenti à la société internationale de la Moselle.	»	7.000.000	7.000.000
Annuités du Trésor terminables en 2009 .....	1.345.082,50	31.085.193,76	31.085.193,76
Prêts aux communes et collectivités locales .....	8.264.310,02	194.604.285,18	194.604.285,18
Prêts aux charbonnages.....	482.947,31	7.088.622,71	7.088.622,71
<b>Totaux.....</b>	<b>28.281.903,03</b>	<b>639.175.856,44</b>	<b>666.229.552,69</b>

## CAISSES D'ÉPARGNE D'ALSACE ET DE LORRAINE

### FONDS DE RÉSERVE ET DE GARANTIE

Situation au 31 décembre 1961 du portefeuille constitué au moyen des fonds  
déposés par les Caisses d'épargne.

DÉSIGNATION DES VALEURS.	REVENUS NETS.	VALEUR portée au bilan.	ÉVALUATION DES TITRES au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés.
	Nouveaux francs.	Nouveaux francs.	Nouveaux francs.
Bons du Trésor à 2 ans.....	35.000	1.000.000	1.000.000
Rente 4 0/0 1941-1960 .....	161.662	3.466.841,59	3.766.724,60
Bons équipement industriel et agricole .....	80.346,42	1.008.621,42	1.139.697
Obligations et bons S.N.C.F. ....	232.922,48	4.444.982,59	5.586.193,40
Obligations Ville de Paris.....	3.463,84	73.339,94	80.472,22
Obligations Département de la Seine.....	3.385,34	73.620,41	83.737,94
Parts E.D.F. ....	101.812,96	1.546.428,91	1.679.175,36
Obligations Charbonnages de France.....	75.013,35	1.344.415,13	1.445.270
<b>Total .....</b>	<b>693.606,09</b>	<b>12.958.249,99</b>	<b>14.781.270,52</b>

## CAISSE NATIONALE

## I. — Compte

## RECETTES.

Compte courant des fonds disponibles du compte de la Caisse nationale d'épargne déposés à la Caisse des dépôts au 31 décembre 1960.....		21.567.389, 58 NF.
Versements de l'Agent comptable.....	979.436.876, 13 NF.	
Transferts de fonds des Caisses d'épargne des territoires autres que la Métropole	1.041.574, 75 »	
Ventes de rentes et valeurs pour le compte de déposants (régularisation achat déposants) .....	7.123, 82 »	
Arrérages de rentes et valeurs, primes de remboursements, bénéfices sur ventes et intérêts sur valeurs à court terme .....	631.862.350, 93 »	
Intérêts du compte courant .....	1.276.832, 97 »	
Remboursements de valeurs à court terme .....	6.018.160.000 »	
Remboursements et ventes de rentes, valeurs et prêts .....	534.801.820, 42 »	
Remboursements d'avances sur pensions de l'Etat.....	105.685.026, 98 »	
Opération d'ordre.....	519.000	
	<hr/>	
Total des recettes.....	8.272.790.606, 00 NF.	8.272.790.606, 00 »
	<hr/>	
Montant total des crédits de l'année (à reporter).....		8.297.357.995, 58 NF.

## II. — Compte

## RECETTES.

Compte courant des fonds disponibles de la « Dotation », déposés à la Caisse des dépôts au 31 décembre 1960.....		2.101.153, 58 NF.
Versements de l'Agent comptable.....	3.825.874, 65 NF.	
Arrérages de rentes et valeurs, primes de remboursements, bénéfices sur ventes et intérêts sur bons du Trésor .....	757.423, 20 »	
Intérêts du compte courant au Trésor .....	32.847, 59 »	
Remboursements de bons du Trésor .....	3.750.000 »	
Remboursements et ventes de rentes et valeurs .....	197.690, 17 »	
	<hr/>	
Total des recettes .....	8.563.835, 61 NF.	8.563.835, 61 »
	<hr/>	
Montant total des crédits de l'année (à reporter).....		10.664.989, 19 NF.

**D'ÉPARGNE****« Dépôts ».****DÉPENSES.**

	<i>Report</i> .....	8.297.357.995,58 NF.
Retraits de fonds.....	241.004.075,26 NF.	
Transferts de fonds aux Caisses d'épargne des territoires autres que la Métropole	509.671,90 »	
Paiement des rentes et obligations achetées pour le compte des déposants (dont 7.123,82 NF annulés par vente).....	167.718,55 »	
Versement au compte « Fonds national de solidarité et d'action mutualistes » des trois cinquièmes des comptes des déposants, prescrits au 1 <sup>er</sup> janvier 1961.....	96.478,68 »	
Versement au budget général, en application de l'article 35 du Code des Caisses d'épargne, du reliquat des bénéfices réalisés par la Caisse nationale d'épargne, au titre de 1960 (14.806.932,64 NF.) et d'un acompte à valoir sur les bénéfices réalisés au titre de l'année 1961 (200.000.000 NF.).....	214.806.932,64 »	
Reversement d'intérêts afférents à des valeurs à court terme cédées, d'arrérages de rentes et valeurs, et prorata de coupons sur achats de valeurs.....	31.077.230,98 »	
Achats de valeurs à court terme.....	6.008.260.000 »	
Emplois en rentes, valeurs et prêts.....	4.645.208.344,54 »	
Avances sur pensions de l'Etat.....	122.658.215,48 »	
Opération d'ordre .....	519.000 »	
	<b>Total des dépenses</b> .....	<b>8.264.307.668,93 NF. 8.264.307.668,03 »</b>
Solde du compte de la Caisse nationale d'épargne à la Caisse des dépôts au 31 décembre 1961.....		33 050.327,55 NF.

**« Dotation ».****DÉPENSES.**

	<i>Report</i> .....	40.664.989,19 NF.
Retraits de fonds .....	2.478.120,37 NF.	
Renouvellement de bons du Trésor .....	1.750.000 »	
	<b>Total des dépenses</b> .....	<b>4.228.120,37 NF. 4.228.120,37 »</b>
Solde du compte « Dotation » de la Caisse nationale d'épargne au 31 décembre 1961 .....		6.436.868,82 NF.

## CAISSE NATIONALE

## I. — Compte

DÉSIGNATION DES VALEURS.	VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1960.		EMPLOIS DE L'ANNÉE 1961.	
	Quotité ou valeur nominale.	Montant des capitaux employés.	Quotité ou valeur nominale.	Montant des capitaux employés.
	NF.	NF.	NF.	NF.
<b>I. — Bons du Trésor et valeurs à court terme.</b>				
Bons du Trésor .....	»	1.828.170.000	»	1.944.790.000
Effets représentatifs de crédit à moyen terme .....	»	130.000.000	»	4.063.470.000
Bons d'équipement tunisien à quatre ans.	»	5.000.000	»	»
		<b>1.963.170.000</b>		<b>6.008.260.000</b>
<b>II. — Rentes sur l'Etat et valeurs diverses.</b>				
Rente 5 0/0 1920 amortissable .....	398.452	9.427.666,44	48.543	1.307.360,08
Rente 4,5 0/0 1929-1960 .....	233.595	5.159.174,36	12.654	270.823,72
Rente 4 0/0 1941-1960 .....	929.164	21.840.513,43	»	»
Rente 5 0/0 1949 .....	135.545	2.616.264,19	»	»
Rente 3,5 0/0 1952-1958 .....	4.811.247	135.560.560,64	»	»
Obligations du Trésor 4,50 0/0 1933 ...	2.045.700	2.137.489,61	»	»
Obligations du Trésor 4 0/0 amortissables 1934 .....	5.643.920	5.372.751,18	699.180	742.294,24
Obligations du Trésor 4 1/2 0/0 1935 (Défense nationale) .....	1.042.530	989.892,67	»	»
Obligations du Trésor 5 0/0 1938-1960 ...	257.200	301.244,71	»	»
Bons d'équipement industriel et agricole 5 0/0 1956 .....	140.803.100	140.644.742,76	»	»
Obligations des Postes, télégraphes et téléphones .....	13.491.450	12.601.066,66	74.250	64.540,60
Emprunts de reconstitution garantis par l'Etat .....	104.565.050	91.233.085,83	»	»
Obligations et Bons du Crédit national garantis par l'Etat .....	72.894.000	67.865.291,43	»	»
Obligations et bons du Crédit national...	388.225.300	388.226.389,90	»	»
Emprunts de divers établissements publics à caractère industriel et commercial..	113.979.620	113.330.353,90	14.241.600	14.179.809,18
<i>A reporter</i> .....		<b>997.306.477,71</b>		<b>16.564.827,82</b>

# D'ÉPARGNE

## « Dépôts ».

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS opérés en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961.	
Quotité ou valeur nominale.	Montant des capitaux employés.	Quotité ou valeur nominale.	Montant des capitaux employés.	Quotité ou valeur nominale.	Montant des capitaux employés.
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
»	3.772.960.000	»	1.951.190.000	»	1.821.770.000
»	4.193.470.000	»	4.061.970.000	»	431.500.000
»	5.000.000	»	5.000.000	»	»
	7.971.430.000		6.018.160.000		1.953.270.000
446.995	10.735.026,52	6.024	142.532,26	440.971	10.592.494,26
246.249	5.429.998,08	36.450	803.753,23	209.799	4.626.244,85
929.164	21.840.513,43	»	»	929.164	21.840.513,43
135.545	2.616.264,19	285	5.501,02	135.260	2.610.763,17
4.811.247	135.560.560,64	45.167,50	1.272.628,82	4.766.079,50	134.287.931,82
2.045.700	2.137.489,61	175.900	181.792,54	1.869.800	1.953.697,07
6.343.100	6.115.045,42	597.200	575.728,76	5.745.900	5.539.316,66
1.042.530	989.882,67	216.000	205.092,09	826.530	784.790,58
257.200	301.244,71	177.900	208.364,83	79.300	92.879,83
140.803.100	140.644.742,76	12.852.800	12.838.344,83	127.950.300	127.806.397,93
13.565.700	12.665.607,26	306.900	303.306,99	13.258.800	12.362.300,27
104.565.050	91.233.085,83	661.350	561.936,75	103.903.700	90.671.149,08
72.894.000	67.865.291,43	2.209.200	2.120.456,01	70.684.800	65.744.835,42
388.225.300	388.226.389,90	25.055.700	25.055.700	363.161.600	363.170.689,90
128.221.220	127.510.163,08	40.368.100	40.514.396,09	87.853.120	86.995.766,99
	1.013.871.305,53		84.791.534,22		929.079.771,31



DÉSIGNATION DES VALEURS.	VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1960.		EMPLOIS DE L'ANNÉE 1961.	
	Quotité ou valeur nominale.	Montant des capitaux employés.	Quotité ou valeur nominale.	Montant des capitaux employés.
	NF.	NF.	NF.	NF.
<i>Reports</i> .....		997.306.477, 71		16.564.827, 82
Emprunts de divers établissements publics à caractère industriel, commercial et financier .....	»	»	688.200	660.672
Obligations de diverses Compagnies de chemins de fer .....	55.265.220	48.594.910, 70	1.636.550	1.409.852, 42
Obligations garanties par l'Etat de diverses Compagnies de navigation...	15.893.800	15.687.146, 60	»	»
Obligations du Crédit foncier de France.	486.521.775	484.708.005, 10	»	»
Obligations de la Ville de Paris.....	2.817.970	2.322.699, 27	303.300	266.450, 32
Obligations et Bons de départements et villes et établissements administratifs.	2.306.610	2.220.317, 11	490.390	492.492, 70
Emprunts unifiés des collectivités lo- cales.....	20.776.600	19.882.897, 83	»	»
Emprunts des pays d'outre-mer.....	17.404.640	17.198.316, 70	2.329.200	2.459.876, 81
Emprunts garantis par l'Etat de divers pays d'outre-mer.....	988.325	878.414, 26	6.990	2.487, 59
Titres remis en échange d'actions et de parts de Sociétés nationalisées .....	581.852, 67	500.812, 35	»	7, 95
Obligations de sociétés garanties par l'Etat .....	104.531.300	101.651.841, 03	»	»
Obligations de sociétés françaises .....	34.661.985, 15	33.994.415, 21	55.345.600	55.211.943, 13
Actions de sociétés françaises .....	25.872.642, 06	27.686.457, 62	6.897.867, 25	7.189.474, 53
Actions de sociétés étrangères .....	748.038, 64	1.094.106, 36	»	»
		1.753.676.817, 85		83.958.085, 27
<b>III. — Prêts.</b>				
Obligations du Trésor terminables en 1965	»	2.260.093, 03	»	»
Obligations du Trésor terminables en 1969	»	11.544.228, 67	»	»
Obligations du Trésor terminables en 2009	»	528.210.803, 31	»	664.160, 35
Semestrialités du Trésor 3 0/0 1945-1975	»	57.285.391, 40	»	11.624.631, 88
<i>Obligations du Trésor représentatives d'annuités, savoir :</i>				
Lois des 5 décembre 1922 et 13 juillet 1928 (H.L.M. — Loyers moyens — Crédit immobilier).....	»	1.407.483.586, 77	»	»
<i>A reporter</i> .....		2.006.784.103, 18		12.288.792, 23

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS opérés en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961.	
Quotité ou valeur nominale.	Montant des capitaux employés.	Quotité ou valeur nominale.	Montant des capitaux employés.	Quotité ou valeur nominale.	Montant des capitaux employés.
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
	1.013.871.305,53		84.791.534,22		929.079.771,31
688.200	660.672	37.000	35.520	651.200	625.152
56.901.770	50.004.763,12	1.418.630	1.089.030,19	55.783.140	48.915.732,93
15.893.800	15.687.146,60	1.270.900	1.258.142,16	14.622.900	14.429.004,44
486.521.775	484.708.005,10	16.128.282,50	16.074.943,87	470.393.492,50	468.633.061,23
3.121.270	2.589.149,59	187.870	157.686,29	2.933.400	2.431.463,30
2.797.000	2.412.809,81	368.000	410.723,11	2.429.000	2.302.086,70
20.776.600	19.882.897,83	1.003.000	959.263,01	19.773.600	18.923.634,82
19.733.840	19.658.193,51	2.725.180	2.754.538,19	17.008.660	16.903.655,32
995.315	880.901,85	166.975	137.195,40	828.340	743.706,45
531.852,67	500.820,30	20.113,97	13.974,79	511.738,70	486.845,51
104.531.300	101.651.841,03	2.738.200	2.708.125,14	101.793.100	98.943.715,89
90.007.585,15	89.206.358,34	10.941.865,15	10.641.909,15	79.065.720	78.564.449,19
32.770.509,31	34.825.932,15	3.730.321,41	2.110.945,94	29.040.187,90	32.714.986,21
748.038,64	1.094.106,36	17.660	338.506,44	730.378,64	755.599,92
	1.837.634.903,12		123.182.037,90		1.714.452.865,22
»	2.260.093,03	»	401.733,68	»	1.858.359,35
»	11.544.228,67	»	1.034.082,11	»	10.510.146,56
»	528.874.963,66	»	3.310.650,74	»	525.564.312,92
»	68.910.023,28	»	3.462.985,05	»	65.447.038,23
»	1.407.483.586,77	»	33.410.614,33	»	1.374.072.972,44
	2.019.072.895,41		41.620.065,91		1.977.452.829,50

DÉSIGNATION DES VALEURS.	VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1960.		EMPLOIS DE L'ANNEE 1961.	
	Quotité ou valeur nominale.	Montant des capitaux employés.	Quotité ou valeur nominale.	Montant des capitaux employés.
	NF.	NF.	NF.	NF.
<i>Report</i> .....		2.006.784.103,18		12.288.792,23
Loi du 2 août 1923 (Electrification des campagnes) .....	»	3.610.671,58	»	»
Loi du 30 décembre 1928, article 142 (Communes rurales) .....	»	255,70	»	»
Loi du 1 <sup>er</sup> août 1929 (Prêts à long terme à l'agriculture) .....	»	488.093,86	»	»
Loi du 28 juin 1930, article 5 (H.L.M. améliorées) .....	»	155.208,64	»	»
Loi du 16 avril 1935 (Marché de la viande) .....	»	34.421,47	»	»
Ordonnance du 1 <sup>er</sup> mai 1945 (Collectivités publiques) .....	»	1.834.690,62	»	»
Décret-loi du 17 juin 1938 (Equipement rural) .....	»	6.321.071,44	»	»
Loi du 15 mai 1941 (Amélioration du logement rural) .....	»	1.598.029,98	»	»
Annuités de divers E. P. I. C. ....	»	160.565.000	»	158.050.000
Annuités des postes et télécommunications .....	»	150.000.000	»	150.000.000
Annuités de sociétés garanties par l'Etat .....	»	53.600.000	»	60.000.000
Prêts aux sociétés immobilières .....	»	5.193.920,28	»	127.469.404,03
Prêts sur obligations aux départements, communes, établissements publics. ....	»	5.548.412.783,80	»	1.029.653.390,01
Prêts adduction d'eau (Décret du 1 <sup>er</sup> octobre 1954) .....	»	359.953.556,10	»	23.788.673
Prêts aux organismes d'H.L.M. pour l'amélioration des logements de première nécessité (loi du 4 août 1956)...	»	14.098.130,15	»	»
		<b>8.312.650.936,80</b>		<b>1.561.250.259,27</b>
<b>RÉCAPITULATION</b>				
Bons du Trésor et valeurs à court terme. ....	»	1.963.170.000	»	6.008.260.000
Rentes sur l'Etat et valeurs diverses. ....	»	1.753.676.817,85	»	83.958.085,27
Prêts .....	»	8.312.650.936,80	»	1.561.250.259,27
<b>Totaux</b> .....	»	<b>12.029.497.754,65</b>	»	<b>7.653.468.344,54</b>

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS opérés en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961.	
Quotité ou valeur nominale.	Montant des capitaux employés.	Quotité ou valeur nominale.	Montant des capitaux employés.	Quotité ou valeur nominale.	Montant des capitaux employés.
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
	2.019.072.895, 41		41.620.065, 91		1.977.452.829, 50
»	3.610.671, 58	»	»	»	3.610.671, 58
»	255, 70	»	218, 27	»	37, 43
»	488.093, 86	»	»	»	488.093, 86
»	156.208, 64	»	42.802, 95	»	113.405, 69
»	34.421, 47	»	»	»	34.421, 47
»	1.834.690, 62	»	224.925, 32	»	1.609.765, 30
»	6.321.071, 44	»	»	»	6.321.071, 44
»	1.598.029, 98	»	»	»	1.598.029, 98
»	318.615.000	»	»	»	318.615.000
»	300.000.000	»	4.536.388, 50	»	295.463.611, 50
»	113.600.000	»	»	»	113.600.000
»	132.663.324, 31	»	95.497, 06	»	132.567.827, 25
»	6.578.066.173, 81	»	352.826.401, 29	»	6.225.240.072, 52
»	383.742.229, 10	»	12.017.294, 94	»	371.724.934, 16
»	14.098.130, 15	»	256.488, 28	»	13.841.641, 87
	<u>9.873.901.196, 07</u>		<u>411.619.782, 52</u>		<u>9.462.281.413, 55</u>
»	7.971.430.000	»	6.018.160.000	»	1.953.270.000
»	1.837.634.908, 42	»	123.182.037, 90	»	1.714.452.865, 22
»	9.873.901.196, 07	»	411.619.782, 52	»	9.462.281.413, 55
»	<u>19.682.966.099, 19</u>	»	<u>6.552.961.820, 42</u>	»	<u>13.130.004.278, 77</u>

## CAISSE NATIONALE

## II. — Compte

DÉSIGNATION DES VALEURS.	VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1960.		EMPLOIS DE L'ANNÉE 1961.	
	Quotité ou valeur nominale.	Montant des capitaux employés.	Quotité ou valeur nominale.	Montant des capitaux employés.
	NF.	NF.	NF.	NF.
<b>I. — Bons du Trésor et valeurs à court terme.</b>				
Bons du Trésor .....	»	8.750.000	»	1.750.000
<b>II. — Rentes sur l'Etat et valeurs diverses.</b>				
Obligations et bons du Crédit national garantis par l'Etat.....	4.786.350	4.592.685,80	»	»
Emprunts unifiés des collectivités locales.	6.292.400	6.053.844,39	»	»
<b>Totaux .....</b>	<b>11.078.750</b>	<b>10.646.530,19</b>		»
<b>Récapitulation.....</b>	<b>11.078.750</b>	<b>19.396.530,19</b>		<b>1.750.000</b>

# D'ÉPARGNE

« Dotation ».

ENSEMBLE.		REMBOURSEMENTS opérés en 1961.		VALEURS EN PORTEFEUILLE au 31 décembre 1961.		EVALUATION de titres au cours du 31 décembre 1961 ou d'après la valeur portée au bilan pour les titres non cotés.
Quotité ou valeur nominale.	Montant des capitaux employés.	Quotité ou valeur nominale.	Montant des capitaux employés.	Quotité ou valeur nominale.	Montant des capitaux employés.	
NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.	NF.
»	10.500.000	»	3.750.000	»	6.750.000	6.750.000
4.786.350	4.592.685,80	7.600	5.272,51	4.778.750	4.587.413,29	5.227.898,12
6.292.400	6.053.844,39	200.000	192.417,66	6.092.400	5.861.426,73	6.336.096,00
11.078.750	10.646.530,19	207.600	197.690,17	10.871.150	10.448.840,02	11.563.494,12
11.078.750	21.146.530,19	207.600	3.947.690,17	10.871.150	17.198.840,02	18.313.494,12

**RELEVÉ GÉNÉRAL DES EMPLOIS DE FONDS EFFECTUÉS EN 1961  
PAR LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS (1)**

DÉSIGNATION DES VALEURS.	POUR LE COMPTE des services propres et des services gérés.
	NF.
<b>1° Rentes sur l'Etat et valeurs diverses.</b>	
Rente 3 0/0 P. P. ....	6.369,36
Rente 5 0/0 1920 .....	27.583.507,61
Rente 4,5 0/0 1929 .....	271.670,95
Rente 3 0/0 1945-1954 .....	23.967,77
Rente 3,5 0/0 1952-1958 .....	8.522.625,07
Obligations du Trésor .....	3.511.210,02
Emprunt national 5 0/0 1956 .....	247.873,73
Bons d'équipement industriel et agricole .....	2.874.591,82
Obligations P. T. T. et R. T. F. ....	1.201.904,44
Emprunts de reconstitution .....	9.427,26
Obligations et bons du Crédit national .....	7.085.778,96
Obligations et bons S. N. C. F. et diverses compagnies de chemins de fer ..	18.019.966,34
Obligations d'établissements publics à caractère industriel et commercial ..	245.298.899,27
Obligations du Crédit foncier de France .....	72.624.116,73
Obligations des pays d'outre-mer .....	2.462.364,40
Obligations de la ville de Paris .....	4.961.242,41
Obligations du département de la Seine .....	225.332,53
Obligations de départements et villes et E. P. C. A. ....	297.598,02
Obligations des établissements publics à caractère financier .....	660.672,00
Emprunts unifiés des collectivités locales .....	122.624.421,61
Titres remis en échange d'actions et parts de sociétés nationalisées .....	1.218.113,38
Obligations de sociétés françaises .....	227.315.682,72
Obligations de sociétés étrangères .....	41.538,74
Actions de sociétés françaises .....	8.545.342,68
Actions de France-obligations .....	23.480.476,19
Actions de sociétés étrangères .....	67.695.504,39
<b>Total .....</b>	<b>846.810.198,40</b>

(1) Compte tenu des transferts d'éléments d'actif entre les services.

DÉSIGNATION DES VALEURS.	POUR LE COMPTE des services propres et des services gérés.
	NF.
<b>2° Prêts.</b>	
Prêts aux départements, communes et collectivités .....	1.805.409.919, 32
Prêts aux départements, communes et collectivités (loi du 24 juin 1950) ..	1.148.635.303
Prêts aux sociétés immobilières.....	238.218.826, 97
Prêts à divers.....	909.513.273, 26
Prêts préfinancement S.C.I.C.....	3.203.051, 29
Prêts préfinancement S.C.E.T.....	10.290.000
Avances au Trésor (annuités et semestrialités).....	12.288.792, 23
Avances au Trésor (adduction d'eau).....	23.788.673
Avances au Trésor (adduction d'eau. — Loi du 24 juin 1950).....	144.862
<b>Total</b> .....	<b>4.124.506.598, 49</b>
<b>3° Immeubles.</b>	
Participations dans des sociétés immobilières :	
a) civiles.....	52.158.004, 65
b) commerciales.....	1.543.615
Immeubles de rapport.....	13.867.802, 51
<b>Total</b> .....	<b>64.482.492, 16</b>
<b>4° Participations dans des sociétés d'étude et d'équipement civiles</b> .....	<b>9.000</b>
<i>Total définitif des emplois</i> .....	<b>5.035.807.989, 05</b>
<b>5° Bons du Trésor et valeurs à court terme.</b>	
Augmentation. { Bons du Trésor.....	1.231.902.800
{ Valeurs diverses.....	7.133.276, 06
{ Effets représentatifs de crédits à moyen terme.....	1.629.398, 07
<b>Excédents des emplois en valeurs à court terme</b> .....	<b>1.237.406.677, 99</b>
<i>Montant global net des emplois de fonds</i> .....	<b>6.273.214.667, 04</b>



## ÉTAT DES DÉPENSES ADMINISTRATIVES DE LA CAISSE

NUMÉROS des chapitres.  1	NATURE DES DÉPENSES.  2	SOMMES non payées sur l'exercice 1960 au 31 décembre 1960.  3	CRÉDITS ouverts par arrêté  4
	<b>Dépenses ordinaires.</b>	NF.	NF.
	<i>Personnel.</i>		
I	Traitement du directeur général et du personnel de l'Administration . .	6.798.600,31	31.785.795
II	Rémunération des agents contractuels et travaux à l'extérieur . . . . .	71.311,45	146.646
III	Indemnités et allocations . . . . .	1.820.208,61	18.834.867
	Totaux . . . . .	8.690.120,37	50.267.308
	<i>Matériel.</i>		
IV	Fournitures de bureau, impressions, chauffage, éclairage, bâtiment et mobilier, habillement, service de garde, menues dépenses, services sociaux . . . . .	1.417.212,18	12.046.300
	<b>Dépenses extraordinaires.</b>		
	<i>Matériel.</i>		
V	Construction d'immeubles administratifs à Arcueil et à Blois . . . . .	5.415.368,99	2.995.000
	Totaux . . . . .	15.522.701,54	65.308.608
	Ensemble . . . . .		

**DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS PENDANT L'ANNÉE 1961.**

TOTAL (colonnes 3+4.)	PAYEMENTS EFFECTUÉS EN 1961		SOMMES non payées sur l'exercice 1961 au 31 décembre 1961 (différence entre les colonnes 4 et 7).	OBSERVATIONS.
	sur l'exercice 1960.	sur l'exercice 1961.		
5	6	7	8	9
NF.	NF.	NF.	NF.	
38.584.395,31	2.057.529,89	25.460.094,25	6.325.700,75	
217.957,45	3.389,83	88.355,19	58.290,81	
20.155.075,61	762.370,98	16.320.781,37	2.014.085,63	
58.957.428,37	2.823.290,70	41.869.230,81	8.398.077,19	
	44.692.521,51			
13.463.512,18	1.447.212,18	10.168.115,98	1.878.184,02	
8.410.368,99	3.295.061,30	1.520.761,48	1.474.238,52	
80.831.309,54	4.742.273,48	11.688.877,46	11.750.499,73	
	16.401.450,94			
	61.093.672,45			

DÉCOMPOSITION GÉNÉRALE DES CAPITAUX CONFIS A LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS AU 31 DÉCEMBRE 1961

	FONDS PROPRES						FONDS GÉRÉS												RÉCAPITULATION générale.
	SECTION GÉNÉRALE.	SECTIONS SPÉCIALES.				TOTAL « Fonds propres ».	CAISSE nationale d'épargne.	CAISSE des dépôts et consignations d'Alsace-Lorraine.	CAISSE nationale de prévoyance.	FONDS spéciaux de la législation sur les accidents du travail.	FONDS de prévoyance.	FONDS d'assistance et Fonds de majoration.	FONDS de retraites par répartition des institutions affiliées au G.I.R.R.A.-C.D.C.	CAISSE de retraites de la France d'outre-mer.	FONDS spécial de retraites des ouvriers des établissements industriels de l'Etat.	CAISSE nationale de retraites des agents des collectivités locales.	CAISSES d'assurances sociales, de sécurité sociale et produit des cotisations.	FONDS divers.	
		milliers de NF.	SOCIÉTÉS mutualistes.	CAISSES d'épargne ordinaires.	FONDS de réserve et de garantie des caisses d'épargne.														
<b>I. — Caisse.</b>	36.908	»	»	»	36.908	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	36.908	
<b>II. — Comptes courants.</b>																			
Fonds déposés obligatoirement au Trésor..... (1)	2.905	»	»	»	127.128	»	»	»	»	»	53.084 (2)	»	»	»	»	768.527	268.767	1.220.411	
C/courants ordinaires au Trésor.....	228.363	11.043	12.060	17.574	479	39.457	»	27.011	»	»	»	»	»	»	»	53.448	»	65.291	
C/courants à la Banque de France et divers.....	1.529	»	90	30	»	30	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1.679	
C/courants à la C.D.C. des services gérés.....	509.693	»	»	»	»	»	62.958	»	50.153	29.840	32.156 (4)	3.326	27.653	31.799	197.607	1.272	72.929	»	
<b>Total.....</b>	<b>731.622</b>	<b>11.043</b>	<b>12.150</b>	<b>17.604</b>	<b>127.607</b>	<b>563.218</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>1.156.799</b>	
						1.720.017 →	39.487	62.958	(3) 27.011	50.153	29.840	85.240	3.326	27.653	31.799	197.607	823.247	341.696	
						1.156.799													
<b>III. — Bons du Trésor et valeurs à court terme.</b>																			
Bons du Trésor.....	1.306.201	»	2.006.567	47.000	2.100	3.361.868	1.828.520	243.000	»	440	11.468	»	»	»	»	»	»	550	5.445.846
Effets représentatifs de crédits à moyen terme.....	603.648	80.300	1.687.295	»	»	2.371.243	131.500	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2.502.743
Autres placements à court terme.....	9.584	»	»	»	»	9.584	36.835	»	»	»	»	8.617	»	»	»	»	»	»	55.036
<b>Totaux.....</b>	<b>1.919.433</b>	<b>80.300</b>	<b>3.693.862</b>	<b>47.000</b>	<b>2.100</b>	<b>5.742.695</b>	<b>1.996.855</b>	<b>243.000</b>	<b>»</b>	<b>440</b>	<b>11.468</b>	<b>»</b>	<b>8.617</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>550</b>	<b>8.003.625</b>
<b>IV. — Rentes sur l'Etat et valeurs diverses.</b>																			
Rentes 5 0/0 1920 amortissables.....	»	184	8.353	»	»	8.537	10.593	359	16	»	»	»	»	»	»	»	»	»	19.505
— 5 0/0 1949.....	»	»	»	38	»	38	2.614	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2.649
— 3 1/2 0/0 1952-58 à capital garanti.....	»	»	657.198	»	»	657.198	134.288	19.672	»	216	»	5.030	»	»	»	»	»	»	816.404
— 4 1/2 0/0 amortissables 1929-60.....	»	145	2.217	»	»	2.362	4.626	100	7	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7.095
— 4 0/0 — 1941-60.....	2.062	2.001	33.879	3.672	»	41.614	21.840	4.220	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	67.674
Emprunt national 5 0/0 1956.....	»	20.976	»	15.184	»	36.160	»	12.246	76.084	»	»	4.771	»	»	»	»	»	103	129.559
Bons équipement industriel et agricole.....	232	941	11.394	3.500	»	16.067	127.806	11.062	7.364	»	»	»	»	»	15.560	»	»	177.859	
Emprunt extérieur français 4 0/0 1939 de la R. F.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	323
Obligations du Trésor.....	196	215	7.560	»	»	7.971	8.371	»	2.566	»	»	»	»	»	»	»	»	»	18.908
Bons et Obligations de la C.N.C.A.....	464	12.152	»	»	»	12.616	»	»	50.442	»	»	»	»	»	»	»	»	»	63.058
Obligations et Bons P. et T. et R.T.F.....	13.305	88	4.900	»	»	18.293	12.361	2.031	3.795	»	»	962	»	»	»	»	»	»	37.442
Emprunts de reconstitution et titres de la Caisse autonome de la Reconstruction.....	5.727	1.023	104.002	»	»	110.752	90.671	9.348	48.079	1.021	100	»	»	»	»	»	»	»	259.971
Obligations et bons du Crédit national { Garantis par l'Etat.....	9.177	5.537	42.488	»	»	57.202	70.333	9.553	51.106	»	»	»	»	»	»	»	»	83	188.277
{ Non garantis par l'Etat.....	2.540	2.088	102.705	»	»	107.333	363.171	9.381	8.954	30	»	»	»	»	»	»	»	»	488.869
Obligations et bons de diverses compagnies de chemins de fer et de navigation.....	54.924	5.986	49.762	16.716	»	127.385	63.245	18.697	157.920	163	4.402	»	5.362	34	»	47	»	»	377.536
Titres remis en échange d'actions et de parts de sociétés nationalisées.....	1.284	»	410	»	»	1.694	487	»	2.802	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4.983
Obligations du Crédit foncier de France.....	488	3.337	364.684	42.705	»	411.214	468.633	41.749	49.700	25	»	»	»	»	»	»	»	»	971.387
Obligations, Bons : départements, villes, établissements publics administratifs.....	119.799	15.796	3.428	122.716	»	261.739	29.519	39.124	46.431	»	»	»	»	»	2.214	»	3.209	»	382.236
Emprunts de pays d'outre-mer { Garantis par l'Etat.....	»	»	»	»	»	»	744	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	744
{ Non garantis par l'Etat.....	»	5	»	»	»	5	16.904	»	6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	16.915
Emprunts des établissements publics à caractère industriel et commercial.....	68.427	34.323	283.177	74.885	»	460.812	86.996	11.902	331.634	»	»	14.399	»	»	»	»	»	366	906.109
Emprunts des établis <sup>ts</sup> publics à caractère financier.....	»	»	»	»	»	»	625	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	625
Obligations de sociétés françaises { Garantis par l'Etat.....	5.448	»	75.455	»	»	80.903	98.944	7.000	66.048	»	»	»	»	»	»	»	»	»	252.895
{ Non garantis par l'Etat.....	52.609	7.210	34.624	»	»	94.443	78.564	905	367.270	103	»	3.493	»	»	»	»	»	»	544.778
Actions de « France-Obligations ».....	88.651	»	»	»	»	88.651	»	»	264.873	»	»	»	»	»	3.298	»	»	»	360.381
Actions de sociétés.....	237.052	»	34.252	»	»	271.304	33.470	»	87.898	95	»	9.484	»	»	»	»	»	102	402.353
Fonds d'Etat et obligations étrangers.....	22.282	»	»	»	»	22.282	»	»	8.295	»	»	546	»	»	»	»	»	»	31.123
<b>Totaux.....</b>	<b>684.664</b>	<b>112.007</b>	<b>1.820.488</b>	<b>279.416</b>	<b>»</b>	<b>2.896.575</b>	<b>1.724.902</b>	<b>197.349</b>	<b>1.631.622</b>	<b>1.653</b>	<b>4.502</b>	<b>»</b>	<b>47.422</b>	<b>34</b>	<b>»</b>	<b>21.397</b>	<b>»</b>	<b>4.202</b>	<b>6.529.658</b>
<b>V. — Prêts.</b>																			
Obligations du Trésor représ. d'annuités et semestrialités.....	43.595	2.829	467.894	8.074	»	522.932	603.379	34.226	108.804	»	»	»	1.226	»	»	»	»	471	1.271.038
Avances au Trésor. { Habitations à loyer modéré et Crédit immobilier.....	»	»	2.652.310	32.204	»	2.684.514	1.374.074	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4.058.588
{ Lois sociales.....	7.986	»	46.598	7.924	»	62.508	399.342	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	461.850
Avances grands travaux contre chômage (F.C.T.).....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	20.028	»	»	»	29.028
Prêts aux départements, communes, pays d'outre-mer et établissements publics (prêts ordinaires).....	535.423	»	4.207.380	242.742	»	4.985.525	6.225.240	198.954	617	»	»	»	»	»	»	»	»	»	11.410.336
Prêts aux départements, communes, pays d'outre-mer et établissements publics (loi du 24 juin 1950).....	»	»	6.114.068	»	»	6.114.068	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6.114.068
Prêts aux sociétés immobilières.....	754.394	»	»	»	»	754.394	132.568	»	6.965	»	»	»	»	»	»	»	»	»	893.927
Prêts de préfinancement (S.C.I.C.-S.C.E.T.).....	747.104	»	»	»	»	747.104	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	747.104
Autres prêts.....	237.235	»	204.660	16	»	441.911	727.679	7.805	87.846	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1.265.241
<b>Totaux.....</b>	<b>2.325.737</b>	<b>2.829</b>	<b>13.692.820</b>	<b>291.560</b>	<b>»</b>	<b>16.312.956</b>	<b>9.462.282</b>	<b>240.985</b>	<b>204.232</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>1.226</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>20.028</b>	<b>471</b>	<b>26.251.180</b>	
<b>VI. — Participations soc. Etudes et Equipement.</b>	3.752	»	»	»	»	3.752	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3.752
<b>VII. — Immeubles.</b>																			
Participations dans des sociétés immobilières.....	551.921	»	»	»	»	551.921	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	551.921
Immeubles de rapport et terrains.....	322.150	»	»	»	»	322.150	»	7.700	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	329.859
Immeubles de la direction générale et des succursales.....	17.634	»	»	»	»	17.634	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	17.634
<b>Totaux.....</b>	<b>891.714</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>891.714</b>	<b>»</b>	<b>7.700</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>899.414</b>
<b>Totaux généraux.....</b>	<b>5.130.586</b>	<b>206.179</b>	<b>19.219.330</b>	<b>635.580</b>	<b>129.707</b>	<b>22.223.526</b>													



**CERTIFIÉ** le présent compte rendu pour l'année 1961, conforme dans toutes ses parties aux résultats inscrits sur les livres de la Caisse des dépôts et consignations et contrôlé avec les comptes individuels établis sur pièces justificatives fournies par les comptables pour être soumis au jugement de la Cour des comptes.

Le Secrétaire général,

*Signé* : H. DE LÉOBARDY.

**ARRÊTÉ** par le Directeur général de la Caisse des dépôts et consignations.

*Signé* : FR. BLOCH-LAINÉ.

## TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages	Etats annexes Nos
<b>Exposé préliminaire</b> .....	3	
<b>PREMIÈRE PARTIE. — Examen du bilan</b> .....	17	1-00 - 1-05
<b>SECTION I. — Examen des comptes du passif</b> .....	17	
Consignations. — Tableau d'ensemble.....	18	
Dépôts divers. — Tableau d'ensemble.....	21	
Etablissements publics et dépôts divers.....	24	
Dépôts des notaires.....	24	
Pensions de retraites sur fonds spéciaux.....	25	
Caisse de retraites interentreprises.....	30	
Séquestres ou autres mandataires de justice.....	30	
Caisse autonome nationale de la sécurité sociale dans les mines.	30	
Caisse autonome mutuelle de retraites des agents des chemins de fer secondaires et des tramways.....	31	
Legs et fondations.....	31	
Caisses de retraites, de secours et de prévoyance au profit des employés et ouvriers.....	31	
Etat, établissements publics et collectivités locales, l/c de dépôts (arrêté du 16 avril 1942).....	32	
Disponibilités courantes des caisses de sécurité sociale, d'allo- cations familiales et d'assurances sociales agricoles.....	32	
Disponibilités courantes des caisses d'allocations vieillesse des travailleurs non salariés.....	32	
Syndics de faillites et administrateurs aux règlements judi- ciaires l/c de dépôts.....	33	
Greffiers c/c de dépôts.....	33	
Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes...	34	
Opérations effectuées pour le compte de l'Etat au titre de l'ancienne Caisse d'amortissement.....	33	
Redevances pour frais d'administration et de contrôle. Orga- nismes d'H.L.M.....	36	
Redevances pour constitution du Fonds de solidarité. (Ordon- nance du 2 novembre 1945).....	36	

	Pages	Etats annexes Nos
	—	—
Sociétés mutualistes.....	37	
1 <sup>o</sup> Fonds national de solidarité et d'action mutualistes.....	37	
2 <sup>o</sup> Ministère du Travail et de la Sécurité sociale, s/c de crédits budgétaires pour le service des sociétés mutualistes.....	37	
3 <sup>o</sup> Sociétés mutualistes, l/c de dépôts.....	38	
Caisses d'épargne ordinaires.....	40	1-30 - 1-30 bis
Fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne.....	43	1-31 - 1-31 bis
Epargne-construction.....	45	1-40
Fonds de réserve de l'épargne-construction.....	47	1-40 bis
Epargne-crédit.....	48	
Sécurité sociale et assurances sociales.....	48	
Ministère du Travail. — Produit des cotisations de sécurité sociale.....	48	
Caisse nationale de sécurité sociale. — Produit des cotisations de sécurité sociale.....	49	
Créditeurs divers.....	53	
I. — Comptes affectés aux organismes de sécurité sociale...	54	
a) Caisses de sécurité sociale.....	54	
b) Caisses d'assurances sociales.....	54	
c) Retraites ouvrières et paysannes.....	58	
II. — Comptes affectés aux services gérés.....	58	
III. — Remboursements sur prêts effectués pour le compte de l'Etat.....	58	
IV. — Intérêts échus et exigibles.....	59	
V. — Comptes de prélèvements, d'avances et de provisions.	60	
Correspondants — préposés, l/c de règlements.....	61	
Comptes d'ordre et divers.....	62	
1 <sup>o</sup> Opérations restant à constater ou à imputer.....	62	
2 <sup>o</sup> Caisse nationale d'épargne, s/c d'avances sur pensions de l'Etat.....	62	
3 <sup>o</sup> Intérêts des bons du Trésor afférents à la deuxième année d'échéance.....	63	
Réserves, provisions, amortissements.....	64	
Pertes et profits.....	67	1-10

	Pages	Etats annexes N°
<b>SECTION II. — Examen de l'actif</b> .....	68	—
Caisse.....	69	
Comptes courants.....	69	
Bons du Trésor et valeurs à court terme.....	71	1-20
Rentes sur l'Etat et valeurs diverses.....	73	1-20
Prêts.....	75	1-20
Participations dans des sociétés d'étude et d'équipement.....	76	1-20
Placements immobiliers.....	76	1-20
1° Immeubles de rapport.....	76	1-20
2° Participations dans des sociétés immobilières.....	76	1-20
Immeubles de la Direction générale et de ses succursales.....	78	1-20
Correspondants. — Préposés, l/c de règlements.....	79	
Débiteurs divers .....	80	
Comptes d'ordre et divers.....	80	
Opérations restant à constater.....	80	
Avances provisionnelles .....	80	
Avances sur pensions de l'Etat (Caisse nationale d'épargne). ..	80	
Divers .....	80	
 <b>DEUXIÈME PARTIE. — Services spéciaux gérés par la Caisse des dépôts et consignations.....</b>	 83	 9-00
Caisse nationale de prévoyance .....	84	
I. — Section générale.....	84	2 03
Sous-section. — Capitalisation.....	85	2-00 - 2-00 bis
Sous-section. — Régimes de retraites.....	86	2-01 - 2 01 bis
Sous-section. — Retraites complémentaires des agents contractuels et temporaires de l'Etat, des départe- tements et de leurs établissements publics .....	89	2 02 - 2-02 bis
II. — Sections spéciales.....	90	
1° Retraites ouvrières.....	90	2-04
2° Assurances sociales .....	91	2-05
Fonds spécial de garantie de la loi du 8 juin 1930.....	92	2-10 - 2-10 bis
Fonds commun de majorations de rentes viagères et pensions....	92	2-20
Fonds spéciaux institués par la législation sur les accidents du travail .....	93	3-10 à 3-30 3-10 bis à 3-30 bis
Fonds de liquidation de la gestion spéciale des rentes d'accidents du travail des entreprises d'assurances.....	96	3-40 - 3-40 bis
Fonds de prévoyance de l'aéronautique.....	96	3-50 - 3-50 bis 3-51 - 3-51 bis 3-52 - 3-52 bis



	Pages	Etats annexes Nos
Fonds de prévoyance militaire.....	97	3-53
Fonds spécial d'allocation vieillesse (art. 677 du Code de la sécurité sociale).....	98	4-50
Fonds national de solidarité.....	99	4-60
Caisse de retraites de la France d'outre-mer.....	101	4-10 - 4-10 bis
Fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat.....	102	4-00 - 4-00 bis
Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales... ..	104	4-20 - 4-20 bis
Fonds de retraites des institutions affiliées au G. I. R. R. A. — C. D. C.....	106	4-30 - 4-30 bis
Caisse nationale de crédit aux départements et aux communes... ..	107	6-10 - 6-10 bis
Fonds national de compensation pour la répartition des allocations familiales entre les départements, communes et établissements publics départementaux et communaux.....	108	5-00
Fonds commun de l'allocation de logement.....	109	5-10
Subventions allouées aux organismes d'habitations à loyer modéré.	110	
Bonifications d'intérêts pour les sommes provenant d'emprunts émis par les organismes d'H. L. M.....	111	
Groupement des collectivités pour le financement des travaux d'équipement .....	112	6-20 - 6-20 bis
Fonds de développement économique et social (section II).....	117	
Fonds national de surcompensation des prestations familiales.....	118	5-20
Gestion des certificats pétroliers.....	119	6-30
Régime des retraites du personnel local de la Caisse centrale de Coopération économique et autres organismes participants..	122	4-70 - 4-70 bis
Caisse des dépôts et consignations d'Alsace et de Lorraine.....	123	6-90 à 6-97
 SECTION I. — Examen des comptes du passif.....	 123	
Consignations et biens d'incapables.....	124	
Dépôts divers.....	125	
Caisses d'épargne c/épargne.....	125	
Caisses d'épargne c/de dépôts.....	127	
Fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne d'Alsace et de Lorraine.....	128	
Créditeurs divers.....	129	
Compte d'ordre et divers .....	129	
Réserve .....	130	
Profits et pertes .....	130	
 SECTION II. — Examen de l'actif.....	 131	
Comptes courants .....	132	
Portefeuille.....	132	
Comptes d'ordre.....	132	

	Pages	Etats annexes N°s
Caisse nationale d'épargne.....	133	—
I. — Compte « dépôts ».....	133	7-00 - 7-10
II. — Compte « dotation ».....	134	7-00 bis - 7-10 bis
 <b>TROISIÈME PARTIE. — Emplois de fonds.....</b>	 137	 8-00
I. — Bons du Trésor et valeurs à court terme.....	137	
Services propres.....	137	
Services gérés.....	139	
II. — Rentes sur l'Etat et valeurs diverses.....	141	
Services propres.....	141	
Services gérés.....	141	
III. — Prêts.....	142	1-20
Prêts aux départements, communes, départements et terri- toires d'outre-mer, établissements publics et divers .....	142	
Obligations du Trésor représentatives de semestrialités ou d'annuités .....	146	
Prêts consentis en faveur des habitations à loyer modéré....	148	
Avances au Trésor en application de diverses lois d'intérêt économique ou social.....	148	
A. — Avances au profit de la Caisse nationale de crédit agricole.....	151	
B. — Avances au profit des départements et collec- tivités.....	151	
Avances sur les disponibilités du Fonds commun de travail...	152	
Résumé des emplois en prêts.....	153	
IV. — Sociétés d'étude et d'équipement.....	153	
V. — Immeubles .....	154	
Résumé des emplois de toute nature.....	155	
 <b>QUATRIÈME PARTIE. — Pertes et profits.....</b>	 157	 1-10
Dépenses administratives.....		8-10
 <b>Etats annexes.....</b>	 159	